



John Adams Library.



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF N^o.
★ ADAMS
★ 183.1
113



1-8

1-12-11

HISTOIRE

DE LA RIVALITÉ

DE LA FRANCE

ET DE L'ANGLETERRE.

SECONDE PARTIE.

SECONDE ÉPOQUE,

Contenant l'histoire de la Querelle de
Philippe de Valois & d'Edouard III,
cōtinuée sous leurs Successeurs.

Par M. GAILLARD,
de l'Académie Française, & de l'Académie
des Inscriptions & Belles-Lettres.

TOME III.



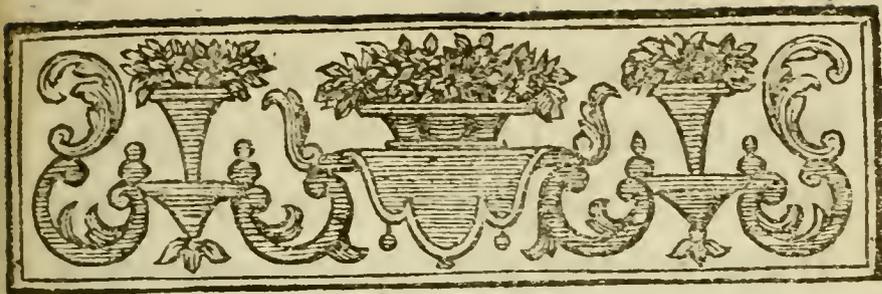
A PARIS,

Chez MOUTARD, Libraire de Madame
LA DAUPHINE, rue du Hurepoix,
à Saint Ambroise.

M. DCC. LXXIV.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

XX
ADAMS 183.1
U.S



HISTOIRE
DE LA QUERELLE
DE PHILIPPE DE VALOIS
ET D'EDOUARD III,
Continuée sous leurs successeurs.

Pour servir de suite & de seconde Partie
à l'Histoire de la Rivalité de la France
& de l'Angleterre.

CHAPITRE VIII.

Henri IV en Angleterre ,
Et encore Charles VI en France.

Depuis 1399 jusqu'en 1413.

SI, après avoir considéré la rivalité de la France & de l'Angleterre dans les objets les plus importans , nous ne dédaignons pas de la suivre un

moment dans les bagatelles , les fables mêmes nous en offriront des traces. L'Angleterre semble nous avoir envié les prodiges de nos temps fabuleux ; elle a imité , & même assez tard , notre sainte Ampoule , apportée du Ciel par une colombe ; notre écu semé de fleurs de lys , & notre étendart de l'Oriflamme , déposés par un Ange entre les mains de l'Hermite de Joyeval. La Vierge avoit aussi fait présent d'une Huile céleste à Thomas Becket pendant son exil en France. Un Hermite , entre les mains duquel étoit tombée la phiole qui renfermoit cette huile , l'avoit mystérieusement remise entre les mains du Duc de Lancastré , père de Henri IV. Le duc l'avoit donnée au Prince Noir son frère , qui devoit s'en servir à son Couronnement : il ne fut point couronné : la phiole resta parmi ses Joyaux , & ne servit point à Richard son fils , parce qu'on

n'y songea point pour lors. On s'en souvint dans la fuite , mais Richard étoit sacré depuis long-temps ; il eut la tentation de se faire sacrer de nouveau pour profiter des avantages de cette autre onction ; mais il se rendit aux raisons de l'Archevêque de Cantorbéry , qui lui représenta que l'onction Royale ne devoit point être réitérée. Henri IV regarda comme un grand bonheur d'être le premier Roi , au Sacre duquel on se fût servi de cette huile miraculeuse , dont l'histoire paroît n'avoir été qu'un voile de plus pour couvrir l'usurpation de Henri IV.

Ce tyran tenoit l'héritier du Trône , le chef de la Maison de la Marche (1) , & un frère puîné de ce jeune Seigneur , dans une forte de captivité à Vindsfor : leurs amis , contens

(1) Il n'avoit alors que sept ans ; il se nommoit Edmond , comme son ayeul.

de veiller à leur sûreté , n'osoient rien entreprendre en leur faveur. On conspira , & ce ne fut point pour eux. Un Chapelain de Richard , nommé Mandlin , fut l'idole qu'on présenta au peuple. Ce Mandlin avoit avec Richard , qui vivoit encore alors , une ressemblance de taille & de figure , dont on crut pouvoir tirer parti. On commença par répandre sourdement le bruit que le Roi Richard s'étoit sauvé de sa prison ; & quand on crut avoir disposé les esprits , on indiqua un tournoi à Oxford , où l'on se proposa d'attirer Henri IV pour le faire prisonnier ou l'assassiner. Ce complot fut découvert par le même moyen qui avoit fait découvrir l'attentat du Roi de Navarre Charles le Mauvais , contre le Comte de Foix (1). Le Comte de Rutland , qui avoit flatté , puis

(1) Voir le Chapitre V.

trahi tour-à-tour le Duc de Glocestre & Richard II , & qui flattoit alors Henri IV pour le trahir , s'étoit mis à la tête de la conspiration. Un jour qu'il étoit à dîner chez le Duc d'Yorck, son père , on apperçut un papier caché dans son sein ; on en parla , il parut troublé : le Duc d'Yorck voulut voir ce papier , & l'arracha de force à son fils ; c'étoit le détail de la conjuration & la liste des conjurés. Le Duc d'Yorck veut absolument partir pour aller révéler tout à Henri IV. Le Comte de Rutland le prévient , pour mériter sa grace. Les conjurés sachant que ces deux Princes s'étoient rendus auprès du Roi , & jugeant qu'il n'y avoit plus rien à ménager , revêtirent Mandlin des ornemens de la Royauté. Une partie du peuple crut ou voulut croire qu'il étoit le Roi ; on retrouvoit dans ce Chapelain toutes les graces de Richard , qui en avoit assez

Walsing. pour se faire pardonner ses vices , &
 P. 362. 363. qui étoit assez malheureux pour pou-
 Otterb. voir être plaint. Les conjurés en vou-
 P. 224. lant surprendre Henri à Vindsfor ,
 furent eux-mêmes surpris à Ciren-
 cester par le Maire de cette Place ,
 qui les coupa , les battit , & envoya
 de sa pleine autorité à l'échaffaut les
 principaux chefs & les plus grands
 Seigneurs.

Tous ceux des conjurés qui tom-
 bèrent entre les mains de l'ennemi
 furent traités comme rebelles , titre
 qui ne convient qu'à ceux qui atta-
 quent une autorité légitime , mais
 qu'on donne trop souvent à ceux
 qu'opprime un pouvoir injuste. Si
 ceux-ci méritèrent leur sort , ce fut
 pour s'être prêtés à accréditer une
 imposture , au lieu de défendre avec
 courage les droits du véritable héri-
 tier : Mandlin eut la tête tranchée ;
 on vit le lâche Rutland , portant au
 bout d'une lance la tête du Lord

Spencer, son beau-frère & son complice, la présenter honteusement à Henri, qu'il eût traité de même, si le tournoi d'Oxford eût réussi. L'Evêque de Carlisle, qui avoit eu la foiblesse de se laisser entraîner dans cette conspiration, perdit son Evêché : il mourut simple Curé.

L'usurpateur le plus heureux vit au moins dans l'agitation. Henri IV employa tout le temps de son regne à combattre les ennemis que son usurpation lui avoit faits ; & si ces ennemis, au lieu de l'attaquer les uns après les autres, eussent concerté leurs démarches & uni leurs efforts, ils l'eussent infailliblement accablé.

La France menaça, mais elle ne fit que menacer, & ne pouvoit faire davantage. Ses discordes intestines ne lui permettoient point d'avoir égard aux nœuds qui l'avoient unie avec l'infortuné Richard II. Richard avoit fiancé Isabelle, fille de Char-

les VI, & cette Princesse, suivant l'usage du temps, étoit élevée en Angleterre, en attendant que son mariage pût être célébré. Nous avons vu d'ailleurs plus d'une fois Richard II prêt à opposer les secours de Charles VI aux contradictions que son autorité éprouvoit en Angleterre (1); de sorte que si la rivalité subsistoit toujours de Nation à Nation, l'on peut dire qu'elle étoit éteinte entre les deux Rois, & qu'un intérêt plus pressant, plus personnel, sembloit les réunir contre des sujets mal soumis. Lorsqu'on apprit en France la déposition de Richard, on jura de le rétablir, on annonça des préparatifs, qui ne firent que hâter la mort de Richard; on voulut la venger, la démence de Charles VI, les divisions

(1) Peut-être cependant n'étoit-ce qu'une imputation de la part des ennemis de Richard II, pour le rendre odieux à sa Nation.

des Maisons d'Orléans & de Bourgogne , les soulèvements des peuples n'en laissèrent pas le loisir ; Isabelle revint en France , & la trêve fut renouvelée. Le Duc d'Orléans parut vouloir soutenir l'honneur de la France , mais il ne le soutint que par des bravades ; il défia Henri IV à un combat de cent Chevaliers contre cent. Henri répondit qu'un Roi ne recevoit de défis que d'un Roi. Le Duc d'Orléans , qui se sentoit beaucoup plus Roi en France que Charles VI son frère , fut outré de ce mépris , & répliqua par une Lettre , où il prodiguoit à Henri les noms de traître , d'usurpateur & de régicide ; Bolingbroke , au nom du Roi d'Angleterre , donna au Duc d'Orléans tous les démentis d'usage en pareil cas. « Vous » lisez bien chez les Auteurs le Car- » tel , les réponses & les répliques , » mais vous n'en voyez aucun effet , dit Mézeray , avec ce chagrin que lui

cause toujours l'inexécution de ces fortes de parties ; ce qui le console un peu, c'est qu'il y eut du moins, quelques années après, un combat de sept Chevaliers François contre autant de Chevaliers Anglois. Les François furent vainqueurs (1).

En même temps un simple particulier prétendit venger en son nom la mort de Richard ; c'étoit Valeran, Comte de S. Pol, de la Maison de Luxembourg : il avoit épousé une sœur utérine de Richard ; la France vraisemblablement l'appuyoit sous main. Il fit en Angleterre une des-

(1) Ils étoient tous Officiers du Duc d'Orléans. C'étoient le Seigneur de Barbazan ; Guillaume Baraille, Sénéchal d'Angouême ; Guillaume Duchatel ; Pierre de Brebant, surnommé Clignet ; Jean de la Champagne ; Jean de Caronys ; & Archambaut de Villars. Les six premiers étoient Chevaliers, le septieme n'étoit qu'Ecuyer. Le Chef des Anglois étoit le Chevalier de Lescale.

cente qui ne réussit pas , mais il eut le plaisir de faire planter de nuit , à la porte de Calais , une grande potence , où il fit pendre en effigie , avec les Armes renversées , le Comte de Sommerfet , frère du nouveau Roi d'Angleterre & Gouverneur de cette Place. Lorsque l'Angleterre demanda raison de ces insultes & de ces hostilités , le Gouvernement François répondit qu'il s'en tenoit à la trêve. Les Anglois ravagèrent le Bouloinois & les autres Contrées voisines de Calais , sous prétexte que les terres du Comte de S. Pol y étoient situées , & ils s'en tinrent aussi à la trêve.

Cette trêve , conclue par Charles VI avec le bourreau de son gendre , arrêta des mouvemens qui sembloient prêts à éclater dans la Guyenne , où la révolution arrivée en Angleterre , n'étoit vue qu'avec horreur. Les Gascons étoient restés fidèles à la mé-

moire de Richard II, qu'ils avoient vu naître, & qui avoit été élevé parmi eux, sous les yeux du Prince Noir, leur Souverain & leur héros. Plutôt que de reconnoître l'usurpateur, ils paroissoient disposés à passer sous la domination du beau-père de leur Prince. L'inaction de la France, l'arrivée de quelques troupes Angloises, & la crainte de passer sous l'obédience du Pape d'Avignon, s'ils devenoient François, les retinrent dans la dépendance de l'Angleterre. Ce dernier motif fut le plus puissant; les Gascons suivoient l'obédience de Rome, parce qu'ils étoient Anglois, & ils restèrent Anglois, parce qu'ils suivoient l'obédience de Rome.

La nouvelle révolution d'Angleterre ramenoit les mêmes conjonctures où l'on s'étoit trouvé lorsqu'Arthur avoit été assassiné par Jean-fanterre. Charles VI avoit été l'ami & le protecteur de Richard, comme Phi-

lippe Auguste l'avoit été d'Arthur ; il avoit fiancé Isabelle sa fille avec Richard , comme Philippe Auguste avoit promis Agnès sa fille au Prince Arthur ; la France , sous Charles VI comme sous Philippe Auguste , avoit à venger l'assassinat d'un de ses Vassaux sur un usurpateur , qui prétendoit devenir son Vassal malgré elle , & le devenir par un crime ; les dispositions où le crime de Henri IV avoit mis les Provinces Angloises du continent , étoient les mêmes que celles qui avoient tant facilité à Philippe Auguste la conquête des Provinces confisquées sur Jean-sans-terre ; l'occasion d'achever cette conquête & de chasser entièrement les Anglois de la France venoit de renaître. Il n'y eut de différence que dans la conduite des deux Rois Suzerains. L'un cite l'assassin à la Cour des Pairs , le juge , le condamne , le punit ; l'autre tremble devant le coupable , & traite

avec lui. L'un étoit Philippe Auguste, l'autre Charles VI.

Le bonheur de Henri IV l'ayant ainsi dérobé, du côté du continent, à la vengeance des François & au ressentiment des Gascons, il lui restoit encore dans son Isle beaucoup d'ennemis, soit étrangers, soit domestiques.

Rymer, t. 8.
p. 125. 126.
155. 156.

Les Ecoissois comptant sur les troubles que devoit entraîner l'usurpation de Henri, crurent avoir trouvé le moment favorable d'attaquer l'Angleterre; Henri marche à leur rencontre, les repousse jusqu'à Edimbourg, s'empare de cette Capitale, & somme le Roi d'Ecosse Robert III d'y venir lui faire hommage de sa Couronne. Les Ecoissois disparoissent, selon l'usage des montagnards, dont la défense consiste plus à échapper qu'à résister, & pour qui la fuite est une victoire. Ils reviennent quelque temps après sous la conduite d'Archibald,

Comte de Douglas. La Maison de Douglas étoit depuis long-temps en possession de fournir à l'Ecosse ses plus vaillans défenseurs & ses meilleurs Généraux. En Ecosse, cette Maison de Douglas; en Angleterre celle de Piercy, établie dans le Comté de Northumberland, sembloient, par la situation même de leurs domaines sur la frontière, chargées l'une contre l'autre de la défense de leur patrie; aussi étoient-elles presque toujours en guerre, soit pour la cause commune, soit pour leurs querelles particulières. Le Comte de Northumberland, chef de la Maison de Piercy, fondit sur le Comte de Douglas, qui perdit un œil au combat d'Holmedon, & fut fait prisonnier, ainsi que le Comte de Fife, fils du Duc d'Albanie & neveu du Roi d'Ecosse. Henri voulant s'assurer de l'Ecosse par de pareils ôtages, défendit au Comte de Northumberland de traiter de leur rançon. Le fier

Northumberland croyoit avoir peu d'ordres à recevoir du Roi, & ne s'attendoit pas sur-tout à recevoir celui-là. Il regardoit en quelque sorte Henri IV comme sa créature ; il avoit beaucoup contribué à le mettre sur le Trône, & à faire tomber dans ses mains le malheureux Richard. Un sujet qui a rendu de tels services, est aisément mécontent, un Roi qui les a reçus est aisément ingrat. Northumberland ne voulut point céder au Roi les Ecoffois pris dans le dernier combat, & les loix de la guerre, observées alors, lui étoient favorables jusqu'à un certain point.

Vers le même temps il s'élevoit des mouvemens dans la Principauté de Galles. Un nouvel Yvain de Galles, nommé Glendour ou Glendourdy, descendu aussi des anciens Princes de ce pays, ou du moins ayant cette prétention, sembloit vouloir s'y rendre maître, sous prétexte de venger Richard ; les Gallois s'at-

tachèrent à lui , il fit des progrès , battit les troupes Angloises ; mais au lieu de s'unir avec le Comte de la Marche , successeur légitime de Richard , il ravagea ses terres , vainquit & fit prisonnier Edouard Mortemer , oncle du Comte de la Marche , puis le Comte de la Marche lui-même , qu'un courage digne de sa naissance & supérieur à son âge , avoit engagé à venger Edmond. La Maison de Mortemer étoit alliée de celle de Piercy , le Comte de Northumberland voulut délivrer le Comte de la Marche ; le Roi , qui redoutoit les droits de ce dernier , voulut qu'il restât prisonnier de Glendourdy , nouveau sujet de mécontentement pour le Comte de Northumberland & pour tous les Piercys ; ils éclatèrent , la révolte se déclara , Northumberland mit le Comte de Douglas en liberté ; fit alliance avec lui , traita aussi avec Glendourdy : les Piercys redeman-

Walsingh
Otterb.

dèrent le Trône pour le Comte de la Marche par un manifeste auquel Henri n'avoit rien à répondre, il fallut combattre, le Comte de Northumberland étant tombé malade dans ces conjonctures, le jeune Piercy son fils, surnommé *Hot-Spur*, *Chaud-Eperon*, pour son ardeur dans les combats, se mit à la tête du parti du Comte de la Marche, & livra contre Henri IV la bataille de Shrewsbury, l'une des plus mémorables de ce temps par la valeur acharnée qu'on y signala de part & d'autre ; les deux armées étoient égales, & elles n'excédoient pas douze mille hommes chacune, nombre facile à mouvoir & à diriger. Piercy & Douglas cherchoient partout le Roi d'Angleterre, qui se présentoit par-tout ; il avoit fait prendre à plusieurs Officiers une armure semblable à la sienne, stratagème usité alors, soit pour tromper la haine de l'ennemi, soit pour encourager les

21 Juillet
1403.

fiens en paroissant de tout côté. Douglas en renversa plusieurs, & se flatta plus d'une fois d'avoir terrassé le Roi. Toujours rival des Piercys, même en les servant, Douglas sembloit leur envier l'honneur de la victoire. Le Roi d'Angleterre tua, dit-on, de sa main trente-six ennemis, c'est-à-dire trente-six de ses sujets; il avoit avec lui le jeune Henri son fils, qui fut depuis ce vaillant Henri V, & qui ne cessa de le défendre dans la mêlée, comme le jeune Philippe avoit défendu à Poitiers le Roi Jean son père. Le jeune Henri blessé d'une flèche au visage, ne voulut jamais quitter le champ de bataille; enfin une main inconnue les délivra tous deux de la fureur de Piercy, on le vit tomber, & aussitôt la victoire se déclara pour Henri; Douglas fut pris ainsi que le Comte de Worcester, oncle du jeune Piercy & frère du Comte de Northumberland; Worcester fut depuis envoyé au sup-

Walsing:
p. 366. 3674
Otterb.
p. 224.

plice. Le Comte de Northumberland voyant son fils tué & son frère prisonnier , prit le parti de les défavouer , il prétendit ne s'être armé que pour offrir sa médiation & prévenir tous ces malheurs. Henri feignit de le croire , & lui fit grace , mais sans lui rendre ni sa faveur , ni sa confiance : le Comte de Northumberland n'y prétendoit pas , il n'attendoit qu'une occasion de reprendre les armes.

La France , la Guyenne , l'Ecosse , la Principauté de Galles , les mécontents Anglois , ou étoient restés dans l'inaction, ou n'avoient jamais agi que séparément , & pour ainsi dire un à un ; le bonheur constant de Henri IV fit encore qu'une autre troupe de mécontents n'éclata qu'après la bataille de Shrewsbury & la ruine des Piercys ; c'étoit tendre la gorge aux bourreaux : le Comte de Nottingham (1)

(1) C'étoit le fils de celui qui avoit été fi
&

& l'Archevêque d'Yorck étoient à la tête de ce nouveau parti. Le Comte de Northumberland voulut se joindre à eux ; mais ces deux Chefs mal-habiles s'étant laissés surprendre , furent amenés à Henri , qui les envoya tous deux à l'échaffaut (1). Le supplice de l'Archevêque d'Yorck fut le pre-

lâchement accusé par Henri IV , alors Comte de Derby.

[1] Le P. d'Orléans attribue à Henri IV le trait connu de Richard I , qui envoya au Pape Célestin III la cotte-d'armes de l'Evêque de Beauvais ; il prétend que Henri IV ayant fait trancher la tête à l'Archevêque d'Yorck , envoya l'armure de ce Prélat au Pape Innocent VII , en lui écrivant , comme les autres Auteurs le rapportent de Richard , ces mots des enfans de Jacob : *Reconnoissez-vous la robe de votre fils* ? il ajoute que le Pontife irrité , non contre l'Archevêque , mais contre le Roi , répondit , comme Jacob : *Une bête féroce a dévoré mon fils*. Le même Auteur raconte de Richard II , détrôné par Henri IV , l'histoire du levrier de Charles de Blois , qui , avant la bataille d'Auray , le quitta pour Montfort , son

mier exemple d'une peine capitale infligée à un Prélat en Angleterre. Nous ne connoissons point d'Evêque en France que l'autorité Royale ait envoyé au supplice pour avoir excité des troubles dans l'Etat. Louis XI voulut faire le procès au Cardinal Balue & à l'Evêque de Verdun pour quelques intrigues, mais l'affaire ne fut point suivie. Northumberland s'enfuit en-Ecosse, & ne put engager les Ecoffois à faire une nouvelle incursion en Angleterre, qu'après qu'ils eurent laissé le temps à Henri IV & à son fils d'accabler Glendourdy, qui mourut peu de temps après. Le premier combat que Nor-

rival. Le P. d'Orléans dit que Richard fut frappé de ce présage, & qu'il dit à Henri: *Ce chien vous caresse comme Roi d'Angleterre, & m'abandonne comme un Roi déposé.* Il importe peu de savoir bien précisément à qui doivent être attribués de pareils traits, plus curieux qu'importans; mais les Historiens devroient mieux s'accorder.

thumberland , à la tête des Ecoſſois , livra ſur les frontières d'Angleterre , lui coûta auſſi la vie , & Henri IV fut délivré de tous ſes ennemis ; il dut cet avantage à leur mal-adreſſe , à leur défaut de concert , à ſon bonheur ; mais il le dut auſſi à ſon activité : dès qu'il voyoit un parti ſe former , il couroit l'accabler , & ne laiſſoit point à ſes ennemis le temps de ſe réunir.

Pour comble de bonheur , des conjonctures imprévues mirent le fort de l'Ecoſſe entre les mains de Henri. Robert III , Roi d'Ecoſſe , Prince doux , juſte & foible , auroit rendu ſes ſujets heureux , s'il avoit eu la fermeté de réprimer l'ambition & les violences du Duc d'Albanie ſon frère. Robert III , ſans aimer ni eſtimer le Duc , étoit gouverné par lui ; les ames foibles ſont ſur-tout gouvernées par ceux qu'elles haïſſent & qu'elles craignent. Le Duc d'Albanie ſentit juſqu'à quel point il pouvoit abuſer de

son crédit , il résolut d'écarter du Trône les fils de Robert ; il engagea le Roi à faire enfermer David son fils aîné pour quelques traits de jeunesse qu'on eût pardonnés à un particulier ; il se rendit maître du fort de ce jeune Prince dans sa prison, & l'y fit mourir de faim. Le Roi fut cette barbarie , en eut horreur , & n'eut pas la force d'échapper à l'empire du bourreau de son fils ; mais effrayé des dangers du fils qui lui restoit, il voulut l'envoyer en France ; le vaisseau qui portoit le jeune Prince , fut pris par les Anglois ; Jacques (c'est le nom de ce Prince) fut conduit & retenu à Londres ; son père en mourut de douleur : le Duc d'Albanie monta sur le Trône d'Ecosse. C'étoit pour Henri IV un voisin plus redoutable que ne l'avoit été l'indolent Robert III. Henri n'en sentit que mieux l'importance de l'ôtage qu'il avoit entre les mains ; cet ôtage lui répondoit de la conduite

Walsing.
Otterb.

du Duc d'Albanie , & l'Angleterre n'eut plus rien à craindre de l'Ecosse

La France ne prit aucune part à cet événement , il semble cependant qu'il étoit de sa gloire & de son devoir d'obtenir de gré ou de force la liberté d'un Prince son allié, arrêté contre le droit des gens en pleine paix , dans le moment où il alloit chercher un asyle en France. La confiance même que le Roi d'Ecosse témoignoit au Gouvernement François, en lui envoyant son fils , étoit un titre de plus qu'il acquéroit à la protection de la France ; mais la protection de la France n'étoit alors qu'un vain nom ; cet Etat déchiré ne pouvoit rien ni pour lui-même , ni pour les autres , il n'avoit plus d'influence dans l'Europe ; l'usurpateur Henri , que le soin de s'affermir sur le Trône, sembloit devoir concentrer dans les affaires de son Isle, eut plus d'influence sur les affaires de la France que Charles VI

n'en avoit sur celles de l'Angleterre. Henri fomentoit les troubles de la France ; il appuyoit tour-à-tour les partis d'Orléans & de Bourgogne pour les affoiblir tous les deux. Vainqueur des ennemis domestiques, redoutable aux ennemis étrangers, il eût été l'arbitre de l'Europe, si un regne plus long lui eût permis de développer sa politique extérieure.

Ce que la Nation Françoisse n'avoit pu même entreprendre contre Henri IV, quelques Corsaires François pensèrent l'exécuter ; ils attaquèrent près des côtes de l'Angleterre cinq vaisseaux Anglois, dont l'un transportoit le Roi lui-même, de Londres à un Château dans la Province de Kent, les quatre autres portoient sa suite & ses équipages ; ces quatre furent pris, le Roi n'échappa qu'avec beaucoup de peine, & fut d'autant plus troublé de cette aventure, qu'il soupçonna quelque trahison de la part de ses do-

mestiques. Il avoit mérité d'être en proie à la défiance , elle fit le tourment de sa vie , & fut une des causes qui l'empêchèrent de tenter au dehors quelque entreprise d'éclat, capable, selon les préjugés du temps, d'illustrer son regne & sa Nation.

Sa politique intérieure consista principalement dans l'activité , toujours il étouffa les factions dès leur naissance ; il fut d'ailleurs contenir sa Nation par un mélange habile de souplesse & de fermeté , qui étendoit la prérogative Royale sans altérer la constitution. Il tenta vainement d'introduire la Loi Salique dans la législation Angloise : ni lui ni son peuple n'eurent des motifs assez purs , l'un pour proposer cette innovation importante, l'autre pour s'y refuser. L'unique objet de Henri étoit d'anéantir les droits de la Maison de la Marche , celui de la Nation étoit de suivre les exemples anciens & de consacrer les

Cotton,
Registr.

préjugés reçus. Encore toute échauffée de la grande querelle d'Edouard, & toute animée de son esprit, elle ne pouvoit consentir à défavouer près d'un siècle de guerres & de déclamations contre la Loi Salique. Henri étoit parvenu à faire passer un acte qui lui assuroit la Couronne à lui & à ses héritiers mâles, à l'exclusion des filles ; le cri de la Nation l'obligea de souscrire à un Règlement contraire, qui, sans parler des droits de la Maison de la Marche, admit les Princesses de la Maison de Lancastre à succéder au Trône. Mais ces débats sur la Loi Salique chez la Nation Angloise, cette tentative d'un Roi Anglois en faveur de la Loi Françoisise, forment un point remarquable dans l'histoire de la rivalité de la France & de l'Angleterre, surtout dans l'époque de cette rivalité qui a pour objet la succession au Trône de la France.

Le regne de Henri IV fert d'époque à une autre nouveauté bien importante dans l'histoire de l'humanité & de la Religion. Ce fut alors qu'on vit en Angleterre le premier exemple d'un hérétique brûlé en vertu des loix. L'Angleterre, long-temps préservée du fléau des hérésies & des querelles théologiques , fut le berceau de Wiclef, ce fameux précurseur des Réformateurs du seizième siècle. Il commença de répandre sa doctrine vers la fin du regne d'Edouard III. Quelques persécutions qu'il éprouva sous Richard II l'ayant rendu intéressant & considérable, la secte des Wicléfites ou Lollards (1) fit des progrès sensibles ; Wiclef trouva un zélé défenseur dans le Duc de Lancastre , père de Henri IV. A l'ombre de cette protection, Wiclef,

(1) Ils furent ainsi nommés du nom d'un autre de leurs Chefs.

malgré la haine du Clergé , dont il attaquoit les possessions autant que l'autorité , mourut paisible dans son Rectorat de Lutterworth , au Comté de Leiceſter. Henri IV avant de monter ſur le Trône , avoit partagé les ſentimens de ſon père , & on ſ'attendoit à le voir favorable aux Lollards. La politique en décida autrement. Henri IV jugea qu'il devoit mettre le Clergé dans ſes intérêts , il fit paſſer en loi au Parlement que les hérétiques ſeroient livrés au bras ſéculier par l'Evêque , & au feu par le Magiſtrat , ce qui ne tarda pas à être exécuté dans la perſonne de William Sautre , Recteur de S. Oſithes , à Londres. On croira aiſément que la ſecte en fit des progrès plus rapides. On ſ'en apperçut dans le Parlement , qui ſe tint la ſixieme année du regne de Henri IV. La Chambre Baſſe , à qui le Roi demandoit un ſubſide , lui propoſa ſans détour de

prendre tout le temporel de l'Eglise, & d'en former un fonds perpétuel & sacré, réservé pour les besoins de l'Etat. L'Archevêque de Cantorbéry voulut défendre le Clergé, & faire compter pour quelque chose dans l'ordre politique l'occupation de prier Dieu pour la prospérité de l'Etat, l'Orateur de la Chambre Basse répondit par un sourire, qui réduisoit à une très-petite valeur les prières de l'Eglise. Le Roi prit le parti du Clergé, la Chambre Haute rejetta le Bill des Communes; & en effet, à ne considérer même que relativement à l'ordre politique la proposition faite par les Communes, elle étoit évidemment contraire au droit de propriété & aux loix sur lesquelles ce droit étoit fondé. La Chambre Basse cependant ne perdit point courage; le Wicléfisme continua ses progrès. Cinq ans après, le Roi insistant pour obtenir un subside, la Cham-

bre Basse insista pour que le Clergé fût dépouillé. Elle produisit un calcul des revenus ecclésiastiques qu'elle portoit à cent quatre-vingt-cinq mille marcs par an ; on pouvoit , disoit-elle , faire remplir beaucoup mieux qu'auparavant les fonctions cléricales par quinze mille Prêtres habitués , à sept marcs d'appointement chacun ; c'étoit en tout cent cinq mille marcs ; le Roi pouvoit prélever vingt mille marcs par an pour son propre usage. Les soixante mille marcs restans pouvoient , selon le même calcul , entretenir quinze Comtes , quinze cent Chevaliers , six mille Ecuyers , & cent Hôpitaux. A cette Requête la

Ibid. Chambre Basse en joignoit une autre plus juste , par laquelle elle demandoit qu'on adoucît les loix pénales , portées contre les Lollards.

Walsing. Le Roi répondit durement aux Communes , & pour donner satisfaction au Clergé , il fit brûler un Lollard

avant la dissolution du Parlement : c'étoit trop peu d'un , si cette rigueur envers les Lollards étoit juste ; c'étoit beaucoup trop , si elle n'étoit que barbare.

La France étoit dans l'usage de brûler les hérétiques quatre siècles avant l'Angleterre. La France précédoit presque toujours sa rivale dans les connoissances & les erreurs par lesquelles l'esprit humain doit passer. Il faut déjà des demi-connoissances pour amener des hérésies & des persécutions. Si depuis Pélage jusqu'à Wiclef, l'Angleterre n'avoit presque pas vu naître une seule secte dans son sein , c'étoit l'effet , non de ses lumières , mais au contraire de l'ignorance profonde où elle étoit enveloppée , qui ne lui permettoit pas encore de s'occuper des objets sur lesquels on se trompoit déjà en France ; on peut croire que cette ignorance avoit d'ailleurs beaucoup d'inconvéniens ; les demi-connoissances en ont

beaucoup auffi ; c'étoit à des lumières plus étendues & plus sûres qu'il appartenoit , d'un côté , de rendre les héréfies plus rares , en découvrant quel eft l'abus des nouveautés dans une fcience effentiellement immuable ; de l'autre , de diminuer les perfécutions , en infpirant pour l'erreur l'indulgence de la charité , & en faifant faifir ce jufté milieu où la tolérance civile vient s'unir à l'intolérance eccléfiastique.

Comme l'adminiftration de Henri IV fut un mélange de fouplesse & de fermeté , la conduite de la Chambre des Communes à fon égard fut un mélange d'audace & de condescendance. On la vit quelquefois étendre fa vigilance inquiète & jaloufe jufques fur l'intérieur de la Maifon du Prince , elle le força de renvoyer quatre Officiers de fa Maifon , dont l'un étoit fon Confefleur. Ce dernier article pouvoit avoir rapport à la perfécution qu'éprouvoient les

Lollards. Sous le regne précédent, les Communes avoient défendu au Confesseur du Roi de paroître à la Cour, excepté aux quatre grandes Fêtes de l'année. Tous ces Réglemens se sentoient de l'esprit de Wicief.

Henri IV fut un usurpateur brillant & réputé heureux ; il vit à ses pieds tous ses ennemis, excepté un seul qu'il ne put jamais vaincre, le remords. Ce remords lui tint lieu de vertu ; la superstition ou l'hypocrisie lui tint lieu de piété. Il eut d'ailleurs des qualités estimables, de la prudence, de la dextérité, de la vigueur ; il eut en tout une sorte de grandeur ; il n'en eut pas assez pour se garantir d'une honteuse jalousie à l'égard de son fils ; ce sentiment, qui, chez lui, tenoit à la fois de l'inquiétude d'un Souverain ombrageux & du dépit d'un rival éclipsé, alla jusqu'à priver l'Etat d'un appui nécessaire, en éloignant ce fils de l'administration des affaires & du com-

mandement des armées. Le jeune Henri chercha un autre aliment à l'ardente activité de son ame ; le vice s'offrit , il s'y livra ; il s'élança dans cette nouvelle carrière avec la même impétuosité dont il voloit autrefois à la gloire. Bientôt des scélérats furent ses amis , & des crimes ses plaisirs ; le plus vil attentat lui paroissoit assez noble , dès qu'il supposoit de l'audace & de la force. Arrêter les passans , les voler , jouir de leur effroi , de leurs regrets , étoit son amusement le plus ordinaire ; « il prélu-
» doit , dit un Auteur , au métier
» de Conquérant par celui de voleur
» de grands chemins. » Son père fut forcé de rougir de lui après l'avoir envié ; il craignit pour son fils cet avilissement qui avoit tant contribué à renverser du Trône le foible & impétueux Richard ; mais la Nation ne désespéra jamais de Henri V , elle avoit toujours devant les yeux l'éclat de ses premières années ; elle recueil-

loit avidement des traits de grandeur d'ame & de générosité , « qu'on » voyoit , dit M. Hume , percer , » pour ainsi dire , à travers le nuage » qui obscurcissoit le caractère de ce » jeune Prince.

Hume , Hist.
d'Angleterre.
Henri V. an-
née 1413.

Un de ses compagnons de débauche & de crime fut cité en Justice , le Prince osa l'accompagner à l'Audience & l'y protéger ouvertement. Sir Guillaume Gascogne (c'étoit le nom du Juge) ne vit que son devoir , & condamna le coupable ; le Prince indigné insulte le Juge sur son Tribunal , & s'empporte jusqu'à le frapper ; le Juge , sans colère comme sans foiblesse , ordonne de conduire le Prince en prison (1). L'assistance frémissoit ; on trembloit pour le Juge , pour le Prince , pour la liberté ; mais le Prin-

(1) Ce même Juge avoit refusé de condamner l'Archevêque d'Yorck , parce que le Roi vouloit que , pour plus de célérité , on passât par-dessus les formes de la Justice.

ce , comme s'il eût été terrassé tout-à-coup par la majesté des loix , avoua ses torts , se soumit à la Sentence & se laissa mener en prison. A ce trait , la Nation reconnut son héros. Le Roi sentit tout le prix & de la fermeté du Juge & de la soumission du Prince. En ce moment il s'avoua heureux Monarque & heureux père. Obligé d'admirer son fils , il recommença de le craindre , & les flatteurs recommencèrent à le peindre redoutable. Le Prince va trouver le Roi , il se jette à ses pieds : « Sire , lui dit-il , je » suis indigne d'avoir un héros pour » père ; accablez-moi de votre colère ou de votre mépris , je les ai » mérités ; mais épargnez-vous , épargnez-moi cette défiance plus injurieuse & plus cruelle , c'est le seul » châtement que je n'aie pas mérité. » Je n'ose vous dire d'examiner ma » vie , elle fouilleroit vos regards , & » nous aurions trop à rougir l'un & » l'autre ; mais si je pouvois vous

» montrer le fond de mon cœur , ce
» que vous y verriez de respect & de
» tendresse auroit lieu de vous tou-
» cher. Mon père ! si votre fils vous
» est odieux , du moins qu'il ne vous
» soit point suspect ; punissez - le ,
» mais daignez ne le pas craindre.
Henri IV s'attendrit , ses yeux se
remplirent de larmes , il embrassa
son fils : « c'en est fait , lui dit-il ,
» je n'ai plus de soupçons. » Il le
croyoit , mais le trait étoit resté au
fond du cœur.

. Henri IV mourut de vieillesse &
d'épuisement à quarante-six ans. « Il
» mourut pénitent , dit un Auteur ,
» parce qu'il ne pouvoit jouir plus
» long-temps du fruit de ses crimes.
Des craintes pusillanimes agitèrent
ses derniers momens , il croyoit tou-
jours voir son fils lui arracher la
Couronne , il la fit placer sur son
chevet pour n'en être point séparé.
La maladie & ses défaillances con-
tinuelles augmentoient & excu-

soient cette foiblesse. Une de ces défaillances fut si forte & si longue, qu'on le crut mort; le Prince de Galles se pressa peut-être un peu trop d'emporter la Couronne. Henri IV, à peine revenu à lui, demanda ce qu'on en avoit fait; on avertit le Prince de Galles, qui la rapporta sur le champ. « Eh bien ! lui dit tristement Henri, » vous me dépouillez donc de mon vivant ! » Le Prince arrosa ses mains de larmes, & jura qu'il voudroit ne porter jamais cette Couronne; mais il ne pouvoit se justifier qu'en présentant à son père l'idée affligeante de l'état où on l'avoit vu.

Henri IV avoit eu quelque desir de faire le voyage de la Terre-sainte, & ce desir s'étoit augmenté dans sa maladie. Sa dernière défaillance l'ayant surpris dans l'Eglise de Westminster, on l'avoit porté dans un appartement de l'Abbaye, qui s'appelloit *la Chambre de Jérusalem*;

ce qui a fait supposer après coup une prophétie, suivant laquelle il devoit mourir dans Jérusalem, & qui s'accomplit, dit-on, par cette équivoque.

Henri IV laissa quatre fils : Henri V, qui lui succéda ; Thomas, Duc de Clarence ; Jean, Duc de Bedford ; Humfroy, que Henri V, son frère, fit Duc de Glocestre ; & deux filles : Blanche, qui épousa Louis, Electeur Palatin ; & Philippine, qui épousa Eric IX, Roi de Danemarck.

Pendant que l'autorité Royale soumettoit tout en Angleterre, elle étoit avilie en France par des incertitudes & des divisions perpétuelles. Le Duc d'Orléans & le Duc de Bourgogne regnoient tour-à-tour sous le nom de Charles VI ; ils aggravoient toujours de plus en plus le joug que le Roi avoit voulu rendre léger, quand il avoit regné lui-même ; tous deux étoient hais du peuple presque autant

qu'ils se haïssent l'un l'autre : tantôt ils partageoient l'autorité, tantôt chacun d'eux l'usurpoit toute entière, à l'exclusion de son concurrent. Quand les prétextes leur manquoient pour opprimer le peuple, ils supposoient la guerre avec l'Angleterre prête à renaître, montroient des préparatifs & des armemens, tâchoient de ranimer quelques étincelles des vieilles haines nationales, & quand ils en avoient profité pour établir quelque impôt, ils le partageoient, & ils étoient alors de la meilleure intelligence.

Le Duc de Bourgogne mourut, & le Duc d'Orléans se crut délivré du seul concurrent capable de lui faire ombrage.

Il trouva bientôt un concurrent plus redoutable encore dans le fils de son ennemi. Le Duc Jean, non moins intrépide, non moins ambitieux que son père, mais bien plus

méchant , aspira comme lui au pouvoir souverain , & s'y éleva par des voies bien plus odieuses , les liaisons du Duc d'Orléans avec la Reine donnoient à celui-ci une prépondérance marquée. L'abus qu'il en fit , quoique poussé à l'excès , est une chose assez commune ; mais rien n'égale l'indécence & l'horreur de l'abandon où la Reine & le Duc d'Orléans , dans leurs amours scandaleux , osoient laisser le Roi , tandis qu'ils dissipoient les Finances du Royaume en dépenses extravagantes. Les enfans du Roi n'étoient pas moins négligés. Charles fut averti , par quelques domestiques fidèles , de l'état déplorable où étoient ses enfans , mais il n'avoit plus assez de force d'esprit ni de corps pour s'opposer à rien , ni pour rien réparer ; il fit cependant appeler leur Gouvernante , qui lui avoua en pleurant, *que souvent ils n'avoient que manger ne que vêtir. Hélas !* dit

2405.

le Roi en soupirant , *je ne suis pas mieux traité !* On ne peut songer sans indignation que dans un violent accès de sa maladie , il resta plus de cinq mois sans se coucher , sans changer de vêtement & même de linge ; qu'il s'étoit enfoncé dans la chair un morceau de fer , qu'on l'y avoit laissé , que déjà la gangrène avoit attaqué plusieurs parties de son corps , sans que sa femme & son beau-frère , comblés de ses bienfaits , & jouissant de tout en son nom , fissent la moindre attention à des maux si affreux.

On peut juger de l'état du Royaume par celui où on laissoit le Roi.

Tandis qu'on négligeoit ainsi tous les moyens humains & raisonnables d'entretenir ou de rétablir la santé du Roi, on employoit tous les moyens superstitieux , peut-être parce qu'on en connoissoit l'inefficacité ; on chassoit les Juifs , on en brûloit quelques-uns,

uns , on consultoit des Charlatans & des Devins , puis on les envoyoit au supplice , parce qu'ils n'avoient pas guéri le Roi , ou parce qu'ils avoient entrepris de le guérir ; on plaçoit sur les autels des Saints des figures de cire qui représentoient le Roi , & sur lesquelles ils devoient opérer le miracle de sa guérison , comme on *envoûtoit* en perçant au cœur ces figures de cire ; on faisoit faire au Roi des pèlerinages , &c. Quelquefois on employoit pour le secourir , des moyens bien étranges. Dans un de ses accès , il refusoit de changer de linge. On fit entrer dans sa chambre douze hommes avec des masques noirs & des vêtemens lugubres : le Roi frémit & obéit ; mais devoit-on traiter ainsi avec une imagination que la vue d'un prétendu spectre avoit si facilement égarée ? n'étoit-ce pas augmenter le mal que d'en renouveler la cause ?

Cette même année 1405 , le Duc d'Orléans échappa presque miraculeusement à un danger qu'il parut vouloir regarder comme un avertissement du Ciel , qui l'invitoit à réparer ses torts. Il descendoit la montagne de S. Germain-en-Laye avec la Reine dans un chariot couvert ; les chevaux s'emportèrent , & la Reine & le Prince alloient être précipités du haut de la montagne dans la Seine , si l'on n'avoit coupé promptement les traits des chevaux. Le Duc d'Orléans , tant que dura l'émotion excitée dans son ame par cette aventure , ne parla que de conversion & de retour à la Justice ; il invita ses créanciers par une proclamation publique , à se trouver un certain jour dans son hôtel pour être payés : ils s'y rendirent au nombre de plus de huit cens ; mais l'équité du Duc s'étoit dissipée avec sa crainte ; ses Officiers renvoyèrent les créanciers , en

leur disant que le Prince leur faisoit beaucoup d'honneur de leur devoir de l'argent, & qu'ils devoient se trouver flattés qu'il daignât penser quelquefois à eux.

Les impôts, le luxe de la cour, la misère du peuple étoient au comble; les Grands étoient tous ennemis les uns des autres, mais ils étoient tous ennemis de la Nation, & ils formoient autour du Trône une barrière pour en écarter la vérité. Un Moine Augustin osa profiter, pour la dire, du privilège de la Chaire; il ne garda aucuns ménagemens, & s'il ne se permit pas de nommer, il désigna si clairement, qu'on ne pouvoit se méprendre; il désigna surtout la Reine & le Duc d'Orléans: la Reine sortit du Sermon fort irritée: on crut le Prédicateur perdu. Plusieurs femmes de la Cour l'abordèrent, & lui dirent *qu'elles étoient bien ébahies comme il avoit*

osé ainsi parler. Encore suis-je plus ébahi, répondit-il, *comment on ose faire les péchés que j'ai déclarés. On le menaça de le faire noyer, mais le Roi voulut l'entendre, & l'Orateur irrité par les menaces, n'en parla que plus courageusement. Il prit pour son texte ces mots : L'Esprit-Saint vous enseignera toute vérité, & il le remplit. Il exposa l'état du Royaume, (ce tableau n'avoit besoin que d'être vrai pour être fort) il compara le regne de Charles VI avec celui de Charles V ; (le parallèle ne pouvoit être à l'avantage du présent) il désigna encore le Duc d'Orléans sous les traits d'un Prince, qui, né avec d'heureuses dispositions, s'étoit rendu, par ses exactions, un objet de haine, & , par ses débauches, un objet de mépris. Il exhorta le Roi, pour son propre intérêt, à réparer les malheurs publics, il osa lui faire envisager les révolutions les plus fu-*

nestes , s'il différoit à s'occuper de ce grand ouvrage. Le Roi , au lieu de s'offenser , comme les Courtisans l'espéroient , dit avec sa bonté ordinaire , qu'il tâcheroit de profiter des leçons qu'il avoit reçues ; toute la Cour alors applaudit par air au Prédicateur , comme le peuple y applaudissoit par reconnoissance , & le Duc d'Orléans voulut être des amis de ce Moine : il se nommoit Jacques Le Grand.

Ses prédictions alloient bientôt être accomplies. Le Duc de Bourgogne alloit donner des leçons plus terribles , il alloit venger la France pour la mieux opprimer. Les partis de Bourgogne & d'Orléans se déclarèrent ; on prend les armes , les cabales secretes deviennent des hostilités publiques. Le Duc de Bourgogne avoit marié sa fille au Dauphin , ce qui lui donnoit du crédit à la Cour ; il s'annonçoit comme voulant réformer l'Etat , ce qui lui concilioit la faveur

du peuple ; il pressa ses préparatifs, ce qui lui procura l'avantage de surprendre ses ennemis. La Reine & le Duc d'Orléans s'enfuirent à son arrivée ; mais pour avoir entre les mains des ôtages précieux , ils chargèrent le Prince de Bavière , frère de la Reine , de leur amener le Dauphin & la Dauphine. Le Duc de Bourgogne averti de cet enlèvement, redouble de diligence , atteint le Dauphin & son ravisseur à Juvisy ; il demande au Dauphin s'il ne veut pas revenir à Paris , le Dauphin y consent ; le Prince de Bavière veut résister ; le Duc de Bourgogne , sans daigner le regarder ni l'écouter , donne les ordres pour le retour , & les fait exécuter. Le Duc de Bourgogne entre dans Paris en triomphe avec le Dauphin , son gendre ; le Duc d'Orléans est réduit à écrire contre eux au Parlement , qui fit registre de la Lettre , & ajouta cette réflexion

senfée , qu'il en adviendra , Dieu y pourvoye , car en lui doit être espérance & fiance , & non dans les Princes & les enfans des hommes , dont on ne doit pas attendre de salut.

L'indolence du Duc de Berry le rendoit ennemi de la guerre , la bonté du Duc de Bourbon le rendoit ami de la paix ; ces deux Princes ménagèrent au moins les apparences d'une réconciliation entre leurs neveux : le Duc de Bourgogne & le Duc d'Orléans s'embrassèrent , ils couchèrent dans le même lit, selon l'usage du temps. Le Dimanche 20 Novembre 1407 , ils communièrent à la même Messe , & dînèrent ensemble. Le Duc d'Orléans pria le Duc de Bourgogne à dîner pour le Dimanche suivant. Ce dîner ne devoit point avoir lieu. La nuit du Mercredi 23 au Jeudi 24 , le Duc d'Orléans , après avoir passé la journée à l'hôtel de S. Pol , où demeuroit le

Roi, s'étoit rendu chez la Reine à l'hôtel Barbette, qui occupoit le terrain qu'occupent aujourd'hui la rue de ce nom & celle des trois Pavillons. On appelloit cet hôtel, *le petit séjour de la Reine*; « c'étoit, dit l'Auteur de la nouvelle Histoire de France, » le nom qu'on donnoit aux » maisons particulières, où les Grands » alloient jouir d'une liberté qui leur » manquoit dans leurs Palais. » Le Duc y soupa. Vers huit heures du soir, (c'étoit alors après souper) un Valet-de-chambre du Roi, nommé Schas de Courte-heuse, vint avertir le Duc, que le Roi le mandoit pour une affaire importante & pressée; le Duc retourne à l'hôtel de S. Pol; il étoit sans armes & presque sans suite, & alloit en chantant sans prévoir aucun malheur. A la lueur des flambeaux que portoient devant le Prince quatre ou cinq Valets-de-pied, on apperçut le long des murs une

troupe d'inconnus , rangés en haie & qui paroissoient attendre quelqu'un. Aussi-tôt le Prince fut environné d'assassins , qui crient : *à mort.* *Je suis le Duc d'Orléans* , dit-il ; on lui répond : *tant mieux , c'est ce que nous demandons.* En même temps , d'un coup de hache , on lui abattit la main gauche , dont il tenoit le pommeau de sa selle ; d'autres coups le renversent de sa mule. Il cherchoit à deviner les auteurs d'un pareil attentat ; mais il ne nomma ni le Duc de Bourgogne , ni personne. *Qu'est ceci ? d'où vient ceci ?* disoit-il , en s'efforçant de parer avec le bras défarmé qui lui restoit , les coups dont on l'accabloit. Ce bras fut bientôt fracassé par une massue armée de pointes de fer ; & deux autres coups que le Duc reçut à la tête , lui firent sauter la cervelle. Les assassins , instruits par l'exemple du Connétable de Clifson , échappé à tant de

coups , voulurent s'assurer que le Duc étoit mort, ils approchèrent un flambeau pour l'examiner. Alors sortit d'une maison voisine un homme dont le visage étoit caché sous un grand chaperon, il donna au Prince un dernier coup de massue, & dit : *éteignez tout, allons-nous-en : il est mort.* On croit que c'étoit le Duc de Bourgogne. Un seul des domestiques du Duc d'Orléans le défendit jusqu'à la fin ; il se nommoit Jacob, il fut tué avec son maître ; on le trouva expirant, lorsqu'on vint relever le corps du Duc, & dans ce moment il proféra encore ces derniers mots : *Haro, Monseigneur mon Maître !* Une femme du voisinage ayant voulu crier au meurtre, les assassins lui avoient dit avec menaces & d'une voix étouffée : *taisez-vous, mauvaise femme, taisiez-vous.* Le Duc d'Orléans ne marchoit ordinairement qu'avec une escorte de six cens

Gentilshommes ; mais tout étoit disposé pour qu'il fût seul ce moment là. Les assassins étoient au nombre de dix-huit , ils avoient à leur tête Raoul d'Ocquetonville , Gentilhomme Normand. Cet homme , attaché à la Maison de Bourgogne , qui lui avoit déjà procuré des Lettres de grace pour un autre crime , étoit , dit-on , animé d'un ressentiment particulier contre le Duc d'Orléans. Le Duc de Bourgogne , outre la jalousie du pouvoir , avoit aussi contre son rival un ressentiment très-vif. Le Duc d'Orléans , aimable & accoutumé aux succès de la galanterie , étoit encore plus vain que voluptueux ; il publioit & nommoit ses conquêtes ; il avoit une galerie de portraits qui contenoit tous ceux de ses maîtresses. Il poussa l'insolence de l'indiscrétion ou de la calomnie jusqu'à y faire voir le portrait de la Duchesse de Bourgogne au Duc de

Bourgogne lui-même, & jusqu'à célébrer, dans des chançons, des détails secrets de son bonheur.

Les assassins ne prirent pas moins de précautions après leur crime, qu'auparavant. Ils mirent le feu à une maison pour détourner l'attention & augmenter le trouble; ils semèrent les rues de chauffe-trappes pour arrêter ceux qui voudroient les poursuivre, & ils se sauvèrent dans l'hôtel du Duc de Bourgogne.

A la nouvelle de l'assassinat du Duc d'Orléans, la Reine, demi-morte de douleur & d'effroi, se fit porter à l'hôtel de S. Pol; les Princes s'assemblèrent, le Duc de Bourgogne fut celui qui montra le plus de douleur & d'indignation; *Non*, s'écrioit-il, *oncques mais on ne pétra en ce Royaume si mauvais ni si traître meurtre.* Les Princes allèrent visiter le corps, exposé dans l'Eglise des Blancs-manteaux: on dit

que le sang sortit à l'approche du Duc de Bourgogne , trait qui paroît emprunté de l'histoire de Henri II & de Richard, laquelle étoit peut-être empruntée d'ailleurs. A la cérémonie du convoi, les quatre coins du drap mortuaire furent portés par le Roi de Sicile, fils du feu Duc d'Anjou , par les Ducs de Berry , de Bourbon & de Bourgogne. Ce dernier se faisoit toujours distinguer par l'air d'affliction.

Le Conseil s'assemble , le Prévôt de Paris, Tignonville, vient y rendre compte des perquisitions qu'il a faites ; il annonce qu'on a des nouvelles certaines qu'un des assassins s'est réfugié dans l'hôtel du Duc de Bourgogne : il demande qu'on l'autorise à faire des recherches dans les Palais des Princes. Le Duc de Bourgogne alors , conduit le Roi de Sicile & le Duc de Berry à une des extrémités de la salle , il leur avoue *que le Dia-*

ble l'a tenté & surprins , & qu'il est l'auteur de la mort du Duc d'Orléans. Le Duc de Berry , faisi d'horreur , verse un torrent de larmes , & s'écrie : *Je perds aujourd'hui mes deux neveux.* Le Conseil se sépare.

Il se rassemble le lendemain ; le Duc de Bourgogne ose se présenter pour y prendre place ; le Duc de Berry l'empêche d'entrer , le Duc de Bourbon s'indigne de ce qu'on ne l'a point arrêté pour le livrer à la rigueur des loix. Que de maux , en effet , on eût épargnés à l'Etat , & quel mal déjà que l'impunité d'un tel crime ! Le Duc de Bourgogne s'enfuit en Artois. Ses complices mêmes trouvent le moyen de l'y joindre , en échappant à toutes les recherches : là commence la guerre civile. L'affassin revient la force à la main , avouant son crime , osant le justifier , & donnant à la France ce grand scandale d'une apologie publi-

que de l'assassinat du frère du Roi, prononcée devant toute la Cour, devant tous les Corps de l'Etat, devant le peuple même, par un Prêtre & un Religieux. Cet Orateur infame (le Cordelier Jean Petit) déclara qu'il s'étoit chargé de la défense du Duc de Bourgogne, y étant obligé par serment depuis trois ans, & parce qu'étant petitement bénéficié, le Prince lui avoit donné bonne & grosse pension, dont il avoit trouvé des dépens, & trouveroit encore, s'il lui plaisoit de sa grace. « Raison certes » très-digne d'un Caphard, dit Pasquier. Il prouva la nécessité, la légitimité du meurtre dans de certains cas; il la prouva par l'Histoire, par l'Ecriture-sainte, & par douze raisons en l'honneur des douze Apôtres; il conclud que le Roi devoit avoir le Duc de Bourgogne & son fait pour agréable, & avec ce, le devoit guer-donner & rémunérer en trois choses,

en amour, en honneurs & en richesses, à l'exemple des rémunérations qui furent faites à Monseigneur Saint Michel l'Archange, pour avoir tué le Diable, & au vaillant homme Phinées, qui tua Zambri. Charles VI, gouverné alors par le Duc de Bourgogne, lui donna des Lettres par lesquelles il approuvoit le crime de ce Prince, & diffamoit lui-même la mémoire de son propre frère. Pour ce que le Duc de Bourgogne, est-il dit dans ces Lettres, étoit pleinement informé, si comme il fit dire & proposer, que notre frère avoit machiné & machinoit de jour en jour à la mort & expulsion de Nous & de notre génération, & tendoit par plusieurs voies & moyens à parvenir à la Couronne & Seigneurie de notre Royaume, il, pour la sûreté & préservation de Nous & notre dite lignée, pour le bien & utilité de notre dit Royaume, & pour garder envers

Nous la foi & loyauté en quoi il nous est tenu , avoit fait mettre hors de ce monde notre dit frère ; en Nous suppliant, que si , par le rapport d'aucuns ses malveillans , ou autrement , Nous avions pris aucune déplaisance contre lui pour cause du dit cas advenu en la personne de notre dit frère ; Nous , considérant les causes pourquoi il l'avoit fait faire, voulions ôter de notre courage toute déplaisance. Sçavoir faisons que Nous , considérant le fervent & loyal amour , & bonne affection que notre dit cousin a eue & a à notre dite lignée , avons ôté & ôtons de notre courage toute déplaisance , que , par le rapport d'aucuns malveillans de notre dit cousin , ou autrement , pouvions avoir eue envers lui pour occasion des choses dessus dites , & voulons qu'icelui notre cousin de Bourgogne soit & demeure en notre singulier amour. Il étoit impossible que l'autorité Royale fût plus indignement avilie.

Après avoir donné audience à l'Apologiste de l'assassinat, on la donna aussi, pour la forme, à l'Abbé de S. Denys, Orateur de la Duchesse d'Orléans, & chargé de justifier la mémoire de son mari. La puissance du Duc de Bourgogne, plus décisive que toutes ces inutiles harangues, dicta les Lettres qu'on vient de voir. On le réconcilia en apparence avec les fils du Duc d'Orléans, & l'autorité resta entre les mains du crime. Le Duc de Bourgogne s'empare du Gouvernement; il avoit déjà surpris la confiance du peuple, il se l'assura encore en faisant trancher la tête à Montaigu, Surintendant des Finances, coupable sans doute de quelques déprédations, mais puni seulement pour avoir déplu au Duc de Bourgogne, selon l'usage si connu de rendre injuste, par le motif & par la manière, ce qui pourroit être juste au fond. Montaigu fut jugé par des

Commissaires ; c'est de lui qu'un Célestin de Marcouffy dit à François I, qu'il n'avoit pas été condamné par Juges , ains par Commissaires. Montaigu fut réhabilité dans la fuite par le parti Orléanois , peut-être avec aussi peu de justice , & seulement en haine du Duc de Bourgogne. Ses richesses & son énorme puissance dépofoient contre lui : la prospérité avoit fait sur lui son effet ordinaire. On raconte que Séjan , au moment de sa disgrâce , appelé deux fois en plein Sénat par le Consul Régulus , ne répondit point , parce que dans le cours de sa longue puissance , il avoit perdu l'habitude de recevoir des ordres. Ce fut par un sentiment à peu près semblable que quand le Prévôt de Paris, Des Effarts, arrêta Montaigu, celui-ci lui dit : *Ribaud , comment es-tu si hardy de moi attoucher?* Ce Des Effarts étoit une créature du Duc de Bourgogne , dont la for-

tune élevée sur les ruines de celle de Montaigu, fut plus rapide encore & plus excessive. Mais le Duc de Bourgogne, au premier intérêt, au premier caprice, étoit toujours prêt à renverser son ouvrage; Des Effarts lui ayant déplu, le Duc voulut bien l'avertir: *Prévôt de Paris*, lui dit-il, *Montaigu a mis vingt-deux ans à soi faire couper la tête, mais vraiment vous n'y en mettez pas trois.* Il lui tint parole, & quelques années après il le fit décapiter. Des Effarts s'étoit attiré son sort par son infidélité envers son bienfaiteur, dont il avoit abandonné le parti; mais il lui avoit remis la Bastille, & il s'étoit remis lui-même entre ses mains sur l'assurance de la vie, & la rigueur du Duc de Bourgogne envers lui fut un parjure. Des Effarts se croyoit aimé; en allant au supplice, il sourioit au peuple, & s'attendoit que le peuple alloit le délivrer; mais il est rare

qu'avec tant de richesse & de puissance un Ministre ait l'affection populaire. Des Effarts réunissoit sur sa tête sept ou huit des plus belles Charges de l'Etat , celles de Prévôt de Paris , de Maître des Eaux & Forêts , de Grand-Bouteiller , de Grand-Fauconnier , de Surintendant ou Grand Général-Gouverneur des Finances , de Capitaine ou Gouverneur de Paris , de Cherbourg , de Montargis , &c. voilà peut-être ses crimes. C'est ainsi que sous ce malheureux regne de Charles VI , tout porte un caractère d'excès & d'irrégularité , qui est en tout l'opposé du regne précédent. Le gouvernement particulier du Duc de Bourgogne étoit capricieux , violent & cruel. L'abus qu'il fit en toute occasion de son autorité , souleva contre lui tous les Grands du Royaume : la Duchesse d'Orléans étoit morte de dépit & de douleur de n'avoir pu venger la mort de son mari ,

qu'elle n'avoit point aimé ; mais la vengeance du Duc d'Orléans , remise entre les mains de la Reine , n'en étoit que plus ardemment poursuivie ; la Reine ne daignoit pas même cacher l'intérêt qui la faisoit agir , elle faisoit de cette vengeance sa cause personnelle ; elle exigeoit que l'assassin de son amant *n'approchât pas de cent lieues les endroits où elle & les Princes d'Orléans se trouveroient*. Le Duc de Bourbon s'étoit retiré dans ses Etats , pour ne prendre aucune part aux accommodemens que la Cour , par foiblesse , pourroit faire avec l'assassin ; il étoit toujours prêt à s'armer pour cette cause , & persistoit à demander que le crime fût puni , quoiqu'on eût manqué le moment favorable de se saisir du coupable. Le Duc de Berry pensoit de même , quoiqu'avec plus de mollesse ; le Comte d'Alençon , tous les Princes , en un mot , firent une ligue avec la Maison

d'Orléans, & avec ce fier & ambitieux Bernard, Comte d'Armagnac, qui fut depuis Connétable de France, & qui donna son nom au parti Orléanois, parce qu'il étoit l'ame de ce parti, & qu'il étoit d'ailleurs beau-père du nouveau Duc d'Orléans. Il étoit aussi gendre du Duc de Berry. Le Duc de Bretagne entra dans cette ligue ; les intérêts de ce côté étoient bien changés, Le Duc d'Orléans avoit été le protecteur & l'ami du Connétable de Clifson, qui, par le mariage de sa fille avec l'héritier des droits de Penthievre, étoit devenu le défenseur de ces droits contre le Duc de Bretagne. Par cette raison, le Duc de Bourgogne, Philippe, père de Jean, avoit été dans les intérêts du Duc de Bretagne contre Clifson. Le Duc Jean, au contraire, avoit marié Isabelle sa fille avec Olivier de Blois, fils de Marguerite de Clifson & de l'héritier de Blois-Penthievre, & il

s'étoit déclaré hautement protecteur des droits de cette Maison; il avoit dit que le *Duché de Bretagne* appartenoit de bon droit à son gendre, & que, venant le temps qu'il attendoit, il l'y rétabliroit de droit & de force. Aussi de tous les Princes ligués contre le Duc de Bourgogne, n'y en eut-il aucun qui agît d'abord avec autant de zèle que le Duc de Bretagne.

Bientôt tout fut en proie aux horreurs de la guerre civile; les factions des Orléanois ou Armagnacs & des Bourguignons, partagèrent toute la France; on s'envoyoit de part & d'autre des cartels outrageans. Le Roi commandoit envain qu'on mît bas les armes; la voix du devoir étoit étouffée par le cri plus puissant de la haine & de la vengeance, & le Roi lui-même étoit réduit à être tour-à-tour Armagnac ou Bourguignon, selon qu'il étoit dans la puissance de l'un ou de l'autre parti. La Ville de Paris étoit

étoit toujours pour le Duc de Bourgogne ; on en avoit ôté le Gouvernement au Duc de Berry pour le donner au Comte de S. Pol , partisan du Duc de Bourgogne. S. Pol y avoit formé cette fameuse Milice Royale , composée de cinq cens Bouchers ou Ecorcheurs, commandés par les Goix, les Saint-Yons & les Thiberts , propriétaires de la grande Boucherie de Paris. Ces furieux commettoient toutes sortes d'insolences ; ils allèrent mettre le feu au Château de Wicestre ou Bicêtre , appartenant au Duc de Berry , qui jusques-là étoit resté neutre.

Cependant les Orléanois s'avançoient, ils avoient déjà pris S. Denys & S. Cloud, ils ne respiroient que le pillage de Paris , lorsque tout-à-coup le Duc de Bourgogne arrive avec un secours d'Anglois , s'ouvre un chemin à travers l'armée Orléanoise, & entre dans Paris , où il est reçu comme le

libérateur de la France. En passant à Pontoise, il avoit échappé au fer d'un assassin, moyennant la précaution qu'il prenoit toujours de laisser quelque distance entre lui & ceux qu'il ne connoissoit pas, ou qui pouvoient lui être suspects. Ses Officiers apperçurent le poignard dans la manche de l'assassin, qui fut pris à l'instant, & puni de mort. Les Orléanois, repoussés, proscrits, excommuniés, dépouillés de tous leurs biens, font alliance à leur tour avec les Anglois. Ils envoyèrent en Angleterre, pour cette négociation, ce même Augustin, Jacques Le Grand, qui, de Prédicateur hardi, étoit devenu un intrigant dangereux. Ce Moine, en s'embarquant précipitamment à Boulogne, oublia ses instructions, elles furent saisies & portées au Duc de Bourgogne, qui en tira deux avantages, l'un de traverser pour un temps la négociation des Armagnacs auprès

du Roi d'Angleterre, l'autre de les rendre odieux & méprifables en France, en publiant à quelles conditions ils traitoient avec l'ennemi de l'Etat. En effet, les Princes se reconnoissoient tous vassaux & sujets du Roi d'Angleterre; ils s'engageoient à le remettre en possession de la Guyenne. Henri IV se voyant également recherché des deux côtés, mit ses services au plus haut prix, les promit également aux deux partis, bien résolu de ne les accorder qu'au plus offrant: il différa la conclusion du traité, il en différa encore plus l'exécution. Cependant Charles VI, toujours gouverné par le Duc de Bourgogne, levè l'Oriflamme contre les Armagnacs, & assiége le Duc de Berry dans Bourges. Pendant le cours du siège, le Duc de Bourgogne eut une entrevue, auprès de Bourges, avec le Duc de Berry, son oncle: il y avoit une barrière entr'eux. *Beau*

cousin & beau filleul, dit le Duc de Berry, *lorsque votre père vivoit, il ne falloit pas de barrière entre nous.* Monseigneur, répondit en rougissant le Duc de Bourgogne, *ce n'est pas pour moi.* Le traité d'Auxerre calma pour quelque temps l'agitation des esprits. Il y eut encore une entrevue à Auxerre pour la ratification du traité. Tous les Princes du parti Armagnac devoient s'y trouver, & le Duc de Bourgogne avoit formé le projet de les égorger tous; il en fit part à ses confidens, du nombre desquels étoit encore alors le malheureux Des Essarts, qui en fut saisi d'horreur, & qui d'un côté n'oublia rien pour en détourner le Duc de Bourgogne, de l'autre fit avertir le Duc d'Orléans & les autres Princes Armagnacs de leur danger; il sentit aussi tout le sien, il jugea que le Duc de Bourgogne ne lui pardonneroit jamais, ni de savoir son secret, ni

d'avoir fait manquer son projet. Ce fut par une suite de cette horrible confiance qu'il embrassa le parti des Princes, & qu'il se fit un ennemi déclaré du Duc de Bourgogne, qui, l'ayant pris, lui fit trancher la tête comme à un traître.

La connoissance du projet du Duc de Bourgogne n'empêcha point l'entrevue d'Auxerre, elle obligea seulement à un redoublement de précautions; puis, lorsque la paix eut été confirmée & jurée sur la Croix & sur l'Evangile, on affecta de n'en plus prendre du tout, & de célébrer par des fêtes une réconciliation impossible; on vit les Ducs d'Orléans & de Bourgogne se promener familièrement dans les rues d'Auxerre, montés sur le même cheval; mais l'habit de deuil que le Duc d'Orléans portoit encore, & qu'il n'avoit pas quitté depuis cinq ans que son père étoit

mort, démentoit toutes ces démonstrations d'amitié.

Henri IV s'étoit enfin décidé pour les Armagnacs, & leur avoit envoyé un secours d'Anglois commandé par le Duc de Clarence, son second fils. Ce secours, qui eût été insuffisant pendant la guerre, devenu inutile par la paix, descendit à la Hogue, & ne voulut pas être venu en France sans y exercer d'hostilité. Cette poignée d'Anglois pilla & ravagea impunément les Provinces Françoises du Nord au Midi jusqu'en Guyenne. Le Duc d'Orléans fut obligé de leur payer bien cher les services qu'ils ne lui avoient point rendus, & de leur donner en ôtage le Comte d'Angoulême, son frère.

L'autorité resta entre les mains du Duc de Bourgogne; le Duc d'Orléans & les autres Princes du parti Armagnac ne furent que des coup-

blés , auxquels on avoit fait grace ; ils l'étoient en effet d'avoir traité avec les Anglois ; mais le Duc de Bourgogne leur en avoit donné l'exemple.

Le Duc de Bourbon n'avoit point eu de part à ce crime de ses alliés , & vraisemblablement il les en eût détournés ; il étoit mort au milieu de ces troubles. Jean I, son fils , suivit comme lui le parti des Princes , & se laissa entraîner avec eux dans l'alliance de l'Angleterre , alliance funeste aux deux partis , comme on l'a vu , & comme on auroit dû le prévoir. Les Armagnacs perdoient dans le Duc de Bourbon Louis II, les ressources de l'expérience , les conseils de la sagesse , & l'autorité de la vertu.

La politique du Duc de Bourgogne les avoit privés encore d'un allié considérable , le Duc de Bretagne ; il avoit mis ce Prince hors d'intérêt,

en transigeant avec lui sur les droits de la Maison de Penthièvre , & en rendant hommage à ceux de Montfort.

Il avoit aussi, par ces négociations, diminué le zèle du Duc de Berry pour la cause Orléanoise. Ce prince, toujours porté par sa mollesse à une inaction qu'il prenoit pour de l'impartialité, avoit l'oreille ouverte à toutes les paroles de paix, & les paroles de paix ne coûtoient rien au Duc de Bourgogne.

Il avoit même, à force d'égards & de respects, considérablement affoibli la haine d'Isabelle de Bavière, pendant que le temps affoiblissoit chaque jour en elle le souvenir du Duc d'Orléans, & l'ardeur de le venger. L'idée de tenir la balance entre les deux partis, & d'établir son empire sur leurs divisions, la flattoit tous les jours davantage; ce n'étoit plus cette femme effrénée, qui devoit poursui-

vre jusqu'aux enfers le meurtrier de son amant ; c'étoit une Reine politique, qui, sur-tout, vouloit regner, & qui en cherchoit tous les moyens : l'amant étoit oublié, remplacé peut-être, il l'étoit au moins par l'ambition, & c'étoit par cette ambition même que le Duc de Bourgogne avoit entrepris de la gouverner.

Beau-père du Dauphin, il s'étoit fait donner la surintendance de l'éducation de ce Prince, qui étoit un lien entre lui & Isabelle, comme le Comte d'Armagnac en étoit un entre le Duc de Berry son beau-père ; & le Duc d'Orléans son gendre.

Le Roi n'étoit rien, & il n'y avoit pas d'autres mesures à prendre à son égard, que de s'emparer de sa personne quand la guerre civile s'allumoit, pour avoir toujours l'autorité Royale à opposer au parti ennemi.

L'affabilité du Duc de Bourgogne envers ses inférieurs, poussée jusqu'à

la basseſſe , comme ſon audace à l'égard des Grands , & même à l'égard de ſes Maîtres , étoit ſouvent pouſſée juſqu'à l'inſolence , attachoit à ſes intérêts la populace , & ſur-tout celle de Paris. Aiſément dupe des careſſes des Grands , elle aimoit le Duc de Bourgogne ; elle croyoit ſes intentions pures , ſes bontés déſintéreſſées , & ſi elle voyoit ſes crimes , elle les jugeoit néceſſaires.

Le Parlement , dans ces temps difficiles , tâchoit de réſiſter à la violence , & de ſe défendre de la ſéduction ; il flotroit entre les deux partis , & étoit ſouvent obligé d'avoir égard aux circonſtances & aux ſuccès.

L'Univerſité étoit alors une grande puiffance dans l'Etat ; elle n'a point dans ſon hiſtoire de moment plus brillant que le regne de Charles VI. Les gens de Lettres ne jouiſſent pleinement des hommages du public , ni dans un ſiècle d'ignorance , ni dans un

siècle de lumières; le premier méconnoît l'utilité des Lettres, le second y est trop accoutumé ; la multitude respecte sur-tout les avantages où elle ne croit pas pouvoir atteindre. Telles étoient les dispositions publiques dans le temps dont nous parlons ; on n'étoit plus assez ignorant pour ne pas sentir le mérite des connoissances ; l'Université contenoit tous les Savans , & croyoit enseigner toutes les Sciences ; on la voyoit peupler la France d'étrangers, & répandre sur le Royaume un éclat utile ; en même temps on regardoit ces Savans qui la composoient, comme des êtres privilégiés, comme des favoris de la nature, perfectionnés par l'étude , & qui ne devoient qu'à eux-mêmes une grandeur plus personnelle que celle qui vient de la naissance ou de la fortune : de-là les respects du public , de-là cette énorme puissance d'un Corps qui avoit entre

ses mains la splendeur & une sorte de prospérité de l'Etat. L'Université abusoit quelquefois de sa force, comme tous les Corps & comme tous les particuliers ; au moindre mécontentement, les Ecoles étoient fermées, les Chaires abandonnées, l'Instruction cessoit, la Piété étoit dans le deuil ; le crédit des Ministres, la faveur des Courtisans, la puissance des plus grands Princes, venoient quelquefois se briser contre cet écueil.

Hugues Aubriot, Prévôt de Paris, avoit obtenu la faveur de Charles V par ses talens, & celle du Duc d'Anjou, par un peu de penchant au despotisme ; c'est lui qui fit construire la Bastille pour tenir en respect les Bourgeois de Paris, & le petit Châtelet pour tenir dans le devoir les Ecoliers de l'Université. Ceux-ci, qui étoient presque tous des hommes faits, étoient devenus redoutables par le nombre, par l'insolence

& par l'impunité. Aubriot entreprit de leur ôter ce dernier avantage ; il les faisoit arrêter par-tout où on les trouvoit causant du désordre , & il les retenoit dans sa prison du petit Châtelet. Il y avoit fait creuser deux grands cachots , qu'il appelloit *le clos Bruneau & la rue du Fouare*, du nom de deux Quartiers de Paris où l'Université tenoit ses Ecoles. L'Université jura sa perte ; mais Aubriot avoit pour lui la faveur des Princes , & les droits d'un bienfaiteur public. Paris lui devoit la naissance de la police en tout genre , la sûreté , la propriété des rues , la salubrité de l'air , l'invention des égouts & des canaux souterrains , le revêtissement du Quai du Louvre en pierres , la construction du Pont S. Michel , la reconstruction du Pont au Change , & l'emploi de tous les indigens à ces travaux utiles. Nul homme public n'avoit encore si bien mérité de l'Etat :

l'infamie fut le prix de ses services. A force de perquisitions sur sa vie privée, on parvint à découvrir que cet homme aimoit les femmes ; on lui imputa d'aimer par préférence les Juives : bientôt il fut Juif & hérétique tout à la fois ; car on croyoit alors fortifier les accusations en les accumulant, sans s'embarasser si elles étoient contradictoires. Comme c'étoit pour des péchés, & non pour des crimes, qu'on l'arrêtoit, ce fut dans les prisons de l'Officialité qu'on le conduisit, ce fut à l'Officialité qu'on le jugea ; il alloit être brûlé vif : la Cour, n'osant le défendre, crut faire beaucoup en sollicitant pour lui une Sentence plus modérée. Il fut obligé de demander pardon, à genoux & nue tête, sur un échafaut dressé devant l'Eglise de Notre-Dame, & de se soumettre à la pénitence publique qui lui seroit imposée. On lui mit ensuite par dérision une

mître sur la tête ; l'Evêque de Paris le prêcha publiquement , & le condamna au pain & à l'eau , & à finir sa vie *dans la fosse* , c'est-à-dire dans un cachot , Sentence visiblement dictée par l'Université , qui assistoit à cette cérémonie , ayant le Recteur à sa tête. Le peuple, qui avoit paru voir avec plaisir l'humiliation d'Aubriot, le délivra l'année suivante , dans une sédition , pour en faire son Chef. Le sage Aubriot ne fit d'autre usage de sa liberté , que de se dérober par la fuite à de tels amis & à de tels ennemis ; il alla chercher dans la Bourgogne , sa patrie , un asyle ignoré où il pût vivre en paix & en sûreté (1).

(1) La place de Prévôt de Paris étoit alors aussi orageuse qu'importante ; la police naissante étoit sans cesse aux prises avec la tyrannie & la sédition. On compte jusqu'à vingt-quatre Prévôts de Paris sous le seul regne de Charles VI ; il faut même en compter vingt-

L'autorité du Duc d'Orléans, frère de Charles VI, dans le temps où il gouvernoit l'État, ne garantit pas davantage Savoisy du ressentiment de l'Université. C'étoit le fils de ce Savoisy que nous avons vu répondre, par une fidélité courageuse, à la confiance dont Charles V l'avoit honoré (1). Ce trait avoit rendu le père &

sept, parce que Pierre des Essarts le fut deux fois, & Tanneguy Du Chatel trois fois. Un Prévôt de Paris étoit toujours alors un favori de la faction dominante, désigné pour victime à la faction contraire, lorsqu'elle seroit dominante à son tour. Audouin Chauveron, successeur d'Aubriot, fut déposé par le Duc d'Orléans, uniquement pour avoir été en place sous le gouvernement des Ducs d'Anjou, de Berry & de Bourgogne. On lui fit son procès, il fut trouvé irréprochable, & n'en resta pas moins déposé : la disgrâce des autres, souvent plus méritée, n'eut presque jamais de motifs plus justes.

(1) Voir le Chapitre précédent.

le fils chers aux deux Princes, fils de Charles V. Savoisy, Chambellan & Grand-Echanfon de Charles VI, étoit d'ailleurs par lui-même un homme puissant. Des domestiques de son hôtel embarrassant la rue avec leurs chevaux, au moment où l'Université alloit en procession à Sainte Catherine, les Ecoliers leur jettèrent des pierres pour les faire ranger; les domestiques allèrent à l'hôtel chercher du secours, & vinrent en forces insulter & maltraiter, dans la rue & jusques dans l'Eglise, plusieurs Suppôts de l'Université. Quelques Auteurs disent que Savoisy avoit excité & approuvé ses domestiques; l'Université n'allégué point ce fait dans ses plaintes, d'après lesquelles Savoisy n'auroit eu d'autre tort que d'avoir eu des domestiques insolens. Trois de ceux-ci furent promenés par les rues, prêchés en public, & fustigés: mais l'Université n'étoit pas contente,

elle avoit interrompu le service , elle exigeoit que Savoisy fût mis en prison, elle rejettoit les réparations qu'il offroit. Le Duc d'Orléans & par conséquent la Reine protégeoient ouvertement Savoisy, & vouloient arrêter les poursuites de l'Université, au moins en ce qui le concernoit ; ils ne purent rien obtenir : le Parlement appuyoit l'Université, il rendit un Arrêt dont il est difficile de concevoir la justice, à moins de supposer Savoisy coupable ; il ordonna que son hôtel seroit rasé, il le condamna en des dommages & intérêts considérables envers l'Université. Si l'on en croit une Chronique manuscrite, Savoisy fut même banni. Long-temps après, étant rentré en grace, il crut pouvoir rebâtir son hôtel ; l'Université ne voulut jamais le permettre : il fut obligé d'abandonner l'entreprise.

La politique du Duc de Bourgogne étoit de ménager ces grands

Corps , & de les employer au besoin contre ses ennemis. Tignonville, Prévôt de Paris , avoit fait arrêter deux Ecoliers de l'Université pour vols & assassinats sur les grands chemins. Avant de commencer l'instruction du procès, il offrit, dit-on, de remettre les coupables à l'Université, qui alors répondit sagement que *tels gens n'étoient point tenus pour leurs Clercs*. Le Prévôt les envoya au gibet. Ce Prévôt Tignonville étoit le même qui, par sa vigilance, avoit mis en danger le Duc de Bourgogne, & l'avoit forcé d'avouer l'assassinat du Duc d'Orléans, en découvrant qu'au moins un des assassins s'étoit réfugié dans l'hôtel du Duc de Bourgogne. Ce Prince implacable ne l'avoit pas oublié; il souleva l'Université contre Tignonville, qui, malgré l'approbation du Roi & la protection des autres Princes, fut destitué, & remplacé par ce même Des Effarts,

alors ami du Duc de Bourgogne , qui lui fit trancher la tête dans la fuite. Tignonville fut de plus obligé d'aller dépendre lui-même les corps des deux criminels exposés aux fourches patibulaires , de les baiser à la bouche , & de les escorter jusques dans l'Eglise des Mathurins à Paris , où ils furent transportés dans un chariot de deuil que conduisoit l'Exécuteur , revêtu d'un surplis pour surcroît de bizarrerie. On leur fit une épitaphe , qui se lit encore dans l'Eglise des Mathurins. Dans cette épitaphe , monument élevé à l'énorme puissance de l'Université , on ne forme pas le moindre doute sur les crimes des deux Ecoliers ; en effet , le crédit de l'Université éclatoit davantage à faire respecter ses Ecoliers , quoique coupables. Ils sont représentés sur une tombe , *en façon de pendus* , c'est-à-dire la corde au col. Une lame de cuivre posée contre la muraille con-

tient cette inscription : « Ci-dessous
» gissent Léger Du Mouffel & Oli-
» vier Bourgeois , jadis Clercs , Eco-
» liers , étudiant en l'Université de
» Paris , exécutés à la Justice du Roi,
» notre bon Sire , par le Prévôt de
» Paris , l'an 1407 , le 26^e jour d'Oc-
» tobre , pour certains cas à eux im-
» posés (1) ; lesquels , à la poursuite
» de l'Université , furent restitués &
» amenés au Parvis de Notre-Dame,
» & rendus à l'Evêque de Paris com-
» me Clercs , & aux Députés de l'U-
» niversité comme Suppôts d'icelle ,
» à très-grande solemnité ; & de là ,
» en ce lieu-ci furent amenés pour
» être mis en sépulture l'an 1408 , le
» 18^e jour de Mai ; & furent lescits
» Prévôt & son Lieutenant démis de

(1) Ce mot *imposés* , ne signifie ici qu'*im-
putés* , & non pas *supposés faussement*. L'Uni-
versité ne vouloit ni avouer les crimes de ces
deux hommes , ni les déclarer innocens.

» leurs Offices à ladite poursuite ;
» comme plus à plein appert par Let-
» tres-Patentes & instrumens sur ce
» cas. Priez Dieu qu'il leur pardonne
» leurs péchés. *Amen.*

Telle étoit au-dedans du Royaume la politique du Duc de Bourgogne , politique mêlée de violence & de souplesse. Au-dehors , nous l'avons vu rechercher l'assistance des Anglois , & l'obtenir le premier. Le parti de Bourgogne , sous le Duc Philippe & sous le Duc Jean , avoit toujours recommandé la paix avec l'Angleterre ; c'étoit l'intérêt de ces Princes , à cause des Pays-bas , qui leur appartenoient , & qui confervoient avec l'Angleterre des relations de commerce. A la déposition & à la mort de Richard II , les Ducs de Bourgogne avoient laissé le Duc d'Orléans faire des bravades à Henri IV , & avoient fait renouveler la trêve avec l'Angleterre. Lorsque le

parti Orléanois eut obtenu à son tour les secours des Anglois en les payant plus cher , le Duc de Bourgogne , sans irriter l'Angleterre , sans se plaindre d'elle , sans interrompre ses négociations , se contenta de tirer parti contre les Orléanois , à Paris & à la Cour , de cette alliance étrangère & ennemie. La calomnie ajoutoit à ce que la vérité fournissoit. Les Bourguignons n'accusoient les Orléanois de rien moins que *d'avoir juré la destruction du Roi , du Dauphin , du Royaume de France , & de la bonne Ville de Paris.* Les Orléanois leur rendoient bien ces imputations dans leurs manifestes & dans leurs discours ; mais le peuple croyoit le Duc de Bourgogne.

Ce Prince avoit d'ailleurs acquis dans l'Europe une réputation importante , par la victoire qu'il avoit remportée , dans la plaine de Tongres , sur les Liégeois , pour les intérêts de

Jean de Bavière , son beau - frère , Evêque de Liège. Les talens qu'il montra dans les dispositions de cette journée , le firent regarder comme le plus grand Capitaine de l'Europe ; l'intrépidité avec laquelle il affronta tous les dangers , le fit nommer *Jean-sans-peur* , comme l'Evêque de Liège fut nommé *Jean-sans-pitié* pour la cruauté avec laquelle il massacra les vaincus & assista au supplice des prisonniers.

La puissance & les succès du Duc de Bourgogne furent précisément ce qui détacha les Anglois de ses intérêts ; ils l'avoient secouru quand ils l'avoient cru le plus foible , ils défendirent les Orléanois quand ils les virent sans ressources. La politique de l'ennemi étranger est toujours de venir au secours du plus foible , pour prolonger la guerre civile.

De tous les princes & Seigneurs du parti Orléanois , le Comte d'Armagnac

magnac fut le seul qui ne voulut point prendre de part au traité d'Auxerre , & qui resta fidèle à l'alliance des Anglois. Il les aida même à reprendre quelques Places dans la Guyenne. Tel étoit & l'état des affaires de l'Angleterre en France , & le parti qu'elle tiroit de nos divisions, lorsque son Roi Henri IV mourut.



 CHAPITRE IX.

*Henri V en Angleterre ;
Et encore Charles VI en France.*

Depuis l'an 1413 jusqu'en 1422.

HENRI V monta sur le Trône avec l'acclamation publique ; on l'aimoit, & on haïssoit son père ; on n'attribuoit qu'à la jalousie tyrannique de celui-ci, les égaremens passagers du jeune Henri. Le nouveau Roi se hâta de justifier ces préventions avantageuses ; il congédia sans foiblesse & sans dureté les compagnons de ses débauches : « Allez, leur dit-il, » changez de conduite ; » je vais vous en donner l'exemple : » le temps m'apprendra quand je » pourrai vous rendre mon amitié à » un titre plus honorable. Quant à » présent, voici les amis dont j'ai

Walsing.

p. 382.

Hall, fol.

32.

» besoin , ajouta-t-il , en montrant les
Ministres sages & sévères qui , sous
le règne précédent , avoient le plus
hautement condamné sa vie licen-
tieuse. Le Juge qui avoit si noble-
ment défendu contre lui les droits de
son Tribunal, n'osoit paroître devant
lui : « Ce seroit à moi , lui dit le
Roi , » à redouter votre présence ;
» pour vous , vous avez acquis des
» droits éternels à mon estime : je
» vais travailler à mériter la vôtre.
Il dit à des Grands qui vouloient lui
rendre hommage avant la cérémonie
du Sacre & du Couronnement :
» Attendez , pour me jurer obéif-
» sance , que j'aie moi-même juré
» obéissance aux loix. » Que l'on
compare ce respect pour les loix avec
le mépris qu'on témoignoit pour elles
en France, où l'on osoit justifier pu-
bliquement l'assassinat , où les Juges
étoient obligés de faire réparation
aux criminels , où les privilèges dont

l'Université se montroit jalouse ; étoient d'assurer l'impunité à ses Suppôts les plus coupables , & d'autoriser toutes leurs violences ; où la force seule tenoit lieu de droit , on verra que depuis la mort de Charles V , toute la supériorité avoit passé à l'Angleterre.

Henri V voulut réparer non-seulement ses torts , mais ceux de son père ; il réhabilita , il honora la mémoire de Richard II , il loua hautement ceux qui étoient restés fidèles à ce Prince & au Comte de la Marche ; il fixa le Comte dans sa Cour par des bienfaits , & le Comte parut sacrifier sans regret tous ses droits à un si vertueux rival. La Maison de Piercy fut rétablie dans ses biens & dans ses dignités. On effaça ou du moins on couvrit la trace des crimes de la politique & des injustices de l'ambition. Une carrière nouvelle , dit M. Hume , sembla s'ouvrir à la vertu. A peine

sur le Trône , Henri V étoit déjà un grand Roi ; heureux s'il eût étendu jusqu'à la Religion cet esprit d'équité, de modération & d'indulgence ; s'il n'eût pas fortifié , par d'imprudentes rigueurs , la secte des Lollards ; s'il n'eût pas , en poussant à bout le Lord Cobham , chef de cette secte , forcé en quelque sorte ce Seigneur à la rébellion. Le Primat Arondel , ennemi de ce Lord , voulant , disoit-il , effrayer la secte par un grand exemple , ne demandoit pas moins que le Lord Cobham pour victime ; Henri se refusa d'abord à cette violence ; il voulut convertir Cobham , mais on ne convertit guères un Chef de secte. Cobham persista ; le Roi , piqué, vengea sa théologie méprisée , en abandonnant Cobham à la haine d'Arondel , qui le fit condamner au feu. Cobham prévint l'exécution , en se sauvant de la tour de Londres ; il se cacha ; mais toujours visible pour son

parti , du fond de sa retraite , il fut le rassembler par ses agens ; il indiqua un rendez-vous général à Eltham pour enlever le Roi & massacrer les persécuteurs. Le Roi fut averti assez tôt pour échapper à ce péril. Le Lord, sans se décourager , changea seulement le rendez-vous. Prévenu de nouveau par la vigilance du Roi , son parti fut dissipé , les chefs furent arrêtés , & l'instruction du procès mit la conspiration dans tout son jour. Cobham échappa pour lors ; mais ayant été pris quatre ans après , il fut pendu comme rebelle , puis brûlé comme hérétique. On observa que les supplices avoient accru la secte , & que la conspiration la décrédita. Tant il est vrai que l'autorité ne fau- roit avoir trop d'indulgence, ni la foiblesse trop de patience. L'autorité qui ne veut qu'effrayer , perd tous ses droits , au moins sur les cœurs ; la foiblesse qui cherche sa défense dans la

révolte & dans le crime , perd le droit d'intéresser.

Les supplices continuèrent , & la secte se raffermir. La Nation ne savoit pas elle-même jusqu'à quel point les nouveaux principes l'avoient entraînée. Dans le Parlement de 1414 elle confirma , elle étendit même les loix de rigueur portées contre les Lollards ; mais quand le Roi demanda un subside , elle revint à la proposition de prendre les biens de l'Eglise. Le Clergé s'allarma de cette persévérance , & crut encore que le moyen de détourner cet orage , étoit de brûler beaucoup de Lollards.

Toutes ces erreurs font de la politique , & non de la Religion. La politique , telle qu'elle a été employée le plus souvent dans l'administration tant intérieure qu'extérieure , n'est en effet qu'un tissu d'erreurs , absurdes dans la théorie , cruelles dans la pratique.

Une des plus funestes de ces erreurs est de prétendre prévenir les guerres civiles par les guerres étrangères, & de regarder dans chaque Empire les sujet comme des animaux furieux qu'il faut lâcher sur les Etats voisins, de peur qu'ils ne s'élancent sur leurs maîtres. Cette idée barbare, que des politiques ont érigée en maxime, & qu'on a particulièrement appliquée à l'Angleterre, n'est vraie à l'égard d'aucun Etat; il seroit aisé de prouver que les guerres étrangères ont plus souvent produit des guerres civiles, qu'elles n'en ont prévenu ou arrêté. La raison en est bien sensible. Les guerres amènent des impôts, & les impôts sont l'article, qui séparant le plus sensiblement l'intérêt du peuple de l'intérêt du Monarque, rompt le plus fortement l'harmonie des Etats. Des peuples mécontents se soulèvent alors avec d'autant plus de facilité, que la guerre étrangère leur assure les secours de l'ennemi. La fronde naquit de la gran-

de guerre contre la Maison d'Autriche , & toutes les factions qui se formèrent contre le Cardinal de Richelieu , furent appuyées ou par l'Angleterre ou par l'Espagne. C'est ainsi que le mal naît du mal , & que la guerre produit la guerre. C'est donc une politique fautive , dangereuse , & qui va directement contre le but, que de porter la guerre chez ses voisins pour obtenir la paix chez soi. Cette prétendue turbulence nationale , qu'on croit épuiser en l'exerçant ainsi au dehors , & qu'on ne fait qu'entretenir en lui donnant cet aliment de plus , seroit plus sûrement calmée par une administration juste & douce , unique & sûr moyen de regner paisiblement.

L'erreur politique que nous attaquons ici , fut un sophisme de Henri IV, sophisme du cœur plus que de l'esprit. Ce Prince, au lieu de s'avouer que les soulèvements des Anglois con-

tre lui étoient le juste châtement de son régicide & l'effet naturel de son usurpation , s'efforça de croire que l'inquiétude & la turbulence de ses sujets avoient besoin de s'exercer au dehors ; il n'aspiroit qu'au moment de porter la guerre en France, croyant par là l'écarter de son Isle ; la continuité des troubles intérieurs ne lui en ayant pas laissé le loisir , il mourut avec ce regret , & recommanda, en mourant, à son fils d'exécuter ce qu'il n'avoit pû que projeter. Henri V crut adopter un grand principe de politique en obéissant à ce dernier ordre de son père ; il renouvela cette grande querelle d'Edouard III, suspendue depuis si long-temps, & qui sembloit terminée, il entra en France aussi injustement qu'Edouard , y fit les mêmes fautes, y eut les mêmes succès, parce que les François de leur côté y répétèrent, sous Charles VI, les mêmes fautes qu'ils avoient faites sous

Philippe de Valois & sous le Roi Jean.

Le prétexte qu'alléguoit Henri V pour armer contre la France , étoit qu'il falloit tout ramener au traité de Brétigny , qui étoit la loi des deux Nations & la dernière paix solemnelle jurée entre elles ; qu'il falloit regarder tout ce qui s'étoit fait depuis , comme l'ouvrage de la force ou de l'artifice ; que si Charles V avoit pu profiter du déclin d'Edouard III , de la langueur du Prince Noir , & de la minorité de Richard II pour se relever du traité de Brétigny , Henri V pouvoit à son tour profiter de la démence de Charles VI & des troubles de la France , pour rappeler cette Nation aux conditions du traité de Brétigny. C'est ainsi que la politique commune fait de la guerre une hydre toujours renaissante , & nourrissant cet esprit de guerre au milieu de la paix , prend l'occasion seule pour arbitre des droits & des querelles , en-

Rymer,
vol. 9.

seigne à faire du mal toutes les fois qu'on peut en faire , avec la sûreté du moment & malgré la certitude que ce mal sera rendu tôt ou tard en vertu des mêmes principes. Pourquoi , au lieu de remonter à l'origine de la querelle d'Edouard III pour en examiner la justice , falloit-il choisir dans le cours de cette querelle une époque funeste à la France plutôt que l'époque favorable où l'on étoit placé depuis Charles V ? Il y avoit au contraire deux points fixes d'où il falloit partir ; c'étoient le commencement de cette querelle & sa fin ou son dernier état. Il étoit injuste de ranimer une querelle injuste dans son principe ; il étoit injuste de troubler l'état de paix actuel ; il étoit injuste de choisir parmi toutes les vicissitudes du fort dans une longue guerre , un moment de bonheur , pour en faire la base de ses prétentions & la mesure de ses droits. Charles V avoit profité sans

doute de la faveur des conjonctures pour affranchir sa Nation du joug que la fatalité des événemens lui avoit imposé. Mais il avoit eu soin de mettre la justice de son côté ; jamais ni lui ni son père n'avoient porté aucune atteinte au traité de Brétigny ; on se rappelle que l'article des rénonciations respectives , scrupuleusement observé par la France, ne le fut jamais par l'Angleterre , & que cette infidélité inexcusable de la part d'une Nation , à qui ce traité étoit si favorable, autorisa la France à conserver la Suzeraineté de la Guyenne. Henri V au contraire n'avoit d'autre motif, pour attaquer la France , que l'état de foiblesse où elle étoit réduite.

Dira-t-on que Henri V réclamoit le traité de Brétigny comme la dernière paix solennelle, conclue entre les deux Nations ? dira-t-on que les succès de Charles V n'ayant pas été consacrés par un traité de paix, com-

me les succès d'Edouard III & du Prince Noir l'avoient été par le traité de Brétigny, on ne pouvoit pas accuser Henri V de violer la paix ? l'objection seroit bien foible ; des trêves continuées depuis si longtemps, constituoient un état de paix, qu'il étoit aussi injuste de troubler sans motif, que s'il eût été fondé sur le traité définitif le plus formel.

Ibid. Henri IV avoit flotté entre les Armagnacs & les Bourguignons ; ce fut pour ces derniers que Henri V se déclara. L'art funeste d'entretenir les troubles chez ses voisins, exige, comme nous l'avons dit, qu'on se range du parti du plus foible pour affoiblir le plus fort & les accabler tous les deux. D'ailleurs c'est toujours le foible qui appelle l'étranger. Le Duc de Bourgogne fut dans cette guerre ce que le Comte d'Artois & le Comte d'Harcourt avoient été dans celle d'Edouard III ; mais il avoit un bien plus

grand parti & de plus grandes ressources à mettre dans cette alliance. C'est toujours à des François que les Anglois ont dû leurs succès en France.

Le moment étoit favorable pour attaquer ce Royaume ; il n'avoit plus ni Du Guesclin, ni Clifson à opposer aux Anglois ; Clifson étoit mort dès l'an 1406, persécuté jusques dans ses derniers momens par le nouveau Duc de Bretagne Jean V, comme il l'avoit été par son père ; on faisoit ses terres, on le décrétoit de prise de corps, on l'assiégeoit dans son château de Josselin, pendant qu'il expiroit ; il fallut que sa famille payât cent mille francs pour obtenir qu'on le laissât mourir en paix. Clifson étoit trop puissant pour qu'un Duc de Bretagne pût le voir d'un œil favorable ou même indifférent. Clifson chargea Robert de Beaumanoir de reporter au Roi l'épée de Connétable, qu'il avoit toujours conservée malgré sa disgrâce.

Henri V fut arrêté un moment par une conspiration qui se forma contre lui en Angleterre , & qu'on peut regarder comme la dernière réclamation qui ait été faite en faveur de la Maison de Mortemer (1) contre l'usurpation de la Maison de Lancaſtre. Le Comte de Cambridge , ſecond fils du Duc d'York , avoit épouſé la ſœur du Comte de la Marche , & acquis par ce mariage des eſpérances dont la Maison de Lancaſtre pouvoit prendre ombrage , il fit des démarches qui paroifſoient tendre à mettre la Couronne ſur la tête de ſon beau-frère , il eut des conférences avec quelques perſonnes ſuſpectes ; la conjuration ou formée ou ſimplement méditée , fut découverte ; il en coûta la vie

(1) On verra les droits de la Maison de Mortemer réclamés plus que jamais dans la ſuite , mais par la Maison d'York , à laquelle ils auront paſſé.

au Comte de Cambridge & à quelques autres Seigneurs. Ce fut le commencement de cette horrible effusion du Sang Royal en Angleterre pour la question toujours indécise de la succession au Trône. Nous avons déjà vu sous les regnes d'Edouard II, d'Edouard III & de Richard II, le Comte de Lancaſtre , premier Prince du Sang, le Comte de Kent, frère d'Edouard II, le Duc de Gloceſtre , fils d'Edouard III, périr ſur un échaffaut ; mais c'étoit pour d'autres cauſes, c'étoit l'effet d'autres intrigues. Parmi nous, des Princes du Sang ont été condamnés à mort, aucun n'a ſubi le ſupplice , nous avons échappé à cette horreur (1).

On ne fait pas bien juſqu'à quel point le Comte de la Marche étoit entré dans le complot qu'on avoit

(1) Charles VII fit jeter dans la rivière à Bar-sur-Aube, Alexandre, bâtard de Bourbon.

formé en sa faveur. Il y avoit donné lieu en avouant au Comte de Cambridge que son Confesseur le pressoit tous les jours de réclamer ses droits au Trône, comme si la Religion pouvoit commander à un Prince de régner, quand il ne s'en juge pas capable. Henri V parut content ou de son innocence ou de son repentir, il lui fit grace. Des Auteurs disent que ce fut le Comte de la Marche lui-même qui révéla tout à Henri V. Il peut être ou noble ou sage de refuser un Trône auquel on a droit, mais il est vil, surtout en pareil cas, d'être le délateur de ses amis & de son beau-frère.

L'Ecosse paroît avoir pris part à ce projet, les conjurés du moins comptoient sur ses secours; la France n'est pas même soupçonnée par les Auteurs Anglois d'y être entrée, malgré l'intérêt qu'elle avoit alors de susciter des affaires à Henri V dans son Isle; elle étoit trop concentrée dans les siennes propres.

Saint-Remy,
chap. 53.

Godvvin,
p. 65.

Henri V débarque en Normandie & assiége Harfleur , où une Noblesse choisie s'étoit enfermée , il s'en rendit maître après un assez long siège ; Harfleur fut pour lui ce que Calais avoit été pour Edouard. Dans le dessein de joindre l'une à l'autre ces deux clefs de la France , par une chaîne de conquêtes , il s'engage entre les deux Provinces à peu près dans les mêmes contrées qu'Edouard & avec la même témérité ; il voulut , comme Edouard , passer la Somme au gué de Blanquetaque , mais il le trouva gardé & impraticable ; il fut obligé de remonter vers la source de la rivière pour chercher un passage plus facile. Sans cesse harcelé par des partis François qui lui coupoient les vivres & consumoient dans mille petits combats , son armée épuisée d'ailleurs par les fatigues & les maladies , il avoit offert de rendre Harfleur , pourvu qu'on lui permît de se retirer à

Le Labou-
reur.
Saint-Remy.

Calais, & n'avoit pû obtenir cette grace, il défespéroit d'échapper, lorsque la négligence Françoisé vint au secours de son imprudence, & lui offrit une de ces ressources imprévues sur lesquelles les Anglois avoient trop paru compter dans toutes leurs guerres contre les François ; il surprit près de S. Quentin un passage mal gardé, traversa la rivière sans obstacle, & s'avança vers Calais ; il ne put cependant échapper à l'armée Françoisé ; elle le joignit près d'Azincourt, & se posta de manière qu'il étoit impossible aux Anglois de passer outre sans livrer bataille. Il falloit s'en tenir là, & attendre que les Anglois, avec le peu de monde qui leur restoit, attaquaissent dans ce poste une armée de quarante mille hommes, (1) fraîche, pourvue de tout,

(1) Les Historiens varient fort sur ce nombre, mais ils sont d'accord sur la très-grande supériorité des François, pour le nombre.

avantageusement campée. Les Anglois s'établirent dans un terrain étroit, flanqué de deux bois; ils vouloient qu'on supposât ces deux bois remplis de troupes qu'on ne pouvoit voir, mais qu'en effet ils n'avoient pas; cette position étoit excellente pour cacher leur foiblesse, & il y avoit du talent à l'avoir choisie. Les Anglois moins découragés qu'affoiblis, trouvoient encore une dernière espérance dans le souvenir des batailles de Crécy & de Poitiers, dont ils voyoient revenir toutes les circonstances; elles revinrent en effet jusqu'au bout; l'impétuosité Françoisse perdit tout, à son ordinaire, par l'impatience de vaincre. Tous les Princes du Sang qui étoient en France voulurent assister à cette bataille, excepté les Ducs de Berry & de Bourgogne; il paroît que le Dauphin Louis fut nommé pour commander l'armée. Henri V l'envoya défier à un combat

singulier ; ce jeune Prince eut la modération de ne rien répondre ; il espérait répondre avec avantage dans la bataille ; Charles VI même vouloit s'y trouver, le vieux Duc de Berry s'y opposa : » *j'ai vû Poitiers*, dit-il , » *où mon père le Roi Jean fut prins ;* » *& mieux vaut perdre la bataille,* » *que le Roi & la bataille.* » Cette raison sans réplique retint le Roi & le Dauphin , & l'armée fut commandée par le Connétable d'Albret. Il envoya défier à son tour Henri V à une bataille générale , & lui en indiqua le jour, c'étoit le 25 Octobre 1415. Henri parut recevoir la proposition avec joie , & renvoya le héraut comblé de présens.

Quelques Historiens Anglois disent que les François se permirent, avant la bataille, des bravades qui les couvrirent de confusion après l'événement. Ils tiroient, dit-on, au fort ou jouoient aux dez les prisonniers qu'ils

devoient faire ; ils leur avoient préparé des logemens , & le Dauphin même ou le Connétable avoit envoyé demander à Henri V quelle somme il comptoit donner pour sa rançon. Remarquons à ce sujet que les Historiens vulgaires adaptent toujours les mêmes circonstances à tous les faits semblables , & qu'on retrouve ces sortes de bravades dans les relations de toutes les batailles , où le petit nombre a triomphé de la multitude.

Au jour marqué , le Connétable quitte son poste , descend dans le défilé , avec sa Gendarmerie. Dès-lors les François ont perdu tous les avantages du nombre & de la position ; des terres naturellement grasses , & détrempées alors par d'abondantes pluies , rendent leur marche pesante & irrégulière , le front de la troupe Angloise , palissadé avec soin , brise encore l'impétuosité de leur choc ,

Le Lab^r
l. 35. ch. 7.
Monstrelet,
ch. 147.
Saint-Remy,
ch. 62.
Walsing.
p. 392. 393.

tandis que les Archers Anglois , armés à la légère & libres dans leurs évolutions , tirent sur eux à coup sûr, tantôt en face , à l'abri des palissades, tantôt en flanc du fond des bois où ils se retirent des deux côtés , nouvel avantage qu'ils tirent de leur position. Au contraire l'étroit défilé dans lequel les François se trouvent engagés , rompt tout ordre dans leur marche & tout concert dans leurs mouvemens. Bientôt ne pouvant plus ni fuir ni se défendre , ils ne font que tomber sous la hache comme des troupeaux ; les Anglois eurent même les mouvemens assez libres pour faire des prisonniers & pour les choisir ; ils en firent un grand nombre ; mais lorsque par les progrès naturels de la victoire , ils furent sortis du défilé & entrés dans la plaine , ils trouvèrent l'arrière - garde Françoisse , redoutable à leur petit nombre , ils virent des Chevaliers qui se rallioient,
des

des Gentilshommes du voisinage qui rassemblaient leurs payfans, ils craignirent que la bataille ne recommençât, & que si les prisonniers venoient à être délivrés & à se rejoindre à leurs compagnons, ce second danger ne devînt plus grand que le premier. Dans cette extrémité, Henri V donna l'ordre affreux (fût-il même nécessaire) d'égorger tous les prisonniers. Si ce crime ne peut être imputé au vainqueur, il reste du moins sur le compte de la guerre, & doit apprendre à ceux qui l'entreprennent si légèrement, qu'ils s'engagent à tous les crimes, qu'ils sont coupables même de ceux qu'ils ne veulent pas commettre, même de ceux qu'ils ne commettent point. Lorsque Henri V eut reconnu que les François ne fongeoient qu'à la retraite, il fit cesser le carnage.

Hall, fol.
50.

La bataille d'Azincourt, comme celle de Crécy & de Poitiers, ne fut

de la part des François qu'une grande déroute , & la déroute avoit commencé avec la bataille ; c'est ce qu'avoit paru prévoir un Officier Gallois, nommé David Gaut , que Henri V avoit envoyé reconnoître l'armée Françoisé & en observer les dispositions. Henri lui demandant à combien d'hommes à peu près il croyoit qu'elle pût monter : » Sire, lui répondit froidement ce Capitaine, » je ne » me suis pas trop amusé à les compter ; tout ce que j'ai cru voir en » général, c'est que quand nous en » aurons tué beaucoup, & fait beaucoup de prisonniers, la déroute sera » encore très-forte.

Ce fut la troisième bataille décisive, perdue par les François contre les Anglois , dans les mêmes conjonctures , par les mêmes causes, avec la même supériorité de nombre de la part des vaincus , avec la même certitude de vaincre , en s'abstenant

seulement de combattre. Edouard III, le Prince Noir, Henri V devoient tomber dans nos fers ; ce fut le Roi Jean qui tomba dans ceux des Anglois à Poitiers ; Philippe de Valois n'échappa qu'avec peine à Crécy ; rien ne put échapper à Azincourt ; & si l'avis du Duc de Berry n'avoit pas prévalu, la mort ou la captivité du Roi & du Dauphin eût comblé les désastres de la France. Si, à ces trois funestes journées, nous joignons celle de Courtrai , perdue par les François contre les Flamands, & quelques autres échecs reçus, soit avant, soit depuis ces époques, toujours par la même précipitation, nous trouverons que cette Nation doit sur-tout être en garde contre sa valeur, & que son trésor le plus rare est un Général prudent. Peut-être aussi trouverons-nous qu'elle a un peu trop négligé les exemples de l'Histoire & les leçons de l'expé-

rience. Les Anglois n'en avoient pas mieux profité ; c'étoit pour la troisiéme fois que leur imprudence les livroit , sans asyle & sans ressources , au milieu d'un pays ennemi , à des forces supérieures , qui devoient infailliblement les accabler. Ils avoient , comme les François , répété toujours les mêmes fautes , & de plus , ils avoient espéré les mêmes fautes de la part de l'ennemi. On ne fait ce qui doit étonner le plus , ou qu'une telle espérance ait pu être conçue , ou qu'elle ait pu être remplie. A Azincourt , presque tous les Princes du Sang de France furent tués ou pris ; le Comte de Nevers & le Duc de Brabant , frères du Duc de Bourgogne , & plus fidèles à leur patrie , moururent pour elle , ainsi que le Duc d'Alençon , & Louis de Bourbon , de la branche de Préaux. Le Duc de Bourgogne , dans un mouvement d'indignation & de douleur

de la mort de ses frères , envoya , trop tard , un défi à Henri V , qui répondit que les deux Princes avoient été assassinés pendant la bataille par les François mêmes ; c'étoit sans doute une défaite , & l'on ne voit pas qu'elle eût le moindre fondement. Philippe , Comte de Charolois , fils du Duc de Bourgogne , fut inconsolable de la défense que le Duc lui avoit faite d'aller partager le sort des autres Princes du Sang dans cette bataille ; il en pleura de dépit ; & cinquante ans après , il en parloit encore avec amertume. Le Duc d'Orléans , le Comte d'Eu , dernier Prince de la branche d'Artois , le Comte de Richemont , de la Maison de Bretagne , le Comte de Vendôme , le Duc de Bourbon furent pris ; ce dernier mourut à Londres au bout de dix-huit ans de captivité.

Par ce sort des Princes du Sang , on peut juger de la perte des Fran-

çois. Ce fut , comme à Crécy & à Poitiers , sur la Noblesse que tomba principalement cette perte. De dix mille François dont le champ de bataille fut couvert , il y en avoit huit (1) mille de Gentilshommes, formant l'élite de ce grand & redoutable Corps de la Gendarmerie Francoise ; le Connétable d'Albret fut du nombre des morts , ainsi que le Maréchal de Heilly , l'Amiral Jacques de Châtillon , Jean de Montaigu , Archevêque de Sens & Chancelier de France , frère du Ministre Montaigu , décapité en 1409. *Ce Prélat , dit un Auteur du temps , fut peu plaint , parce que ce n'étoit pas son office.* Le Maréchal de Boucicaut fut du nombre des prisonniers , qui montoient à quatorze mille , & dont une partie trop considérable fut égorgée

(1) On varie sur tous ces nombres.

de sang-froid, comme nous l'avons raconté.

Il est bien peu vraisemblable que cette bataille n'ait coûté aux Anglois que quarante hommes, comme le prétendent quelques - uns de leurs Auteurs, puisque le Duc d'Yorck (1) y fut tué à côté du Roi d'Angleterre, ainsi que David Gaut & le Duc de

(1) Ce Duc d'Yorck étoit le Comte de Rutland, dont il a été parlé dans le Chapitre précédent ; il étoit devenu Duc d'Yorck par la mort de son père. Il mourut avec plus de gloire qu'il n'avoit vécu. Il n'avoit point d'enfans. Son neveu, fils du Comte de Cambridge, décapité, lui succéda dans ses biens & dignités, & continua la branche d'Yorck.

Au reste, les Auteurs varient si singulièrement sur le nombre des Anglois tués à la bataille d'Azincourt, qu'on ne fait à quoi s'en tenir. Walsingham n'en compte que trente-cinq en tout : savoir, le Duc d'Yorck, le Duc de Suffolck, quatre Chevaliers, un Ecuyer, & vingt-huit soldats. Monstrelet dit seize cens ; d'autres disent quarante, d'autres quatre cens.

Suffolck; que le Duc de Glocestre, frère du Roi d'Angleterre, fut renversé d'un coup de massue, & que le Roi d'Angleterre lui-même courut risque de la vie à plusieurs reprises. Le Duc d'Alençon d'un coup d'épée abattit sa Couronne; un autre Chevalier avec sa hache d'armes lui eût fendu la tête, si le casque n'eût affoibli le coup.

Il falloit que la bataille d'Azincourt ressemblât en tout à celles de Crécy & de Poitiers, elle leur ressembla encore par ses suites, beaucoup moins funestes à la France qu'on n'avoit lieu de le craindre. Henri V, qui n'avoit combattu que pour s'ouvrir la route de Calais, sembla ne pas chercher d'autre fruit de sa victoire, & n'étoit pas en état apparemment d'en recueillir d'autre; il retourna en Angleterre, & conclut une trêve, d'après laquelle deux ans se passèrent sans qu'on vît reparoître en France

aucunes troupes Angloises , & il ne tint pas au vainqueur d'Azincourt que ce malheureux Royaume ne respirât.

Peut-être en voyant la réunion des Princes François à la bataille d'Azincourt , & la disposition du Duc de Bourgogne lui-même à se déclarer contre l'Angleterre , Henri V craignit-il de les irriter & d'affermir leur réunion par des hostilités nouvelles ; peut-être espéra-t-il qu'en laissant en liberté la haine mutuelle des deux partis , il seroit bientôt rappelé par l'un des deux , & qu'il reviendrait alors avec plus d'avantage.

» Durant ce temps-là , dit le Père
d'Orléans , » nous aurions pu garnir
» nos Côtes , pourvoir à la sûreté de
» nos Places , armer sur mer & sur
» terre : mais c'étoit là le moindre
» des soins de ceux qui avoient quel-
» que rang dans l'Etat.

D'Orl.
Rév. d'Angl.

C'étoit par un reste d'honneur qu'ils sembloient quelquefois vouloir

se réunir contre l'ennemi étranger ; c'étoit par inclination & avec fureur qu'ils se livroient aux discordes civiles ; le traité d'Auxerre put à peine les contenir un instant , la haine des deux partis éclatoit en toute rencontre : d'un autre côté , le désordre des finances alloit toujours croissant ; la dépense de la Maison du Roi , qui sous le regne précédent n'excédoit pas quatre-vingt quatorze mille livres , étoit portée sous Charles VI à quatre cens cinquante mille ; celle de la Reine , qui étoit fixée à trente-six mille livres , alloit à cent quatre mille ; au moins cette dépense avoit des bornes connues , les déprédations des Financiers n'en avoient point. Une assemblée des Etats-Généraux , tenue en 1412 , mérita un peu le reproche qu'on a fait quelquefois à ces grandes assemblées , de voir & d'exposer tous nos maux sans en soulager un. Ce n'étoit pas la faute des Etats ,

mais des Grands , qui les dirigeoient & les corrompoient. Benoît Gentien, Orateur du Tiers-Etat & de l'Université, prit pour texte d'un Discours où il peignoit l'état du Royaume : *Imperavit ventis & mari , & facta est tranquillitas magna* (1). C'étoit ce modérateur des vents & de la mer qui manquoit au Royaume. *Deux vents , dit-il , dominant en France ; c'est à sçavoir , sédition & ambition.* Telles étoient en effet les deux grandes maladies du Corps politique. Il n'oublia pas de se plaindre *de la grande & excessive mangerie des finances.* Mais le Carme Eustache de Pavilly, Orateur qui , pour l'audace , avoit remplacé l'Augustin Jacques Le Grand , fit un mémoire qui répandit la terreur parmi les Financiers ; il dé-

(1) » *Il commanda aux vents & à la mer, & il se fit un grand calme.*

tailloit toutes les malversations & tous les genres de rapine : Les Financiers , disoit-il au Roi , vous prêtent vos propres fonds à une usure exorbitante , en sorte que dix mille francs vous en coûtent seize mille ; on fait chevaucher an sur autre , en quoi votre finance est dégâtée avant que le terme soit venu , & par ainsi bûvez vos vins en verjus.

Veut-on , ajoutoit-il , que le Roi reprenne son bien où il est ? rien de plus aisé ; qu'on enquerre quelle substance les Généraux & le souverain Maître des Finances pouvoient avoir quand ils entrèrent dans leurs offices , quels gages ils ont reçus , combien ils doivent avoir dépensé raisonnablement , & ce qu'ils ont de présent , les grandes rentes & possessions qu'ils ont acquises , & les grands édifices qu'ils ont fait faire.

Ces propositions regardoient l'or-

dre public , elles n'eurent point d'effet. Le Duc de Bourgogne fut tourner contre ses ennemis particuliers tout le zèle des Etats , qui par conséquent n'aboutit qu'à nuire.

La politique de ce Prince étoit souvent démentie par son caractère. L'intérêt qu'il avoit de ménager le Dauphin , ne pouvoit l'engager à se contraindre ; il vouloit gouverner le Dauphin avec le même despotisme qu'il gouvernoit le Royaume : la méfintelligence se mit entr'eux ; le Dauphin s'ennuya du joug , & voulut jouer un rôle par lui-même dans cette anarchie : il prétendit soumettre Paris & désarmer les Bourgeois. Le Duc de Bourgogne souleva contre lui ses Bouchers & une foule de factieux , à la tête desquels se mit un Chirurgien , nommé Jean de Troye. On court à l'hôtel du Dauphin ; on lui déclare qu'on vient pour arrêter les traîtres qui l'entourent ; le

Chancelier du Dauphin (1) demande quels sont ces traîtres ; on lui en donne une liste , à la tête de laquelle étoit le Chancelier lui-même : on enfonce les portes , on arrête tous les Seigneurs dont le Dauphin étoit entouré ; on n'épargne ni le Duc de Bar , cousin - germain du Roi , ni Louis de Bavière , frère de la Reine. C'étoit la même insulte que Marcel avoit faite autrefois au Dauphin Charles pendant la captivité du Roi Jean. Le Duc de Bourgogne vint , comme Marcel , combler l'insulte par sa présence. » *Beau-père* , lui dit le Dauphin , » *cet outrage m'est fait par*
 » *vosre conseil , & ne vous en pouvez*
 » *excuser , car gens de vosre hôtel*
 » *sont les principaux ; si sachez sû-*
 » *rement qu'une fois vous en repenti-*
 » *rez , & il n'ira pas toujours la beso-*

(1) Le Dauphin , comme Duc de Guyenne , avoit un Chancelier particulier.

» gne ainsi à votre plaisir. Monseigneur , répond le Duc avec la plus outrageante froideur , » vous vous » informerez quand serez refroidi de » votre ire. » Des Officiers du Dauphin , on alla jusqu'aux Officiers du Roi ; le Chancelier , Arnaud de Corbie , fut destitué ; l'Avocat-Général , Juvenal des Ursins , fut mis au Châtelet ; le célèbre Gerson , qui s'étoit élevé contre la harangue du Cordelier Jean Petit , fut obligé de se cacher sur les voûtes de Notre-Dame. Le Chirurgien Jean de Troye fit prendre au Roi le chaperon blanc , signal du parti Bourguignon , comme Marcel avoit donné son chaperon au Dauphin Charles ; tout le monde aussi-tôt en voulut avoir , car il n'y avoit de sûreté qu'à l'abri de ce chaperon. Le Carme Eustache de Pavilly avoit vendu son éloquence au Duc de Bourgogne & aux Bouchers de Paris ; ceux-ci firent des

loix de sang, qu'on appella les *Ordonnances Cabochiennes* : le Roi vint en chaperon blanc au Parlement pour les faire enregistrer. Les Seigneurs & les Officiers du Roi & du Dauphin, qu'on avoit arrêtés, furent liés deux à deux sur des chevaux, & traînés en prison à travers les huées de la populace ; quelques-uns furent massacrés dans les rues, d'autres dans leurs cachots ; on en jetta plusieurs dans la Seine, on en fit périr un grand nombre sur l'échaffaut, on y porta jusqu'à des cadavres ; La Rivière, fils du Ministre de ce nom, & un Ecuyer du Dauphin, nommé le petit Maisnel, avoient été massacrés dans la prison à coups de hache, on les traîna morts jusqu'aux Halles, où ils eurent la tête tranchée. Le Dauphin fut retenu prisonnier à l'hôtel de S. Pol, il y étoit gardé à vue, on lui interdisoit jusqu'aux amusemens les plus innocens. Jaqueville,

Capitaine du Guet de Paris , alors le favori du Duc de Bourgogne & l'exécuteur de ses violences , passant un soir devant l'hôtel de S. Pol , entend des violons , il monte à l'appartement du Dauphin, où l'on dançoit , il lui reproche *la dissolution dans laquelle il vivoit* : La Trémoille étoit avec le Prince ; *c'est vous*, lui dit Jaqueville , *qui êtes le ministre de ces indécences*. Le Dauphin perdit patience , il tira sa dague , dont Jaqueville eût été percé , sans une cotte de maille qu'il portoit toujours. Les Archers du Guet s'avançoient pour massacrer la Trémoille , le Duc de Bourgogne , qui survint , lui sauva la vie. Le Dauphin pensa mourir d'une hémorragie causée par l'excès de colère où le jetta cette insolence.

Un gouvernement si violent ne pouvoit subsister. Le Dauphin trouva le moyen de traiter avec les Orléa-

nois , & de se liguier avec eux ; bientôt il marche dans les rues de Paris à la tête de trente mille hommes. Les séditieux voulurent se rassembler , le Duc de Bourgogne , qui jugea que la partie ne seroit pas égale , les fit retirer lui-même ; il eut ensuite la témérité d'aller joindre le Dauphin & les Princes Orléanois , au moment où l'on délieroit les prisonniers , & où le Duc de Bavière & le Duc de Bar , devenus libres enfin , devoient naturellement vouloir venger sur lui les affronts & les périls de leur captivité. Jamais le Duc de Bourgogne ne mérita mieux qu'en cette occasion le nom de *Jean-sans-peur*. Le bruit général étoit que ces deux Seigneurs , le lendemain du jour où ils furent délivrés , devoient être menés à l'échaffaut , si la tyrannie du Duc de Bourgogne eût duré ces deux jours de plus ; on y conduisit à leur place un frère du Chirurgien

Jean de Troye , chez lequel on trouva une liste de proscription , qui devoit à la mort plus de quatorze cens Chefs de famille avec leurs familles entières. Cette liste étoit divisée en trois colonnes , distinguées chacune par une lettre particulière ; un *T* désignoit ceux qui devoient être tués ; un *B* , ceux qui devoient être bannis ; un *R* , ceux qu'on devoit se contenter de rançonner. Tout parut rentrer sous l'obéissance du Dauphin ; les Chefs des factieux lui abandonnèrent la Bastille , le Louvre , le Palais , l'Hôtel-de-Ville ; les Ministres & Magistrats destitués furent rétablis ; le Gouvernement de Paris fut rendu au Duc de Berry ; les écharpes des Armagnacs remplacèrent les chaperons blancs & les croix Bourguignonnes. Le Duc de Bourgogne se retira en Flandre , sa retraite ne fut point troublée ; il y avoit envoyé long-temps avant lui

le Comte de Charolois son fils, c'étoit la seule précaution qu'il eût prise contre les dangers de la révolution qu'il éprouvoit dans ce moment : la harangue de son Cordelier , Jean Petit , fut brûlée publiquement dans le Parvis de Notre-Dame ; on voulut exhumer cet Apologifte de l'assassinat , pour brûler aussi ses os ; le Roi déclara que jusques-là il avoit été *déçu, séduit & mal informé* ; les Prédicateurs eurent ordre de prêcher contre les Bourguignons comme ils avoient prêché contre les Armagnacs : on joignit la galanterie à la cruauté , on donna des tournois & des fêtes , & l'on publia des Edits de proscription.

Il sembloit qu'on craignît de couper la racine des guerres civiles. On avoit pu vingt fois s'assurer du Duc de Bourgogne , on l'avoit laissé échapper , & dès qu'il fut parti, on lui déclara la guerre ; les hostilités

recommencèrent avec une nouvelle ardeur.

Cependant le Dauphin jugeoit qu'il n'avoit fait que changer de tyrans , il se trouvoit aussi esclave des Armagnacs qu'il l'avoit été des Bourguignons ; en effet , la Reine , qui étoit toujours à la tête du parti Armagnac , sur-tout depuis qu'il étoit triomphant , fit à son propre fils le même affront que le Duc de Bourgogne avoit fait à son gendre ; elle arrive inopinément chez le Dauphin , au Louvre , suivie des Princes & des Chefs du parti Armagnac , elle fait arrêter , en sa présence & en présence du Dauphin , quatre jeunes Seigneurs de la Cour de ce Prince : c'étoient les Seigneurs de Moï , de Brimeu , de Montauban , & de Croy. Le Dauphin les défendit tant qu'il put ; il voulut sortir de son Palais & appeller le peuple à leur secours , les Princes le retinrent ; il paroît qu'on

soupçonnoit ces amis du Dauphin d'avoir des intelligences avec le Duc de Bourgogne. On savoit que le Dauphin avoit écrit au Duc pour réclamer son secours, il vouloit que les Bourguignons le délivraissent des Armagnacs, comme les Armagnacs l'avoient délivré des Bourguignons. Le Duc de Bourgogne se présenta aux portes de Paris, sur-tout du côté des Halles, qui avoient toujours été dans ses intérêts. Pour échauffer ses partisans, il publioit que le Dauphin l'avoit mandé; que les Armagnacs tenoient le Roi & le Dauphin prisonniers: la Cour obligea le Dauphin de le désavouer; on publia son désaveu, & personne n'y crut. Cependant tous les efforts du Duc de Bourgogne n'aboutirent pour lors qu'à exciter dans la Ville quelques conspirations, qui furent découvertes & punies; on désarma les Bourgeois, on leur enleva leurs chaînes,

qui furent portées à la Bastille. Le Comte d'Armagnac passa pour l'auteur de ce conseil ; les habitans de Paris en conçurent contre lui une haine mortelle.

Le Duc de Bourgogne retourna en Flandre ; ce retour avoit l'air d'une fuite , on le poursuivit ; on mit le siège devant Arras ; mais le Duc avoit des intelligences dans l'armée des assiégeans , leur artillerie étoit mal servie : on s'apperçut de la trahison d'un canonnier , qui se déroba au supplice en se réfugiant dans la Place. On se mit à négocier. Le Dauphin toujours favorable au Duc de Bourgogne , lui fit accorder la paix ; les habitans de Paris allèrent se plaindre au Duc de Berry de ce qu'on ne les avoit pas appelés au traité : *Ce ne vous touche en rien*, leur dit le Prince , *ni entremettre ne vous devez de notre Sire le Roi , ne de nous qui sommes de son sang & lignage ; car nous*

nous courrouçons l'un à l'autre quand il nous plaît, & quand il nous plaît, la paix est faite & accordée.

La paix d'Arras ne fut pas plus solide que la paix d'Auxerre, elle parut se faire sous de funestes auspices. Des soldats ayant mis le feu à leurs tentes, en se retirant, la flamme gagna les quartiers voisins, & jusqu'au logement du Roi, qui courut risque encore d'être brûlé, comme au Bal des Ardens; les hostilités, les conspirations continuèrent; l'autorité resta entre les mains des Armagnacs; on fit un Service solennel au Duc d'Orléans, frère du Roi; Gerson prononça son Oraison funèbre, dans laquelle on remarqua les mots suivans: *qu'il ne enhortoit, ne conseilloit la mort du Duc de Bourgogne ou sa destruction, mais icelui devoit être humilié, afin qu'il reconnût son péché en faisant digne satisfaction.*

Le Dauphin se brouilloit avec tout
le

le monde ; avec Isabelle , en lui enlevant ses trésors , qui lui étoient plus chers encore que l'autorité ; avec les habitans de Paris , en achevant de les réduire ; avec les Armagnacs , en cherchant à les rabaisser & à leur échapper ; avec le Duc de Bourgogne , en quittant la Dauphine pour une maîtresse , & en releguant à S. Germain cette vertueuse fille d'un père criminel. Le Duc de Bourgogne voulut forcer le Dauphin à la reprendre , il fut aisé de braver de loin les plaintes & les menaces d'un père irrité.

Le Duc de Bourgogne , à qui la paix d'Arras ne rendoit point l'autorité qu'il avoit eue en France , s'unit plus étroitement que jamais avec le Roi d'Angleterre ; il étoit son allié dans le temps de la bataille d'Azincourt , où il empêcha son fils de se trouver. Le cartel qu'il envoya au Monarque Anglois, après avoir perdu

ses frères à cette bataille , étoit peut-être moins l'effet d'une vraie douleur , qu'une démarche exigée par l'honneur , & concertée entre le Roi d'Angleterre & lui ; la facilité avec laquelle il se contenta de la plus mauvaise défaite , la constance avec laquelle il persévéra dans l'alliance de l'Angleterre , favorisent du moins cette idée.

L'épée de Connétable , après la bataille d'Azincourt , avoit été donnée au Comte d'Armagnac , ce qui avoit redoublé la fureur du parti Bourguignon. Le Duc de Bourgogne , pour profiter de ces dispositions , parut vouloir s'approcher de Paris ; mais il resta cantonné dans la Brie , auprès de Lagny , ce qui le fit nommer par dérision *Jean de Lagny qui n'a hâte d'aller* , plaisanterie relative apparemment à quelque proverbe du temps. Le nouveau Connétable voulut s'illustrer en chassant de Harfleur

les Anglois : ce projet étoit noble & utile , mais il échoua. Le Duc de Bourgogne donnoit de tous côtés tant d'affaires aux Armagnacs , qu'il les obligeoit de rassembler contre lui toutes leurs forces ; il couronna ses violences & ses crimes par une conspiration nouvelle , qui devoit éclater le jour du Vendredi-saint. On vouloit opérer une révolution générale ; il ne s'agissoit de rien moins que de mettre la Couronne sur la tête du Duc de Bourgogne. On devoit arrêter , renfermer , peut-être même massacrer le Roi , la Reine , tous les Princes , tous les Chefs du parti Armagnac , en un mot exterminer le parti entier : l'extravagance de ce complot en égaloit seule l'atrocité ; il pensa cependant réussir. Cet affreux secret fut gardé presque jusqu'au moment de l'exécution ; ce ne fut que quelques heures avant la nuit choisie pour ce grand carnage ,

que le Gouvernement en reçut les premiers avis. Aussi-tôt Tanneguy du Chatel, Prévôt de Paris, courut s'emparer des Halles, foyer de toutes les conspirations qui se formoient en faveur du Duc de Bourgogne, on trouva dans les maisons qui avoient été indiquées, les Chefs du parti Bourguignon tout armés & attendant le signal : les uns furent arrêtés, les autres prirent la fuite. On peut juger à combien de supplices ou publics ou secrets un pareil crime donna lieu ? La haine étendit les proscriptions & multiplia les coupables. Le Duc de Bourgogne non-seulement avoit eu connoissance du complot, mais même l'avoit approuvé ; on trouva entre les mains des Chefs de la conspiration, des Lettres d'aveu, signées de sa main. En même temps il signoit avec le Roi d'Angleterre un traité, par lequel il déclaroit » qu'ayant jusqu'alors méconnu la

» justice des droits du Roi d'Angle-
» terre & de ses nobles Progéniteurs
» au Royaume & Couronne de Fran-
» ce , il a tenu le parti de son adver-
» faire , en croyant bien faire ; mais
» que , mieux informé , il tiendra
» dorenavant le parti dudit Roi d'An-
» gleterre & de ses hoirs , qui , de
» droit , est & seront légitimes Rois
» de France. Qu'il reconnoît être
» tenu de lui faire , en cette qualité,
» hommage , comme à son légitime
» Souverain. » Il promet de rendre
cet hommage aussi-tôt que le Roi
d'Angleterre aura conquis » une no-
» table partie du Royaume de Fran-
» ce , & d'employer toutes les voies
» & manières secrettes qu'il pourra
» imaginer , pour que ledit Roi d'An-
» gleterre soit mis en possession réelle
» du Royaume de France. Il proteste
» d'avance contre tous traités qu'il
» pourroit signer par la suite en fa-
» veur du Roi Charles & du Dau-

» phin son fils , déclarant *que de sem-*
 » *blables conventions sont de nulle*
 » *valeur, & seront dressées unique-*
 » *ment pour les mieux tromper & les*
 » *perdre l'un & l'autre.*

En effet , Henri V voyant que la France avoit si mal profité du loisir qu'il lui avoit laissé , de réparer ses pertes , étendit ses vues ambitieuses , & ne se bornant plus à demander l'exécution du traité de Brétigny , il reprit le grand projet d'Edouard III , & redemanda la France entière ; il s'en expliqua ainsi avec le Cardinal des Ursins , qui , par de justes remontrances , essayoit de le ramener à la paix : « Ne voyez-vous pas , lui dit-il , » que la France , livrée aux furies , » n'a plus ni Roi , ni Sujets , & qu'elle » ne peut obtenir la paix avec elle- » même. Cette paix ne peut plus être » que le fruit de la conquête & que » le bienfait du vainqueur. La Fran- » ce a besoin d'un Maître , & je suis

Walsing.

p. 400.

Monstrelet ,

ch. 178. 179.

Saint-Remy ,

ch. 81. 85.

85. 91.

Juvenal

des Ursins.

Rymer ,

vol. 9.

» le Maître qu'il lui faut. C'est Dieu
» qui me conduit par la main pour
» arracher ce peuple à ses propres
» fureurs, & le rendre heureux en le
» soumettant à son Roi légitime.

L'Empereur Sigismond, qui vint en France vers ce temps, ayant vu les divisions de nos Princes & le délire de la Nation, jugea, comme Henri V, que cette Monarchie touchoit à sa ruine; en conséquence, il fit alliance avec l'Angleterre, dans l'espoir de faire valoir les droits usurpés de l'Empire sur les Provinces de l'ancien Royaume d'Arles.

Henri V descendit de nouveau en Normandie, soumit Cherbourg, Caen, Lizieux, Falaise, Evreux, le Pont-de-l'Arche, &c. Tout fuyoit devant ce vainqueur; il ne trouva dans Lizieux qu'un vieillard & une femme, qui n'avoient pas eu la force d'abandonner leur Ville; Henri vint assiéger Rouen; ce siège non moins

mémorable que celui de Calais par la constance des habitans & par la sévérité cruelle du vainqueur, dura six mois, cinquante mille personnes périrent par la famine, par l'épée, ou par les maladies. Pour se ménager encore quelques jours de résistance, on mit dehors vingt mille bouches inutiles; ces malheureux moururent de faim, de froid & de rage sous les murs de la Ville, à la vue des assiégeans, qui ne voulurent point leur livrer passage, & des assiégés, qui ne voulurent point les reprendre. Voilà encore une de ces horreurs que les loix militaires sont forcées d'autoriser, & qui sont inévitables dans le systême de guerre; comment donc les hommes font-ils la guerre?

Quelques femmes accouchèrent dans les fossés; par un mélange bizarre de barbarie & de piété, on enlevoit les enfans du haut des murail-

les dans des corbeilles , on leur donnoit le Baptême , & ils étoient aussitôt rendus à leurs mères par le même moyen , pour mourir avec elles.

La famine , parvenue au comble dans la Place , ne permettoit plus que des résolutions désespérées. On choisit dix mille hommes déterminés , qu'on envoie pour forcer le camp des Anglois , & ouvrir un passage aux habitans ; mais deux mille hommes avoient à peine passé le pont , que ce pont venant à se rompre , entraîna dans sa chute une partie de la troupe , & sépara le reste. On dit que ce fut l'ouvrage du Gouverneur , qui trahissoit la garnison , & qui avoit fait scier les piliers qui soutenoient le pont. Les deux mille hommes qui se trouvoient enfermés entre l'ennemi & la rivière , prirent le parti de vendre cher leur vie , & furent taillés en pièces. Après le mauvais succès de cette tentative , Henri crut

que les assiégés alloient se rendre à discrétion : ils envoyèrent demander une capitulation , elle fut refusée. » Emportez-nous d'assaut, si vous aimez la gloire , lui dirent les Députés ; » quand vous nous auriez réduits par famine , croiriez-vous nous avoir vaincus ? » Piqué de ce discours , Henri n'en fut que plus inflexible ; outrés de sa dureté , les habitans n'en furent que plus inébranlables ; leur dernière résolution fut de miner eux-mêmes leurs murailles , de sortir tous ensemble par la brèche , & de forcer le camp des assiégeans , ou de périr. Henri craignit enfin les effets d'un tel désespoir , il accorda une capitulation ; il entra en triomphe dans Rouen , mais il ternit sa gloire , disent les Auteurs Anglois , en laissant ses soldats piller la garnison , au mépris de la capitulation , & en faisant périr Alain Blanchard , Maire de Rouen , dont le courage avoit le plus

contribué à soutenir celui de ses concitoyens. Ajoutons qu'au moins il eut la bonne politique de respecter les privilèges de la Ville , & même d'abolir la Gabelle & d'autres impôts onéreux. Quels éloges ne mérite pas la constante fidélité d'une Ville , qui , opprimée dans la paix , abandonnée dans la guerre par le Gouvernement , trahie dans sa défense par son propre Gouverneur , suffisoit seule à son devoir , & résistoit non-seulement aux armes de l'ennemi , mais encore à l'espérance d'un meilleur sort ! Combien les Souverains doivent aimer de pareils sujets , & desirer de s'acquitter envers eux !

La prise de Rouen rendit Henri V maître de toute la Normandie , qui rentra ainsi sous la domination Angloise , environ 216 ans après avoir été enlevée par Philippe Auguste à Jean-sans-terre. Les crimes de Jean-sans-terre lui avoient fait perdre cette

Province ; Charles VI la perdit à son tour par les passions & les fureurs de ceux qui gouvernoient sous son nom.

Le Génie de la France étoit abaissé, le moment de l'accabler étoit venu. Henri poursuivant ses conquêtes, se répand dans la Picardie, dans l'Isle de France, & force la Cour de se retirer à Troyes.

Le P. d'Orléans prétend que Henri V étoit amoureux de la Princesse Catherine de France, qu'il épousa dans la suite ; cette inclination, née d'abord à la vue du portrait de cette Princesse, qu'il portoit toujours sur lui depuis ce temps, s'étoit bien accrue dans une entrevue, où Isabelle de Bavière l'avoit menée avec elle ; mais cet ambitieux amant n'en eut que plus d'ardeur pour conquérir la France : *j'aurai la Princesse*, disoit-il, *j'aurai le Royaume avec elle*. Il eut en effet l'un & l'autre.

Jusques-là le Duc de Bourgogne l'a-

voit servi avec plus ou moins de zèle, selon qu'il étoit lui-même en faveur ou en disgrâce à la Cour de France, quelquefois même il s'érigeoit en médiateur entre la France & l'Angleterre. La fortune changeoit à tout moment; les intérêts avoient tellement varié, qu'on ne les reconnoissoit plus. Tout ce qui se passoit alors en France n'étoit qu'un cahos de négociations & d'hostilités, de crimes & de malheurs. Le Dauphin Louis, qui étoit redevenu Armagnac, étoit mort peu de

14155

Lorsque le Duc de Bourgogne, à la mort de son gendre, redemanda sa fille avec le douaire & la moitié des meubles qui lui revenoit, on répondit: *qu'il plaisoit bien au Roi qu'elle*

allât devers son père , qu'on ne lui pouvoit assigner de douaire pour le présent , pour ce que le Roi n'étoit pas en point , & que le Roi avoit bien affaire des meubles.

1416.

Le Dauphin Jean, qui étoit Bourguignon, avoit suivi de près son frère; on crut qu'il avoit été empoisonné par Louis II, Duc d'Anjou, Roi titulaire de Naples, qui étoit Armagnac, & beau-père du Dauphin Charles, également Armagnac. Le Duc de Berry étoit mort aussi. Son âge de soixante & seize ans, éloigna les idées de poison. Isabelle de Bavière étoit réunie avec l'assassin de son premier amant, pour les intérêts d'un autre amant. On avoit jetté dans la rivière par ordre du Roi, Bois-Bourdon, favori d'Isabelle, & qu'on accusoit d'un commerce trop intime avec cette Princesse. Comme depuis long - temps Charles VI ne donnoit point d'ordre qui ne lui fût dicté, on crut que celui-

ci l'avoit été par le Connétable d'Armagnac ; on croit même qu'il révéla au Roi l'intrigue de la Reine & de Bois-Bourdon. Le Roi surprit celui-ci sortant de chez la Reine ; mis à la question, cet homme avoua tout : ce qui pourroit ne rien prouver ; on le conduisit à la Seine, enveloppé dans un sac de cuir avec cette inscription : *Laissez passer la Justice du Roi.*

Le Connétable avoit déjà irrité la Reine en s'emparant militairement de ses trésors pour les besoins de l'Etat, de concert avec le Dauphin Louis. La mort de Bois-Bourdon, & l'exil ou plutôt la prison où on la retint elle-même à Tours, mirent le comble à la fureur de la Reine, qui ne pardonna jamais au Dauphin son fils la part qu'elle le soupçonnoit d'y avoir eue. Attachée au parti des Armagnacs ou Orléanois depuis l'assassinat du Duc d'Orléans, elle se jetta dans celui des Bourguignons, & sortit de

sa prison par le secours du Duc de Bourgogne; » elle changea pour lui, » dit le P. d'Orléans, une assez violente haine, *en quelque chose qui sembloit même passer un peu la bonne amitié*; » elle le rendit maître de l'esprit du Roi, d'un grand nombre de Places, & pour le premier usage de sa liberté, elle courut faire la guerre à son propre fils. Ainsi le véritable Chef des Armagnacs fut alors le Dauphin Charles; celui des Bourguignons fut cette même Isabelle, si long-temps l'ennemie de ce parti, & le Duc de Bourgogne devint son Lieutenant. C'étoit le même motif qui jettoit ainsi tour-à-tour Isabelle dans les deux partis contraires; des deux côtés, elle avoit un amant à venger; & si le Dauphin avoit réellement eu part à la mort de Bois-Bourdon, quels que fussent les torts de la mère, le fils étoit inexcusable.

Un seul exemple peut faire connoître de quelle manière les deux partis se faisoient la guerre. Le Connétable d'Armagnac assiégeoit Senlis ; la Ville avoit capitulé, elle devoit se rendre dans un temps marqué, si elle n'étoit secourue par les Bourguignons. Le secours arriva ; le Connétable n'en fit pas moins sommer la Ville de se rendre ; sur son refus , le barbare fit écarteler six ôtages qu'on lui avoit remis au moment de la capitulation , & que les loix de la guerre l'obligeoient à rendre , puisque la Ville étoit secourue. La Garnison, pour réponse, fit voler par-dessus les murailles les têtes de quarante-six prisonniers.

Cette fureur passoit des Chefs aux particuliers , & la plupart des exploits militaires étoient des traits de vengeance. Le Bâtard d'Alençon se plaisoit à massacrer les Anglois dans les combats, hors des combats,

avec un acharnement si marqué, que le Roi d'Angleterre se crut autorisé, par le droit des gens, à le lui reprocher. *J'ai un frère à venger*, répondit le Bâtard, *il fut tué sous vos yeux à Azincourt.*

Qu'on imagine une répétition continuelle de ces violences, voilà l'histoire de ces guerres. Ce n'étoit rien encore en comparaison des scènes qu'alloit offrir la Capitale.

Pendant que d'un côté tout cédoit aux armes du Roi d'Angleterre, de l'autre on introduisoit les Bourguignons dans Paris. Le fils d'un Quartenier nommé Le Clerc, déroba les clefs sous le chevet du lit de son père, & alla ouvrir les portes. L'Isle-Adam, Lieutenant du Duc de Bourgogne, entra d'abord sans bruit; puis, quand le peuple se fut joint à lui, & quand il se fut rendu maître de la personne du Roi, toute la Ville retentit de ce cri: *la paix & Bourgogne.* Le vigi-

lant Tanneguy du Chatel n'eut que le temps d'aller prendre le Dauphin dans son lit , & de se sauver avec lui à la Bastille , puis à Melun ; le Connétable d'Armagnac , déguisé en mendiant , se cacha chez un Maçon ; mais sur une défense qui fut publiée de donner asyle à aucun Armagnac sous peine de mort , le Maçon le livra. Alors commença un des plus horribles massacres dont l'Histoire ait conservé le souvenir. Le Connétable , le Chancelier de Marle , les Evêques de Senlis , de Coûtances , de Bayeux , d'Evreux , de Saintes , &c. furent égorgés & outragés après leur mort ; leurs corps furent traînés pendant trois jours dans les rues ; on avoit pris plaisir à couper en lanières la peau du Connétable , & on lui avoit fait une écharpe de sa chair ; le sang ruisseloit dans les rues , on éventroit les mères , on écrasoit les enfans ; les assassins rioient en contem-

plant leur ouvrage : *regardez ces petits chiens* , disoient-ils , *ils remuent encore*. Les Chefs du parti Bourguignon les approuvoient & les encourageoient : *Mes enfans* , crioient-ils , *vous faites bien*.

Lès Armagnacs n'avoient pas eu plus d'humanité. Le Journal du regne de Charles VI, accuse les Gendarmes du Connétable d'avoir fait rôtir des hommes & des enfans dont ils ne pouvoient pas tirer de rançon , & le Connétable avoit aussi foriné le projet d'un massacre général des Bourguignons , qu'il alloit exécuter , lorsque ceux-ci surprirent Paris.

Le Duc de Bourgogne y fit son entrée un mois après L'Isle-Adam , & le carnage recommença. Quiconque étoit soupçonné d'avoir de l'argent , ou quiconque avoit un Bourguignon pour ennemi , étoit massacré comme Armagnac ; les corps , précipités du haut des tours , étoient reçus sur les

pointes des épées & des javelines. Le bourreau se mit à la tête des assassins : il se faisoit amener les prisonniers , prétendant que le droit de les égorger lui appartenoit ; il toucha , en signe d'alliance & d'amitié , dans la main du Duc de Bourgogne , qui , ne le connoissant pas , le prenoit seulement pour un Bourguignon zélé. Ce Prince , en même temps qu'il excitoit sous main ces émotions par ses émissaires , feignoit de vouloir les appaiser , & de ne pouvoir y réussir ; il prodiguoit plus que jamais à cette vile & féroce populace , les caresses & la familiarité. Les Bouchers , les écorcheurs , les bourreaux , vengeurs ardents de la querelle de ce Prince , en usoient avec lui comme firent dans la suite les Seize avec le Duc de Mayenne , d'abord ses créatures , ensuite ses tyrans. Le Duc de Bourgogne finit aussi par en user avec eux , comme Mayenne avec les Seize ,

c'est-à-dire par en faire pendre quelques-uns. Il s'aperçut du danger de laisser prendre au peuple cette habitude de la révolte & du meurtre , il sentit que la continuité de ces désordres pouvoit à la fin tourner contre lui-même ; il voulut en arrêter le cours , il éprouva quelque résistance ; il fit prendre les armes aux troupes , & il crut qu'il feroit d'un bon exemple d'envoyer au supplice quelques-uns de ceux dont les mains s'étoient le plus fouillées de sang. Ce même bourreau , Capeluche , qui avoit traité avec lui d'égal à égal , méritoit d'être distingué parmi les assassins , il fut décapité aux Halles. Son valet , qui lui trancha la tête , n'avoit jamais fait d'exécution de cette espèce ; Capeluche , pour son intérêt , prit soin de l'instruire lui-même , il lui prescrivit les mesures nécessaires pour ne le pas manquer ; il se mit ensuite à genoux , & reçut le coup

mortel avec la même tranquillité qu'il le donnoit autrefois.

Le peuple ne murmura point, & on vit que le Duc de Bourgogne n'avoit pas moins de facilité à le contenir, qu'à l'émouvoir. Une démarche bien dangereuse lui assura les cœurs des habitans de Paris, il leur rendit les chaînes & les armes, que le Connétable d'Armagnac leur avoit ôtées.

Le courroux céleste sembla se joindre à la rage des hommes pour dépeupler Paris. La peste, suite naturelle de tant de massacres, emporta en quatre mois plus de quarante mille personnes.

De Melun, le Dauphin s'étoit retiré à Bourges, puis à Poitiers; ses partisans tâchoient d'arracher quelques lambeaux de ce misérable Royaume, déchiré par les guerres intestines & par les armes des Anglois. Ceux-ci, grace aux fureurs & au délire des François, faisoient des pro-

grès effrayans ; leur Roi , sans interrompre ses conquêtes , traitoit à la fois avec le Dauphin & avec le Duc de Bourgogne , & chacun de ces deux Princes traitoit aussi à la fois avec les deux autres. La crainte d'un accommodement entre la France & l'Angleterre , dont les conditions eussent pu être fatales au Dauphin , engagea celui-ci à sacrifier ou à dissimuler sa haine , il annonça une parfaite réconciliation avec le Duc de Bourgogne ; il y eut à cette occasion deux entrevues de ces deux Princes , l'une à Poilly-le-Fort, entre Melun & Corbeil ; l'autre enfin sur le pont de Montereau-faut-Yonne , où le Duc de Bourgogne fut assassiné par les Seigneurs de la suite du Dauphin. Les vraies circonstances de ce nouveau crime sont ignorées , on peut croire qu'elles sont bien différemment racontées par les Armagnacs & par les Bourguignons ;

&

& peut-être est-il encore permis de conserver des doutes favorables au Dauphin. Les uns veulent que cet assassinat ait été prémédité de sa part, qu'il ait employé l'intrigue pour attirer le Duc de Bourgogne dans le piège , qu'il ait gagné la Dame de Giac , maîtresse du Duc de Bourgogne , & que celui-ci ne soit venu au rendez-vous , malgré des répugnances assez fortes , que par un effet de sa soumission aveugle à toutes les volontés de cette femme ; les autres disent que le Duc de Bourgogne s'attira son sort par un ton insolent & des gestes menaçans ou au moins suspects , qui mirent les Seigneurs de la suite du Dauphin dans la nécessité de le défendre ; d'autres enfin imaginent qu'il y eut un mal-entendu réel ou affecté , fondé sur ce que le Duc de Bourgogne , qui s'étoit mis à genoux devant le Dauphin , poata, en se relevant , la main sur son épée ,

qui s'étoit embarrassée dans ses habits. Quoi qu'il en soit , voici les seules circonstances certaines de cet événement. On avoit posé des barrières pour la sûreté respective. Les gens du Dauphin les avoient construites , ceux du Duc de Bourgogne vinrent les reconnoître. Le Dauphin étoit maître d'un des bouts du pont , le Duc de Bourgogne de l'autre. La suite des deux Princes étoit la même pour le nombre , elle étoit composée de part & d'autre de dix personnes. Du côté du Dauphin étoient Tanneguy du Chatel , Narbonne , Louvet , Naillac , Loiré , Layet , Frottier , Bataille , Bouteiller , & Du Lau. Du côté du Duc de Bourgogne , Charles de Bourbon , Noailles , Fribourg , Neuf-Châtel , Montaigu , de Vienne , de Vergy , d'Autrey , de Giac , & de Pontalier. Pour tuer le Duc , il fallut sauter par-dessus la barrière ; Noailles

fut tué en le défendant ; les autres Seigneurs de la suite du Duc de Bourgogne furent faits prisonniers , excepté Montaigu , qui franchit les barrières. Comment se laisse-t-on prendre ainsi à nombre égal ? L'inégalité étoit-elle dans les armes ou dans le courage ? Les Seigneurs de la suite du Duc de Bourgogne rendirent-ils quelque combat ? y eut-il des blessés de part & d'autre ? voilà sur quoi l'Histoire n'offre rien de certain. On a les dépositions de trois des Seigneurs de la suite du Duc de Bourgogne , Vienne , Vergy & Pontallier ; elles donnent peu de lumières ; Seguinat , Secrétaire du Duc , & qui étoit entré à sa suite sur le pont , dit que Vergy se mit en défense , & qu'il fut blessé. Une circonstance pourroit expliquer le peu de résistance des amis du Duc. Le nombre de la suite des deux Princes sur le pont , étoit absolument égal ;

mais hors du pont , le Duc n'avoit que cinq cens hommes d'armes , dont une partie occupoit le Château de Montereau : le Dauphin avoit une armée que des Auteurs font monter à vingt mille hommes. Peut-être les Seigneurs de la suite du Duc de Bourgogne crurent-ils que toute l'armée du Dauphin alloit fondre sur eux. Peut-être y avoit-il des intelligences entre les Seigneurs du parti du Dauphin & quelques-uns de ceux du Duc de Bourgogne ; ce qui pourroit le faire penser , c'est la promptitude avec laquelle Giac & sa femme , après cet événement , embrassèrent le parti du Dauphin. Le corps du Duc de Bourgogne resta sur le pont : on emporta le Dauphin éperdu , épouvanté , presque sans connoissance ; cet effroi , sa jeunesse , sa douceur , sa foiblesse même , & l'éloignement qu'il eut toujours pour le crime , déposent en sa faveur. L'opi-

nion qui nous paroît la plus raisonnable , est que , si les Seigneurs de sa suite avoient formé ce complot , ils ne le consultèrent pas pour lui rendre un si affreux service. On verra dans la suite que ses Ministres , ses Généraux , & nommément quelques-uns de ceux qui l'accompagnèrent à Montereau , ne le consultoient pas toujours sur la manière de le servir ; il est vrai qu'il ne défavoua point les meurtriers du Duc , & qu'il ne leur ôta point sa faveur , ce qui prouve seulement qu'ils le gouvernoient. Peut-être croyoit-il leur devoir beaucoup pour un crime dont ils avoient pris sur eux la honte & le danger , en lui en laissant le fruit ; peut-être eux-mêmes pensoient-ils ainsi. Tous se trompoient , & l'événement le fit voir ; mais cette erreur étoit digne du temps.

Ce fut principalement Tanneguy du Chatel que la voix publique ac-

cusa du meurtre du Duc Jean ; on disoit même qu'il conservoit comme un monument précieux la hache dont il s'étoit servi dans cette occasion. Il protesta toujours qu'il n'avoit eu aucune part à ce crime. Barbazan, qui fut accusé de l'avoir conseillé, quoiqu'il ne fût pas du nombre des dix Seigneurs qui accompagnoient le Dauphin sur le pont, non-seulement s'en défendit, mais, selon quelques Auteurs, il protesta hautement qu'on avoit perdu & déshonoré le Dauphin en voulant le servir. Louvet & Loiré sont nommés dans les dépositions ; Layet & Frottier le sont dans la Relation de Monstrelet.

On essaya de persuader à la Nation que le Duc de Bourgogne avoit insulté le Dauphin, & qu'il n'avoit fait que porter la peine de son insolence ; on engagea le Dauphin à publier ce fait dans un manifeste. C'étoit profiter contre le Duc de Bourgogne de

quelques vraisemblances que fournissoit son caractère; mais elles étoient détruites par une vraisemblance plus grande , c'est que le Duc de Bourgogne n'étoit pas le plus fort à Montereau. Les partisans du Dauphin voulurent forcer Seguinat à déposer contre son Maître ; ils le retinrent long-temps en prison , ils le menacèrent de la question , rien ne put ébranler ce serviteur fidèle.

Le premier fruit qu'on voulut tirer de la mort du Duc de Bourgogne , fut de soumettre le Château de Montereau. On mena Vergy aux pieds des murailles , & on le chargea de signifier à la Garnison un ordre de se rendre sous peine de mort. Un des compagnons du Duc , entre les mains des Dauphinois , disoit assez qu'il étoit arrivé au Duc quelque chose d'extraordinaire ; la Garnison demanda un ordre du Duc par écrit. Vergy n'osant dire qu'il venoit d'é-

tre assassiné , de peur apparemment d'offenser les Dauphinois , se contenta de montrer la terre du doigt ; la garnison n'entendant point ou feignant de ne pas entendre , il fallut parler plus clairement. Le défaut de vivres obligea la garnison de capituler.

Ce fut-là le seul succès du Dauphin , & bientôt il apprit que le fruit le plus certain du crime est la honte & le malheur. Nous trouvons à ce sujet une observation bien sensée dans les Registres du Parlement ; on y dit , en parlant du Dauphin : « *Il attend* » *doit le Royaume & succession ,* » *après le Roi notre souverain Sei-* » *gneur , à quoi il aura moins d'aide* » *& de faveur , & plus d'ennemis* » *qu'auparavant.* » Cette prédiction ne fut que trop bien vérifiée , & c'est à quoi auroient dû s'attendre les auteurs & exécuteurs de ce conseil sinistre. C'est une chose inconcevable que cette facilité malheureuse de

nuire , & cette impuissance de prévoir les suites du mal qu'on va faire. Jè nuirai à mes ennemis , & mes ennemis ne pourront me nuire ; voilà la théorie sur laquelle le systême de guerre est fondé. La vengeance publique , c'est-à-dire le châtiment que la Loi inflige aux criminels , est raisonnable & juste ; le succès en est infaillible , & n'entraîne aucun retour funeste , parce que la Société entière est armée contre l'individu qui la trouble. Les vengeances particulières sont absurdes , parce que par l'égalité ou la presqu'égalité de forces , elles entraînent à l'infini d'autres vengeances particulières. On sent que toutes les guerres , soit de Souverain à Souverain & de Nation à Nation , soit du Prince aux sujets & de l'autorité contre la liberté , soit d'une partie du peuple contre une autre , enfin toutes les grandes violences exercées par des hommes assez puissans pour

être au-dessus des Loix , mais non pour être au-dessus de leurs ennemis, font dans le cas des vengeances particulières ; c'est-à-dire toujours renaissantes les unes des autres par l'activité des passions & par l'égalité des forces. Nous avons déjà vu , sous le Roi Jean, comment les vengeances particulières se perpétuent & s'enchaînent ; nous avons vu le supplice irrégulier du Connétable d'Eu amener l'assassinat du Connétable de La Cerda ; cet assassinat causer l'emprisonnement de Charles le Mauvais & le supplice irrégulier de ses amis ; cette nouvelle violence produire l'assassinat des Maréchaux de Conflans & de Clermont, & ce dernier crime être puni par la mort violente de Marcel.

Sous Charles VI, même enchaînement de malheurs & de crimes, même fruit des vengeances particulières. Qu'avoit gagné le Duc de Bretagne, Jean V, à vouloir se défaire

par une trahison , de Clifson son ennemi ? Sans l'heureuse désobéissance de Bavalan , le désespoir alloit le consumer ou la puissance du Roi l'écraser ? Qu'avoit gagné Craon à se venger de Clifson par un assassinat ? d'être long - temps proscrit , toujours en horreur , & de laisser une mémoire infame. Qu'avoit gagné Clifson lui-même par son acharnement à poursuivre Craon & le Duc de Bretagne ? une disgrâce à la Cour , la guerre en Bretagne , une inquiétude , une agitation perpétuelle. Qu'avoit gagné le Duc d'Orléans , son ami , à insulter , à braver le Duc de Bourgogne ? une mort violente. Qu'avoit gagné le Duc de Bourgogne à ce crime ? douze ans de honte , de remords & de terreurs , suivis aussi d'une mort violente. Que gaignoit enfin le Dauphin Charles à avoir puni , par une perfidie & une cruauté , ce Prince perfide & cruel ? l'exhérédation , la

malédiction paternelle , le soulèvement du Royaume , la nécessité de conquérir un Trône que la naissance lui déferoit. Le Comte de Charolois, nouveau Duc de Bourgogne , avoit à venger un père ; Isabelle de Bavière avoit , pour la troisiéme fois , à venger un amant , & pour la seconde fois , à le venger sur un fils ; Anglois, Bourguignons , François , tout se réunit contre le Dauphin. Charles VI prend pour gendre Henri V ; la Couronne de France est transportée au Roi d'Angleterre par le traité de Troyes , monument bien étrange dans notre Histoire , mais leçon bien instructive.

Pendant qu'à l'occasion du meurtre de Jean-sans-peur tout respiroit autour du jeune Duc de Bourgogne, la fureur & la vengeance , un Dominicain , nommé Pierre Floure , (il mérite qu'on le nomme) chargé de l'Oraison funèbre du Duc assassiné ,

osa recommander au Prince son fils un généreux pardon de cette injure. Les Courtifans l'en blâmèrent , toute la France s'étonna de la hardiesse avec laquelle il avoit osé , dans ces jours criminels , parler en Chrétien , en Citoyen & en sage. Ce conseil , qu'on crut pieux jusqu'au fanatisme , n'étoit que politique & utile. Si le Duc avoit eu assez d'élévation dans l'ame ou de lumières dans l'esprit pour le suivre , que de fléaux il auroit épargnés à sa patrie & à lui-même ! L'expérience & l'infortune le ramenèrent trop tard à cet avis, qu'il avoit méprisé.

L'Anglois étoit le seul à qui ce cercle de vengeances & cet entassement de crimes eussent été profitables. Attendons un moment , nous le verrons puni à son tour de ses injustices & de ses violences ; le traité de Troyes sera expié : il l'étoit déjà par les François. Le peuple , si las du joug de ses

Princes légitimes, apprit ce que c'est que le joug d'un étranger ; les Grands mêmes subirent un joug inconnu jusqu'alors à la Cour de France , & qu'on pourroit appeller la tyrannie des manières. Les Courtisans François avoient toujours parlé à leurs Rois avec cette liberté respectueuse & enjouée , avec cette confiance noble & aimable qu'inspire le gouvernement paternel. Cette image de l'égalité naturelle & de la liberté nationale s'étoit conservée à la Cour sous les plus mauvais Rois , & formoit ce qu'on peut appeller particulièrement le ton François. Henri V , Prince aimable , mais fier , gardoit pour les Anglois son affabilité , il ne vouloit être pour les François qu'un conquérant ; une froideur sèche & dure , un orgueil capricieux , des manières impérieuses , annonçoient un vainqueur & un despote. La liberté François n'osoit prendre l'es-

for avec ce Maître superbe , qui n'étoit flatté du respect qu'autant qu'il ressembloit à la crainte. Le Maréchal de L'Isle-Adam , ce Chef du parti Bourguignon , qui avoit surpris Paris pour le Duc Jean , s'étant un jour présenté devant Henri V , *vêtu d'une robe de blanc-gris* : L'Isle-Adam , lui dit sévèrement Henri , *est-ce là la robe d'un Maréchal de France ?* *Très-cher Seigneur* , répondit le Maréchal , *je l'ai fait faire pour venir depuis Sens jusqu'ici.* L'Isle-Adam regardoit le Roi en parlant. *Comment* , dit le Prince , en fronçant le sourcil , *osez-vous regarder un Prince au visage ?* *Très-redouté Seigneur* , repartit L'Isle-Adam , *c'est la guise de France : & si aucun n'ose regarder celui à qui il parle , on le tient pour mauvais homme & traître : & pour Dieu , ne vous en déplaîse.* *Ce n'est pas notre guise* , repliqua froidement le Roi d'Angleterre. Peu de temps

après , L'Isle-Adam fut mis à la Bastille , sur une fausse accusation d'avoir voulu livrer Paris au Dauphin.

Melun s'étoit rendu à Henri V , sous la condition que les assiégés auroient la vie & la liberté. Au mépris de cette capitulation , Barbazan, Gouverneur de la Ville , & le Prince de Bourbon-Préaux , furent retenus en prison ; le premier, sous prétexte qu'il avoit eu part à l'assassinat du Duc de Bourgogne ; le second, sans prétexte. La Garnison resta prisonnière , plusieurs de ceux qui la composoient , périrent en prison , quelques-uns furent écartelés , toujours sous prétexte d'avoir eu part à la mort du Duc Jean. Telle étoit la conduite des Anglois en France : on pouvoit presque prédire que de pareils Maîtres ne le feroient pas long-temps , sur-tout n'ayant d'autre droit que la force.

Henri IV avoit voulu établir la Loi

Salique en Angleterre , Henri V , par le traité de Troyes , la détruisoit en France , ou plutôt , il détruisoit toutes les Loix. Loin d'avoir des droits à la Couronne de France , il n'en avoit pas à la Couronne d'Angleterre ; son père l'avoit usurpée ; il y a même des Historiens qui disent que Henri IV , en mourant , tâcha d'inspirer à son fils les remords qu'il avoit toujours eus sur cette usurpation. Ainsi quand on supposeroit , contre toute évidence , qu'Edouard III eût été l'héritier légitime des fils de Philippe le Bel , Henri V n'étoit pas l'héritier d'Edouard III. Les droits de la Maison de Mortemer anéantissoient les siens. « Les prétentions de » Henri sur la France , dit M. Hume , » étoient , s'il est possible , encore » plus inintelligibles que le titre en » vertu duquel son père étoit monté » sur le Trône d'Angleterre ; » tout ce qu'on y voit de clair , c'est le

M. Hume ,
Hist. d'Angl.
Henri V.

droit de conquête , droit qui confond & renverse tous les titres, droit des tyrans & des bêtes féroces, quand il est feul.

Quelle foule de fuppositions ou contradictoires ou abfurdes il eût fallu faire pour trouver à Henri V la moindre apparence d'un droit fur la France !

Il falloit fuppofer , 1°. qu'Edouard III avoit eu des droits à ce Trône , & par conféquent que la Loi Salique ne gouvernoit point la France.

2°. Et de plus , que , dans ce cas , il n'avoit point été exclus par les descendans de Louis Hutin & de Philippe le Long.

3°. Que Henri V étoit héritier d'Edouard III , au préjudice de la Maifon de Mortemer , & par conféquent que la Loi Salique gouvernoit l'Angleterre.

4°. Que la France , qui par elle-même n'étoit pas foupife à la Loi

Salique , y avoit été soumise par sa réunion avec l'Angleterre , dont elle n'étoit plus qu'une Province , & dont elle devoit suivre le sort & recevoir les Loix.

Ou bien , en adoptant seulement cette dernière supposition de la réunion & de la confusion de ces deux Royaumes , & en abandonnant l'idée que la Loi Salique gouvernât l'Angleterre , il falloit supposer dans la Maison de Lancastre , ou le droit de conquête , ou le droit que donne l'élection.

Si c'est le droit de conquête , il falloit supposer :

1°. Qu'il est permis de conquérir la Couronne Nationale , au mépris du droit héréditaire , c'est-à-dire de se faire le tyran de son pays.

2°. Que Henri IV avoit réellement conquis l'Angleterre , ce que la Nation Angloise n'a jamais voulu reconnoître.

Histoire

Si c'est le droit d'élection , il falloit supposer :

1°. Que la Couronne d'Angleterre étoit élective , & non héréditaire , ou que la Constitution avoit été légitimement changée à cet égard.

2°. Que la Nation avoit réellement élu Henri IV , ce que Henri IV n'a jamais voulu reconnoître.

Et enfin , dans tous ces cas , il faut se prêter à l'idée : que la France étoit obligée de suivre toutes les variations & toutes les vicissitudes de la Constitution Angloise , c'est-à-dire à l'idée : qu'elle étoit devenue une Province Angloise.

Si ce traité de Troyes , ouvrage du délire & de la violence , renversoit toutes les Loix , & sur-tout celles de la nature , il ne bleffoit pas moins tous les intérêts. « S'il avoit » pu être exécuté , dit encore M. Hume , » il est difficile de décider à » qui , de l'Angleterre ou de la France,

» il seroit devenu plus fatal. » Tout le monde en effet y perdoit. Ne parlons point de Charles VI , qu'on dépouilloit de tout , qu'on réduisoit à un vain titre , c'étoit assez pour lui ; Charles VI n'étoit rien. Mais l'ambitieuse Isabelle , qui vouloit être tout , quel rang , quels honneurs , quelle autorité pouvoit-elle se promettre dans cette Cour étrangère , à laquelle elle livroit la France & sacrifioit son fils unique ? Le mépris & l'oubli furent son partage , ils flétrirent sa vieillesse , ils hâtèrent sa mort , & ce fut par la nouvelle de cette mort , qu'on apprit qu'elle vivoit encore.

Quant à la Maison de Bourgogne , qui ne voyoit entre le Trône & elle que les branches d'Orléans & d'Anjou , conçoit - on qu'elle se laisât aveugler par la haine au point de placer sur ce Trône l'étranger , l'en-

nemi que la France avoit toujours combattu ? Et qu'alloient devenir toutes ces autres branches de la Maison Royale , Orléans , Anjou , Alençon , Bourbon , Artois , Dreux , Courtenay , qui toutes avoient des droits que les Princes Anglois redouteroient toujours ? Ces droits seroient donc pour elles des titres éternels de proscription ? leur existence toujours précaire dépendroit d'un caprice ou d'une inquiétude ?

Et tous ces Ordres de l'Etat , ces grands Corps Nationaux , dépositaires des Loix , zélateurs de la liberté , comment scelloient-ils eux-mêmes l'extinction de tous les droits , l'abrogation de toutes les Loix ? comment mettoient-ils la Nation aux fers ? comment se précipitoient-ils dans la servitude ? Comment , par une injuste aversion pour un jeune Prince qu'on ne connoissoit pas encore , & par un

amour forcé pour la mémoire d'un Prince affreux (1), qu'on avoit trop sù connoître ? choisissoient-ils pour Maître l'ennemi du nom François ? Quels égards , quelle reconnaissance espéroient-ils d'un Conquérant , qui croyoit devoir tout à ses armes , & qui regardoit toute soumission comme forcée ?

Et ce Conquérant lui-même , qui s'applaudissoit de subjuguier la rivale de sa Nation , & d'exécuter l'injuste projet d'Edouard III , à quelles agitations il se condamnoit ! quelle perspective d'ennemis secrets à craindre , d'ennemis déclarés à combattre , de violences à exercer , d'obstacles à renverser , de préjugés à déraciner , de remords à étouffer ! Il enchaînoit des Provinces étrangères , mais les cœurs de ses sujets se détachent de

(1) Le Duc de Bourgogne Jean.

lui. Les Anglois , plus calmes dans leur Isle , à l'abri des tempêtes qui bouleversoient la France , & sans autres passions qu'une haine tranquille & systématique pour une Nation rivale , voyoient mieux leurs intérêts ; ils vouloient bien que la France fût affoiblie & humiliée , mais non pas qu'elle fût conquise ; ils sentoient qu'alors l'Angleterre pouvoit ne devenir qu'une Province de l'Empire François. Qu'est - ce donc que la guerre , si ceux-mêmes qui la desirerent , en redoutent presque également les succès & les revers ? Ce principe régla la conduite des Anglois ; ils parurent d'abord contents de s'armer contre la France , ils contribuèrent avec assez d'ardeur aux premiers succès ; mais allarmés de la rapidité & de la continuité de ces mêmes succès , leur zèle se refroidit , ils n'accordèrent que des subsides peu proportionnés à une si vaste entreprise ;

treprise ; ce fut avec le secours des premières Provinces qu'il avoit sou-
mises en France , que Henri V se mit
en état de soumettre les autres , &
ce secours ne lui suffisant pas , il étoit
souvent obligé , pour entrer en cam-
pagne , de mettre en gage ses pier-
eries & même sa couronne ; quel-
quefois il falloit qu'il s'arrêtât au
milieu de sa course , qu'il suspendît
ses conquêtes , qu'il accordât des trê-
ves. Ces obstacles eussent aisément
été vaincus , si Henri V , aussi absolu
en Angleterre qu'Edouard III , eût
osé , comme lui , lever des taxes ar-
bitraires ; mais l'usurpation encore
récente de la Maison de Lancastre
fut une circonstance favorable à la
Constitution , par les ménagemens
que les Princes de cette Maison
étoient obligés d'avoir pour la li-
berté. La loi de ne pouvoir mettre
d'impôts sans le consentement de la
Nation , s'affermir au point qu'on

n'osoit presque plus l'enfreindre. En France, au contraire, les impositions arbitraires devenoient de plus en plus fréquentes. Charles VI en ayant mis une sur tout le Royaume sans le consentement des Etats, & ayant nommé des Commissaires pour la lever par-tout indistinctement, le Languedoc réclama ses privilèges, il demanda qu'au moins ses Etats particuliers fussent assemblés pour délibérer sur ce subside. Le Roi ordonna qu'il fût levé pour cette fois seulement, sans tirer à conséquence, & sans préjudicier aux privilèges de cette Province, en y préjudiciant dans l'objet le plus essentiel.

Ce droit odieux de *pourvoierie*, le plus arbitraire de tous les impôts, contre lequel on s'étoit tant soulevé en France & en Angleterre, & que le Roi Jean avoit expressément supprimé par l'Ordonnance de 1355, fut exercé avec la plus grande ri-

gueur sous le regne de Charles VI. On avoit soin de renouveler de temps en temps l'Ordonnance qui l'abolissoit , & l'impôt n'en subsistoit pas moins.

Tandis que la France couroit à sa perte , elle fut secourue malgré elle par l'Ecosse , qui sembloit hors d'état de faire aucune tentative. L'Ecosse , sans être plus éblouie que l'Angleterre , des conquêtes de Henri V , en fut plus mécontente encore. Jacques, héritier légitime de la Couronne d'Ecosse , étoit toujours retenu en Angleterre , au mépris du droit des gens ; le Duc d'Albanie, son oncle & son persécuteur , gouvernoit l'Ecosse sous le titre de Régent. Ce Prince ambitieux , jaloux de conserver son autorité , ménageoit l'Angleterre , de peur que Henri V ne renvoyât le Prince Jacques en Ecosse ; l'inaction du Duc d'Albanie pendant les guerres de Henri V contre la

France , avoit favorisé les succès de Henri. Le Duc d'Albanie voyant la France passer sous le joug de l'Angleterre , & voyant l'Ecosse alarmée de cet accroissement d'une Puissance ennemie , sentit que , pour son intérêt même , il devoit faire à son pays le sacrifice des considérations personnelles , qui l'avoient seules déterminé jusqu'alors. Sans entrer en guerre ouverte avec l'Angleterre, il envoya en France, sous la conduite du Comte de Buchan , son second fils, sept mille hommes au secours du Dauphin. Le jeune Roi d'Ecosse , que Henri menoit par-tout à sa suite , donna ordre à ses sujets de quitter le service de la France ; ils répondirent qu'un Roi dans les fers n'ayant point de volonté dont on pût être assuré , ils obéiroient à son intention présumée , plutôt qu'à un ordre suspect. Le Maréchal de la Fayette joignit le Comte de Buchan , & pendant que Henri V

étoit allé dans son Ile mendier quelques secours , ils battirent les Anglois à Beaugé en Anjou ; le Duc de Clarence , qui commandoit ceux-ci en l'absence de Henri V son frère , fut tué par un Chevalier Ecoffois , nommé Swinton ; les vainqueurs firent des prisonniers considérables , & ce succès fut important en ce qu'il ranima les partisans du Dauphin , & qu'il prouva que les Anglois n'étoient pas invincibles. Le Dauphin , pour attacher les Ecoffois à son service , fit le Comte de Buchan son Connétable.

Il choisit d'ailleurs parmi ces mêmes Ecoffois , un certain nombre de braves , dont il forma une Compagnie d'ordonnance , à laquelle il confia la garde de sa personne. La première Compagnie des Gardes du Roi en a retenu le nom de Garde Ecoffoise. Alexandre , mécontent de sa Garde Macédonienne , la cassa , & voulut se

faire garder par des Perses. La confiance que Charles VII témoignoit aux Ecoissois, honoroit ces étrangers, mais ne défobligeoit-t-elle pas ses sujets ? n'étoit-ce pas à ceux-ci qu'appartenoit exclusivement le droit de garder & de défendre la personne de leur Prince ?

Quoique Henri V ne pût forcer les Anglois à quitter leur Isle pour le suivre en France, & quoique l'argent lui manquât pour les y engager, les ambitieux couroient en foule sous ses drapeaux chercher la gloire & la fortune ; il revint avec une armée formidable, & sa présence arrêta d'abord les progrès du Dauphin ; il lui fit lever le siège de Chartres, s'empara de Dreux, prit Meaux, en fit pendre le Gouverneur (le Batard de Vaurus) au même arbre où celui-ci avoit fait pendre tous les Anglois & les Bourguignons qui étoient tombés entre ses mains, on appelloit cet arbre

d'Orme de Vaurus; enfin Henri se rendit maître de toutes les Provinces du Nord , chassa le Dauphin jusqu'au delà de la Loire , le poursuivit même du côté du Midi avec un acharnement , une rapidité , un bonheur qui ne laissoient pas respirer.

Heureux dans sa maison , comme à la guerre & dans la politique , il lui naquit un fils , auquel on crut promettre la destinée de son père , en lui donnant son nom ; ce fut Henri VI. Sa naissance fut célébrée à Paris par des démonstrations de joie plus fortes qu'à Londres.

La mort vint frapper Henri V à trente-quatre ans , au sein de ses prospérités ; il mourut de la fistule , qu'on n'avoit point encore l'art de guérir ; il sentit venir la mort , & la brava comme ses ennemis. Il fit ses dernières dispositions du même sang-froid dont auparavant il traçoit un plan de campagne : il lui restoit deux frères , le Duc

de Bedford & le Duc de Glocestre ; il donna la Régence de la France au premier , celle de l'Angleterre au second ; il confia la personne de son fils au Comte de Warwick (1) , ne croyant pas que la Régence & la tutelle dussent être réunies. Il prévint tout , & donna ses ordres pour tous les cas ; il recommanda surtout à ses frères de persévérer dans l'alliance du Duc de Bourgogne , sentant que les Anglois ne pouvoient avoir de succès solides en France que par la division des François.

Après s'être occupé pour la dernière fois des objets de la terre , il donna ce qui lui restoit de vie aux devoirs de la Religion & aux soins de l'éternité. Son Chapelain lui récitoit les Pseaumes de la Pénitence ; quand le Roi entendit le verset du

(1) de la Maison de Beauchamp.

Miserere , où il est parlé de rebâtir les murs de Jérusalem ; *Ah !* s'écria-t-il , *Dieu sait que c'étoit mon projet , & que j'allois l'exécuter aussitôt que j'aurois subjugué la France.* Ce témoignage que lui rendoit sa conscience , le rassuroit sur toutes les fautes & les erreurs de sa vie. Tel étoit encore l'esprit des Croisades , qui a si long-temps survécu aux Croisades mêmes.

Ce discours de Henri V , & ce qu'on fait d'ailleurs de ses derniers momens , prouve qu'il n'eut point de remords sur la conquête de la France , & il étoit difficile qu'il en eût dans un siècle où les Conquérans étoient au premier rang dans l'estime publique. Son père cependant en avoit eu sur son usurpation , & nous ne voyons pas pourquoi il auroit été plus permis d'usurper la Couronne de France que celle d'Angleterre ; mais l'usurpation d'une Couronne

Monstrelet :
ch. 265.
Hall , fol.
80.
Saint-Remy :
ch. 118.

étrangère s'appelle une conquête, & ce nom, qui suppose tant d'injustices, en paroïssoit une excuse suffisante. Henri V suivit la route qui, de son temps, menoit à la gloire, il étoit digne pourtant d'y parvenir par d'autres chemins; il avoit dans le cœur l'amour de la justice, il respecta les loix de son pays. M. Hume a raison de louer la générosité avec laquelle Henri pardonna au Comte de la Marche d'avoir des droits au Trône plus justes que les siens; on doit louer sur-tout les soins qu'il daigna prendre pour acquérir & conserver l'amitié de ce rival, que son père avoit dépouillé. Une pareille confiance, ajoute M. Hume, est bien rare; l'Histoire en offre peu d'exemples, & il est plus rare encore que personne n'ait eu à s'en repentir.

Si Henri V suivit d'autres principes à l'égard des Puissances voisines & rivales; s'il eut le tort d'avoir pro-

longé l'injuste détention du Roi d'Écosse ; s'il attaqua aussi injustement la France , & uniquement parce qu'elle étoit alors foible & divisée , ne nous dispensons point de rendre justice aux talens qu'il déploya contre elle ; n'oublions pas d'observer qu'avec moins de moyens qu'Édouard III , avec une autorité moins absolue sur la Nation, il poussa beaucoup plus loin l'exécution de la même entreprise. Il fut aidé sans doute par les divisions de la France , mais Édouard avoit eu les mêmes secours.

Au reste , chez tous ces Guerriers si brillans & si heureux , on ne voit guères à louer que l'audace , qualité d'un soldat ; & que l'activité , qualité qui n'est pas toujours d'un Général : il n'y avoit point encore de Généraux , & si nous avons donné ce titre à quelques-uns des héros Chevaliers qui gagnoient des batailles , c'étoit en les jugeant par comparai-

fon. Du Guesclin avoit été un phénomène. L'activité de Henri V avoit pourtant un caractère particulier, qui tenoit un peu du Général ; elle étoit moins étonnante , que pressante ; elle consistoit moins à faire voler des armées , comme l'activité de Henri II, qu'à les tenir toujours sur les traces de l'ennemi , de manière que , toujours en fuite ou en alarme , il ne pût songer qu'à se défendre ou à échapper , & n'eût jamais le loisir de former un projet , ni de préparer une démarche.

Henri V eut, dans un degré distingué , tous les avantages extérieurs ; la force , l'adresse dans tous les exercices du guerrier & du cavalier , ces graces , ce talent de plaire , qui souvent dispensent d'avoir des vertus , mais qui , lorsque les vertus viennent s'y joindre dans un héros & dans un Roi , en font l'image la plus sensible de la Divinité.

Charles VI le suivit de près au tombeau, malheureux Prince que ses sujets s'obstinèrent à aimer, parce qu'il paroissoit vouloir le bien, & qu'on croyoit qu'il l'auroit fait, s'il avoit seulement été en état de le connoître.

Son regne répond à ceux de trois Rois en Angleterre. Avant son funeste accident, il n'étoit pas inférieur au premier de ces Rois. Les deux autres auroient pu l'éclipser par les talens, mais il les eût surpassés en bonté.

Le grand Schisme d'Occident remplit presque tout ce regne, & quoiqu'il eût une influence générale sur les deux Nations ennemies, qui ne manquèrent pas d'être divisées sur l'obédience comme sur tout le reste, c'étoit sur la France que cette influence étoit plus active & plus sensible, à cause du séjour d'un des deux Papes dans Avignon. Ce Pape étoit Clément VII; Urbain VI siégeoit à Rome. Clément

& le Duc d'Anjou s'étoient vendu l'un à l'autre le Clergé de France, Clément accordoit des Décimes au Duc d'Anjou, qui lui laissoit prendre la moitié des bénéfices, & vendre l'autre. Jamais l'abus des graces expectatives ne fut poussé plus loin. L'Université, que ce brigandage frustrait du prix légitime de ses travaux, & que le scandale du Schisme affligeoit, défendit avec courage les libertés de l'Eglise Gallicane & ses propres droits. Ce regne vit une guerre continuelle de l'Université contre le Schisme. La cause de l'Université étoit juste, elle triompha, mais ce ne fut qu'après une longue vicissitude de succès & de revers. Tandis qu'en Angleterre le Schisme favorisoit les progrès du Vicléfisme, en France il exerçoit le zèle & déployoit les talens des Dailly, des Clémengis & des Gerson.

L'Université demandoit un Con-

cile, Jean de Ronce , Docteur en Théologie , fut chargé de porter ce vœu au Roi ; il fut arrêté la nuit suivante. Urbain y gagna quelques suffrages en Sorbonne. Persécuté par Clément & par le Duc d'Anjou, Jean de Ronce , dès qu'il fut libre , se retira auprès d'Urbain avec quelques autres Docteurs , il rapporta secrètement à Paris des Lettres d'Urbain pour l'Université ; le Recteur en fit faire la lecture , Jean de Ronce & le Recteur furent obligés de se dérober par la fuite au ressentiment de Clément VII & du Duc d'Anjou , des Professeurs disparurent , les étudiants se dispersèrent , les Ecoles furent désertes.

Urbain mourut , c'étoit une occasion naturelle de se réunir ; mais quand deux partis sont une fois formés , chacun des deux croit avoir intérêt de s'étendre & de se perpétuer. Charles VI voulut plusieurs fois transporter en Italie toutes les forces de

la France, & aller à main armée faire reconnoître dans Rome l'autorité de Clément. Les guerres des Anglois & les troubles civils de la France ne lui en laissèrent pas le loisir. Les Cardinaux de Rome élurent à la place d'Urban VI, Pierre Tomacelli, qui prit le nom de Boniface IX.

Les Chartreux voulant s'affranchir de la juridiction de l'Ordinaire, s'adressèrent à Boniface, qui chargea leurs députés de Lettres pour le Roi de France, où le Pontife sembloit ne respirer que la paix. A leur arrivée en France, ces députés furent enfermés dans la Chartreuse de Villeneuve d'Avignon; on voulut les forcer de remettre à Clément les Lettres de son rival; ils se refusèrent constamment à cet abus de confiance. Le Roi, à la prière de l'Université, les fit mettre en liberté, il entama par leur moyen une négociation avec Boniface.

L'Université reçut l'ordre qu'elle sollicitoit depuis long-temps, de chercher & d'indiquer les moyens d'éteindre le Schisme. Elle en proposa trois : l'abdication , le compromis , le Concile général. Clémengis fit à ce sujet un Mémoire , que le Roi parut goûter ; mais le Cardinal Pierre de Lune , Légat du siège d'Avignon , gagna les Ducs de Berry & de Bourgogne, qui gouvernoient alors le Roi, & on défendit à l'Université de pousser plus loin cette affaire. L'Université indignée ferma ses Ecoles ; mais le Mémoire de Clémengis fit mourir de colère , de douleur & de crainte le Pape d'Avignon. L'Université reprit ses exercices , dans l'espérance qu'on alloit saisir cette nouvelle occasion d'éteindre le Schisme. Le Roi écrivit aux Cardinaux d'Avignon pour les inviter à suspendre le choix du successeur de Clément ; les Cardinaux se doutant de ce que la Lettre

contenoit , ne voulurent l'ouvrir qu'après le Conclave ; ils élurent ce même Pierre de Lune qui avoit été Légat à la Cour de France , il prit le nom de Benoit XII ou XIII ; on perdit alors tout espoir de réunion. La France voulut bien reconnoître ce Pape , fait malgré elle , qui ne parla d'abord que de paix , & qui combattit pendant trente ans pour ses droits. Il désarma Clémengis , en le prenant pour Secrétaire ; mais il ne put ni corrompre d'Ailly , ni séduire l'Université par l'offre de signer en sa faveur un rôle de bénéfices tel qu'elle voudroit le présenter , ni la réduire au silence par son crédit , ni la diffamer par les déclamations de ses Prédicateurs. Un Concile tenu à Paris décida pour la *voie de cession* , c'est-à-dire pour l'abdication des deux Contendants. Alors l'Université d'Oxford , qui avoit la première proposé cette voie , changea d'avis , & demanda un

Concile général. Mais les Rois de France & d'Angleterre , alors amis & alliés , s'unirent pour forcer les deux Papes à l'abdication , & Pierre d'Ailly fut envoyé à Rome pour proposer cette voie à Boniface au nom des deux Rois , auxquels s'étoient joints plusieurs autres Souverains de l'Europe. Charles & Richard envoyèrent une pareille députation à Benoît. Celui-ci s'épuisa en détours & en déguisemens pour éluder la proposition. Boniface du moins fit un refus formel ; Benoît en fit autant, lorsqu'il se vit enfin forcé de s'expliquer. On prit alors le parti de se soustraire à l'obédience de tous les deux, & le Maréchal de Boucicaut eut ordre d'investir Avignon. Benoît s'y défendit pendant cinq ans , moins par les armes , comme on peut croire , que par l'intrigue ; il avoit gagné le Duc d'Orléans, dont le crédit devenoit prépondérant à la Cour de France.

L'année Séculaire arrivant au milieu de ces troubles , fut un événement important ; Rome étoit toujours la Capitale du Monde Chrétien, la Jubilé y appella les Dévots : le Roi défendit à ses sujets d'y aller , plusieurs désobéirent. Boniface , qui auroit dû les accueillir , les laissa insulter par ses troupes , répandues alors autour de Rome , & laissa mourir les malades sans secours. C'étoit manquer de politique autant que d'humanité.

La soustraction devenoit un grand objet d'intrigue à la Cour de France, les oncles du Roi l'avoient fait ordonner, par conséquent le Duc d'Orléans s'y opposoit. Benoît se sauva d'Avignon sous les habits d'un domestique; les Cardinaux l'avoient abandonné, ils vinrent lui demander pardon & se ranger sous ses loix. On négocioit, l'Université chanceloit; les d'Ailly, les Gerson parloient moins haut & moins uniformément ; on rentra peu

à peu sous l'obédience de Benoît ; le Roi déclara qu'il ne se souvenoit point d'avoir ordonné la soustraction ; on revint plusieurs fois de l'obédience à la soustraction , & de la soustraction à l'obédience : on persécuta tour-à-tour les partisans de l'une & de l'autre.

Benoît proposoit une entrevue des deux Papes, pour éluder l'abdication, il envoya des Ambassadeurs à Boniface ; ces Ambassadeurs disputèrent contre lui en plein Consistoire, & le mirent en une telle colère , qu'il en mourut , comme Clément VII. A Boniface succéda Innocent VII, (Cosmat de Meliorati) & à celui-ci, mort subitement le 6 Nov. 1406, succéda Grégoire XII (Ange Corrario) Grégoire & Benoît feignirent de désirer une entrevue, ils s'approchoient, ils s'éloignoient, leur mauvaise foi parut manifestement. La France s'ennuya de tant de subterfuges. Une Déclaration du Roi , rendue sur les

délibérations de l'Université , ordonna que si , dans le terme de l'Ascension 1408, la paix n'étoit pas rétablie dans l'Eglise par l'abdication volontaire de Grégoire & de Benoît, ou de l'un des deux, on cesseroit d'adhérer à l'une & l'autre obédience. Benoît excommunia tous ceux qui prendroient ce parti, & chargea deux de ses Officiers de présenter au Roi la Bulle d'excommunication. Les Officiers portèrent la peine de cette insolence , ils furent condamnés à faire amende-honorable. On les revêtit de dalmatiques de toile noire , sur lesquelles étoient représentées les armes de Pierre de Lune renversées : on leur mit sur la tête des mîtres de papier avec cette inscription : *Ceux sont déloyaux à l'Eglise & au Roi.* On les traîna dans des tombereaux ; on les exposa aux huées du peuple. Un Mathurin les prêcha publiquement, ce sermon n'étoit qu'un recueil d'inju-

res contr'eux & contre le Pontife d'Avignon. Le Mathurin protesta , *quòd anum sordidissimæ Omazariæ osculari mallet , quàm os Petri de Lunâ*. Ce même Mathurin prêchant devant le Roi dans une autre occasion, déclara qu'il y avoit des traîtres dans le Royaume ; ces traîtres c'étoient les partisans de Benoît. Le Cardinal de Bar , présent au sermon , donna un démenti à l'Orateur , & l'appella *vilain chien*. Telle étoit la forme que prenoit alors le zèle.

Cession , compromis , soustraction , entrevue , négociations , Ambassades , Bulles des Papes , Ordonnances des Rois , Arrêts du Parlement , Remontrances de l'Université , décrets de Conciles Nationaux , rien n'ayant réussi , on parla d'un Concile œcuménique , & bientôt , au lieu d'un , on en eut trois , & trois Papes aussi au lieu de deux. Grégoire avoit créé de nouveaux Cardinaux , ce qui l'avoit

brouillé avec les anciens ; ceux-ci se retirèrent à Pise. D'un autre côté le Maréchal de Boucicaut , ayant eu ordre d'arrêter Benoît , celui-ci s'enfuit à Perpignan. Ses Cardinaux se trouvant sans chef , & ayant quelque temps ignoré son sort , allèrent se joindre , à Pise , aux Cardinaux qui avoient quitté Grégoire. Les deux Colléges réunis convoquèrent un Concile dans cette Ville. Les deux Papes ayant créé chacun de leur côté des Cardinaux pour remplacer ceux de Pise , convoquèrent aussi chacun leur Concile ; l'un dans Aquilée , l'autre à Perpignan. Celui de Pise déposa les deux Compétiteurs , & les Cardinaux de ce Concile entrant au Conclave , élurent Pierre de Candie , surnommé Philarge , qui prit le nom d'Alexandre V. Ce Pape , qui avoit été Cordelier , excita quelques troubles dans l'Eglise Gallicane par le privilége qu'il accorda aux Ordres Mendians

Mendians de faire les fonctions Curiales & de recevoir la dîme. L'Université arrêta cette innovation , en retranchant de son corps ceux qui prétendroient se prévaloir de cette Bulle. Les Cordeliers ayant voulu , non-obstant ce décret , faire usage du privilège , furent privés de la chaire & du confessional. Les Jacobins, leurs ennemis , vaincus par eux dans la querelle sur l'Immaculée Conception , triomphèrent à leur tour , & profitèrent de leur disgrâce. Jean XXIII, successeur d'Alexandre , révoqua cette Bulle , & rétablit du moins la paix à cet égard. Mais le Concile de Pise ne termina point le Schisme ; les deux Papes déposés , en méprisèrent les décisions , & l'Eglise n'en fut que plus déchirée. L'honneur de la réunion étoit réservé au Concile de Constance , dont l'Eglise fut redevable aux soins de l'Empereur Sigismond & au zèle de l'Université.

Jean XXIII y comparut dans des dispositions conformes en apparence aux vœux de la Chrétienté; il y lut un engagement solennel d'abdiquer le Pontificat, pourvu que Grégoire & Benoît y renonçassent également; mais bientôt par une légèreté ambitieuse, il protesta contre cette démarche, il quitta le Concile en fugitif, & alla dans Schaffouse implorer la protection du Duc d'Autriche, qui la lui refusa; enfin, après avoir erré de Ville en Ville, il fut pris, ramené au Concile, & déposé. Grégoire fit sa cession de moins mauvaise grace. Benoît seul persévéra dans son obstination; il s'enferma au Château de Paniscole, dans les Etats & sous la protection du Roi d'Arragon, dont il étoit né sujet. Il avoit avec lui deux Cardinaux, qui lui restèrent fidèles jusqu'à la mort, & qui, pour exécuter sa dernière volonté, nommèrent à sa place un Chanoine de Barcelone. Ce-

lui-ci prit le nom de Clément VIII , mais il ne déchira point le sein de l'Eglise , n'ayant pu intéresser dans sa querelle que le Roi d'Arragon, qui soutint d'abord Clément comme il avoit soutenu Benoît , & finit par le forcer à l'abdication. Alors Martin V, élu par le Concile de Constance , réunit les suffrages de l'Eglise. Il étoit de l'illustre Maison de Colonne , opprimée autrefois par Boniface VIII , circonstance qui ne contribua pas peu à lui rendre la France favorable. C'est dans ce même Concile que Gerson fit condamner cette proposition du Cordelier apologiste de l'assassinat du Duc d'Orléans : *qu'il y a des cas où l'assassinat est une action vertueuse.* Ce fut aussi ce même Concile qui condamna les erreurs de Wiclef, de Jean Hus & de Jérôme de Prague ; on fait trop avec quelle excessive rigueur fut punie l'inflexible opiniâtreté de ces deux derniers ; on fait com-

ment Sigismond osa violer à leur égard la foi de son fauf-conduit, & comment il en fut puni par seize ans de guerre contre les Bohémiens révoltés, qui vouloient venger leurs compatriotes & secouer le joug d'un Prince parjure.

Au Concile de Constance, la préférence de la France sur l'Angleterre & sur les autres Monarchies de l'Europe, fut solennellement reconnue. L'Ambassadeur François (c'étoit Gerson) précéda tous les autres Ministres.

L'esprit de révolte & de fédition, qui agita la France sous ce regne, s'étendoit quelquefois jusqu'aux Moines. Indépendamment de la part qu'ils prenoient presque toujours aux troubles publics, il s'élevoit entr'eux des querelles à la fois ridicules & sanglantes. En 1400, un Provincial des Cordeliers ayant fait construire de son autorité privée une écurie dans l'enceinte du Couvent, les Corde-

liers prétendant que c'étoit violer les Statuts, se révoltèrent ; le Provincial ne voulut point céder. Les rebelles s'attroupèrent, s'armèrent, démolirent l'écurie; le cri de guerre qu'ils prenoient: *A mort tous les François*, sembloit annoncer des vues plus étendues & plus funestes que la démolition de l'écurie de leur Provincial; mais par les François ils entendoient les Religieux de leur Province de France, qui avoient pris parti pour le Provincial. Les Officiers du Roi accourent au bruit du combat, on leur ferme les portes; ils les enfoncent, on ne se rend point encore; il y eut une violente mêlée: enfin les Cordeliers sont défaits, la plupart prennent la fuite; on en arrête vingt-six dans le Couvent & quatorze dans les fossés. L'Histoire a dédaigné de dire quel fut leur châtiment.

Au siège de Melun, on remarqua un Moine Augustin, excellent Archer

& grand ennemi des Anglois; il tua de sa main soixante hommes d'armes, sans compter la foule des soldats. Celui-là du moins étoit très - utile à sa patrie.

Pendant que la France au dedans éprouvoit tous les maux de la discorde & tout l'avilissement du crime, au dehors elle conservoit sa considération; elle influoit sur des révolutions importantes, elle faisoit des expéditions lointaines, ou avec un succès éclatant ou avec un malheur respecté, & son nom étoit toujours un grand nom dans l'Europe. Nous avons vu en Flandre Rosebèque & Courtrai rendre redoutable la jeunesse de Charles VI. Si, à Naples, des Princes François succombent, c'est sous d'autres Princes François. Les Républiques de Bologne & de Florence implorent la protection de Charles VI. Des aventuriers François vont faire la guerre en Lombardie, au tyran Galéas. La République de Gènes ob-

tient de la France des secours contre les Corsaires d'Afrique. Le Duc de Bourbon va faire respecter les armes Françoises dans cette partie du monde où S. Louis avoit péri. Le Comte de Derby-Lancastrre, qui fut depuis le Roi Henri IV, se joint à lui. Les François & les Anglois réunis forment ensemble le siège de Carthage, & forcent le Roi de Tunis à un traité. Gènes, depuis long-temps l'alliée de la France & sa ressource contre les Anglois pour la Marine, ne se contente plus d'être sous la protection de cette Puissance, elle veut vivre sous sa domination, elle devient Françoisse & reçoit le Maréchal de Boucicaut pour Gouverneur. Boucicaut fait la guerre en Chypre, parcourt les côtes de la Syrie & les Isles de l'Archipel, bat sur mer les Infidèles, & protège partout le commerce de Gènes.

Cependant l'inconstance Génoise entraîna bientôt d'autres révolutions,

Gènes essaya toutes les formes de gouvernement , sans pouvoir se fixer à aucune ; mais elle regretta souvent l'administration Françoisise , & voulut plus d'une fois y revenir.

L'exemple des Génois & l'émulation excitée par la rivalité de l'Angleterre , tournèrent l'industrie Françoisise du côté de la mer. L'Amiral de Vienne soutint l'honneur de la Marine nationale , on fit de grands armemens , on projetta , on prépara des expéditions en Angleterre , on en fit une mémorable en Ecosse. Jean de Béthencourt , Gentilhomme de Dieppe , Chambellan de Charles VI, découvrit les Canaries. C'étoit un premier pas vers la découverte du Cap de Bonne-Espérance.

Les cris de l'Empire d'Orient & de l'Empire d'Occident , l'un écrasé , l'autre menacé par le terrible Bajazet , se font entendre à la France. La Hongrie , près d'être attaquée par

ce Conquérant , implore le secours des François , & l'obtient. L'élite de notre Noblesse va périr aux champs de Nicopolis ; elle étoit commandée par ce Comte de Nevers , qui fut depuis le Duc de Bourgogne Jean. Bajazet son vainqueur fit égorger à ses yeux les prisonniers Chrétiens , il ne lui laissa la vie à lui-même que par bravade & en l'exhortant à prendre sa revanche. Les Chrétiens avoient donné aux Infidèles l'exemple de cette cruauté , ils avoient les premiers égorgé les prisonniers Turcs. Au reste , ils avoient soutenu à Nicopolis la gloire de leurs armes. La perte des vainqueurs y fut dix fois plus grande que celle des vaincus. Bajazet fut défait à son tour par Temir-Lanc ; ou Tamerlan ; le regne de Charles VI sert encore d'époque à la fondation du vaste Empire formé par ce nouveau Conquérant , mais la France n'eut point d'autre rapport

avec lui que d'avoir combattu le même ennemi avec un succès bien différent.

Combattre est toujours un malheur ; vaincre est souvent un hazard : l'honneur dont tout Etat & tout Souverain doit être le plus jaloux , c'est d'être l'arbître de ses voisins. La France jouissoit encore de cet avantage sous Charles VI. Henri III, Roi de Castille, & le Comte de Gijon , fils de Henri de Transtamare , soumirent au jugement du Conseil de Charles VI , des contestations qui troublôient la paix de la Castille.

En général , la France offre sous Charles VI un mélange bien singulier de désolation & de splendeur. A travers les désordres dont on a vu le tableau, il sembloit que la Cour de Charles VI fût le rendez-vous de tous les Souverains de l'Europe. Vennoient-ils admirer sa gloire ou épier sa décadence & contempler ses mal-

heurs ? Venoient-ils examiner par quels étonnans ressorts ou par quel ordre de la Providence , cette Monarchie , ébranlée par de si violentes secousses , pouvoit subsister encore ? Les uns venoient réclamer son alliance , les autres implorer son secours , d'autres venoient y chercher un asyle. On y vit ou ensemble ou successivement , le Roi d'Arménie Léon de Lusignan , la Reine de Sicile & Louis II son fils , l'Empereur de Constantinople Manuel Paléologue , les Empereurs d'Occident Venceslas & Sigismond , enfin les trois Rois d'Angleterre dont les régnes répondent à celui de Charles VI. Richard II y vint comme gendre de ce Prince ; le Comte de Derby-Lancastrre y vint en fugitif , il ne put obtenir l'honneur de devenir gendre du Duc de Berry , & bientôt il apprit à Paris que les vœux des Anglois l'appelloient au Trône , ce fut le Roi

Henri IV. Henri V vint en France ;
aussi comme gendre de Charles VI,
mais comme vainqueur & conqué-
rant. Henri VI enfin y succéda au
Roi son père.



C H A P I T R E X.

*Charles VII en France ;
Henri VI en Angleterre.*

Depuis l'an 1422 jusqu'en 1461.

HENRI VI à neuf mois fut proclamé à la fois Roi de France & d'Angleterre , assemblage monstrueux de deux Sceptres ennemis dans la main d'un enfant. Le Duc de Bedford , que Henri V , son frère , avoit chargé en mourant de tyranniser la France , s'acquitta très-bien de ce funeste emploi pour le malheur des deux Nations.

Il lui restoit à subjuguier , au nom de Henri VI , le midi de la France , qui résistoit encore aux Anglois , & Charles VII avoit à conquérir presque tout son Royaume ; il ne possédoit du moins , outre les Provinces

méridionales, qu'un très-petit nombre de Places dans la partie septentrionale de la France. Le Duc de Bedford, qui redoutoit en lui des droits incontestables, des talens naissans & l'art de gagner les cœurs, redoubla d'efforts pour l'accabler avant que ses talens fussent plus développés & son caractère aimable plus connu. Le Duc de Bedford avoit la valeur & l'activité de Henri V, il y joignoit de la prudence & de la politique; la France ne pouvoit guères avoir d'ennemi plus redoutable, & sous sa Régence les Anglois n'éprouvèrent aucun des inconvéniens d'une minorité.

Fidèle à la politique du Roi son frère, il prodigua au Duc de Bourgogne les démonstrations du respect & les témoignages de la confiance; il voulut partager avec lui la Régence de France, il épousa une de ses sœurs.

Il acquit en France un autre allié considérable, le Duc de Bretagne.

Jean VI, Duc de Bretagne, Prince juste & ami de la paix, n'avoit cessé d'offrir sa médiation, tantôt entre la France & l'Angleterre, tantôt entre les Armagnacs & les Bourguignons. Avant l'assassinat de Montereau, il avoit eu avec le Dauphin une entrevue, il lui avoit porté des propositions d'accommodement de la part du Duc de Bourgogne; pour l'engager à la paix, il lui avoit mené la Dauphine, qui étoit restée prisonnière parmi les Bourguignons, depuis que L'Isle-Adam avoit surpris Paris. Dans cette entrevue, on n'avoit pris aucunes précautions, les deux Princes s'étoient vus comme devoient se voir des Princes amis & issus du même sang! Après l'attentat de Montereau, ils se revirent; le Duc de Bretagne alors affecta de prendre des précautions superflues, pour donner au Dauphin une leçon nécessaire, & dont il avoit perdu le droit de se plaindre. Le

Duc de Bretagne ne prit aucun parti entre de si coupables ennemis ; mais il laissa ses sujets servir la cause la plus juste, c'est-à-dire celle du Dauphin contre Henri V. Pour lui, dans ses Etats, il donnoit l'exemple d'oublier les rivalités & d'éteindre les haines ; il traitoit les Penthievres comme Henri V avoit traité Mortemer, il les admettoit à sa familiarité, il les honoroit de sa confiance, il leur prodiguoit les distinctions & les graces. Marguerite de Clifson, leur mère, justifia bien la colère où le Connétable de Clifson son père s'étoit emporté contre elle, lorsqu'elle lui avoit proposé de trahir la confiance du Duc de Bretagne Jean V, en ôtant la liberté ou la vie aux enfans de ce Duc pour procurer le Duché de Bretagne aux Penthievres ; les bontés de Jean VI ne la touchoient point, elle ne voyoit que les droits de Penthievre sacrifiés, & qu'un

usurpateur assis au Trône qu'elle & ses enfans auroient dû occuper. Par son conseil, les Penthievres invitèrent le Duc à une fête qu'ils vouloient, disoient-ils, lui donner dans leur château de Chantoceaux; le Duc toujours sans défiance, s'y laisse conduire par Olivier, l'ainé des Penthievres. A peine ont-ils passé une petite rivière, qu'on coupe le pont pour séparer le Duc de sa suite; en même temps Charles de Penthievre, frère d'Olivier, paroît à la tête d'une escorte nombreuse, le Duc est arrêté, lié, conduit de forteresse en forteresse; le Comte de Penthievre & Marguerite venoient insulter à sa douleur & redoubler sa crainte. Quand il demandoit quel seroit son sort, Marguerite de Clifson lui répondoit par ce verset du *Magnificat*: *Deposuit potentes de sede*; le Comte de Penthievre le menaçoit de le faire couper par morceaux.

Jamais crime ne fut plus promptement ni plus sévèrement puni par l'indignation universelle , toute la Noblesse de Bretagne se souleva, on assiégea Marguerite dans Chantoceaux, où elle étoit alors, séparée de ses fils. Sa tête alloit répondre de celle du Duc , & à son tour la barbare trembla pour sa vie ; elle envoyoit couriers sur couriers à ses fils pour les prier de remettre le Duc en liberté , s'ils vouloient la revoir ; ils obéirent ; on permit à la Comtesse de se retirer , & le Duc de Bretagne entra le jour même dans Chantoceaux , qu'il rasa.

Mais la vengeance de la Province ne se borna pas à enlever cette Place aux Penthievres ; on leur fit leur procès ; ils furent déclarés infames , & condamnés à mort ; tous leurs biens furent confisqués , & cette partie de l'Arrêt fut exécutée à la lettre. Le Duc de Bretagne, délivré par l'amour de

ses fujets & par l'horreur naturelle que la perfidie inspire , continua de faire le bonheur de ses peuples ; les Penthievres traînèrent loin de leur patrie une vie malheureuse , après avoir comblé leur honte , en essayant encore fans succès la ressource de l'assassinat. On dut plaindre Guillaume , l'un de ces trois frères , qui , fans avoir eu part à leur attentat , fut enveloppé dans leur disgrace , passa vingt-sept ans en prison , & perdit la vue à force de pleurer : c'est la seule circonstance qui gêne cette aventure. D'ailleurs une fiction imaginée exprès pour rendre sensible la vérité , qui est l'objet de cet Ouvrage , c'est-à-dire , l'abus de nuire , le danger du crime , l'absurdité des vengeances particulières & du système de guerre , une telle fiction ne pourroit être d'une moralité plus complète , & c'est un fait précieux dans l'histoire du châtimement des crimes.

La foiblesse du Dauphin Charles fit qu'il mérita encore d'être soupçonné d'avoir eu part au complot des Penthievres ; on trouva de ses blancs-seings dans Chantoceaux ; c'étoit, comme on le découvrit dans la fuite, l'ouvrage de Frottier, du Président Louvet & du bâtard d'Orléans son gendre, qui fut depuis le fameux Comte de Dunois. Le Duc de Bretagne, ayant approfondi ce mystère, justifia le Dauphin dans la relation qu'il donna lui-même de son enlèvement, & des circonstances de cet attentat. Les Ministres du Dauphin étoient sans doute mécontents de ce que le Duc de Bretagne n'avoit point voulu approuver l'assassinat de Montereau, ni se rendre le protecteur de leur crime ; la facilité du Dauphin les mettoit en état d'abuser de son nom, même sans son aveu.

Le Roi Henri V vivoit encore alors ; ces intrigues de la Cour du

Dauphin lui furniffoient une occa-
fion favorable d'attirer à fon parti le
Duc de Bretagne , il n'en profita
point. La Duchefle de Bretagne lui
demanda du fecours pendant la dé-
tention du Duc , il lui en promet , &
différa toujours fous divers prétextes
de lui en envoyer ; il laiffa la Noblef-
fe Bretonne délivrer fon Prince par
fes propres forces & fans fecours
étranger. La véritable caufe de l'in-
action de Henri V , eft que le Duc
de Bretagne , par le même principe
de justice qui lui avoit fait refufer fon
approbation au meurtre du Duc de
Bourgogne , avoit auffi refusé fon fuf-
frage au traité de Troyes , dont l'ini-
quité le révoltoit. Henri V pouffa le
reflement jufqu'à former des in-
trigues , qui pouvoient devenir très-
funeftes au Duc de Bretagne. Olivier
de Penthièvre , après fa condamna-
tion , avoit voulu fe réfugier dans le
Hainault où il poffédoit la Seigneurie

d'Avesnes, qui n'avoit pu être comprise dans la confiscation; il fut arrêté sur les terres du Marquis de Bade, qui réclamoit quelques droits sur cette Seigneurie d'Avesnes. Henri V traitoit avec le Marquis de Bade, pour qu'il lui cédât son prisonnier. Cette démarche ne pouvoit avoir que deux objets; l'un de ranimer, quand il voudroit, en Bretagne la querelle de Montfort & de Penhièvre, sous le nom d'Olivier; l'autre d'acquérir les droits d'Olivier & de les faire valoir pour son propre compte. Le véritable objet du Roi d'Angleterre, du moins son objet présent, n'étoit sans doute que de forcer le Duc de Bretagne d'accéder au traité de Troyes; ce moyen de rechercher des alliés, étoit trop d'un ennemi; le Duc en fut plus indigné qu'allarmé. Cette intrigue le détermina au contraire à s'unir avec le Dauphin par le traité de Sablé; mais ce traité n'eut

d'exécution que pendant la vie de Henri V, le Dauphin à son tour fit des fautes qui détachèrent le Duc de Bretagne de son alliance , & dont le Duc de Bedford fut mieux profiter que n'avoit fait le Roi son frère. Une de ces fautes du Dauphin fut de violer la promesse qu'il avoit faite au Duc de Bretagne d'éloigner de sa Cour ceux de ses Conseillers qui avoient trempé dans le complot des Penthievres ; il se devoit cette satisfaction à lui-même , puisqu'ils avoient osé le compromettre ; mais Charles VII pardonnoit tout, parce qu'il avoit besoin de tout le monde.

Le Comte de Richemont , frère du Duc de Bretagne , avoit été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, Henri V lui avoit permis de faire un voyage en Bretagne sur sa parole. La mort de ce Monarque étant arrivée avant le retour de Richemont , celui-ci , dit-on, prétendit être dégagé

de son ferment , prétention peu digne d'un Chevalier , car on n'avoit jamais entendu dire qu'un prisonnier devînt libre par la mort du vainqueur, & la rançon étoit un objet d'intérêt qui passoit à l'héritier. Le Duc de Bedford , sans s'amuser à prouver & à reprocher au Comte de Richemont son infidélité envers l'Angleterre , profita de la conjoncture pour le rendre infidèle à la France , & gagner par lui le Duc de Bretagne ; il ferra encore ce nouveau nœud par un mariage , il engagea le Duc de Bourgogne à donner au Comte de Richemont, sa sœur ainée , veuve du Dauphin Louis , frère ainé de Charles VII ; ainsi le Comte de Richemont devint beau-frère & du Duc de Bourgogne & du Duc de Bedford , & il se forma entre les Ducs de Bedford , de Bourgogne, de Bretagne, & le Comte de Richemont ; une alliance plus utile à l'Angleterre, que

Hall , fol.
84.
Monstrelet.
Stovve , p.
364.

que n'eût pu l'être la rançon de ce dernier.

La sage politique de Bedford tenta encore d'enlever à Charles les secours de l'Écossé , & ce fut par un acte de justice , fait à propos. Le Duc d'Albanie , Régent d'Écossé , étoit mort ; Murdac son fils , indolent successeur de ce père ambitieux , ne demandoit qu'à remettre au Roi légitime une autorité qui pesoit à sa foiblesse. Le Duc de Bedford mit le Roi d'Écossé en liberté , moyennant une rançon de quarante mille livres , & pour le détacher des intérêts de Charles VII , il lui fit épouser une parente du Roi Henri VI (1) ; d'ail-

(1) Fille du Comte de Sommerfet, qui étoit fils de Jean de Gaunt, Duc de Lancastre, & de Catherine Swinnesford, fille d'un simple Chevalier du Hainault, laquelle avoit été maîtresse du Duc, & qu'il avoit depuis épousée en troisièmes noces. Les enfans qu'il en eut, étoient nés avant ce

leurs on n'exigea du Roi d'Ecosse qu'une neutralité parfaite : il s'y engagea , & il tint parole pendant quelque temps ; mais il ne put ou ne voulut point détacher du service de Charles VII , les Ecoffois qui s'y étoient engagés, ni en empêcher d'autres de s'y engager à leur exemple.

Aux opérations politiques, le Régent joignoit les opérations militaires. Avant d'entamer les Provinces méridionales , il voulut achever de réduire toutes les Places qui restoit à Charles VII en-deçà de la Loire. On se battit en Normandie, en Picardie, en Champagne , en Bourgogne ; le combat de Crevant dans cette dernière Province, ouvrit aux Anglois les Provinces méridionales par la prise de la Charité-sur-Loire , qui fut le fruit de leur victoire. Les François & les Ecoffois perdirent environ

1423.

mariage , mais ils avoient été légitimés par acte du Parlement.

mille ou douze cens hommes dans cette défaite , & le Connétable y fut fait prisonnier. Les François prirent leur revanche à Graville dans le Maine par un combat , où le Comte de Suffolck-la-Poole , qui comman-¹⁴²³ doit les Anglois , perdit quatorze cens hommes , & fut aussi fait prisonnier. Mais le parti Anglois & Bourguignon étoit plus en état de perdre des batailles que le parti de Charles VII.

Ce Prince voyant l'orage approcher des Provinces qui lui restoient fidèles , crut qu'il n'en étoit que plus important pour lui de conserver quelques barrières dans la partie du Royaume déjà soumise aux ennemis ; il voulut tenter un dernier effort pour défendre Ivry en Normandie , que le Duc de Bedford assiégeoit depuis trois mois , & que notre Henri IV , forcé comme Charles VII de conquérir sa propre Couronne ,

rendit si célèbre dans la suite par sa victoire. Charles VII y envoya une armée de quatorze mille hommes, levée avec beaucoup de peine, & à la tête de laquelle il mit le Connétable de Buckan & son beau-père Archambaud, Comte de Douglas; le Connétable, depuis le combat de Crevant, avoit été échangé contre un des Chefs Anglois pris au combat de Graville. Les François arrivèrent trop tard, Ivry s'étoit rendu; le Connétable s'en dédommagea en s'emparant de Verneuil au Perche, que les habitans lui livrèrent. Le Duc de Bedford vint pour le reprendre; on croit que Buckan auroit pu éviter la bataille, on croit qu'il l'auroit dû, & qu'il ne falloit rien risquer dans l'état où étoient les affaires de Charles VII. Cette armée étoit sa seule ressource pour la défense des Provinces qui lui restoit; il paroît que ni Charles VII n'auroit dû l'envoyer

en Normandie , ni le Connétable l'exposer aux hazards d'une bataille.

En général , le plan des opérations du Duc de Bedford étoit mieux concerté que celui de la défense de Charles VII. Le premier avoit raison de ne pas vouloir laisser de Places derrière lui lorsqu'il passeroit la Loire , & de commencer par soumettre tout le nord avant d'attaquer le midi (1) ; peut-être le Roi devoit-il ne regarder les Places qui lui restoient dans le nord , que comme des moyens d'arrêter un instant l'ennemi , & de gagner du temps pour fortifier le midi ; peut-être auroit-il dû pour lors borner tous ses projets à la conservation de cette partie de son

(1) Charles VII ne possédoit pas toutes les Provinces du midy. Une partie de la Guyenne & de quelques Provinces adjacentes étoit rentrée sous la domination des Anglois ; & Charles étoit pressé du côté du nord & du levant par les possessions du Duc de Bourgogne.

Royaume , mettre la Loire entre les Anglois & lui , s'attacher à fortifier , à défendre toutes les Places situées sur cette rivière , & rassembler ses forces auprès de cette barrière , au lieu de les affoiblir par une diversion qu'il étoit hors d'état de tenter. Du moins le Connétable , en risquant la bataille , prit-il la sage précaution de ranger ses troupes sous les murs de Verneuil , où il étoit résolu d'attendre les Anglois ; mais ses mesures furent rompues par l'impatience du Vicomte de Narbonne (1) , qui , ayant voulu aller en avant , força toute sa ligne de le suivre ; les autres s'avancèrent plus ou moins pour la soutenir , suivant qu'elles étoient emportées par leur ardeur , ou retenues par les défenses du Général. Le désordre se mit dans ces premières lignes , qui furent renver-

(1) C'est aux Ecois au contraire que le P. Daniel attribue cette imprudence. Nous suivons l'opinion reçue.

Hall, fol.
88. 89. 90.
Monstrelet.
vol. 2. p. 15.
Stovve, p.
665.
Hollings-
hed, p. 588.

féés sur les suivantes ; le Duc de Bedford , profitant de la circonstance , fondit sur les François , acheva de rompre leurs rangs & de décider la victoire. Cette bataille de Verneuil fut perdue à peu près par les mêmes causes qui depuis firent perdre celle de Pavie contre Charles-Quint , & de nos jours , celle de Dettingue contre les Anglois. Attaquer quand il falloit attendre , sortir des retranchemens quand il falloit y rester , mettre l'armée entre ses défenseurs & ses ennemis , & par cette démarche , arrêter l'action des premiers (1) , voilà les fautes particulières des François dans les trois batailles dont nous parlons , & ces fautes provenoient toujours de la même cause générale qui avoit fait perdre les batailles de Courtray , de

(1) On tiroit sur les ennemis du haut des murs de Verneuil , on fut obligé de s'arrêter.

Crécy , de Poitiers & d'Azincourt, c'est-à-dire de la précipitation.

A Verneuil, le Connétable de Bukan fut tué, ainsi que le Comte de Douglas; le Duc d'Alençon (1), le Maréchal de la Fayette furent blessés & pris; les François perdirent quatre mille hommes, les Anglois seize cens, perte qui, selon le récit des Historiens, parut assez funeste aux vainqueurs pour qu'ils crussent devoir s'interdire des réjouissances; mais des actes formels prouvent qu'ils n'eurent point cette modération; ce qu'il y a de certain, c'est que l'humanité seule eût toujours dû faire interdire les réjouissances en pareil cas. Trois jours après, ils prirent Verneuil; au moment où ils y entroient, ils virent passer le convoi du Vicomte de Narbonne, qui avoit été

(1) Fils du Duc d'Alençon tué à la bataille d'Azincourt.

tué dans la bataille perdue par son imprudence ; ils se rappellèrent qu'il pouvoit avoir eu part à l'affassinat du Duc de Bourgogne Jean , ils s'emparèrent du corps , & le pendirent à un gibet. C'étoit punir un crime par une atrocité , cet esprit de guerre & de vengeance ne tend qu'à couvrir à jamais la terre de crimes & de violences.

L'échec de Verneuil , qui avoit entraîné la perte du Maine & du Perche , parut ôter pour quelque temps toute espérance à Charles VII. Le Duc de Bedford ne trouva presque plus d'obstacles à continuer la conquête des Places du nord ; ce fut alors que les Anglois , croyant avoir pour toujours renvoyé Charles VII au-delà de la Loire , l'appellèrent par dérision *le Roi de Bourges*. Charles connut jusqu'aux maux de l'indigence. Son malheureux père les avoit encore plus éprouvés ; nous

avons vu dans quel abandon il avoit passé la moitié de sa vie. A sa mort, il fallut vendre ses meubles pour le faire enterrer. Charles VII n'avoit pas non plus de quoi fournir aux frais du baptême du Dauphin son fils, qui fut dans la suite le Roi Louis XI. Il s'agissoit d'une somme de quarante livres; on prit des termes, & elle ne fut payée que longtemps après.

Quelquefois Charles VII manquoit des choses nécessaires pour son entretien & pour sa table; un jour qu'il donnoit à dîner à La Hire & à Poton de Saintrailles, il n'avoit pour tous mets qu'une queue de mouton & deux poulets. Le Poëte, Auteur des Vigiles de Charles VII, nous fournit ces particularités, & il ajoute la réflexion suivante :

Princes qui ont de la misère ,
 Si sont plus enclins de moitié
 A soulager le populaire ,
 Et en ont plus grande pitié.

Cependant au milieu de cette détresse , Charles donnoit des fêtes , & La Hire lui dit : *on ne peut perdre plus gaiement son Royaume.*

Cette gaieté déplorable étoit l'effet du découragement , Charles trompoit son désespoir par ces fêtes ; il considéroit avec effroi l'intervalle qui le séparoit du Trône & les obstacles qu'il falloit vaincre pour y parvenir ; les douceurs d'une condition privée venoient le séduire & lui conseiller le sacrifice de ses droits ; des plaisirs faciles le flattoient plus qu'une gloire pénible. Tant de périls à courir , tant de travaux à supporter , tant de sang à verser rebutoient cette ame douce & foible , déjà fatiguée de malheurs & de revers ; il étoit jeune , il étoit aimable , la fortune l'accabloit & la mollesse lui tendoit les bras.

On l'aimoit & on n'osoit le servir ; on détestoit les Anglois & on n'osoit leur résister.

Le zèle de ses Ministres n'étoit ni assez éclairé ni assez pur, & ce zèle se démentoit quelquefois.

Sur qui pouvoit-il compter, si Tanneguy du Chatel lui-même étoit quelquefois infidèle ? La voix publique l'accusoit d'avoir passé toutes les bornes du zèle, en servant son maître par un crime. Charles VII lui devoit la liberté, peut-être la vie ; car qui fait à quel excès pouvoient se porter les assassins Bourguignons dans cette nuit effroyable où L'Isle-Adam surprit Paris, & eût surpris Charles dans son lit sans la vigilance de du Chatel ? eh bien ! ce du Chatel une ancienne Chronique lui impute, à l'égard de Charles VII, le même procédé que Craon avoit eu à l'égard du Duc d'Anjou. Charles l'avoit chargé de porter du secours à la Ville de Meulan, assiégée par les Anglois ; il lui avoit remis les fonds nécessaires tant pour la levée que pour l'en-

retien des troupes destinées à cette expédition. Du Châtel , au lieu de voler au secours de la Ville assiégée , s'arrête à Orléans , où il dissipe en folles dépenses tout l'argent que Charles lui avoit confié ; infidélité criminelle en toute circonstance , mais sur-tout dans celles où le Roi se trouvoit alors. Les défenseurs de Meulan se voyant ainsi abandonnés , arrachèrent de fureur la Bannière Royale arborée sur leurs murs , & la mirent en pièces ; ils en firent autant de leurs enseignes & de leurs croix blanches , signal du parti Royal ; ils remirent la Place aux Anglois , & passèrent pour la plupart dans leur parti. Graville qui , par un exploit assez brillant , avoit emporté d'assaut cette Place dans la saison la plus rigoureuse , & qui la défendoit alors contre les Anglois , après la leur avoir enlevée , passa lui-même dans leur parti , mais il revint bientôt au parti

du Roi. Ces défections , que le mécontentement avoit causées , étoient l'ouvrage de du Chatel.

Le même du Chatel tua en plein Conseil , aux yeux du Roi , le Dauphin d'Auvergne. Ce fait si étrange est consigné dans les registres du Parlement , qui n'en rapportent point les causes ; mais en peut-on imaginer qui soient capables d'excuser cette brutale & barbare insolence ? Tel étoit l'abus cruel , que faisoient ces Ministres , de la bonté du Roi , de sa reconnoissance , & du besoin qu'il avoit de leurs services.

Au combat de Crevant , le Maréchal de Severac avoit , dit-on , pris la fuite dès le commencement de l'affaire avec le Corps qu'il commandoit.

C'est ainsi qu'étoit servi alors ce Roi qui dans la suite fut surnommé justement & par excellence *le Roi bien servi*. La fortune le fit passer d'abord

par les plus dures épreuves , revers à la guerre , orages dans sa Cour , humiliations cruelles & de la part de ses ennemis & sur-tout de la part de ses amis , voilà ce que nous verrons encore pendant quelque temps.

Obligé de tout souffrir , on le voit dévorer les plus sanglans affronts avec une foiblesse qui paroît pusillanime & honteuse ; souvenons - nous qu'elle étoit forcée.

Obligé de tout acheter , on le voit prodiguer à de légers services , ou même à la simple espérance de ces services , des récompenses excessives ; souvenons-nous qu'elles étoient nécessaires , & plaignons un Roi qui a son Royaume à conquérir.

Les chefs du parti de Charles VII , les Bukans , les Richemonts , les La Fayette , les Saintrilles , les La Hire , les Dunois , les Narbonnes , les Culants , les Gaucourts , étoient les plus intrépides soldats , les plus vaillans

Chevaliers de leur siècle ; le temps & l'expérience fit de quelques-uns d'eux des Capitaines habiles ; mais le Duc de Bedford, Arondel, Talbot, chefs du parti Anglois, étoient des Généraux tout formés.

A travers ces avantages , les Anglois ne pouvoient se dissimuler qu'ils devoient leurs succès à l'esprit de vertige qui avoit saisi la Nation Française , mais qui ne pouvoit toujours durer , & qu'ils devoient la soumission apparente des peuples à la crainte , principe quelquefois efficace , mais toujours dangereux , qui cache des retours affreux & qui prépare sourdement des vengeances éclatantes ; ils croyoient prévenir ces retours & ces vengeances en redoublant la crainte , erreur des Conquérens vulgaires , qui ne songent pas que les seuls Conquérens qu'on ait vu prospérer , sont ceux qui par leur clémence ont effacé les torts de la

conquête. Les Anglois gouvernoient la France , non comme des maîtres légitimes qui croient administrer leur patrimoine , mais comme des brigands qui épuisent & dévastent un pays qu'ils n'espèrent point de garder. Les peuples faisoient en tremblant des efforts secrets pour se dérober à cette oppression ; malgré l'abattement du parti Royal , malgré l'indolence à laquelle le Roi lui-même s'abandonnoit trop souvent , l'esprit François sembloit quelquefois prêt à se ranimer ; le vœu public ne pouvant éclater en liberté , s'annonçoit par des conspirations fréquentes pour remettre la Capitale sous la puissance du Roi : elles furent toutes découvertes & punies avec un excès de rigueur qui les rendit plus fréquentes encore. Une femme ayant trempé dans une de ces conspirations , fut brûlée vive ; par ce trait de cruauté , on peut juger des autres.

Un des plus horribles effets de ces révolutions passagères qui changent pour un temps la face des Empires, est d'ébranler tous les principes de la morale , en punissant le devoir comme un crime , & en flétrissant ce qu'on doit applaudir. Ces rigueurs déplacées accoutument la Nation qui les exerce , celle qui les souffre , & peut-être celles qui les voient , à mettre la politique à la place de l'équité , à confondre toutes les notions du juste & de l'injuste , à ne respecter que la force , à professer & pratiquer le Machiavellisme. Ces supplices des sujets les plus fidèles étoient encore pour Charles VII un motif de découragement d'autant plus fort , que ce Prince étoit humain & juste.

Quelques femmes amenèrent peu à peu des changemens inattendus dans la destinée de la France. La première fut Jaqueline , Comtesse de Hainault , de Hollande , de Zélande

& de Frise , veuve du Dauphin Jean, le second des trois Dauphins, fils de Charles VI. Elle avoit épousé en secondes nôces , Jean , Duc de Brabant , cousin du Duc de Bourgogne. Cette femme étoit belle , & avoit de la vigueur dans l'ame ou du moins de l'audace ; son nouveau mari , plus jeune qu'elle , foible d'esprit & de corps , fut bientôt l'objet de ses mépris ; elle le quitta , & comptant sur le pouvoir des richesses & de la beauté , elle alla en Angleterre se mettre sous la protection du Duc de Glocestre. Ce Prince , impétueux dans toutes ses passions , s'enflamma d'amour pour elle & de cupidité pour ses biens ; ils dédaignèrent également & de solliciter des (1) dis-

(1) Quelques Auteurs disent qu'ils en demandèrent au Pape , & que sur son refus , ils s'adressèrent à l'Antipape Benoît , qui en accorda.

penfes du Pape pour leur mariage , & de fe ménager l'agrément du Duc de Bourgogne pour la dissolution du mariage de fon cousin ; ils signèrent un contrat de mariage ; & le Duc de Gloceftre alla prendre poffeffion des Etats de Jaqueline. Le Duc de Bourgogne fentit en Prince fier ce qu'un tel procédé avoit de choquant , & vit en politique le danger de fe trouver environné par-tout des Anglois , & en France & dans les Pays-bas. Que devoit-il attendre de ces impérieux alliés ; lorsqu'il auroit lui-même affermi leur puiffance , s'ils le traitoient ainfi quand ils ne pouvoient fe pafter de lui pour l'exécution de leurs projets ? cette idée fit fur fon amé une impreflion que tous les foins du Duc de Bedford ne purent effacer entièrement. Le Duc de Brabant eût aifément renoncé à fa femme & aux Etats qu'il tenoit d'elle, le Duc de Bourgogne l'obligea de fe

défendre , lui fournit des secours & des alliés , & le Duc de Glocestre persistant dans son dessein , la guerre s'alluma dans les Pays-bas entre les Bourguignons & les Anglois. Le Duc de Bourgogne & le Duc de Glocestre , personnellement animés l'un contre l'autre , se donnèrent des démentis & s'envoyèrent des défis qui n'eurent pourtant point de suite ; mais le Duc de Bedford , au lieu de recueillir les fruits de la victoire de Verneuil , fut obligé de passer en Angleterre pour ramener le Duc de Glocestre à la raison par ses représentations & son autorité ; pour lui faire sentir quel tort ces imprudentes divisions alloient faire à la cause commune : « Etoit-ce là le respect » dû aux dernières volontés d'un » héros tel que Henri V , qui n'avoit » rien tant recommandé que de ménager l'amitié du Duc de Bourgogne ? Quel temps choissoit le

Menstrelet,
vol. 2. p. 19.
20. 21.

» Duc de Glocestre pour écouter ses
» passions ? quels moyens prenoit-il
» pour les satisfaire ? » Le Duc de
Glocestre ne put résister à l'ascen-
dant de son frère. C'étoit Massinissa
qui enlevoit Sophonisbe à Syphax ,
& que la raison calme & ferme de
Scipion & de Lælius faisoient ren-
trer dans le devoir. Il sentit qu'un
tel attentat contre toutes les Loix &
toutes les Puissances ne pourroit que
difficilement se soutenir , même par
les armes. Le Pape Martin V avoit
non-seulement cassé le mariage de
Jaqueline avec le Duc de Glocestre ,
mais encore déclaré que la mort mê-
me du Duc de Brabant ne rendroit
pas à sa veuve la liberté de s'unir au
Prince Anglois. Le Duc de Glocestre
perdit alors toute espérance de réus-
sir , & s'en consola en épousant
Eleonor de Cobham , qui étoit de-
puis long-temps sa maîtresse. Jaque-
line , trahie & surprise à Mons , fut

menée prifonnière à Gand , d'où elle trouva le moyen de s'enfuir en Hollande à la faveur d'un déguifement ; cependant le Duc de Brabant mourut , & Jaqueline qui , de fon côté , avoit pris du goût pour un fimple Gentilhomme Flamand , nommé Berfelen , ne dédaigna pas de l'époufer. Le Duc de Bourgogne , qui venoit de recueillir la fucceffion du Duc de Brabant , fit arrêter Berfelen , craignant fans doute quelque arrangement contraire à fes intérêts entre ce Berfelen & le Duc de Gloceftre , qui malgré la diffolution de fon mariage avec Jaqueline , fembloit vouloir retenir une partie de la dot. Jaqueline , pour obtenir la liberté de fon mari , fit avec le Duc de Bourgogne un traité , par lequel (comme tout contribue à augmenter une grande Puiffance) elle institua Philippe le Bon fon héritier , en cas qu'elle ne laiffât point d'enfans ; elle

n'en laissa point, & ce traité acheva de mettre le Duc de Bourgogne en possession des Pays-bas.

Le Duc de Bedford pacifia encore en Angleterre d'autres troubles, que le caractère impétueux de son frère y avoit fait naître. A son retour en France, il trouva que si le Duc de Bourgogne lui étoit resté, un autre allié important lui étoit échappé : c'étoit le Duc de Bretagne. Le Duc de Bedford l'avoit gagné en rendant la liberté au Comte de Richemont son frère, le Roi Charles VII l'avoit regagné à son tour, en donnant au même Comte de Richemont l'épée de Connétable, vacante par la mort du Comte de Bukan, tué à la bataille de Verneuil. Le Duc de Bedford répara promptement ce malheur par une conduite habile ; il parut ne s'occuper que du soin de chasser Charles VII du Royaume, & d'étendre ses propres succès vers le midi de la France,

France ; cependant il faisoit filer vers la Bretagne , en secret , par pelotons , & à la faveur de divers déguisemens , des soldats , qui formèrent insensiblement une nombreuse armée , avec laquelle il fondit tout-à-coup sur cette Province. Le Duc surpris & effrayé , n'eut d'autre parti à prendre que de renoncer à l'alliance de Charles , d'accéder au traité de Troyes , de reconnoître la Régence de Bedford & la Suzeraineté de Henri VI ; mais le Comte de Richemont resta Connétable de Charles VII , il lui vendit cher ses superbes secours. S'il rendit d'importans services , il fit de violens outrages ; il voulut prescrire au Roi ses amis & ses ennemis , il purgea la Cour de Favoris , & en chassa les Ministres à force ouverte , pour être le seul Favori & le seul Ministre : il ne put jamais y parvenir ; il put causer des disgraces , mais non obtenir la faveur ; le Roi ne vit en lui qu'un

ferviteur insolent & tyrannique, d'autant plus odieux, qu'il étoit quelquefois nécessaire.

C'étoit le Président Louvet que Charles VII avoit envoyé au Comte de Richemont pour lui offrir l'épée de Connétable ; Louvet avoit trempé dans la conspiration des Penthievres contre le Duc de Bretagne, frère de Richemont, & Charles VII avoit chargé exprès Louvet d'une négociation, qui paroissoit propre à éteindre le ressentiment que Richemont pouvoit avoir conservé contre lui. Richemont accueillit fort bien la proposition, & reçut fort mal l'envoyé. La première condition qu'il mit au traité, fut le renvoi de Louvet & des autres complices des Penthievres ; il y joignit Tanneguy du Chatel, à cause de l'assassinat du Duc de Bourgogne. Le Roi promit tout, dans l'espérance de ne rien tenir ; mais du Chatel lui fit sentir la nécessité de

sacrifier tout à un homme qui pouvoit lui répondre du Duc de Bretagne , & peut-être le réconcilier avec le Duc de Bourgogne ; en conséquence il se condamna lui-même à l'exil , & partit malgré toutes les instances du Roi. On reconnut du Châtel à cette démarche , qui fit oublier l'aventure de Meulan & le meurtre du Dauphin d'Auvergne. Le Président Louvet ne s'exécuta point de si bonne grace , il employa l'intrigue pour rester , il usa de tout son ascendant sur le Roi , il fit de plus agir la Dame de Joyeuse sa fille , qui partageoit alors avec Agnès Sorel la tendresse de Charles VII. Cependant le Comte de Richemont qui , en acceptant l'épée de Connétable , s'étoit fait donner des ôtages & des Places de sûreté , revenoit de négocier avec les Ducs de Bretagne & de Bourgogne ; il comptoit ne plus retrouver à son retour les Ministres qu'on lui

avoit promis d'éloigner ; il arrive avec des troupes , dont Charles avoit besoin ; Charles, résolu de garder ses Ministres, fuit devant lui. Richemont le poursuit comme un ennemi qu'on presse & qu'on veut réduire ; dans cette conjoncture , toutes les Places réputées Royalistes ouvrirent leurs portes à Richemont , & refusèrent obéissance au Roi , à la réserve de Selles & de Vierzon en Berry.

Les Ministres sont forcés d'abandonner la Cour. Louvet, en partant, recommande au Roi , Giac son ami & sa créature , petit-fils du Chancelier de ce nom. C'étoit ce même Giac, suspect, ainsi que sa femme, d'avoir trahi le Duc de Bourgogne, Jean, à Montereau. Richemont avoit compris dans la proscription le Bâtard d'Orléans ; mais bientôt, sur sa réputation de talens & de probité, il le fit revenir, pour montrer qu'il ne poursuivoit que le crime, & qu'il

étoit l'ami du mérite, par-tout où il le rencontroit. Il ne le rencontra point dans Giac , qui , pour gouverner son Maître , le rendoit invisible & le plongeoit dans la mollesse , & qui , pour faire échouer les entreprises du Connétable , détournoit l'argent destiné à la guerre. Richemont étoit accoutumé à se faire justice lui-même ; sans demander au Roi une permission qu'il étoit sûr de ne pas obtenir , il fait arrêter Giac dans son lit & entre les bras de sa femme , qu'on soupçonne d'avoir trahi Giac dans cette occasion , comme le Duc Jean à Montereau. Le Roi , informé de cette violence , envoya ses Gardes pour délivrer Giac ; il n'étoit plus temps ; le Connétable , qui le tenoit en sa puissance , lui fit faire , de son autorité privée , une sorte de procès, c'est-à-dire qu'on lui donna la question , & qu'il avoua tout ce qu'on voulut. Ce qu'il parut avouer avec le plus de fin-

cérité, ce fut le don qu'il avoit fait au Diable d'une de ses mains, pour parvenir par son moyen à la fortune qu'il avoit faite; il demanda instamment que l'on commençât son supplice par lui couper cette main, de peur que le Diable n'emportât le corps entier. Telles étoient les lumières des Ministres & des Favoris de Charles VII.

Giac fut noyé à Dun-le-Roi. La Dame de Giac confirma le soupçon qu'on avoit eu de ses intelligences avec les ennemis de son mari, en épousant, trop peu de temps après la mort de Giac, le Seigneur de la Trémoille, alors ami du Connétable. Le Camus de Beaulieu, ayant succédé à Giac dans la faveur & dans l'abus qu'il en avoit fait, en reçut encore plus promptement le salaire. Le Connétable le fit assassiner, & assura le Roi que c'étoit pour le bien de l'Etat. C'étoit du moins sur les plaintes des Grands

& des Princes qu'il avoit puni Beau-
lieu.

Le Connétable reconnut alors une vérité , qui n'avoit pas échappé à Louvet ; c'est que Charles VII ne pouvoit se passer d'un favori , & que quand on ne pouvoit l'être , il falloit du moins avoir le mérite de lui en donner un , ce qui n'étoit pas difficile. Louvet lui avoit donné Giac , le Connétable lui donna la Trémoille ; le Roi l'agréa , mais il dit au Connétable : *Beau cousin , vous me le baillez , mais vous vous en repentirez , car je le connois mieux que vous.* C'étoit se connoître lui-même que de se sentir capable de donner sa confiance à un homme qu'il en jugeoit indigne. La Trémoille ne tarda pas à vérifier la prédiction du Roi , il parvint bientôt à rendre sa faveur indépendante du Connétable , d'où s'ensuivit d'abord un mécontentement secret de ce Prince , ensuite un re-

froidissement marqué , enfin une haine déclarée entre le Connétable & la Trémoille.

Ces intrigues de la Cour de Charles VII avoient la plus funeste influence sur les affaires publiques. Il n'y avoit aucun de ces favoris qui ne fût disposé à trahir son Maître pour décréditer un rival. Telle avoit été la politique criminelle de Giac. Le Connétable voulant établir une communication entre la Bretagne & la Normandie , pour chasser les Anglois de cette dernière Province , avoit emporté Pontorson, l'épée à la main, & faisoit le siège de S. James-de-Beuvron ; Giac arrête ses succès , en détournant l'argent destiné à cette expédition ; l'armée du Connétable se disperse , faute de paye. Le Connétable , pour prévenir une désertion entière , presse l'assaut. Ses soldats , mal disposés , conçoivent ou feignent une terreur panique , & prennent la

uite ; le Connétable , renversé de cheval & foulé aux pieds , ne peut les retenir , le siège est levé ; Giac triomphe d'avoir à publier un échec qui est son ouvrage : le Roi croit avoir acquis dans le Connétable un allié inutile & un Général sans talens. La Trémoille alla plus loin , il fit passer Richemont pour dangereux. Le Duc de Bretagne , comme nous l'avons vu , étoit retourné , quoique malgré lui , au parti Anglois ; la Trémoille fit remarquer qu'il étoit imprudent de confier le commandement des armées Françoises au frère d'un allié des ennemis. Le Roi , frappé de cette réflexion , crut devoir refuser les services du Connétable ; celui-ci parcourant des Provinces Royalistes pour se rendre à la Cour , trouva sur son passage presque toutes les Villes fermées ; il n'en poursuivit pas moins sa route jusqu'à Chinon , où des Princes & des Grands , enne-

mis de la Trémoille , & mécontents de sa faveur , se joignirent au Connétable. Alors la guerre civile s'alluma entre le peu de François qui étoient restés attachés au parti de Charles VII, dernier malheur qui manquoit à ce Prince , mais qu'il méritoit par ses complaisances aveugles pour ses favoris. Les mécontents s'emparèrent de Bourges , dont la Garnison se réfugia dans la tour. Le Roi s'empressa d'étouffer cette nouvelle faction , avant qu'elle eût eu le temps de traiter avec les Anglois , il parut à la vue des mécontents , prêt à leur livrer bataille ; mais la Trémoille lui-même craignit l'issue d'un combat qui pouvoit exposer le Roi , qui du moins le priveroit de défenseurs nécessaires ; on donna ou l'on promit toute sorte de satisfactions aux Princes & aux Seigneurs mécontents ; la paix se fit , on n'y comprit point le Connétable , la Trémoille se contenta de cette pe-

tite victoire , que le Connétable lui céda fans peine. Ce Général, pour le bien de la paix, s'éloigna de la Cour , & la Trémoille crut l'en avoir chassé. Il ne songea plus qu'à lui ôter toute espérance de retour ; il engagea Charles VII à faire l'accueil le plus favorable à Charles de Blois-Penthièvre , l'un de ces trois frères Penthièvre proscrits en Bretagne pour l'enlèvement de Jean V. C'étoit le moyen d'attacher sincèrement le Duc de Bretagne & Richemont son frère au parti Anglois. Ce Charles de Penthièvre , toujours fugitif , avoit aussi été accueilli précédemment par le Duc de Bedford , & c'étoit un des instrumens que Bedford avoit employés pour ramener par la crainte le Duc de Bretagne à son parti. Richemont dédaignant toutes ces intrigues , plaignant un Roi qui couroit à sa perte , & qu'il ne pouvoit ni servir ni haïr , alla dans la Ville

de Parthenay en Poitou attendre les événemens. Les affronts qu'on affectoit de lui prodiguer, ne purent le rendre rebelle, son cœur étoit François. Si ses procédés avoient quelquefois été violens, ses intentions avoient toujours été pures; s'il vouloit gouverner le Roi, c'étoit pour l'arracher à la mollesse & le rendre à la gloire. Les succès des Anglois le pénétroient de douleur. A chaque nouvelle d'une Ville prise, d'un avantage remporté par ces ennemis de la France, honteux de son inaction, il sortoit de sa retraite, & ne se laissoit point d'offrir au Roi des services qu'on ne se laissoit point de refuser.

Les Anglois s'avançoient toujours vers la Loire; le Comte de Warwick, pendant l'absence du Duc de Bedford, avoit assiégé Montargis; le Bâtard d'Orléans, fils de la Dame de Cany & de Louis, Duc d'Orléans, assassiné par le feu Duc de Bourgo-

Monstrelet,
vol. 2. pag.
32. 33.
Hollingsf-
hed, p. 597.

gne , passe à travers le camp des Anglois , pénètre dans la Place , & fait lever le siège ; cet exploit est remarquable , & parce qu'il commença la réputation de ce fameux Bâtard d'Orléans, Comte de Dunois (1), tige de la branche de Longueville , & parce que ce fut le premier succès un peu décisif des François sous le regne de Charles VII , & la première lueur d'espérance dans leur abattement , après les désastres de Crevant & de Verneuil.

Le célèbre Vignole , dit La Hire , se distingua aussi dans cette conjoncture , & parut égaler la gloire de Dunois.

Depuis le retour du Duc de Bedford , qui amenoit d'Angleterre de nouvelles forces , les Anglois , sans

(1) Il n'étoit pas encore alors Comte de Dunois ; ce Comté lui fut donné dans la suite pour récompense de ses services.

s'amuser à prendre Montargis, crurent devoir effacer ce petit échec par l'éclat d'une grande expédition ; ils voulurent passer la Loire, & pénétrer dans les Provinces du Midi, en forçant d'abord la Place, que les conjonctures rendoient en ce moment la plus importante du Royaume, Orléans. Tous les efforts & de l'attaque & de la défense générale furent portés de ce côté là ; le sort de la France parut attaché à l'événement de ce siège ; jamais opération militaire n'excita tant d'attention & d'intérêt.

Le Connétable insista plus que jamais pour faire agréer ses services dans une si importante occasion, mais la Trémoille gouvernoit encore ; Richemont fut obstinément refusé.

Le Seigneur de Gaucourt, brave & expérimenté Capitaine, fut nommé Gouverneur de la Place. Le Comte de Salisbury l'investit au milieu de

l'hiver , mais du côté de la So ogne seulement. N'ayant pas assez de troupes pour l'investir entièrement , il laissa libre le côté du Nord , sur lequel les Anglois étoient le plus à portée de veiller. Les braves des deux Nations, les Dunois , les La Hire , les Saintrilles , les Culant , pour la France ; les Arondel , les Warwick , les Talbot , les Villoughby , pour l'Angleterre , ne cessèrent de se mesurer pendant le cours de ce siège , qui dura sept mois.

Les femmes Orléanoises partagèrent avec les hommes les travaux & les périls de la défense. Pendant que ceux-ci faisoient pleuvoir sur les assiégeans , les pierres , les pots-à-feu , les cercles de fer embrasés , les torrens d'huile bouillante & de cendres rouges , les femmes voituloient des pierres , portoient des rafraîchissemens sur la brèche , aux assiégés ; plusieurs même d'entr'elles repous-

soient les Anglois à coups de lance ; & les renverfoient dans les fossés.

On fit de part & d'autre un beaucoup plus grand usage de l'artillerie nouvelle , qu'on n'en avoit fait jusqu'alors dans les sièges. Le Comte de Salisbury fut emporté d'un boulet de canon , en allant lui-même reconnoître les fortifications qui défendoient l'entrée du pont. Le Comte de Suffolck , après lui , se chargea de diriger le siège ; ayant reçu un renfort considérable , il investit la Ville du côté de la Beauce , comme du côté de la Sologne ; mais il étoit lui-même en quelque sorte investi par les partis François qui couroient de tous côtés , & qui interceptoient les convois qu'on menoit au camp , comme les Anglois interceptoient ceux qu'on envoyoit à la Ville. De-là mille petits combats , parmi lesquels on distingue celui qu'on nomma *la Journée des harengs*. Un Anglois ,

nommé Fastolfe ou Fastol , condui-
soit un grand convoi de poissons que
les assiégeans faisoient venir pour le
Carême : l'escorte étoit de deux mille
cinq cens hommes. Le Comte de
Dunois vint pour l'enlever avec un
corps de quatre mille hommes. Fas-
tol se fit de ses chariots un retran-
chement , où il se flattoit que la pré-
cipitation Françoisé ne manqueroit
pas de vouloir l'attaquer. Dunois
étoit trop habile pour se permettre
une telle imprudence : il rompit à
coups de canon le retranchement de
Fastol , & commençoit à répandre
la confusion dans la troupe Angloise,
lorsque quelques Ecoissois , qui , mal-
gré la neutralité de leur Roi , étoient
restés au service de la France , em-
portés par leur haine pour les An-
glois , rompirent leurs rangs , &
engagèrent le combat sans ordre &
sans concert ; Fastol fut vainqueur ,
Dunois fut blessé , cinq cens François

Hall, fol.

106. 107.

Monstrelet,

vol. 2. p. 41.

42.

Stovve, p^e

369.

Hollingf- restèrent sur la place ; Charles VII , à
 hed , p. 600. ce nouveau revers , retomba dans son
 Polyd. Vir. premier abatement. Ce Prince aimable,
 P. 469. sensible , tendre , vaillant , généreux , d'ailleurs facile , foible , prompt
 Graft , p. à se décourager , prompt à se ranimer , avoit une ame ouverte à toutes
 532-34. les impressions ; les femmes le gouvernoient , mais il savoit les choisir , il leur dut sa gloire & sa puissance. L'intérêt qu'il savoit inspirer , entretenoit la paix autour de lui ; Marie d'Anjou sa femme , & Agnès Sorel sa maîtresse , étoient amies. Toutes deux lui furent utiles , l'une par la prudence de ses conseils , l'autre par l'élévation de ses sentimens. Charles VII , accablé du dernier échec qui venoit d'être ajouté à ceux de Crevant & de Verneuil , effrayé des progrès continuels des Anglois devant Orléans , ne croyoit plus pouvoir défendre les bords de la Loire , il étoit prêt à tout abandonner ; il

parloit de se retirer au fond du Languedoc ou du Dauphiné ; il flottoit dans cette incertitude , qui fait qu'on parcourt toutes les résolutions , & qu'on n'en prend aucune. Marie d'Anjou lui représenta que , s'il s'éloignoit , il alloit décourager tous ses partisans , & donner le signal d'une défection universelle. On fait qu'Agnes Sorel lui dit que sa destinée l'appelloit à être la maîtresse d'un grand Roi , & qu'elle prétendoit remplir cette destinée ou avec lui ou avec son vainqueur. L'honneur , l'amitié , l'amour sur - tout , retinrent Charles VII sur les bords de la Loire , & il fut Roi.

Tandis que les plus doux nœuds qui attachent à la vie ramenoient ainsi ce Prince à son devoir ; tandis que tout s'unissoit pour l'encourager & pour le servir , la division se mettoit parmi ses ennemis. Unis seulement par le desir de la vengeance ,

qui se ralentit après les premières fureurs, & par l'ambition, source éternelle de discorde entre ceux qu'elle semble rapprocher, ils ne servoient plus la cause commune avec le même zèle, ni avec le même concert. Le Duc de Bourgogne n'avoit pas oublié ses démêlés avec les Anglois au sujet de Jaqueline de Hainault; les Anglois l'observoient avec une inquiétude qu'ils dissimuloient mal, & qui servoit encore à l'irriter. D'ailleurs ce Prince à qui des vertus douces méritèrent le titre de *Bon*, commençoit à prendre pitié de la France, à juger que les devoirs de la Nature ne pouvoient être en contradiction, & que la mémoire de son père n'exigeoit pas qu'il trahît sa patrie. Le meurtre du Duc de Bourgogne Jean n'avoit fait, après tout, qu'expier le meurtre du Duc d'Orléans, & Charles VII pouvoit n'en être pas coupable; mais supposé

qu'il le fût , pourquoi la Maison de Bourgogne se punissoit-elle du crime commis contre elle , en s'excluant elle-même du Trône , où elle faisoit asseoir une Maison étrangère & ennemie ?

Pendant que ces réflexions commençoient à ébranler le Duc de Bourgogne , Charles , Duc d'Orléans , toujours prisonnier en Angleterre , avoit obtenu du Conseil de Régence que ses Domaines restassent neutres pendant la guerre , & pour témoigner au fils du meurtrier de son père la confiance qu'il avoit en ses vertus , il avoit demandé que ces mêmes Domaines fussent mis en séquestre entre les mains du Duc de Bourgogne. Celui-ci en ayant fait la proposition au Duc de Bedford , le Régent , dans un mouvement d'aigreur qui n'étoit pas de son caractère , lui répondit , *qu'il n'étoit point d'humeur à battre les buissons , pendant que*

d'autres prendroient le lièvre. Le Duc de Bourgogne , sur cette réponse , retira toutes ses troupes , qui servoient au siège d'Orléans , ce qui changea entièrement le point de vue de cette expédition. L'Europe ne voyant plus, comme auparavant, des François dans les deux partis, regarda ce siège comme une affaire d'honneur entre les deux Nations rivales, & voulut voir comment l'Angleterre , réduite à ses propres forces , alloit soutenir l'ascendant que nos divisions lui avoient donné sur la France.

Jaqueline de Hainault avoit commencé à servir Charles VII, en divisant ses ennemis à leur tour ; Marie d'Anjou , Agnès Sorel l'avoient encouragé ; Jeanne d'Arc va le faire triompher. Ces quatre femmes lui furent aussi utiles , que les Louvet , les Giac , les Beaulieu , les la Trémoille lui avoient été funestes.

Les François, découragés, ne pouvoient plus se défendre, & Orléans alloit se rendre ou être forcé, quand Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans parut.

L'aventure de Jeanne d'Arc est le plus singulier des phénomènes historiques. Les annales d'aucun Peuple ne présentent une femme si extraordinaire, ni des exploits si incroyables & si certains. En écartant de l'histoire de Jeanne d'Arc tout le merveilleux, c'est-à-dire le surnaturel dont il étoit assez simple de l'embellir, il reste encore une multitude de faits assez étranges pour excuser l'incrédulité, assez prouvés pour ne pas laisser lieu même au doute.

Jeanne d'Arc, née en 1412, de parens pauvres, au village de Donremy-sur-Meuse, se présente en 1428, c'est-à-dire à seize ans, pour sauver la France. Son pays avoit souffert, comme le reste du Royaume, des

ravages de la guerre , & la haine nationale contre les Anglois , étoit alors au plus haut point. Jeanne fut élevée dans l'horreur du nom Anglois ; on lui parloit fans cesse des droits & des malheurs de Charles VII , Prince digne d'un meilleur sort : son ame s'échauffoit à ces récits. Ne pouvant servir le Roi , elle prioit pour lui ; elle demandoit à Dieu un libérateur & un vengeur pour la France ; bientôt elle demanda d'être elle-même ce libérateur , & bientôt elle se crut exaucée. Jamais on ne vit un enthousiasme plus vrai , plus soutenu , plus noble , plus rapidement , plus universellement communiqué. Cet enthousiasme pouvoit être augmenté chez elle par des dispositions physiques : « Elle n'avoit , dit un Auteur moderne , » que l'extérieur de son » sexe, sans éprouver les infirmités » qui en caractérisent la foiblesse : » Cette disposition de ses organes » devoit

» devoit nécessairement augmenter
» la force active de son imagination.
Quoi qu'il en soit , il est certain qu'elle
allégua des révélations ; laissons les
révélations.

Laiſſons aussi la connoissance qu'elle
eut de la Journée des harengs ,
annoncée par elle à Baudricourt ,
Commandant de Vaucouleurs , avant
que la nouvelle en fût arrivée ; lais-
sons le talent qu'elle eut de distinguer
le Roi dans la foule , sans avoir jamais
vu même son portrait , qui se trou-
voit sur tant de pièces de monnoie ,
& ce grand secret de Charles VII
qu'elle lui révéla , & dont ni l'un ni
l'autre n'ont jamais parlé ; laissons
encore un coup tout le merveilleux ,
& voyons ce qu'elle a fait réelle-
ment.

Laiſſons encore la question, si Jean-
ne étoit véritablement pucelle , ques-
tion qu'on jugeoit fort importante
alors , parce qu'on la croyoit liée

avec celle de la forcellerie. Rappor-
tons-nous-en sur ce point à la Reine
de Sicile & aux Dames de Gaucourt
& de Fiennes , qui , après un examen
rigoureux , furent convaincues de la
virginité de Jeanne.

Observons seulement que les An-
glois n'ont jamais élevé un doute sur
la pureté de ses mœurs ; qu'elle étoit
scrupuleusement attachée à toutes les
bienféances de son sexe ; que quand
elle se trouvoit dans quelque Ville de
garnison , elle couchoit toujours avec
une femme d'une vertu reconnue
dans la Ville ; que dans les camps ,
elle gardoit son armure la nuit , &
avoit toujours deux de ses frères à ses
côtés.

Lorsque Jeanne se présenta d'a-
bord à Baudricourt , il la renvoya
comme une visionnaire ; elle avoit dû
s'y attendre , elle ne se rebuta point ;
elle revint , elle parla , elle étonna Bau-
dricourt , qui enfin l'envoya au Roi.

Elle assura le Roi qu'elle feroit lever le siège d'Orléans, & qu'elle le meneroit à Reims pour être sacré ; on fait qu'elle tint exactement parole sur l'un & l'autre point ; elle étonna la Cour entière , comme elle avoit étonné le Commandant de Vaucouleurs ; on commença bientôt à prendre confiance en elle.

Le Parlement alors siégeant à Poitiers , fut chargé de l'examiner ; il lui demanda des signes de sa mission ;
» Qu'on me mène à Orléans, dit-elle,
» & on en verra des signes certains.
Tous ses discours annonçoient cette impatience de combattre & cette assurance de vaincre.

Procès manuscrit de la Pucelle.

» Mais , lui dit-on , vous demandez des troupes ; Dieu ne peut-il pas sauver la France, sans employer d'armée ? » Le raisonnement étoit pressant. La Pucelle n'y fit qu'une réponse d'enthousiaste. » Les gens d'armes, dit-elle, combattront en

» mon Dieu, & le Seigneur donnera
» la victoire.

Elle vient à Blois , on y préparoit un convoi pour Orléans; elle rassemble les Prêtres, elle en forme une espèce de bataillon sacré, qui marche à la tête des troupes, en chantant des Hymnes, que les soldats répétoient avec transport ; tous la croyoient inspirée, & tous sembloient l'être à leur tour. Le convoi escorté de six mille hommes, passe au milieu des ennemis. La Pucelle est reçue en triomphe dans Orléans ; Dunois & La Hire marchent à ses côtés. Dunois ne doutoit pas qu'elle ne fût inspirée, il en parloit encore dans sa vieillesse avec le même enthousiasme.

Les jours suivans, d'autres convois, d'autres secours furent introduits dans la Ville, toujours protégés par la Pucelle, qui se tenoit avec un corps de troupes entre la Ville & les Anglois.

Jeanne procédoit en règle ; avant de fortir de Blois & de commencer la première hostilité , elle avoit fait sommer les Anglois de rendre le Royaume au Souverain légitime. Les Anglois chargèrent de chaînes son messager ; elle l'envoya redemander, elle se plaignit de cette violation du droit des gens , & menaça d'user de représailles. Les assiégeans lui écrivirent des injures , mais ils renvoyèrent le héraut.

On résolut dans Orléans de reprendre des forts dont les Anglois étoient les maîtres , & qui ferroient de près la Ville. La Pucelle somma encore les Anglois d'abandonner ces forts ; mais , pour n'exposer personne, elle envoya ses Lettres au bout d'une flèche dans le camp des assiégeans :
» Anglois , leur marquoit-elle , vous
» qui n'avez aucun droit à ce Royaume , Dieu vous ordonne par moi ,
» Jeanne la Pucelle , d'abandonner

» vos forts , & de vous retirer : je
 » vous ferois tenir ma Lettre plus
 » honnêtement , si vous ne reteniez
 » pas mes hérauts.

Des injures furent encore la seule réponse à ce juste reproche. Les Anglois n'appelloient jamais la Pucelle que la *p.....* (1) *des Armagnacs* ; mais la terreur dont ils étoient frappés , perçoit à travers leurs faux mépris ; ils la croyoient forcière , & cette idée n'étoit pas propre à les rassurer.

Le premier fort , après un assaut de quatre heures , est emporté , avec perte de cent soixante & quatorze Anglois tués & de deux cens faits prisonniers. Le sur-lendemain on em-

(1) Cette expression grossière ne prouvoit que la haine & l'envie d'insulter , & ne dément point ce que nous avons dit du respect que Jeanne força les Anglois de conserver pour ses mœurs.

porte deux autres forts. Dans tous ces assauts, Jeanne paroissoit toujours la première, son étendart à la main.

A l'attaque d'un autre fort , une terreur panique s'empare des François au moment où ils plantoient leurs échelles , ils fuient en désordre ; la Pucelle ne pouvant les retenir , couvre la retraite. Les Anglois enhardis par cette fuite , sortent du fort. Jeanne , indignée qu'on osât la poursuivre , se retourne , & s'avance seule vers les Anglois ; on eut honte de ne la pas suivre , on eut honte d'avoir fui à ses yeux : on repoussé les Anglois , & le fort est emporté d'assaut.

Enfin on devoit attaquer le dernier & le plus important de ces forts. Jeanne passa la nuit sous les armes , & le lendemain n'en monta pas moins la première à l'assaut. Blessée à la gorge , elle fut forcée de se retirer. Les Anglois crurent avoir rompu le charme ; les François per-

dirent courage ; Dunois lui-même fatigué d'un combat qui avoit duré presque tout le jour , songeoit à la retraite. Jeanne reparoit au bout d'un quart-d'heure , n'ayant pris que le temps de faire mettre le premier appareil à sa blessure , les Anglois consternés à sa vue , lui cèdent la victoire , & chassés de tous leurs forts , ne songent plus qu'à lever le siège d'Orléans.

On a une Lettre du Duc de Bedford , dans laquelle il mande en Angleterre l'état des affaires. Tout réussissoit , dit-il , jusqu'au temps du siège d'Orléans & de la mort du Comte de Salisbury ; mais depuis cette époque , ajoute-t-il , « un coup terrible a été » frappé sur nous par la main de » Dieu. Ce revers est causé en grande » partie par la folle & funeste croyan- » ce & la crainte superstitieuse qu'ils » ont conçue d'une femme , vraie » disciple de Satan , formée du limon

» de l'Enfer , appellée *la Pucelle* ,
» laquelle s'est servie d'enchantemens
» & de fortilèges. Ce revers & cette
» défaite , non-seulement ont fait pé-
» rir ici une grande partie de nos
» troupes , mais ont en même temps
» découragé le reste de la manière la
» plus étonnante , & ont au contraire
» ranimé les ennemis , &c. » Cette
Lettre d'un ennemi est le plus beau
monument de gloire pour la Pucelle,
voilà le plus sincère aveu de l'effroi
que son nom seul inspiroit aux An-
glois.

C'étoit sans aucune arme meur-
trière , c'étoit avec son seul étendart
que Jeanne les foudroyoit ainsi : voi-
là ce que le Lecteur aura peine à
comprendre. En songeant à tant de
victoires si rapides , si étonnantes ,
il se représente la Pucelle au milieu
du carnage , les mains teintes de sang,
donnant la mort à tout ce qui résiste.
Au contraire , cette fille aussi hu-

maine que vaillante, abhorroit le sang, s'exposoit aux coups, & n'en portoit point; elle ne se servoit jamais de son épée: « Je veux chasser les ennemis du Roi, disoit-elle; mais je ne veux tuer personne. » En effet, il ne paroît pas qu'elle ait jamais donné la mort; elle couroit par-tout dans les rangs ennemis avec son étendart, toujours la première au combat, la dernière à la retraite. Son ardeur, son audace, sa certitude de vaincre, son étendart qu'on croyoit magique, sa grace dans les exercices, sa sérénité dans le péril, voilà le prestige qui consternoit & dissipoit ses ennemis. Nous n'aurions rien à dire contre la guerre, si elle se faisoit comme il fut donné à Jeanne de la faire; c'est-à-dire pour une cause juste, en se défendant, & sans donner la mort.

La Ville d'Orléans fut délivrée le 8 Mai 1429. Les ennemis se retirèrent.

rent avec précipitation , abandonnant leurs malades , leurs vivres , leur artillerie , leur bagage. On voulut les poursuivre , & troubler leur retraite ; Jeanne s'y opposa : « Laissons les fuir , dit-elle ; l'objet est rempli : point de carnage inutile. Quelle philosophie pourroit valoir cet enthousiasme vertueux ?

Orléans étant délivré , il falloit se mettre au large , en reprenant les Places voisines. On courut à Gergeau , où le Comte de Suffolck s'étoit retiré ; le détachement François chargé de ce siège , étoit commandé par le Duc d'Alençon. Dès qu'on fut sous les murs de Gergeau ; *Avant , gentil Duc ! à l'assaut !* s'écrie la Pucelle. Dans les momens périlleux , elle lui disoit : « Ne craignez rien ; j'ai promis à la Duchesse d'Alençon de vous ramener sain & sauf. Tous les traits des assiégés étoient dirigés contre elle. Parvenue aux

derniers degrés de son échelle , elle alloit arborer son étendart sur les murs ; cet étendart est déchiré , un autre coup l'atteint à la tête & la renverse dans le fossé. Elle sentit que c'étoit le moment de redoubler d'enthousiasme ; elle se relève , elle remonte : *Amis , amis , s'écrie-t-elle , sus , sus ! Notre Seigneur a condamné les Anglois : ils sont à nous. Bon courage. Gergeau est forcé ; le Comte de Suffolck est pris (1) avec un de ses frères ; un autre de ses frères est tué ; de douze cens hommes qui composoient la garnison , onze cens sont taillés en pièces , le reste est fait prisonnier ; Meun est repris avec la même facilité : on assiége ensuite Beaugency.*

(1) Renaud , Gentilhomme François , qui prit le Comte de Suffolck , n'étoit point Chevalier ; le Comte de Suffolck l'arma Chevalier pour pouvoir , selon les idées du temps , se rendre à lui sans déshonneur.

Il faut l'avouer , de tels exploits n'étoient point honorés des regards du Souverain , ce qui les rend plus admirables encore. Charles VII étonné de son bonheur , ne pouvant le comprendre, n'osant s'y fier, perdoit à délibérer avec la Trémoille son favori, le temps qu'on employoit à le servir par des actions si brillantes & si utiles ; il ne songeoit, lui, qu'à servir les haines & les intérêts particuliers de sa Cour , plus occupé à se priver des services du Connétable , qu'à encourager ceux de la Pucelle.

Le bruit des succès de la Pucelle tourmentoit le Connétable dans sa retraite , il s'indignoit d'être étranger à tout , il brûloit de s'associer à la gloire de cette illustre fille, & de contribuer à l'expulsion des Anglois. Après avoir dévoré encore quelques refus, il résolut de se perdre, ou de forcer le Roi à souffrir du moins ses secours ; il se rend à l'armée avec des trou-

pes rassemblées en Bretagne & ailleurs. Au premier bruit de sa marche, le Roi lui fait défense de passer outre, il poursuit sa route ; le Roi défend au Duc d'Alençon de le recevoir ; le Connétable n'en arrive pas moins devant Beaugency. L'armée Royale fut quelque temps incertaine du parti qu'elle avoit à prendre ; devoit-elle, malgré les ordres du Roi, recevoir le Connétable comme ami ? devoit-elle le combattre comme ennemi, & renouveler la guerre civile entre les partisans de Charles VII ? On dit que la Pucelle, mettant les ordres du Roi au dessus des intérêts de l'Etat, fut de ce dernier avis. Le Connétable du moins le crut ainsi : » *Jeanne, lui*
 » *dit-il, on m'a dit que vous voulez*
 » *me combattre. Je ne sais pas qui vous*
 » *êtes, ni de par qui vous êtes en-*
 » *voyée ; si c'est de par Dieu ou de*
 » *par le Diable. Si vous êtes de par*
 » *Dieu, je ne vous crains point, car*

» Dieu connoît mon intention com-
» me la vôtre. Si vous êtes de par le
» Diable , je vous crains encore
moins. » Jeanne l'assura de son dé-
vouement tant qu'il seroit fidèle au
Roi.

La Hire & les autres Seigneurs bien intentionnés qui étoient dans l'armée , firent au Roi de si fortes représentations , que , malgré l'opposition constante de la Trémoille , il consentit enfin à laisser faire le Connétable , se contentant de ne le point voir. Beaugency capitula , mais il restoit à vaincre les Anglois en bataille rangée. Le Duc de Bedford en fournit lui-même l'occasion , en envoyant contre les François , Talbot & Fastol avec des forces supérieures ; il espéroit que cet avantage du nombre , les grands talens de Talbot , les ressources & le bonheur éprouvé de Fastol , qui avoit été récemment vainqueur à la Journée des harengs ,

balanceroient le fanatisme d'une femme. On vint demander à la Pucelle s'il falloit combattre les Anglois. *S'il faut les combattre ?* s'écria-t-elle, *oui certainement , fussent-ils pendus aux nues !* Elle ajouta , *mais nous aurons besoin de bons éperons* Quoi donc ! dit le Duc d'Alençon , prendrions-nous la fuite ? » non ! repliqua Jeanne , » mais les ennemis la prendront , & il ne fera pas facile de les » atteindre. » En effet , dès le commencement du combat , qui se livra près de Patay dans les plaines de Beauce , Fastol , saisi de cette terreur que la Pucelle étoit en possession d'inspirer aux Anglois , s'enfuit avec une précipitation qui jetta le désordre dans l'armée Angloise. Talbot se surpassa lui-même , il s'épuisa en efforts sublimes pour rétablir le combat & pour rappeler la victoire , il ne put que retarder sa défaite , & surtout que la rendre plus sanglante par

l'opiniâtreté même de la défense. Saintrailles le fit prisonnier.

Le Duc de Bedford indigné de la conduite de Fastol, lui ôta l'Ordre de la Jarretière, rigueur inutile qui fit oublier Patay & rappeler la Journée des harengs. Trop d'Anglois avoient partagé à Patay la peur & la fuite de Fastol. La Jarretière lui fut rendue par un jugement solennel des Chevaliers de l'Ordre.

La Pucelle & les Chêfs de l'armée allèrent rendre compte au Roi du succès de Patay. Saintrailles lui présenta le brave Talbot, mais en même temps lui demanda la permission de le renvoyer libre à l'instant sans rançon. Talbot eut le bonheur de prendre sa revanche dans la fuite à l'égard de Saintrailles. Bel exemple & grande leçon donnée aux braves des deux partis, d'adoucir par les procédés particuliers, la fureur des haines nationales & les horreurs générales de la guerre.

Parmi ces Chefs qui allèrent féliciter le Roi , des services heureux qu'ils lui avoient rendus , on ne vit point le Connétable , dont la bonne conduite avoit cependant contribué à la victoire ; il craignit de montrer un visage odieux , & de paroître triompher de la Trémoille & peut-être du Roi , plus que de Fastol & de Talbot. Le Roi parut sentir bien mal cette délicatesse , un ordre de quitter l'armée en fut tout le prix. Cet ordre révolta & l'armée & la Cour contre le favori & même contre le Roi ; on détestoit l'insolence de l'un , on déplorait la foiblesse de l'autre. Si le Connétable eût permis alors à sa vertu d'abuser , contre un Maître ingrat & contre un Ministre imprudent , des dispositions générales que cette injustice avoit fait naître , les succès de la Pucelle pouvoient encore rester sans effet , les Anglois pouvoient reprendre leur

ascendant. Le Roi exposoit l'Etat & sa propre Couronne pour un favori.

La Trémoille l'aveugloit & l'égaroit en tout. Les Orléanois témoignent un desir extrême de voir le Souverain , auquel ils avoient su se confier ; ce prix étoit dû à leur courage & à leur fidélité , on le leur avoit promis , & ils avoient fait des préparatifs pour recevoir le Roi. La Trémoille , qui l'éloignoit de ses Généraux & même de ses Courtisans , ne lui permit pas de se communiquer à ses peuples ; il l'entraîna vers Sully , sous prétexte de voir reprendre cette Place , qui appartenoit à la Trémoille.

Le Roi tenoit toujours des Conseils secrets avec ce jeune Seigneur , la Pucelle va le trouver : « Sire , lui dit-elle , » c'est trop délibérer ; le » temps est venu d'agir , il faut aller » à Reims recevoir la Couronne » Royale. » Cette proposition faite

par tout autre que par la Pucelle, n'eût paru qu'une extravagance; il s'agissoit de traverser quatre-vingt lieues d'un pays occupé par les ennemis: mais la Pucelle avoit acquis le droit de faire respecter ses oracles, on avoit vu comment elle savoit se faire jour à travers les Anglois.

Elle montra peut-être encore plus de courage, en se jettant aux pieds du Roi pour lui demander une faveur, qui importoit au salut de l'Etat & à la gloire du Prince, c'étoit qu'il voulût bien rendre ses bonnes grâces au Connétable. La Trémoille frémit de cette démarche, il feignit de se réconcilier avec Richemont; ce fut pour le mieux trahir. Le Roi ne haïssoit personne, il ne faisoit que se prêter aux sentimens qu'on lui inspiroit; il fit dire à Richemont qu'il lui pardonnoit: mais les intrigues de la Trémoille firent empoisonner cette grace par une nouvelle insulte. Le

Roi défendit au Connétable de le suivre à Reims , parce qu'il avoit, disoit-il , besoin de lui pour couvrir l'Orléanois & le Maine contre les Anglois ; du moins le prétexte avoit quelque chose d'honnête , mais l'événement fit voir que ce n'étoit en effet qu'un prétexte , Richemont continua d'être traité en ennemi du Roi , toutes les Villes du parti Royal lui fermèrent leurs portes comme auparavant , & toujours en vertu des ordres de la Cour. Richemont retourna dans sa retraite de Parthenay. L'Historien de Bretagne dit que la Trémoille tenta de l'y faire assassiner : le fait n'est pas avéré ; quoi qu'il en soit , Richemont poussé à bout , sortit de Parthenay pour faire la guerre , non plus aux Anglois , mais à la Trémoille ; il lui prit quelques Places , qui furent reprises ou rendues , comme il arrive dans toute guerre : on ménagea entr'eux une

nouvelle réconciliation , auffi fauffe que la première, mais qui fit cefler les hoftilités ouvertes, non les haines ni les intrigues. On ne conçoit pas bien comment Richemont, dont l'ame étoit noble, les intentions droites, & qui montroit tant d'ardeur contre les ennemis de l'Etat, n'avoit pas mieux aimé fe faire Chef de bandes contre les Anglois, pour fe venger du Roi en le fervant malgré lui, que d'augmenter les troubles du Royaume, en faifant la guerre au favori du Roi, ce qui refsembloit trop à faire la guerre au Roi lui-même.

On partit pour Reims ; il faut avouer que cette entreprife étoit contraire aux loix de la prudence ordinaire & à toutes les spéculations politiques. On n'avoit ni argent pour payer les troupes, ni vivres pour les nourrir, ni artillerie pour réduire les Places ennemies qu'on rencontreroit

sur sa route , ni ressource d'aucune espèce en cas de défaite ; on marchoit sur la foi d'une Villageoise de dix-sept ans , la fortune de Charles VII & du Royaume étoit remise entre sès mains.

L'armée Royale prit sa route par la Bourgogne. Le Duc , sans être encore ami de Charles VII , ne l'étoit déjà plus des Anglois , il vouloit être neutre ; encore un pas , il alloit être François ; on peut même supposer dès-lors entre le Duc de Bourgogne & les Royalistes , toutes les intelligences secrètes , capables de détruire ou du moins d'affoiblir le merveilleux de la conduite de la Pucelle. Auxerre ferma ses portes ; mais par un traité secret conclu avec la Trémoille , en gardant la neutralité , elle fournit des vivres. Les ennemis de ce favori dirent qu'il avoit reçu de l'argent pour permettre à cette Ville Bourguignonne de rester neutre ,

Monstrelet;
Chron. de
France.
Hist. de la
Pucelle.
Procès ma-
nuscrit.

on spécifia même la somme, deux mille écus ; mais rien n'est moins prouvé. Ce traité étoit assez avantageux aux François, pour que la Ville d'Auxerre ne l'eût point acheté à prix d'argent ; en même temps qu'ils tiroient de cette Place le secours le plus nécessaire, les vivres, ils s'éparagnoient les longueurs, l'embarras, l'incertitude d'un siège : ils ménageoient le Duc de Bourgogne, soit pour le gagner, soit pour le rendre suspect aux Anglois.

La Bourgogne ainsi traversée sans obstacles & sans hostilités, on arriva devant Troyes, cette Ville anti-Royale, trop fameuse alors par le traité qui, neuf ans auparavant, avoit proscrit Charles VII & livré la France aux Anglois ; on n'avoit pas pour la ménager les mêmes raisons qu'on avoit eues à l'égard d'Auxerre, mais on n'avoit pas plus de moyens pour la réduire. Jeanne assura qu'avant
trois

trois jours le Roi y entreroit en vainqueur ; l'Archevêque de Reims lui dit d'un ton un peu incrédule : » pre-
» nez-en sept , & si vous tenez pa-
» role , nous nous estimerons fort
» heureux. » Jeanne , piquée de ce doute , court à l'assaut , on la suit , elle plante son étendart sur le bord des fossés , & s'écrie : *Qu'on m'apporte des fascines.* A la vue de cet étendart redouté , le *charme opère* , la terreur s'empare des assiégés , la Garnison se retire , la Ville se soumet , les habitans abjurent le traité de Troyes , prêtent serment à Charles VII , fournissent à l'armée Royale des vivres en abondance.

On s'avance du côté de Châlons-sur-Marne , l'Evêque & les principaux habitans viennent quelques lieues au devant du Roi lui apporter les clefs.

Il restoit à soumettre Reims , où il y avoit une garnison Bourguignonne ; les Commandans assemblent le peu-

ple , lui annoncent qu'ils vont solliciter un renfort , dont la garnison avoit besoin ; ils l'exhortent à se bien défendre jusqu'à leur retour , & forcent à l'instant de la Ville , emmenant avec eux la garnison. D'après une connivence si marquée , la Ville se rend , Charles VII y est sacré & couronné , comme la Pucelle l'avoit promis.

Les habitans de Laon apportèrent leurs clefs , comme avoient fait ceux de Châlons ; Senlis en fit autant ; Compiègne ouvrit ses portes ; Beauvais , en se rendant aussi , chassa son Evêque , Pierre Cauchon , diffamé pour son dévouement aux Anglois. Une multitude de Places en Brie , en Champagne & sur la lisière de l'Isle de France & de la Picardie , suivit le torrent ; la marche du Roi fut un triomphe & un enchaînement de prospérités. Le Duc de Bedford trembla pour Paris , il y appella le Duc

de Bourgogne, dont il tenta de réchauffer le zèle pour la cause autrefois commune. Le Duc de Bourgogne promit de nouveaux secours, & ne les fournit point. On fit renouveler aux habitans de la Capitale le serment d'exécuter le traité de Troyes, qui alloit être universellement révoqué ; on fit retentir les chaires d'imprécations contre ceux qu'on appelloit toujours les Armagnacs, c'est-à-dire contre les François, déplorables ressourcs, qui en attestant la décadence du parti Anglois, l'accéléroient encore.

L'Ecosse s'étoit livrée à l'alliance des François, & avoit envoyé en France Marguerite Stuart pour épouser le Dauphin Louis. Le Connétable de Richemont, au moyen d'une trêve qu'il avoit faite avec la Trémoille, avoit obtenu la permission de servir le Roi sans paroître devant lui, & faisoit une irruption en Normandie.

Les divisions continuoient en Angleterre entre le Duc de Glocestre & le Cardinal de Winchestre son oncle, ils étoient opposés l'un à l'autre sur tous les objets du Gouvernement.

Des intérêts étrangers eurent alors une influence accidentelle sur la querelle de la France & de l'Angleterre. L'inflexible Zisca & les Hussites, vengeurs de la foi violée par l'Empereur Sigismond, & de leurs compatriotes brûlés au Concile de Constance, remplissoient la Bohême de troubles & d'erreurs. Le Pape Martin V publioit contre eux une Croisade, il la publia sur-tout en Angleterre. On a cru que ce Pape étant dans les intérêts de la France, n'avoit voulu que détourner vers un objet étranger l'argent & les troupes de l'Angleterre, pour favoriser par cette diversion le parti de Charles VII. Le Duc de Glocestre & son oncle se parta-

gèrent sur cet article comme sur le reste : le Cardinal fut pour la Croisade , c'étoit assez pour que le Duc de Glocestre y fût contraire ; d'ailleurs le Duc de Glocestre n'avoit pas oublié que Martin V étoit le même Pape qui avoit cassé son mariage avec Jaqueline de Hainault. Enfin ce Duc jugeoit que dans les conjonctures où l'on se trouvoit alors , les affaires de France devoient seules occuper la Nation Angloise. Cependant le Pape & le Cardinal de Winchester l'emportèrent pour la Croisade : le Parlement y donna son consentement ; mais ce fut le Duc de Glocestre qui finit par l'emporter , car le Duc de Bedford changea la destination des troupes levées pour la Croisade ; au lieu d'aller en Bohême , elles vinrent en France. Alors le Duc de Bedford fut en état de tenir la campagne ; il vint présenter la bataille à Charles VII dans la plaine

de Montépilloy , près Senlis , ou plutôt il vint tendre un piège à la précipitation Françoisé , qu'il eut soin d'irriter encore par des défis. Pour lui , il se garda bien de sortir de ses retranchemens , toute l'espérance des Anglois étoit qu'on voudroit les y forcer , comme à Crécy , à Poitiers , à Azincourt ; en effet Charles VII brûloit de les attaquer , il observoit ces retranchemens , il les mesuroit des yeux , il approchoit à la portée du trait , il cherchoit le péril & la gloire ; mais les Chefs François acquéroient enfin quelque prudence , ils jugèrent qu'une bataille gagnée seroit inutile dans la conjoncture , & qu'une bataille perdue ruinerait de nouveau les affaires , qui étoient en train de se rétablir. Le Roi céda malgré lui à leurs raisons & à leurs instances.

Paris fut le premier terme des succès de la Pucelle. Sa mission , dit-on ,

Étoit remplie , elle se bornoit à délivrer Orléans & à faire sacrer le Roi ; mais c'eût été laisser son ouvrage imparfait , il falloit assurer à Charles la Couronne qu'elle lui avoit mise sur la tête , il falloit du moins lui rendre sa Capitale. Le Duc de Bedford , pour prévenir ce coup , crut devoir opposer l'enthousiasme de la haine à l'enthousiasme du zèle , & vaincre par une crainte plus forte la crainte que la Pucelle inspiroit. Il osa faire publier que le doux , le clément Charles VII ne pouvoit oublier cette nuit où les Bouguignons l'avoient chassé de Paris & avoient massacré ses amis ; qu'ayant conçu pour cette Ville une haine implacable , il en avoit juré la perte ; que , s'il y rentroit en vainqueur , il égorgeroit tous les habitans , détruiroit tous les édifices , & feroit passer la charrue sur le sol où Paris avoit été. Charles pouvoit être mécontent de Paris ; c'étoit assez , la

moindre lueur accrédite la calomnie; celle-ci fut crue, & l'on se défendit avec la fureur forcenée qu'une telle idée devoit inspirer.

Des circonstances étrangères vinrent seconder la politique de Bedford. Les soldats François étoient enyvres des succès de la Pucelle, mais les Chefs en étoient jaloux, & les Courtisans allarmés; des dispositions perfides se formoient contre elle à la Cour, on redoutoit l'ascendant que lui donnoient ses exploits & ses services: la Trémoille ne lui pardonnoit pas d'avoir osé choquer son crédit pour servir le Connétable. Jeanne née parmi le peuple, en avoit conservé la simplicité vertueuse; intrépide à la Cour comme aux combats, la même horreur de l'injustice qui l'avoit armée pour Charles VII contre les Anglois, lui faisoit toujours prendre la défense du pauvre, du foible & de l'opprimé. Chère au

peuple, & dès-lors odieuse aux Courtisans, elle faisoit profession d'aimer & de respecter ce peuple qu'on ne méprise que quand on n'a pas de quoi lui plaire. En voyant l'empressement avec lequel les François venoient se ranger auprès du Roi, dès qu'ils pouvoient échapper à la tyrannie Angloise, en contemplant son ouvrage dans cette heureuse révolution, ses yeux se remplissoient de larmes de joie, & tout l'orgueil qu'elle auroit pu concevoir, se tournoit en tendresse : » Peuple aimable ! s'écrioit-elle, » peuple excellent ! puissent tes » Maîtres rendre ce qu'ils doivent à » ton amour ! Tu fais ton bonheur de » mourir pour eux, je ferois le mien » de mourir pour toi. » Quoiqu'elle ignorât le manège des Cours, quoiqu'elle ne comprît point ces petits intérêts, ces grandes haines, ces noirceurs puériles, ces finesse imbecilles, & les profondes combinai-

sons de l'art absurde de nuire , elle vit bien que les Courtisans n'aimoient pas le Roi , & qu'ils la détestoient ; pour donner moins de prise à cette haine , elle ne voulut plus ouvrir aucun avis sur les expéditions militaires , sous prétexte que les deux objets de sa mission, la délivrance d'Orléans & le couronnement du Roi , étoient remplis ; elle attendit sur tout le reste les ordres du Roi & les résolutions du Conseil , montrant toujours la même ardeur dans l'exécution , sans qu'on pût démêler si elle approuvoit ou blâmoit les projets qu'on lui donnoit à exécuter.

Cependant on veilloit avec moins d'attention sur elle dans les périls où elle s'exposoit , on la suivoit de moins près aux assauts , on l'abandonnoit davantage au hazard des événemens , on paroissoit moins persuadé que le sort de l'Etat fût attaché à la conservation de sa personne. Dans cette

attaque prématurée qu'on livroit alors à Paris , Jeanne s'étant avancée la première , selon son usage , sur le bord du fossé , crioit qu'on apportât des fascines , & l'on n'obéissoit point ; elle reçut dans ce moment une si forte blessure , que , perdant tout son sang , elle resta couchée sur le revers d'une petite éminence , qui la garantissoit des traits des assiégés : on la laissa dans cet état presque toute la journée , sans que personne songeât à la secourir ; enfin , sur le soir , le Duc d'Alençon vint lui-même lui annoncer le mauvais succès de l'attaque & la nécessité de lever le siège. Jeanne , humiliée de ce premier échec , allarmée de la mauvaise volonté qu'on lui avoit montrée , & peut-être blessée de l'abandon où elle étoit restée en cette occasion , demanda la permission de quitter la Cour & la guerre , & fit présent de son armure à l'Abbaye de S. Denys. Les Anglois

ayant repris cette Ville quelque temps après, enlevèrent cette armure, qu'ils portèrent en triomphe à Paris. Le Roi retint la Pucelle, qui continua de le servir avec la même ardeur ; mais son vœu secret étoit toujours pour la retraite. « Plût à Dieu, disoit-elle à l'Archevêque de Reims, » que j'eusse la liberté de renoncer » aux armes, & de me retirer auprès » de mes parens pour les servir & » garder leurs troupeaux avec ma » sœur & mes frères !

On retourna vers les bords de la Loire, & l'on mit le siège devant S. Pierre-le-Moûtier en Nivernois. Les François furent repoussés ; mais Jeanne d'Arc étoit à leur tête, on vint lui proposer de se retirer : « J'étois mourante, dit-elle, quand on m'entraîna de devant les murs de » Paris : je périrai ici, ou j'emporterai la Place. » Cinq ou six hommes d'armes qui l'accompagnoient,

Déposit. du
ompe de
unois, Pro-
es manusc.

Déposit. du
r. Dolon.

parurent prêts à se dévouer avec elle. Une telle résolution rend le courage aux troupes : on retourne à l'assaut , la Place est prise.

La guerre se faisoit à la fois dans plusieurs Provinces , Jeanne les parcourut toutes , & se signala par-tout ; elle avoit toujours la même valeur , plus de conduite peut-être , mais moins d'enthousiasme ; le caractère de prophétesse & d'inspirée s'affoiblissoit en elle , c'étoit le fruit heureux ou malheureux des lumières qu'elle acquéroit , & de l'expérience anticipée qui naissoit de tant d'événemens & de révolutions.

Elle battit , près de Lagny , un de ces Chefs de bandes , que le malheur des temps avoit multipliés à l'excès ; celui-ci , qu'on nommoit Franquet d'Arras , étoit distingué par sa valeur & par ses brigandages parmi tous ces brigands valeureux. Jeanne le fit prisonnier , & prétendoit qu'il fût

traité comme un prisonnier de guerre ordinaire. Malgré les efforts qu'elle fit en sa faveur , il fut exécuté à Lagny ; il l'avoit mérité ; mais Jeanne d'Arc méritoit qu'on eût plus d'égard pour ses sollicitations , & qu'on ne jettât point sur sa conduite les apparences d'un manque de foi , dont les Anglois la punirent dans la fuite , malgré son innocence. A mesure que les succès de Jeanne , plus affermis , rendoient ses secours moins nécessaires , la reconnoissance se refroidissoit. Ces dégoûts qu'on lui donnoit , cette diminution d'égards , amenoient le moment fatal qui alloit livrer aux Anglois cette illustre victime.

Une autre considération qui eût dû sauver Franquet du supplice , & qui sans doute avoit touché la Pucelle , c'est que Franquet étoit né sujet du Duc de Bourgogne , & qu'il combattoit sous l'enseigne Bourgui-

gnonne. Or dans l'incertitude où flot-
toit alors le Duc de Bourgogne, on
devoit éviter tout ce qui pouvoit
être pour lui un motif ou un pré-
texte de se lier plus étroitement avec
les Anglois.

C'étoit dans cette vue qu'on n'avoit
pas voulu étendre les conquêtes du
côté de la Picardie & des Pays-bas.
Peut-être même en avoit-on trop
fait, en prenant Compiègne & quel-
ques autres Places au nord de Paris.
Compiègne entre les mains de Char-
les VII, ôtoit aux ennemis la com-
munication entre l'Isle de France &
la Picardie; le Duc de Bourgogne crut
avoir intérêt de le reprendre, & il s'u-
nit avec les Anglois pour cette expé-
dition. Jeanne vint s'enfermer dans
Compiègne; mais moins heureuse
dans la défense des Places que dans
l'attaque, elle fit une sortie qui ne
réussit pas, & fut prise en couvrant la
retraite.

Un Archer Anglois , plus hardi que les autres , osa la faisir par le bras & la renverser de cheval. Le Bâtard de Vendôme la fit prisonnière , & la remit à Jean de Luxembourg-Ligny , Général des troupes Bourguignonnes. Les François la virent prendre , & ne retournèrent point à la charge pour la délivrer !

S'il étoit prouvé que Flavy , Gouverneur de Compiègne , lui eût fait fermer la barrière , lorsqu'elle voulut rentrer dans la Ville , le nom de ce Gouverneur seroit à jamais exécration , comme celui de ce Pierre Cauchon , Evêque de Beauvais , qui n'eut pas honte d'employer les plus indignes manœuvres pour faire brûler vive une fille de dix-neuf ans , irréprochable , vertueuse , comblée de gloire , & qui avoit tant de droit à l'admiration de ses ennemis. Cet Evêque , le plus fâcieux persécuteur de sa patrie , le plus vil esclave des

Anglois , chassé de son Siège comme ennemi public de la France , sollicita comme une grace cette occasion d'assouvir sa haine , il disputa cette proie à *Frère Martin , Vicaire-Général de l'Inquisition en France* ; il réclama la Pucelle , comme ayant été prise dans son Diocèse , ce qui étoit faux , car c'étoit dans le Diocèse de Noyon. C'est une grande tache à la mémoire du Bâtard de Vendôme & de Jean de Luxembourg-Ligny , d'avoir vendu cette fille aux Anglois ; c'en est une pour le Duc de Bourgogne , qui eut la curiosité de la voir dans sa prison , de ne l'avoir pas protégée ; c'en est une pour l'Université , alors soumise au joug Anglois , d'avoir présenté Requête pour la faire périr ; mais c'est sur-tout une tache que les Anglois voudroient pouvoir effacer de leur histoire , que d'avoir livré cette illustre ennemie au supplice le plus cruel.

Jean de Luxembourg la leur vendit dix mille francs. C'étoit le prix qu'Edouard III avoit payé pour avoir en sa puissance le Roi Jean. La joie barbare que les Anglois firent éclater lorsqu'ils se virent maîtres du fort de la Pucelle, étoit l'aveu de la crainte qu'elle leur avoit inspirée. Pour leur échapper, elle sauta par une fenêtre de la tour où elle étoit gardée ; la violence de sa chute lui ôta les moyens de se relever , elle resta sur la place ; ses gardes accoururent, elle fut plus étroitement renfermée.

Charles VII ne fit point assez d'efforts pour la tirer de leurs mains , & jamais son indolence ne fut plus coupable. Il semble qu'il auroit pu aisément la racheter comme un prisonnier de guerre ordinaire , du moins lorsqu'elle étoit encore en la puissance du Bâtard de Vendôme ou de Jean de Luxembourg ; des Auteurs ont dit qu'Agnès Sorel redoutoit l'ascendant

que la Pucelle avoit pris ou pouvoit prendre sur Charles VII , & qu'elle arrêta ou ralentit les démarches que ce Prince vouloit faire en faveur de Jeanne. Si le fait est vrai , Agnès Sorrel a déshonoré son amant , & ce crime efface le mérite qu'elle avoit eu autrefois d'engager Charles à regner.

Ce fut à Rouen qu'on instruisit le procès de la Pucelle ; l'Archevêché étoit alors vacant ; le Chapitre prêta territoire à l'Evêque de Beauvais , qui ne pouvoit faire aucune fonction de Juge dans un Diocèse étranger sans cette permission. Il eut pour Assesfeurs les Ecclésiastiques qu'on crut les plus dévoués aux Anglois.

L'Evêque fit faire , au Village de Donremy , des informations sur les mœurs de la Pucelle , pour tout le temps qui avoit précédé l'arrivée de cette guerrière à la Cour de Charles VII ; mais l'homme qu'il avoit envoyé

à Donnérémy, n'ayant rapporté qu'un témoignage avantageux, l'Evêque refusa de lui payer ses frais de voyage, & l'accabla d'injures.

Les réponses de Jeanne à ses Juges furent d'une sagesse supérieure à son siècle, & d'une modération qu'on ne devoit guères attendre d'une enthousiaste. On lui fit jurer de dire la vérité, elle mit des restrictions à ce serment. *Vous pourriez, dit-elle, me demander ce que je ne puis vous révéler sans parjure.*

On lui défendit de songer à se sauver: *Si je me sauvois, dit-elle, on ne pourroit m'accuser d'avoir violé ma parole, puisque je ne vous ai point donné ma foi.*

On lui demanda si le Roi Charles avoit aussi des visions. *Envoyez-lui demander, répondit-elle.*

Si elle croyoit avoir bien fait d'avoir attaqué les remparts de Paris un jour de fête: (c'étoit le 8 Septembre, jour

de la Nativité de Notre-Dame) » Il est
» juste , dit-elle , de respecter la so-
» lemnité des fêtes ; si j'ai péché ,
» c'est à mon Confesseur à en juger.

» Vous dites que vous êtes mon
» Juge , dit-elle à l'Evêque de Beau-
vais ; » mais prenez garde au fardeau
» que vous vous êtes imposé.

On lui demanda si les Bienheu-
reux lui avoient annoncé l'irruption
des Anglois en France ; elle répon-
dit que les Anglois étoient en France
depuis long-temps , lorsqu'elle avoit
eu ses premières révélations. (car
elle soutint toujours la réalité de ses
révélations.) Ce fut le seul tribut
qu'elle parut payer aux erreurs de
son temps.

Si elle avoit eu dès son enfance
le desir de combattre les Bourgui-
gnons ?

Réponse. *J'ai toujours souhaité
que mon Roi recouvrât ses Etats.*

Si les Esprits célestes lui avoient
promis qu'elle échapperoit ?

Réponse. *Cela ne touche point mon procès ; voulez - vous que je parle contre moi ?*

De tous les reproches que les Juges mêloient à leurs questions , le seul raisonnable , s'il eût été fondé , concernoit le supplice de Franquet d'Arras. » Il méritoit la mort , dit la Pucelle , » cependant je fis tous mes » efforts pour lui sauver la vie.

On l'interrogea au sujet d'un enfant qu'elle avoit , disoit-on , ressuscité à Lagny. L'Evêque de Beauvais espéra qu'en avouant ce miracle , elle alloit se trahir , (car chaque question qu'on lui faisoit étoit un piège) elle répondit que cet enfant , qu'on avoit cru mort , avoit été porté à l'Eglise ; qu'il y avoit donné quelques signes de vie suffisans pour qu'on lui administrât le Baptême ; que ce prodige , si c'en étoit un , n'étoit dû qu'à Dieu.

C'étoit principalement de superf-

tion que ses Juges superstitieux vou-
loient la convaincre , & il faut con-
venir que par sa persévérance sur
l'article des révélations , elle leur
fournissoit un prétexte ; mais quand
elle n'auroit pas eu ce tort contre
elle-même , auroit-elle échappé à
leur rage ? Leur parti étoit pris , sa
perte étoit résolue ; son crime , c'é-
toit d'avoir vaincu les Anglois.

Ils lui demandèrent si elle chan-
geoit souvent d'étendart ? = » Toutes
» les fois qu'il étoit brisé.

Si elle les faisoit bénir , & avec
quelles cérémonies ? = » Toujours
» avec les cérémonies ordinaires.

Pourquoi elle y faisoit broder les
Noms de Jésus & de Marie ? = » C'est
» des Ecclésiastiques que j'ai appris à
» faire usage de ces noms sacrés.

Si elle avoit fait croire aux trou-
pes Françoises que cet étendart por-
toit bonheur ?

» Je ne faisois rien croire ; je di-

» fois aux soldats François : *entrez*
 » *hardiment au milieu des Anglois* ,
 » *& j'y entrais moi-même.*

Pourquoi à la cérémonie du Couronnement de Charles , elle avoit tenu sa bannière levée à côté de ce Prince ?

» Il étoit bien juste qu'ayant parta-
 » gé les travaux & les périls, je parta-
 » geasse l'honneur.

Ces interrogatoires étoient quelquefois aussi ridicules que perfides , on fautoit d'un objet à un autre ; à des questions captieuses , on en mêloit de burlesques , soit par une dérision barbare , soit pour embarrasser la Pucelle.

On lui demanda si les Bienheureux , qui lui apparoissoient , avoient des boucles d'oreilles , des bagues ?
Vous m'en avez pris une , dit-elle à l'Evêque de Beauvais , *rendez-la moi.*

S'ils étoient nuds ou habillés ?

Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi les vêtir ? Si

Si elle avoit vu des Fées , & ce qu'elle en pensoit ?

» Je n'en ai point vu , j'en ai entendu parler ; je n'y ajoute point » foi.

Si elle avoit eu autrefois une Mandragore , & ce qu'elle en avoit fait ?

» Je n'en ai point eu ; on dit que » c'est une chose dangereuse & criminelle.

Quelquefois les Juges lui faisoient tous ensemble des questions différentes. » *Beaux Pères* , leur disoit-elle , » *l'un après l'autre* , *s'il vous* » *plait*.

Quelquefois , excédée de la multitude de questions inutiles , déplacées , indécentes même , que l'Evêque de Beauvais sur-tout affectoit de lui faire , elle disoit : *Demandez à tous les Juges assistans si cela est du procès , & j'y répondrai*.

On discourut beaucoup devant

elle sur la différence de l'Eglise Militante & de l'Eglise Triomphante, on la somma de reconnoître cette différence ; sans vouloir entrer dans ces distinctions, elle répondit qu'elle seroit toujours prête de se soumettre à l'Eglise.

On la pressa de déclarer ce qu'elle pensoit du Pape actuellement re-gnant : *Que je ne le connois pas*, dit-elle.

Un de ses Juges, Moine Augustin, nommé Isembart, (il mérite qu'on le nomme) fut touché de compassion & saisi d'horreur, en voyant une fille de dix-neuf ans aux prises avec une troupe de Théologiens, qui alloient épuiser leur Scolastique pour arracher à sa simplicité ignorante quelque hérésie qui pût servir à la faire brûler ; il saisit le moment où on lui parloit du Pape & de l'Eglise, pour lui conseiller de s'en rappor-

ter au jugement du Pape & du Concile qui alloit se tenir à Bâle (1). Jeanne suivit cet avis , & fit son appel à l'instant. L'effet de cet appel étoit de dépouiller les Juges , & de soustraire Jeanne à leur fureur. L'Evêque de Beauvais en sentit la conséquence : » *Taisez-vous de par le* » *Diable* , cria-t-il à Isembart , en lançant sur lui un regard foudroyant. Ensuite parlant au Greffier d'un ton plus bas pour n'être pas entendu de Jeanne , il lui défendit de faire mention de cet appel. Jeanne s'en aperçut : *Ah !* dit-elle , *vous écrivez bien ce qui fait contre moi , & vous ne voulez pas qu'on écrive ce qui fait pour moi.*

On eut recours au honteux expédient d'altérer ses réponses , pour les

(1) L'ouverture de ce Concile se fit en effet six semaines après le supplice de la Pucelle , le 23 Juillet 1431.

faire paroître criminelles ou pour y insérer l'aveu de quelque crime. Un des Greffiers attesta dans la suite que l'Evêque de Beauvais avoit exigé de lui cette infidélité, & sur son refus, s'étoit emporté à des menaces & à des injures ; on lui associa un autre Greffier, qui fit tout ce qu'on voulut. Un Prêtre, nommé *l'Oyseleur*, fut mis dans la même prison que Jeanne, on lui permit de la voir ; captif & malheureux comme elle, il gagna sa confiance. Jeanne étoit pieuse, & souffroit sur-tout de l'interruption de ses devoirs religieux ; elle desiroit de se confesser, le Prêtre s'offrit pour cet office, & fut accepté. C'étoit un espion aposté par l'Evêque de Beauvais. Tandis qu'il recevoit la confession de la Pucelle, deux hommes cachés derrière une fenêtre que couvroit un rideau de serge, écrivoient ce qu'elle disoit. Ce lâche artifice ne produisit rien. L'innocente

Jeanne n'avoit point de crimes à confesser. L'expédient d'altérer sa confession & ses réponses étoit beaucoup plus sûr.

Des témoins déposent qu'ils ont eu lieu de soupçonner que l'Evêque de Beauvais , dans le dépit de ne pouvoir convaincre la Pucelle d'aucun crime , avoit voulu l'empoisonner. Il faut avouer que cette idée est peu vraisemblable. C'eût été mal répondre aux vues des Anglois , & mal servir leur vengeance.

Jean de Luxembourg-Ligny, qui avoit si lâchement vendu cette respectable fille, eut la nouvelle lâcheté d'aller la voir dans la prison, accompagné des Comtes de Warwick & de Staford. Par une lâcheté peut-être plus grande encore, il voulut lui persuader qu'il venoit pour traiter de sa rançon avec les Anglois. Sans daigner lui faire de reproches, elle se contenta de lui répondre : *Vous n'en*

avez ni la volonté ni le pouvoir. Je fais bien que ces Anglois me feront mourir, croyant qu'après ma mort ils gagneront le Royaume de France, mais ils n'auront pas ce Royaume.

Irrité de cette prophétie, Stafford s'emporta jusqu'à tirer l'épée contre une femme sans défense ; il alloit la tuer, si le Comte de Warwick ne l'avoit retenu. Telles étoient alors les mœurs des Grands & en France & en Angleterre. La Pucelle déclara qu'un très-grand Seigneur d'Angleterre l'avoit voulu violer dans sa prison. Nous n'avons point d'éclaircissement sur cette infâme particularité. La manière dont quelques Historiens s'expriment, sembleroit indiquer le Duc de Bedford. Il faut l'avouer, toute la conduite connue de ce Prince semble réclamer contre un tel soupçon : cependant le trait suivant est attesté.

On fit visiter la Pucelle ; l'objet de

cette visite étoit l'opinion reçue , qu'une forcière ne pouvoit être vierge, & cette opinion même nous avertit que le grand Seigneur Anglois désigné dans la plainte de la Pucelle , pouvoit avoir eu un motif plus exécrationnable que l'incontinence. Quoi qu'il en soit, le fait attesté est que le Duc de Bedford vit cet examen d'une chambre voisine , par le moyen d'une ouverture pratiquée dans le mur.

Jeanne dans sa prison étoit chargée de fers , & de plus attachée avec une chaîne pendant la nuit ; ses gardes, ses Juges ne cessoient de lui prodiguer l'insulte & l'outrage ; le Promoteur , qu'on nommoit *Bénédicté* , ne lui parloit jamais qu'en l'appellant hérétique , infâme , &c.

Massieu , Curé de S. Candide de Rouen , l'un des Greffiers , étoit chargé de la conduire devant les Juges , il lui permettoit de s'arrêter en passant devant la Chapelle du Château pour

y faire sa prière. Le Promoteur le fut, & reprocha durement à Massieu cette foible indulgence. *Truand*, lui dit-il, *qui te fait si hardy d'approcher cette p..... excommuniée, de l'Eglise, sans licence? Je te ferai mettre en telle Tour que tu ne verras ni Lune ni Soleil, d'ici à un mois, si tu le fais plus.*

Jeanne succomba enfin à l'horreur de sa situation, & fut dangereusement malade. Le Duc de Bedford, le Cardinal de Winchester qui étoit alors en France, le Comte de Warwick, lui donnèrent deux Médecins, auxquels ils recommandèrent instamment d'employer toutes les ressources de leur art pour empêcher qu'elle ne mourût de sa maladie, ajoutant que le Roi d'Angleterre l'avoit achetée trop cher pour n'avoir pas la satisfaction de la faire brûler; que l'Evêque de Beauvais connoissoit sur ce point les intentions du Roi, & que

dans cette vue il pressoit avec la plus grande ardeur l'instruction du procès. Ces étranges aveux étoient assez inutiles, ils sont attestés par la déposition des Médecins.

L'Evêque de Beauvais , pour accélérer le Jugement , vouloit faire donner la question à Jeanne , toute malade qu'elle étoit ; il fit exposer à ses yeux l'appareil des tortures. Jeanne protesta d'avance & jura de désavouer après la question tous les aveux contraires à la vérité , si la violence des douleurs en arrachoit de tels à sa foiblesse. La crainte qu'elle ne mourût à la question , fut le seul motif qui la lui fit épargner.

Avant son Jugement , on la conduisit à la Place du Cimetière de l'Abbaye de S. Ouen de Rouen. Un Docteur , nommé Guillaume Erard , prononça, sous le titre de *prédication charitable* , un discours rempli d'invectives contre elle & contre le Roi

de France. *C'est à toi, Jeanne, que je parle, s'écrioit-il, & te dis que ton Roi est hérétique & schismatique.* Jeanne ne répondit rien sur ce qui ne concernoit qu'elle; quand elle entendit insulter le Roi, elle interrompit le Prédicateur: *Par ma foi, Sire, lui dit-elle, révérence gardée, je vous ose bien dire & jurer sur peine de ma vie, que mon Roi est le plus noble Chrétien de tous les Chrétiens, & n'est point tel que vous dites.*

Qui ne feroit touché de ce témoignage d'amour & de zèle pour un Roi indifférent qu'elle avoit si bien servi, & qui la laissoit périr si misérablement!

On vouloit tirer d'elle un aveu. On la pressa d'abjurer. Elle dit qu'elle ne savoit point ce que ce terme signifioit; puis quand on le lui eût expliqué, elle se ressouvint du conseil d'Isembart: *Je m'en rapporte, dit-elle, à l'Eglise Universelle; qu'elle juge*

si je dois abjurer. Tu abjureras présentement, lui cria Erard , *ou tu seras arse*. En même temps on lui mon-
troit l'Exécuteur , qui l'attendoit à
l'extrémité de la Place avec la cha-
rette toute prête pour la conduire au
bûcher. Le Greffier s'approcha , &
lui lut un modèle d'abjuration ; qui
contenoit simplement une promesse
de ne plus porter les armes , de lais-
ser croître ses cheveux , & de quitter
l'habit d'homme ; il falloit signer cet
écrit , ou mourir ; elle signa : mais
par une supercherie digne de ces
monstres , il se trouva qu'elle avoit
signé un autre écrit , où elle se re-
connoissoit dissolue , hérétique , schis-
matique , idolâtre , féditieuse , invo-
catrice des Démons , forcière , &c.
toutes les qualifications les plus in-
compatibles y avoient été accumu-
lées. Ses persécuteurs étoient aussi
insensés que méchans. Sur cet aveu
escroqué , l'Evêque de Beauvais pro-

nonça le Jugement , qui la condamnoit , selon le style de l'Inquisition , à une prison perpétuelle , *au pain de douleur & à l'eau d'angoisse*. Le Comte de Warwick reprocha aux Juges la douceur de ce Jugement ; les Anglois trouvoient que ces hommes pervers n'avoient pas gagné l'argent qu'ils avoient reçu du Roi d'Angleterre , puisque Jeanne échappoit au supplice : *Ne vous embarrassez pas* , dit un des Juges , *nous la rattrapons bien*.

L'écrit qu'elle avoit signé , contenoit , comme celui qu'on lui avoit lu , la promesse de quitter pour jamais l'habit d'homme. La nuit , les gardes enlevèrent les vêtemens de femme qui étoient sur le lit de Jeanne , & y mirent un habit d'homme. Elle représenta aux gardes la défense qui lui avoit été faite de mettre un tel habit , ils lui repliquèrent brutalement qu'elle n'en auroit point

d'autre. Elle prit le parti de rester au lit , elle y resta jusqu'à midi. Forcée enfin de se lever , du moins pour un moment , la pudeur lui fit prendre les seuls vêtemens qui fussent à sa disposition. Des témoins apostés entrent aussi-tôt , & constatent la transgression. Pierre Cauchon, transporté de joie du succès de son artifice , dit au Comte de Warwick , en éclatant de rire : *c'en est fait , nous la tenons.* Elle est livrée, comme relapse, au bras séculier , & envoyée au bûcher. L'Evêque de Beauvais voulut encore en ce moment l'obliger de se rétracter sur l'article des révélations : *Or ça , Jeanne ,* lui dit-il , *vous nous avez toujours dit que vos voix vous disoient que vous seriez délivrée , (nous avons vu pourtant qu'elle avoit refusé de répondre sur cet article) vous voyez maintenant comme elles vous ont déçue ; dites-nous-en la vérité.* Jeanne persista : *Soit bons.*

soit mauvais Esprits , dit-elle , ils me sont apparus. » Quant à ma délivrance , l'état où vous me voyez , vous justifie , & je n'espère rien. Cependant en allant au supplice , elle s'écrioit quelquefois : *Ah ! Rouen , Rouen , seras-tu ma dernière demeure ?* mot qui sembloit annoncer encore un reste d'espérance.

Plusieurs Historiens ont trouvé beau de donner à Jeanne, au moment de sa mort, une constance plus qu'héroïque & un enthousiasme prophétique ; ce n'étoit pas la peine d'altérer la vérité pour diminuer l'intérêt par cet étalage d'une insensibilité stoïque. Les monumens attestent que Jeanne eut dans ce terrible moment toutes les foiblesses de la nature , & elle n'en est que plus intéressante. Elle pleura beaucoup , mais ne se permit que de douces plaintes , sans emportement , sans bravades , sans injures. Malgré les imputations odieu-

ses & les qualifications infamantes qu'on lisoit sur la mître dont sa tête étoit couverte , & sur un grand tableau placé en face du bûcher , le peuple fondeoit en larmes , & eût voulu la délivrer ; le bourreau pleuroit & trembloit. L'Evêque de Beauvais lui-même , ce tigre , se sentit attendri , lorsque Jeanne lui dit avec douceur : *Vous m'aviez promis de me rendre à l'Eglise , & vous me livrez à mes ennemis* , il rougit d'avoir pu connoître la pitié , il dévora des pleurs , reste d'humanité que son cœur féroce n'avoit pu dépouiller entièrement , mais qu'il défavoit. Quelques Juges , honteux d'avoir prêté leur ministère à tant d'injustices , s'étoient retirés. Un d'eux , nommé André Marguerye , ayant ouvert un avis qui pouvoit sauver la Pucelle , (c'étoit de lui demander quels motifs l'avoient portée à reprendre l'habit d'homme) il pensa lui en coûter la

vie. Ceux de ces mêmes Juges qui laissèrent échapper quelques marques de repentir, eurent peine à éviter eux-mêmes le supplice ; deux d'entr'eux furent arrêtés, & n'obtinrent leur grace qu'en se soumettant à la honte d'une rétractation publique. Après l'exécution, le bourreau vint trouver les deux Religieux Dominicains qui avoient assisté Jeanne à la mort ; il leur dit en pleurant, qu'il ne croyoit pas que Dieu lui pardonât jamais le tourment qu'il avoit fait souffrir à *cette sainte fille*, (ce furent ses termes) & que jamais il n'avoit tant craint de faire une exécution.

Un Secrétaire du Roi d'Angleterre cria tout haut : » *Nous sommes tous perdus & déshonorés par ce supplice affreux d'une femme innocente.*

Comme on vouloit qu'il ne pût rester aucun doute sur la mort de la

Pucelle , on l'avoit élevée sur un échaffaut de plâtre , afin qu'elle fût distinctement apperçue de tout le peuple. Cette précaution rendit ses tourmens beaucoup plus longs , parce que les flammes ne pouvoient qu'à peine l'atteindre. Pendant toute la durée du supplice , à travers les cris de douleur que la violence des tourmens lui arrachoit , on n'entendit sortir de sa bouche que le Nom de *Jésus*. Le Cardinal de Winchestre fit jetter ses cendres dans la Seine.

14 Juin
1431.

Charles VII fit revoir le procès , & réhabiliter la mémoire de Jeanne, réparation dont la gloire de cette guerrière n'avoit pas besoin , mais qui étoit nécessaire à la gloire de Charles lui-même.

Jugem. du
7 Juill. 1456.

Les Juges qui avoient condamné la Pucelle , devinrent un objet d'exécration pour les François & de mépris pour les Anglois ; on les monroit dans les rues , on les évitoit

avec horreur. Louis XI jugea que son père n'avoit pas assez fait en cassant leur Sentence , il leur fit faire leur procès ; la plupart étoient morts , mais il en restoit deux , qui subirent la peine du talion.

Jeanne d'Arc avoit été ennoblie avec toute sa famille par Charles VII, elle l'étoit assez par ses exploits. Les Lettres de Noblesse comprennent également les mâles & les femelles à perpétuité. Ce privilège en faveur des femmes de la famille de Jeanne , a subsisté jusqu'au commencement du dernier siècle. En 1608 , Lude le Maire , qui descendoit par sa mère de la famille de Jeanne d'Arc , fit enregistrer ses Lettres d'ennoblissement. Six ans après, la Noblesse fut bornée aux seuls descendans de mâle en mâle. Il faut présumer qu'on eut de bonnes raisons pour restreindre ainsi ce privilège ; cependant comme il devoit son origine à la valeur d'une femme ,

il paroïſſoit aſſez naturel qu'il pût être communiqué par les femmes.

Avant le malheur de la Pucelle , les merveilles qu'elle avoit opérées , avoient mis les révélations en crédit. Saintrailles menoit à ſa ſuite un petit berger , nommé Guillaume , qu'on appelloit le *Berger Prophète* , & ſur les avis duquel il formoit des entrepriſes , qui ne réuſſiſſoient pas toujours ; il s'engagea par ſon conſeil dans un combat contre Talbot , qui le fit priſonnier à ſon tour , & lui rendit gratuitement la liberté , comme il l'avoit reçue de lui après le combat de Patay : mais le berger , pris en même temps que Saintrailles , fut réſervé pour amuſer le peuple aux fêtes de l'entrée de Henri VI à Paris.

Deux femmes voulurent auffi prophétifer dans cette Capitale ; puisſque Paris étoit entre les mains des Anglois , c'étoit pour les Anglois qu'il

falloit qu'elles prophétifassent ; mais elles étoient apparemment dans le parti de Charles VII, car elles furent prêchées publiquement au parvis de Notre - Dame. L'une des deux prétendit que Dieu lui étoit apparu en robe blanche, elle fut brûlée pour cette folie : c'étoit avant le supplice de la Pucelle, & vraisemblablement pour y préparer.

La précaution qu'on avoit prise d'exécuter Jeanne d'Arc en plein jour & de la tenir élevée pour qu'elle fût bien vue de tout le peuple, n'empêcha pas qu'après sa mort, il ne parût plusieurs fausses Jeannes d'Arc. Une entr'autres avoit une ressemblance si marquée avec la Pucelle, ou joua si bien son personnage, qu'elle trompa les frères mêmes de la Pucelle. On fait qu'à la faveur de cette imposture, elle épousa un Gentilhomme de la Maison des Armoises ; elle reçut à Orléans les honneurs dus à la libératrice de la Ville.

Une autre trompa encore la reconnoissance des Orléanois ; mais sa fourberie ayant été découverte , elle fut exposée , à Paris , aux regards du peuple sur une pierre de marbre , qui étoit alors au bas des grands degrés du Palais.

Ces deux premières se disoient échappées au supplice par des moyens plus ou moins merveilleux.

Il en vint une troisième , qui , en convenant du supplice & de la mort , prétendoit avoir été ressuscitée. On dit que le Roi prit la peine de la confondre lui-même , en lui demandant compte du secret réel ou chimérique qu'il disoit n'avoir été connu que de lui & de la Pucelle. Ce prétendu secret n'étoit point entré dans les instructions de cette femme , ce qui prouve que du vivant de la Pucelle , il n'en avoit pas été question ; car si le Roi eût déclaré , du vivant de Jeanne d'Arc , comme on le prétend,

Hist. de la Puc. d'Orléans par l'Abbé Lenglet. Pasq. Recherches. l. 6,

qu'elle avoit su par révélation un secret connu de lui seul , quelle femme eût osé prendre sur elle de jouer ce personnage ? Celle-ci , déconcertée par une question qu'elle n'avoit pas prévue , se jetta aux pieds du Roi , lui demanda grace , & l'obtint.

Ce que nous avons rapporté de Jeanne d'Arc , est le résultat de son procès combiné avec le récit des Historiens. Ces deux sources , les seules où il soit possible de puiser , se sentent sûrement beaucoup de l'enthousiasme qu'inspira de son temps cette fille singulière. La philosophie peut en retrancher ce qu'elle voudra , elle peut modifier les faits par les circonstances , & les témoignages historiques par les vraisemblances ; elle peut partager plus également entre la Pucelle & les Généraux de Charles VII, la gloire des exploits de ce temps , ou même n'attribuer qu'à ces derniers le plan & la conduite des opé-

rations, & regarder la Pucelle comme n'ayant été qu'un instrument entre les mains de la politique ; cet instrument du moins fut bien actif & bien efficace. Peut-être en tout, ce phénomène historique est-il inexplicable. La condition, le sexe, l'âge, les vertus, la piété, la valeur, la bonne conduite, les succès de ce vengeur inattendu de Charles VII, offrent un ensemble où le merveilleux domine, quelque effort qu'on fasse pour l'écartier ou pour l'affoiblir. S'il falloit absolument expliquer ce merveilleux, nous l'expliquerions par le vertueux & sublime enthousiasme qui animoit la Pucelle, par l'idée répandue parmi les François qu'elle étoit inspirée, & parmi les Anglois qu'elle étoit magicienne. Ce dernier point est prouvé par la Lettre du Duc de Bedford, que nous avons rapportée. On sent combien une pareille idée étoit naturelle dans le temps dont il s'agit,

& quel effet prodigieux elle devoit produire.

Les Anglois triomphoient du supplice de la Pucelle ; mais comment avoient-ils pu ne pas prévoir qu'une si lâche & si exécrationnable vengeance nuiroit plus à leurs affaires que la valeur même de la Pucelle ? Ils furent battus de tous côtés , & comptèrent les jours par leurs pertes ; Flavy avoit fait lever le siège de Compiègne aux Bourguignons & aux Anglois réunis ; Saintrailles les avoit battus à Germigny , Barbazan à la Croisette , près de Châlons en Champagne ; Dunois surprit Chartres , & fit lever le siège de Lagny au Duc de Bedford lui-même ; les François allèrent piller la foire de Caen au centre des possessions Angloises ; le Lord Willoughby fut défait à S. Célérin sur la Sarthe ; « l'habileté » supérieure du Régent , dit M. Hume , » fut impuissante contre l'inclination vive qui entraînoit tous les » François

» François à rentrer sous l'obéissance
» de leur Souverain légitime , » ajoutons , & contre l'horreur qu'inspiroit le supplice de la Pucelle.

Ce fut en vain qu'on tenta de ranimer le parti Anglois , en faisant couronner & proclamer Roi de France à Paris le jeune Henri VI. Cette cérémonie annoncée depuis long-temps & toujours différée à cause du défaut d'argent , fut froide & languissante , dit le même M. Hume , » en comparaison de l'éclat qu'avoit eu le sacre » de Charles à Reims. » Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette cérémonie , ce fut l'entrevue de Henri VI avec la Reine Isabelle de Bavière son ayeule. Cette femme , devenue étrangère à tout , se mit à une fenêtre de son hôtel de S. Pol pour voir passer son petit-fils ; on avertit Henri VI , qui ne la connoissoit pas , que c'étoit là son ayeule , il la salua & passa sans s'arrêter ; elle rendit le sa-

lut, versa quelques larmes, & se détourna. Ces larmes étoient-elles de tendresse, de repentir ou de dépit ?

Le Duc de Bedford, ce Prince jusques-là si sage & si habile, après avoir commis une action atroce, en commit d'imprudentes. Devenu veuf de la sœur du Duc de Bourgogne, il conclut si précipitamment un nouveau mariage avec Jaqueline de Luxembourg, sans en faire part à son beau-frère, que le Duc de Bourgogne, déjà mal disposé, crut pouvoir regarder cette conduite comme injurieuse à la mémoire de sa sœur ; on voulut réconcilier ces Princes & ménager entr'eux une entrevue ; l'orgueil de l'étiquette, l'embarras du cérémonial s'y opposèrent ; le Duc de Bedford crut avoir fait assez d'avances en allant chercher le Duc de Bourgogne jusques dans ses Etats à S. Omer, il attendoit la première visite, comme fils, frère & oncle de

Rois; le Duc de Bourgogne regardoit la qualité de Prince du Sang François & la puissance d'un Souverain comme supérieures à tous ces titres; il jugeoit d'ailleurs qu'on avoit une réparation à lui faire, & sur-tout il sentoit qu'on avoit besoin de lui. Le Duc de Bedford auroit dû faire plus d'attention à ce dernier point; ils se séparèrent sans s'être vus. Ces divisions préparoient insensiblement la défection entière du Duc de Bourgogne, & amenoient ce fameux traité d'Arras, qui ressuscita la France, en renversant du Trône l'enfant étranger que la force y avoit placé. Tout le monde avoit besoin de la paix; la France réduite encore au même état où elle s'étoit vue pendant la captivité du Roi Jean, demandoit à respirer; les Anglois vouloient retenir sur son déclin la puissance prête à leur échapper; la raison, la justice, l'humanité, la patrie parloient au cœur de Philippe

le Bon, Duc de Bourgogne ; de profondes réflexions sur ses devoirs & sur ses intérêts ; le temps , qui éteint les anciennes passions , qui en allume de nouvelles , qui change & les mouvemens du cœur & les points de vue des objets , tout ramenoit Philippe à l'indulgence & à la paix. L'Europe entière , à qui les prétentions de l'Angleterre sur la France étoient souverainement désagréables & par leur injustice & par le trouble général qu'elles caufoient , voulut concourir à cet heureux ouvrage. Tous les Princes de la Chrétienté eurent des Ambassadeurs aux Conférences d'Arras ; le Pape , & le Concile de Bâle , alors assemblé , y avoient chacun son Légat ; c'étoit le moment peut-être de fonder sur des principes invariables la puissance pacifique d'un Conseil Amphictyonique , en établissant l'inaliénabilité & l'imprescriptibilité de tous les Domaines respectifs , & en

réglant chez toutes les Nations Monarchiques de l'Europe , le droit de succession dans tous les cas. L'Autorité spirituelle eût joint son ascendant sacré aux forces réunies de l'Autorité temporelle pour cimenter l'édifice de la paix. Quelle supériorité l'Europe eût acquise sur le reste du Monde ! Quel triomphe pour le Christianisme , dont l'esprit eût évidemment formé ce système de concorde & de justice ! Quel plus beau titre pour cette Religion divine que d'être ainsi la bienfaitrice de l'humanité ! La guerre & la barbarie seroient restées le partage de l'erreur , tandis qu'on eût vu la paix reposer éternellement au sein de la vérité ; ou si le spectacle du bonheur de l'Europe eût engagé à suivre son exemple , c'eût été pour la Religion un triomphe de plus , & le plus doux à ses yeux.

L'Angleterre étoit bien éloignée

de ces vues, elle ne fut pas même sacrifier une partie de ses conquêtes pour conserver l'autre ; elle vouloit rester en possession de tout ce qu'elle avoit pris. Les François offroient de lui céder la Guyenne & la Normandie entières, mais l'une & l'autre Province sous la suzeraineté de la France. Les Légats du Concile, ceux du Pape, & tous les autres médiateurs, déclarèrent que ces offres leur paroissoient raisonnables & suffisantes ; aussi-tôt les Plénipotentiaires Anglois se retirèrent du Congrès. Dès-lors l'Europe condamna les Anglois, & si elle eût fait un pas de plus, si elle se fût déclarée contr'eux, si elle se fût unie pour les chasser de la France & les resserrer dans leur Isle, c'eût été le Conseil Amphictyonique, c'eût été la paix perpétuelle.

Quant au Duc de Bourgogne, on peut dire qu'il pardonna en Maître à son Roi, en père à l'Etat, en héros

au Duc d'Orléans. Les Anglois , soit pour le retenir par les démonstrations d'une fausse confiance , soit pour avoir un reproche à lui faire sur sa défection , qu'il étoit aisé de prévoir , lui donnèrent des pouvoirs pour traiter en leur nom , comme s'ils eussent remis leurs intérêts entre ses mains , tandis que le Cardinal de Wincestre , chef des Plénipotentiaires Anglois , avoit seul le secret de la négociation. Aussi le Duc de Bourgogne ne fut-il point arrêté par une considération si foible ; d'ailleurs quand la confiance qu'on lui montreroit , auroit été sincère , il ne la trahiroit point ; les Anglois avoient rejeté les propositions que le Duc de Bourgogne avoit acceptées pour eux , il devenoit libre de traiter pour lui-même. Il traita , & n'oublia ni de venger la mémoire de son père , ni de se dédommager des frais de la guerre. Charles VII défavoua le meur-

Monstrelet,
vol. 2.

Graft. p.

554 & suiv.

Stovve, p.

373 & suiv.

tre du Duc Jean, promet de faire punir les meurtriers, dont le Duc Philippe donneroit la liste; de faire élever une Croix sur le pont de Montereau-faut-Yonne, à l'endroit où le Duc Jean avoit été assassiné; de fonder dans cette Ville une Chapelle, dont la Collation appartiendroit aux Ducs de Bourgogne, d'y bâtir un Couvent de Chartreux, & de fonder dans l'Eglise des Chartreux de Dijon, un Service perpétuel pour le feu Duc. Voilà pour la réparation, voici pour l'indemnité. Philippe, qui s'intitule: *par la grace de Dieu, Duc de Bourgogne*, & qui déclare qu'il pardonne *pour révérence de Dieu & pour la compassion du pauvre peuple*, fait augmenter son Duché de Bourgogne, du Comté d'Auxerre & de la Seigneurie de Bar-sur-Seine au Nord, du Comté de Mâcon au Midi; se fait céder de plus, du côté des Pays-bas, le Comté de Ponthieu, conquis

sur les Anglois , & toutes les Places de la Somme , & même quelques Places plus voisines de Paris de ce côté-là , telles que Roye & Montdidier ; à la vérité les Places de la Somme étoient déclarées rachetables moyennant quatre cent mille écus. Toutes les Terres cédées au Duc de Bourgogne furent affranchies de la fuzeraineté de la Couronne , mais pour la vie de Philippe seulement , qui se fit encore payer cinquante mille écus pour les équipages & joyaux qu'on avoit pris à son père , quand on l'avoit assassiné. Il fallut que les Princes du Sang & les Grands du Royaume se rendissent garants envers Philippe d'un traité si onéreux.

Ce Prince se montra plus généreux à l'égard du Duc d'Orléans , parce que le Duc d'Orléans avoit eu , comme lui , un père à venger , & que d'ailleurs étant prisonnier en Angleterre depuis la bataille d'Azincourt,

il n'avoit point eu de part à l'assassinat du Duc Jean. Philippe le Bon, digne alors de ce titre, tira lui-même le Duc d'Orléans de sa longue captivité, & paya une partie de sa rançon. Alors toute discorde fut étouffée, on détesta les crimes passés, & on les oublia. Une paix sincère réunit les Maisons d'Orléans & de Bourgogne; le mariage de Charles avec Marie de Clèves, nièce de Philippe le Bon, mit le sceau à la réconciliation. Les deux Princes se donnèrent les marques de leurs Ordres; Philippe venoit d'instituer celui de la Toison d'or; celui de Charles, Duc d'Orléans, étoit le Porc-épic, devise connue du Roi Louis XII, son fils.

Il étoit temps que les François cessassent de se détruire, & que la France respirât. Le fléau des Grandes-Compagnies étoit devenu plus insupportable que jamais. Les *Ecorcheurs* & les *Retondeurs*, brigands dont les

noms seuls attestent quel étoit alors l'état du Royaume , portoient partout la famine & la peste : les loups multipliés & enhardis par la désertion des campagnes , par la solitude même des Villes , venoient dévorer les enfans jusqu'au milieu de la rue S. Antoine à Paris ; on fut obligé de promettre vingt sols par tête de loup, qui seroit apportée au Magistrat.

La paix d'Arras coûtoit cher , mais c'étoit la paix , c'étoit l'extinction entière des factions les plus funestes , c'étoit la réunion de tous les Princes François contre l'ennemi commun. Le Duc de Bourgogne envoya un Héraut en Angleterre pour déclarer à ses anciens alliés qu'il étoit redevenu François, & qu'il venoit d'abjurer, par le traité d'Arras, les erreurs du traité de Troyes. Les Anglois ne purent dissimuler leur ressentiment , & le firent éclater par de petits moyens. Le Héraut fut logé

par dérision chez un Cordonnier , & mal accueilli par le Conseil , il eût été maltraité par le peuple , si le Duc de Glocestre ne lui eût donné une escorte. Les Flamands qui se trouvoient à Londres furent insultés , quelques-uns même furent massacrés , & le Duc de Bourgogne eut tous les prétextes dont sa haine pour les Anglois & son zèle nouveau pour la patrie , pouvoient avoir besoin.

La dénaturée Isabelle de Bavière mourut dix jours après la signature du traité d'Arras. Si cette Reine fut bien coupable , elle fut bien punie & par la juste exécration des François , & par le mépris ingrat des Anglois , qui la laissoient manquer de tout , comme elle avoit laissé manquer de tout le Roi son mari , comme elle avoit privé de tout le Roi son fils ; ils prenoient plaisir à lui répéter sans cesse que Charles VII n'étoit pas fils de Charles VI. Les succès de la France lui parurent plus insupportables

30 Sept.

1425.

encore que leurs outrages , elle ne put soutenir le spectacle de la paix , & mourut de la crainte de voir triompher son fils. Abandonnée à sa mort comme pendant sa vie , son corps fut porté du port S. Landry à S. Denys dans un misérable petit bateau, n'étant escorté que de quatre personnes ; ce fut-là sa pompe funèbre. Sa mémoire , à jamais flétrie chez les François , n'a pu trouver un défenseur en Angleterre.

Le traité d'Arras fut aussi suivi de près de la mort du Duc de Bedford, signe & principe de décadence pour les Anglois , qui perdoient en lui un des plus grands Princes dont leur Nation puisse s'honorer. Semblable en tout & peut-être supérieur à ce sage & habile Comte de Pembrock qui avoit eu la Régence sous Henri III (1) , l'Angleterre n'avoit point

14 Déc
1435.

Monstrelet;
Grafton.
Hollings-
hed.

(1) V. L'Hist. de la Rivalité, &c. t. 2. ch. 10.
p. 320 & suiv.

encore eu de Général plus savant dans ses opérations, ni de Ministre plus conciliant dans les affaires. Il exécutoit avec la même rapidité que Henri V, ce qu'il avoit conçu avec plus de sagesse ; il traçoit des plans, il les suivoit, ses succès étoient le fruit de ses combinaisons ; il faisoit marcher ensemble la politique & la guerre, les négociations & les hostilités. Son expédition de Bretagne fut à la fois un exploit brillant & un grand coup d'Etat. Prudent, patient, sage, modéré, juste même, quoique chargé d'une cause injuste, il savoit diriger, persuader, calmer, ramener, dissimuler ; il avoit fallu toute sa dextérité pour retenir si longtemps le Duc de Bourgogne dans le parti des Anglois, dont il brûloit de se détacher. Il est triste que tant de talens & même de vertus n'aient été employés qu'à faire le malheur des hommes. M. Hume dit que la mé-

moire du Duc de Bedford est sans tache , si l'on excepte l'exécution barbare de la Pucelle d'Orléans ; malheureusement cette tache est ineffaçable , & il n'y a point de gloire qui n'en fût ternie. Apprenons à redouter les haines nationales & les préjugés qu'elles font naître , en voyant dans quelles fureurs elles ont pu entraîner un Prince vertueux & même éclairé ; gémissons sur un tel bourreau d'une telle héroïne ; veillons sur nous-mêmes , & défions-nous des passions.

Le Duc de Bedford fut enterré dans la Cathédrale de Rouen ; on lui érigea un tombeau. Rapin Thoiras raconte que Louis XI étant à Rouen à considérer ce monument , un Courtisan François proposa de le détruire , parce qu'il rappelloit la honte de la Nation. » Respectons , dit le Monarque , » la cendre d'un ennemi , qui , » s'il étoit en vie , feroit trembler le

» plus hardi d'entre nous. Je vou-
» drois que ce monument fût plus
» digne encore du héros auquel il fut
» consacré.

Le Duc de Bedford eut pour successeur dans le titre de Régent en France, le Duc d'Yorck, fils de ce Comte de Cambridge à qui Henri V avoit fait couper la tête; cet arrangement ne se fit point sans de violens débats & de longs délais, qui hâtèrent la ruine des Anglois en France; le temps approchoit où l'Angleterre alloit être déchirée à son tour, comme la France l'avoit été; il sembloit que celle-ci, en se pacifiant, renvoyât à sa rivale les discordes civiles; on en voyoit déjà depuis longtemps de tristes avant-coureurs à Londres.

Le Parlement d'Angleterre avoit fait aux dispositions testamentaires de Henri V, des changemens, sans autre motif apparent que le desir d'exercer

des actes d'autorité ; il n'avoit pas voulu qu'il y eût de Régent en Angleterre, peut-être parce que c'étoit un Régent qui gouvernoit la France, & il avoit changé le titre de Régent d'Angleterre en celui de Protecteur, que prirent aussi dans la suite Richard III & Cromwel. Henri V avoit donné la Régence de l'Angleterre au Duc de Glocestre, parce qu'il avoit donné celle de la France au Duc de Bedford, comme à l'aîné ; le Parlement Anglois vit dans cette disposition un aveu de l'infériorité de l'Angleterre, & il donna le Protectorat au Duc de Bedford ; mais comme en l'absence de Bedford, il le laissoit au Duc de Glocestre, l'intention de Henri V étoit remplie sous une autre forme, & le changement n'avoit rien de réel ; enfin Henri avoit confié l'éducation de son fils au Comte de Warwick, le Parlement choisit, au lieu de Warwick, le Cardinal de Winces-

tre (1), grand-oncle du jeune Roi Henri VI. La division se mit, comme on l'a vu & comme on aura occasion de le voir encore, entre le Duc de Glocestre & le Cardinal de Wincestre; chacun d'eux étoit à la tête d'un parti dans le Gouvernement Anglois; le Duc de Bedford avoit su les contenir par son ascendant: mais le Duc de Bedford n'étoit plus.

Le Duc d'Yorck son successeur, n'arriva en France que pour être témoin des défaits de sa Nation; elle avoit perdu dans le Duc de Bedford son Nestor & son Ulysse, elle perdit son Achille dans le Comte d'Arondel, qui mourut d'une blessure au talon, comme ce héros Grec, dont on lui donnoit le nom & dont il avoit la valeur; il reçut cette bles-

(1) Il se nommoit Henri de Beaufort, il étoit fils légitimé de Jean de Gaunt, Duc de Lancastre.

fure dans un petit combat , où Sain-trailles avec six cens hommes tailla en pièces trois mille hommes que commandoit Arondel. La décadence des Anglois ne pouvoit être plus marquée , Paris même leur étoit enlevé , on en avoit chassé Willougby. Meaux , S. Denys , Pontoise , enlevés aussi aux Anglois , débouchoient les rivières qui approvisionnent la Capitale. Tous les François étoient honteux d'avoir paru Anglois ; empressés de prouver qu'ils n'avoient été que Bourguignons , ils affectoient de se tourner contre les Anglois mêmes au moment où ceux-ci étoient abandonnés par le Duc de Bourgogne. Voilà ce que les Anglois auroient dû prévoir ; comment ces ennemis , qui n'avoient eu de succès que par le Duc de Bourgogne , & qui , dans le temps de leur alliance avec lui , avoient toujours vu sa ferveur ou sa froideur être la mesure de

Monstrelet.
Grafton.
Hollingshed.

leur prospérité ou de leur décadence, se flattoient-ils de se soutenir seuls dans un pays étranger contre cette même Puissance de Bourgogne réunie aux François, déjà victorieux sans ce secours ? Quelle mauvaise honte, suite de l'ivresse des succès passés. leur avoit fait refuser la Guyenne & la Normandie avec la paix, pour courir à leur ruine ? Reconnoissons encore ici cette orgueilleuse & farouche inflexibilité que la guerre inspire, & qui fait, des triomphes mêmes, la source infallible des disgraces.

Pendant le siège de Pontoise, que Charles VII avoit fait en personne, le Duc d'Yorck lui avoit présenté deux fois la bataille ; mais le temps des grandes imprudences étoit passé pour les François. Charles réserva sa valeur pour l'assaut de Pontoise, où il monta des premiers, & où il combattit de sa main les plus vaillans des

Anglois, tandis que le Duc d'Yorck pilloit l'Abbaye de Poissy, en se retirant vers la Normandie, pour la défendre contre le vainqueur.

Les progrès des François n'étoient plus arrêtés que par les conférences qu'on ne cessoit de tenir pour la paix, tantôt à Arras, tantôt entre Calais & Gravelines, tantôt à Tours, & qui ne produisirent que des trêves & le mariage de Henri VI avec la célèbre Marguerite d'Anjou, fille de René, Duc d'Anjou & Roi de Sicile.

Le principal objet des François étoit de recouvrer la Normandie; tous leurs efforts furent heureux; la bataille de Fourmigny, où Thomas Kyrle ou Tyrrel fut défait & pris par le Connétable de Richemont (1),

(1) Les François disent qu'à leur tour ils ne perdirent que six hommes dans cette bataille, où de la part des Anglois il y eut près de cinq mille morts & quatorze cens prisonniers. On

ôta aux Anglois toute espérance de conserver cette Province ; Talbot même ne put qu'en retarder quelque temps la perte. Ce fut en vain que ce grand homme , à qui sa Nation devoit les seuls succès qu'elle eût eus depuis la mort du Duc de Bedford , épuisa toutes les ressources de son génie pour la défendre ; il eut encore des succès de détail , il perça plus d'une fois les armées Françoises pour introduire des convois dans les Places assiégées ; il acquit beaucoup de gloire , mais une gloire stérile pour sa Nation , qui acheva de perdre courage , lorsque Talbot eût été tué avec son fils à la bataille de Castillon en Guyenne ; il étoit allé dans cette Province après la réduction de la Normandie , pour défendre ce qui

sent que tout cela est impossible , & qu'il n'y a pas moyen de compter sur ces sortes de listes.

restoit aux Anglois en France. Ce Talbot étoit l'Hector des Anglois. Vertueux, vaillant & malheureux, il s'enfvelit sous les ruines de sa Nation, qui, sans lui, auroit beaucoup plutôt succombé.

La Normandie rentra sous la domination des François, environ trente ans après la conquête qu'en avoit faite Henri V. La Guyenne eut quelque temps après le même sort, & ce fut pour toujours que ces deux Provinces redevinrent Françoises. Ainsi du sein de la proscription & de la pauvreté, Charles VII parvint à exécuter le grand ouvrage que Philippe Auguste, dans toute sa puissance & dans toute sa gloire, avoit laissé imparfait. La réduction de la Normandie ferma pour jamais, après plus de cinq siècles, la plaie que la foiblesse de Charles le Simple avoit faite à la France, lorsqu'il s'étoit vu forcé de céder aux Barbares du Nord cette.

fertile Province. La réduction de la Guyenne acheva de réparer l'imprudence de Louis le Jeune & les suites funestes de son divorce avec Eléonore d'Aquitaine. Les autres Provinces avoient encore été plus facilement recouvrées par Charles VII. Enfin il ne resta plus en France aux Anglois que Calais & ses dépendances.

Le Duc de Bourgogne, depuis sa rupture avec eux, avoit tenté, mais sans fruit, de leur enlever cette dernière possession.

Voilà donc ce qu'avoit valu aux Anglois cette guerre si injustement entreprise par Edouard III, si injustement renouvelée par Henri V, la perte de la Guyenne & du Ponthieu, qu'ils possédoient paisiblement avant cette guerre ! Ils conservèrent à la vérité la conquête d'Edouard III, Calais, une seule Ville, & ils perdirent deux Provinces. Tel fut le résultat de tant de victoires, tel fut

fut le prix du sang de tant de héros.

L'avantage définitif de cette guerre fut pour la Nation qui n'avoit fait que se défendre ; c'est ce qu'on doit toujours desirer & ce qui doit souvent arriver ; mais que de maux cette Nation n'avoit-elle pas soufferts, parce que deux Rois étrangers avoient été injustes !

Outre ces vérités si favorables au systême moral de cet ouvrage , il résulte encore des événemens une autre vérité que nous avons annoncée d'avance , & dont la démonstration est présentement complète , c'est que les Anglois avoient dû leurs succès en France , sous Edouard III , aux d'Artois & aux d'Harcourt ; sous Henri V , au parti Bourguignon. En général , dans l'état présent de l'Europe , aucune Nation ne peut se promettre de grands avantages contre une autre , qu'à la faveur des discor-

des civiles. Grande raison pour les Rois & pour les peuples d'éviter ce fléau ; grande raison d'éviter jusqu'aux guerres étrangères, qui, comme nous l'avons dit, amènent souvent les guerres civiles, soit en entretenant le goût des armes & l'habitude de la violence, soit en irritant le peuple par l'augmentation des impôts, source la plus féconde des séditions, soit en promettant aux rebelles un appui assuré dans l'ennemi étranger.

Les Anglois n'avoient pas été plus heureux en Ecosse, ils avoient inutilement tenté d'empêcher l'alliance des François avec les Ecossois, & le mariage du Dauphin Louis avec Marguerite, fille de Jacques I. Ils avoient tenté ensuite d'enlever cette Princesse dans son passage en France, & n'y avoient pas mieux réussi ; ils firent une incursion en Ecosse sous la conduite du Comte de Northumberland, & furent battus à Popperden, par

Guillaume de Douglas , Comte d'Angus ; mais deux ans après, le Roi d'Écosse fut cruellement massacré dans son lit pendant la nuit par son oncle Walter , Comte d'Athol , escorté d'une troupe d'assassins. Le Roi étoit logé avec la Reine sa femme (1) dans le Couvent des Dominicains à Perth ; ses domestiques avoient été gagnés , & le Roi ne fut défendu que par deux femmes. Une jeune Dame de la Maison de Douglas , attachée à la Reine , entendit le bruit que faisoient les assassins , en voulant enfoncer la porte de l'appartement ; elle courut à cette porte pour en fermer les verroux , les domestiques les avoient enlevés ; elle opposa aux efforts des assassins , la foible résistance de son bras , elle eut le bras coupé. Le Roi , plein de valeur comme de vertus , saisit son

1438.

Buchanan.
Rer. Scotic.
lib. 10.

(1) Jeanne de Sommerfet , petite-fille du Duc de Lancastre , Jean de Gaunt.

épée, & tua quelques-uns de ces assassins ; la Reine, dont la tendresse animoit le courage, s'élança au-devant de leurs épées, & fait à son mari un rempart de son corps. Elle fut percée de plusieurs coups, qui firent craindre pour sa vie ; le Roi en reçut vingt-huit, la plupart mortels, & tomba enfin, accablé par le nombre ; dans la suite, tous les assassins périrent au milieu des supplices, celui du Comte d'Athol fut horrible (1) comme son crime.

L'Angleterre profita de ce crime, sans y avoir eu part. Jacques laissoit un fils mineur, le Gouvernement

(1) On commença par le promener nud dans Edimbourg, on lui donna ensuite l'estrapade, on lui mit sur la tête une couronne de fer ardent. On lui déchira les entrailles, on les brûla. On le tenailla, enfin on lui arracha le cœur, & on le jeta au feu ; puis on décapita, on écartela son cadavre.

resta entre les mains de la veuve de Jacques, mère du jeune Roi; elle prit le parti que la prudence lui dictoit, celui de conclure une trêve, également utile à l'Ecosse pendant la minorité de son Prince, & à l'Angleterre au milieu des désastres qu'elle éprouvoit dans le Continent.

L'heureuse révolution qui venoit de se faire en France, n'étoit pas uniquement due à la bonne conduite des François; au contraire, elle avoit été retardée quelque temps par les divisions de la Cour de Charles VII. La Trémoille étoit toujours en faveur, & le Connétable de Richemont toujours son ennemi. La Trémoille recherchoit pour son fils, François, fille de Louis d'Amboise, Seigneur de Thouars; Richemont la demandoit pour son neveu Pierre de Bretagne: l'amitié de Louis d'Amboise pour le Connétable, le faisoit incliner davantage vers cette alliance.

Deux amis du Connétable & de Louis d'Amboise , André de Beaumont , Seigneur de Lezay , & Antoine de Vivonne , étoient suspects à la Trémoille comme , détournant Louis d'Amboise de son alliance. La Trémoille proposa au Connétable une entrevue pour terminer leurs différens , & prendre des arrangemens sur ce nouvel objet de rivalité. Le Roi appuya le projet de l'entrevue ; Richemont craignit quelque piège , & refusa de s'y trouver. La Trémoille en proposa une autre à d'Amboise , Lezay & Vivonne , qui l'acceptèrent. La Trémoille justifia les défiances de Richemont en faisant arrêter ces trois Seigneurs. Vivonne & Lezay furent décapités sans aucune forme de procès , la Trémoille ne fit grâce de la vie qu'à celui dont il demandoit la fille pour son fils ; il eut assez d'empire sur Charles VII pour l'engager à consacrer ces violences

par des Arrêts de condamnation , qui ne parurent qu'un an après la mort de Vivonne & de Lezay , & qui les accufoient , ainsi que Louis d'Amboise , d'une conspiration contre le Roi & la Trémoille. L'Arrêt de Louis d'Amboise déclaroit que le Roi , *pour certaines causes* , lui remettoit la peine de mort. Ces *certaines causes* n'eurent point lieu. Le crime de la Trémoille produisit l'effet qu'on en devoit attendre , il révolta. Marguerite de Rieux , femme de Louis d'Amboise , alla remettre sa fille au Connétable ; Françoise épousa Pierre de Bretagne , qui fut Duc dans la suite , & la guerre se ralluma plus que jamais entre le Connétable & le Favori. Celui-ci combloit la mesure ; Charles VII, Prince naturellement juste & bon , ouvrit les yeux sur tant d'iniquités & de violences qu'on osoit commettre sous son nom , il cessa d'aimer la Tré-

moille , mais il n'osoit encore le sacrifier , & ce Favori n'étant plus soutenu par l'inclination , étoit encore défendu par l'ascendant qu'il avoit pris. Les Courtisans , qui tous détestoient la Trémoille , jugèrent qu'il étoit temps d'agir , & que le Roi avoit besoin d'être aidé. Ils formèrent contre la Trémoille une conspiration , dont le Connétable étoit l'ame , & dans laquelle ils firent entrer Charles d'Anjou , Comte du Maine , beau-frère du Roi. La Reine, Marie d'Anjou , instruite du projet , se contenta de n'y pas entrer , & se réserva d'appaiser le Roi ; la Reine de Sicile , mère de Marie d'Anjou , y entra. De Beuil , propre neveu de la Trémoille , se chargea de l'exécution , tant le Favori étoit détesté , même de ses proches ! La Cour étant à Chinon , les conjurés introduits dans le Château par Gaucourt , qui en étoit Gouverneur , & par Frétal , son Lieu-

tenant , enfoncent les portes de l'appartement de la Trémoille : celui-ci , ayant voulu se mettre en défense , reçut un coup de dague dans le ventre ; mais on n'en vouloit point à sa vie , on le chargea de fers , & on l'enferma dans le château de Montrésor , d'où il ne sortit qu'en payant une forte rançon. Les conjurés-eux-mêmes vont rendre compte au Roi de ce qu'ils ont fait ; le Roi fut quelque temps incertain de ce qu'il devoit faire , la Reine le détermina au parti de la clémence , il finit même par donner une approbation authentique à l'action des conjurés. Le Comte du Maine prit , dans la faveur du Roi , la place de la Trémoille , & le fit oublier. Le Connétable de Richemont fut rappelé auprès du Roi , qui s'étonna de ne le point haïr ; ce Connétable , après la mort du Duc de Bretagne son frère , & des trois fils de ce frère , fut Duc de Bretagne ,

& n'en conserva pas moins l'épée de Connétable : » Elle a honoré ma jeunesse, dit-il, je veux que ma vieillesse l'honore.

C'est ainsi que le Connétable de Richemont, Général habile, politique utile, homme vertueux, mesuroit pourtant les services qu'il daignoit rendre à son Roi sur les sacrifices qu'il en obtenoit ou qu'il en arrachoit, ne voulant point souffrir de rivaux dans la faveur; des sujets plus chers & plus obligés encore à l'obéissance, formèrent contre ce bon Roi une ligue criminelle, dans le temps qu'il n'étoit occupé qu'à délivrer la France du joug des Anglois. C'est cette ligue qu'on appelle *la Praguerie* (1). Le motif de la conjuration étoit aussi

(1) On ignore la véritable étymologie de ce nom. L'Auteur de l'Histoire de Louis XI, croit que c'est une allusion à la guerre des Hussites en Bohême.

coupable que la conjuration même. Charles avoit voulu rétablir l'ordre & la discipline dans les troupes , il avoit voulu , par pitié pour son peuple , réprimer des brigandages dont malheureusement les Grands de sa Cour profitoient , ils se révoltèrent. Des Princes du Sang , les Ducs d'Alençon , de Bourbon , de Vendôme étoient du complot. Un instant de mécontentement y fit entrer Dunois ; un regard du Roi le fit rentrer dans son devoir. La Trémoille , ce favori alors disgracié , se joignit aux rebelles ; ce fut peut-être le salut de Charles VII , il en fut servi avec d'autant plus de zèle par le Connétable de Richemont , ennemi de la Trémoille. Le projet de la ligue n'alloit pas à moins qu'à déposer Charles VII pour mettre le Dauphin sur le Trône. Les conjurés espéroient de regner sous le nom de ce Prince , qui n'avoit alors que seize ans. Il venoit d'épou-

fer Marguerite Stuart, Princesse qu'il rendit si malheureuse & qui mourut à vingt ans , déjà lassé de la vie (1). Le fond de perversité que le Dauphin déploya dans la suite sur le Trône , étoit déjà dans son cœur. Déjà ennemi secret & jaloux de son père , il saisit cette occasion de lui nuire ; le Duc d'Alençon , le plus factieux de tous les sujets de ce temps, l'ayant enlevé au Roi , son père , le Dauphin ne sentit que le plaisir d'être délivré du Comte de Perdriac, son Gouverneur , & de se voir à la tête d'un parti. Cet orage pouvoit devenir dangereux , si Charles VII eût laissé aux Anglois le temps de le grossir ; mais animé de ce courage qu'inspire l'indignation , & assisté de son Connétable (2) & du Comte de

(1) Son dernier mot fut : *Fy de la vie , qu'on ne m'en parle plus.*

(2) Lorsque Richemont vint joindre le Roi

Dunois , il poussa si vivement les li-
gués , de Province en Province ,
qu'il les força de venir à ses pieds
lui ramener son fils & implorer sa
clémence.

Ces orages s'élevèrent plus d'une
fois à la Cour de Charles VII. Ils
étoient excités par l'esprit inquiet &
jaloux du Dauphin , par l'insolence
des Favoris , par l'ambition des
Grands , par le mécontentement des
Princes ; ils étoient entretenus par
la facilité même de Charles VII , ils
furent toujours apaisés prompte-
ment par sa vigilance & par sa bonté.

Des discordes bien plus acharnées
déchiroient l'Angleterre sous le re-
gne du foible Henri VI , despotique-
ment gouverné par la Reine Mar-
guerite d'Anjou, femme que son cou-

à Amboise : » *Je ne crains plus rien ,* dit le
Roi en l'embrassant , » *puisque j'ai mon Con-*
» *nétable.*

rage & son orgueil destinoient à de grandes fautes , de grands malheurs & de grandes reffources. Ce fut sous ce regne qu'éclata la fameuse querelle des deux Roses. Cette querelle aura trop d'influence sur les événemens qui vont suivre , elle marque trop sensiblement la différence des deux Nations rivales, quant à la constitution & à l'ordre successif ; elle a fourni d'ailleurs à l'Europe trop d'intérêts & de points de vue nouveaux , à la France trop d'occasions d'exercer sa vengeance ou de signaler sa modération , pour qu'on puisse se dispenser d'en rapporter ici & l'objet & les principales révolutions.

Il faut d'abord rappeler la postérité d'Edouard III , en écartant les enfans, tant mâles que femelles , qui n'ont point laissé d'enfans , ou qui sont étrangers à la querelle de Lancastre & d'Yorck.

Edouard III eut quatre fils ; ie

Prince de Galles , dit le Prince Noir ;
le Duc de Clarence ; le Duc de Lan-
castre ; le Duc d'Yorck.

Nous ne parlons pas ici du Duc
de Glocestre , parce que ses droits
ne venoient qu'après ceux de Lan-
castre & d'Yorck.

Le Prince Noir eut pour fils Ri-
chard II , qui mourut sans postérité.

Le Duc de Clarence ne laissa
qu'une fille , nommée Philippe ou
Philippine , qui épousa Edmond de
Mortemer , Comte de la Marche ,
dont elle eut Roger ; celui-ci fut père
d'Edmond II , qui mourut sans en-
fans , aussi-bien qu'un frère qu'il
avoit eu ; mais Anne , leur sœur ,
avoit épousé le Comte de Cambrid-
ge , second fils du Duc d'Yorck , &
leur tante Elizabeth , sœur de Roger ,
avoit épousé Henri Piercy , Comte
de Northumberland.

Le Duc de Lancastre fut père ;
ayeul & bisayeul des Rois Henri IV ,
Henri V & Henri VI.

Le Duc d'Yorck eut deux fils, le Comte de Rutland, Duc d'Yorck après lui, tué à la bataille d'Azincourt, & le Comte de Cambridge, mari d'Anne de Mortemer, dont le fils fut Duc d'Yorck après la mort du Comte de Rutland son oncle, & disputa le Trône à Henri VI.

D'après la Loi Salique & les usages François, à la mort de Richard II, la branche de Clarence n'ayant point d'héritier mâle, la branche de Lancastre devoit l'emporter, comme aînée de celle d'Yorck dans l'ordre de masculinité.

Mais si, à travers toutes les irrégularités de la succession en Angleterre, on peut démêler un usage, qui fasse loi, cet usage étoit favorable à la succession par femmes. Ainsi la branche d'Yorck, étant issue de celle de Clarence par la Maison de Mortemer, reprenoit de ce côté le droit d'aînesse qu'elle n'avoit point par elle-même.

Le droit d'Yorck étoit donc supérieur au droit de Lancaſtre , & paroifſoit incontestable , autant qu'un droit héréditaire peut l'être , quand il n'est point fixé par une loi invariable. Le Duc de Lancaſtre , Henri IV , n'avoit régné que parce qu'il avoit été l'instrument dont la Nation s'étoit ſervi pour déposer Richard II. Il avoit toujours eu des remords ſur ſon uſurpation , & à ſa mort , en jettant un dernier regard ſur cette Couronne , qui lui échappoit , il dit à ſon fils : *voilà une Couronne à laquelle nous n'avons droit ni vous ni moi ;* Henri V lui répondit : *mon épée me conſervera ce que la vôtre vous a acquis.*

Les droits de Mortemer & d'Yorck , quoique foiblement défendus , faiſoient déjà verſer le ſang le plus illuſtre. Le Duc de Gloceſtre , fils d'Edouard III , & qui mourut en priſon à Calais en 1397 , avoit d'abord offert à Roger de Mortemer de le placer ſur

le Trône avant de vouloir s'y placer lui-même. L'entreprise, même pour Roger, étoit prématurée. Roger étoit l'héritier présomptif, reconnu pour tel par Richard II lui-même; mais tant que Richard vivoit, il n'avoit point de droits.

Lui seul en avoit, à la mort de Richard; les Piercy moururent pour cette cause, qui étoit aussi la leur, puisque leur chef avoit épousé une Mortemer; & au défaut de la branche d'Yorck, les droits de la Maison de Piercy eussent encore précédé ceux de Lancaſtre.

Sous Henri V, le Comte de Cambridge, beau-frère des derniers Mortemer, périt sur l'échafaut, pour cette même cause, qui devenoit la ſienne.

Richard, Duc d'Yorck son fils, avoit à le venger & à renverser du Trône le fils de son bourreau. Il n'avoit ni pu ni osé rien tenter pendant la vie du Duc de Bedford; mais depuis la mort

de ce grand Prince , tout paroissoit tendre à une révolution ; des divisions funestes la préparoient depuis longtemps. Le Duc de Glocestre , frère de Bedford , & le Cardinal de Wincestre son oncle , n'avoient cessé de troubler par leurs querelles le Conseil de Régence établi en Angleterre ; ils s'étoient plus d'une fois accusés l'un l'autre de trahison , dans divers Parlemens , & quoique ces accusations eussent toujours été jugées frivoles , le Cardinal avoit plus d'une fois pris la précaution de se faire accorder par le Roi Henri VI , alors enfant , & qui fut superstitieux toute sa vie , un pardon indéfini de toutes les atteintes qu'il pouvoit avoir portées aux loix ; il semble qu'un Ministre eût pu être condamné sur un pareil pardon. Ce même Cardinal , n'ayant pu , par les espions dont il entouroit le Duc de Glocestre , acquérir contre ce Prince la moindre preuve d'un crime d'Etat ,

voulut le pousser à bout, en couvrant d'opprobre la Duchesse sa femme; elle aimoit la magie, & consultoit des Nécromanciens, on l'accusa d'avoir envoûté le Roi, folie qui, pour être ridicule, n'en eût pas été moins criminelle; la Duchesse expliqua toutes ses relations avec des magiciens par le desir de trouver des philtres pour ranimer la tendresse de son mari; condamnée par un tribunal suspect, elle subit toute l'humiliation de la pénitence publique & toute la rigueur d'une prison perpétuelle, après qu'elle eut été pendant trois jours traînée, nuds pieds & tête nue, une torche à la main, dans les rues de Londres, à la vue de tout le peuple, depuis la prison jusqu'à l'Eglise de S. Paul. Telle fut la destinée de la tante du Roi.

Les ennemis du Duc de Glocestre s'étoient flattés que le ressentiment d'un tel outrage le jetteroit dans la

Stovve.
Holling-
bed.
Grafton.

révolte ; il fut triompher de lui-même pour triompher d'eux, sa fidélité resta inviolable.

Ces divisions avoient l'influence la plus sensible sur les affaires du Continent. Le Cardinal & le Duc se partageoient sur les intérêts généraux de la Nation, comme sur ceux de leur ambition particulière. Le Duc de Glocestre ne respiroit que la guerre & ce qu'il appelloit la gloire du nom Anglois ; le Cardinal de Wincestre étoit pour la France & pour la paix. Le Duc avoit voulu marier Henri VI avec une fille du Comte d'Armagnac ; le Cardinal avoit fait conclure le mariage du Roi avec Marguerite d'Anjou, & en faveur de ce mariage, l'Angleterre, au lieu d'exiger une dot, avoit cédé la Province du Maine à Charles d'Anjou, oncle de la Princesse. L'implacable Marguerite d'Anjou ne pardonna jamais au Duc de Glocestre l'oppo-

sition qu'il avoit mise à son mariage; elle arriva en Angleterre, ennemie du parti de Glocestre & protectrice de celui de Wincestre. Le jeune Suffolk, de qui le Cardinal s'étoit servi pour négocier le mariage, devint le favori de la Reine; elle le combla de bienfaits avec une profusion, qui porta quelque atteinte à la réputation de cette Princesse.

Ibid.

La manie des ambitieux est de vouloir détruire leurs ennemis, & c'est par-là qu'ils parviennent souvent à se détruire eux-mêmes. N'ayant pu rendre le Duc de Glocestre coupable, on voulut le perdre innocent; on le fit arrêter sur un de ces prétextes qui ne manquent jamais à la haine, & quelques jours après, on le trouva mort dans la prison, comme le précédent Duc de Glocestre son grand-oncle, & comme ces malheureux Rois, Edouard II & Richard II. Le peuple, qui l'aimoit &

qui ne l'appelloit que *le bon Duc Humfroy*, le plaignit, voulut le venger, & depuis ce moment, la paix n'habita plus en Angleterre.

Un Tribunal, présidé par Suffolck, fit le procès aux Domestiques du Duc de Glocestre, c'est-à-dire les condamna, pour diffamer la mémoire du Duc. Suffolck crut faire bénir sa clémence, en se contentant de les faire suspendre au gibet, & en faisant couper la corde pendant qu'ils respiroient encore. C'étoit donner au peuple le spectacle consolant d'une grace inattendue ; mais le mérite d'une si foible indulgence ne put balancer l'horreur qu'inspiroit la mort du Duc de Glocestre. Les auteurs de cette mort furent punis par leur crime même. Le Duc d'Yorck, attentif aux mouvemens de la Nation, vit d'un côté qu'on l'avoit délivré d'un concurrent, qui, ayant le droit apparent & la faveur populaire, l'au-

roit toujours écarté du Trône ; il vit d'un autre côté la haine publique poursuivre dans Marguerite & dans Suffolck les bourreaux du Duc de Glocestre ; le Cardinal de Wincestre avoit suivi son ennemi au tombeau , il étoit mort tourmenté de ces terreurs , juste châtement des ames criminelles. Marguerite entretenoit Henri VI dans une dévotion pusillanime , qui lui faisoit abandonner les rênes de l'Etat , & c'étoit elle qui s'en emparoit (1). Le Duc d'Yorck alors éleva ses vues , & les porta jusqu'à la Couronne ; il s'attacha , comme le Duc de Glocestre , à mériter l'amour du peuple , & prépara les esprits par des moyens adroits , à la révolution qu'il méditoit.

Le parti de la Reine & de Suffolck

(1) Le P. d'Orléans dit que Henri VI savoit mieux prier Dieu qu'elle , mais qu'elle savoit mieux gouverner que lui.

folck s'appelloit en Angleterre le *parti François*, Marguerite en effet parut toujours attachée aux intérêts de la France sa patrie , & le Duc de Suffolck , pour lui plaire , alla quelquefois jusqu'à trahir la sienne. Le Duc de Buckingham (1) en avertit le Roi , en présence du Duc de Suffolck , qui , sans être retenu par le respect dû au Roi , fondit , l'épée à la main , sur Buckingham , comme si l'insolence suppléoit à la fidélité. La Nation enfin se souleva contre ce favori , les Communes l'accusèrent ; la Reine fut obligée de l'abandonner : Suffolck eut la tête tranchée sans aucune forme de procès , crime contre la liberté , trop souvent commis dans ce pays libre.

Le Duc de Sommerfet (2) , qui

(1) De la Maison de Stafford , allié à la Maison d'Angleterre.

(2) Petit-fils du Duc de Lancastre , Jean de

Cotton.
Hall.
Stovve.
Grafton.

remplaça Suffolck dans la faveur de Marguerite, le remplaça aussi dans la haine de la Nation, & fut mis pour un temps à la tour de Londres sur l'accusation des Communes; il avoit succédé au Duc d'Yorck dans la Régence de France, qui avoit été injustement enlevée à ce Prince. L'Angleterre reprochoit à Sommerfet la perte de la Normandie, arrivée pendant sa Régence, & qu'on attribuoit à ses intrigues ou du moins à sa négligence; c'étoit une raison pour que la Reine fût sa protectrice. Cependant tout fermentoit, il s'élevoit de tous côtés des mouvemens que le Duc d'Yorck étoit soupçonné d'exciter

Gaunt, mais d'une branche cadette de cette Maison de Lancastre. Jean de Beaufort son père étoit fils d'une troisième femme du Duc de Lancastre, & étoit né avant le mariage de cette femme avec le Duc, mais il avoit été déclaré légitime, ainsi que ses frères & sœur, par acte du Parlement.

du fond de l'Irlande , où on l'avoit honorablement relegué à titre de Gouverneur. Un Foulon voulut soulever le Comté de Kent , il fut pris & exécuté à Cantorbéry. Un autre séditieux, nommé Cade , fut quelque temps plus habile & plus heureux. De concert avec le Duc d'Yorck , qui vouloit fonder les dispositions du public , à l'égard de la Maison de la Marche , il prit le nom de Mortemer, & voulut passer pour fils de Jean de Mortemer, décapité pour trahison au commencement du regne de Henri VI, mais qui n'étoit pas de la branche Royale. Cade , soldat intrépide , avoit servi sous le Duc d'Yorck , & s'étoit attaché à sa fortune ; il battit le Lord Stafford , il alarma la Cour, il la chassa de Londres , il entra dans cette Capitale, y fit trancher la tête au Lord Say, Trésorier ; il commit encore d'autres violences , & comme l'Histoire offre sans cesse pour mo-

ralité les injustices tôt ou tard punies par l'indignation qu'elles excitent , les Bourgeois de Londres, qui avoient d'abord accueilli les rebelles , voulurent les chasser ; il se livra entre ces deux partis un grand combat , dont le succès , quoiqu'indécis , répandit le découragement parmi les rebelles ; on leur offrit une amnistie, ils l'acceptèrent ; Cade fut abandonné , on mit sa tête à prix , & ce prix fut gagné par un Alexandre Eden , qu'on fit Gouverneur de Douvres. Dès-lors on affecta de regarder le Duc d'Yorck comme un ennemi public , quoiqu'on n'eût acquis contre lui ni preuve , ni indice ; on rassembla les Milices sur les Côtes , pour s'opposer à sa descente , s'il vouloit revenir d'Irlande avec une armée , comme on s'y attendoit. Le Duc écrivit au Roi pour se plaindre de ces précautions injurieuses , il en reçut une réponse équivoque & honnête ,

d'après laquelle il crut devoir hâter l'exécution de ses projets. Quoique l'entreprise de Cade eût mal réussi, le Duc d'Yorck en avoit tiré l'avantage de connoître que le nom de Mortemer étoit aimé, & le Gouvernement haï. Le Duc osa passer seul en Angleterre, & braver de près une autorité qui, sur de moindres soupçons, avoit immolé l'oncle du Roi ; il débarqua sans opposition, malgré la vigilance des Shérifs, prit des mesures secrètes à Londres avec ses amis, à la tête desquels étoient le Comte de Salisbury & son fils, ce fameux Richard Nevil, Comte de Warwick (1), qui mérita le surnom de *King-Maker, Faiseur de Rois*.

Grafton.
Hall.
Rymer.
Cotton.
Stowe.

(1) Richard Nevil étoit devenu Comte de Warwick par son mariage avec la fille du dernier Comte de ce nom, mort en France pendant le cours des guerres entre les deux Nations.

Par leur conseil, il se retira dans le pays de Galles, où il se vit appuyé de tout le crédit de la Maison de la Marche; de-là, il écrivit au Roi pour l'engager à satisfaire son peuple en sacrifiant le Duc de Sommerfet; il en reçut une réponse si satisfaisante, que, dans l'impossibilité d'y prendre la moindre confiance, sa replique fut de marcher vers Londres à la tête d'une armée; il en trouva les portes fermées contre son espérance. Le Roi campé aux environs avec des forces supérieures, contenoit cette Capitale; il envoya deux Evêques demander au Duc d'Yorck les raisons de son armement. « Ces raisons, répondit le Duc d'Yorck, » sont qu'un traître, » tel que le Duc de Sommerfet, » jouit non-seulement de la liberté, » mais encore de la faveur. = Ayez » moins de défiance, repliqua le Roi, » je vous ai déjà dit que le Duc de » Sommerfet seroit jugé selon les

» Loix ; j'ajoute que dans ce moment
» on le conduit par mon ordre à la
» tour de Londres. Etes-vous con-
» tent ? » C'en étoit plus que le Duc
d'Yorck n'en demandoit ; il sentoît
le piège que cachoit une telle con-
descendance ; mais quel prétexte
prendre pour continuer la guerre ci-
vile , lorsque l'ennemi public étoit
livré à la Justice de la Nation ? Le
Duc d'Yorck prit le parti de s'aban-
donner à la fortune , il posa les armes,
parut devant le Roi , s'y porta pour
accusateur du Duc de Sommerfet ;
celui-ci que , sur la parole du Roi , le
Duc d'Yorck croyoit prisonnier à la
tour de Londres , entre tout-à-coup
dans la tente du Roi ; » Je viens ,
dit-il , » me défendre contre mes
» accusateurs , & les accuser à mon
» tour. » Le résultat de cette violente
& frauduleuse conférence , fut qu'au
lieu du Duc de Sommerfet , ce fut le
Duc d'Yorck qui resta prisonnier.

Il attendoit à tout moment le sort du Duc de Glocestre : mais si Marguerite étoit entreprenante, elle étoit éclairée ; en voyant les maux que cette première injustice avoit entraînés , elle sentit qu'une injustice nouvelle rendroit la guerre civile absolument inévitable ; non-seulement elle laissa vivre le Duc d'Yorck , mais après avoir pris la vaine précaution de le lier par de nouveaux sermens de fidélité , elle le renvoya libre ; elle sentoit enfin le besoin de ménager tout le monde. Henri VI étoit attaqué , comme autrefois notre infortuné Charles VI , d'une maladie , qui ne le laissoit jouir de sa raison que par intervalles. L'autorité pouvoit être contestée à Marguerite , au moins pendant les accès de la maladie du Roi , par un peuple qui lui contestoit tout , jusqu'à la légitimité de son fils , que les uns disoient seulement n'être pas fils de Henri , & que les

autres disoient entièrement supposé. Marguerite montra bien dans la suite qu'elle étoit sa mère.

Dans ces conjonctures, on alla jusqu'à persuader à Marguerite & à Sommerfet que le moyen de regagner la confiance publique , seroit d'admettre dans le Conseil le Duc d'Yorck & ses deux amis, Salisbury & Warwick. Dès qu'ils y furent entrés , ils furent les maîtres , au point qu'ils osèrent faire arrêter Sommerfet jusques dans la chambre de la Reine. Le Roi ayant recouvré sa fanté, le fit sortir de prison.

Calais étant la seule Place qui restât en France aux Anglois, le Gouvernement de cette Place étoit un grand objet d'ambition & de rivalité à la Cour de Henri VI. Le Duc d'Yorck l'avoit enlevé au Duc de Sommerfet, qui le réclama dès qu'il fut libre. Henri, pour ne point aigrir l'un des deux rivaux par une préfé-

rence marquée , se nomma lui-même Gouverneur de Calais , comme dans la fuite en France, la Reine Anne se fit *Surintendante des Mers* pour refuser cette dignité au grand Condé ; le Duc d'Yorck prit ce refus pour un outrage, il arma de nouveau avec ses deux amis, & livra la bataille de S. Albans, où le Roi, blessé d'un coup de flèche à la gorge , fut fait prisonnier, & où le Duc de Somerset fut tué. Le Duc d'Yorck, après sa victoire, fut déclaré par Henri VI lui-même Protecteur du Royaume que ce Roi imbécille ne pouvoit plus gouverner, & ce fut encore un exemple qui autorisa dans la suite Cromwel à prendre ce titre de Protecteur. Le Duc d'Yorck en fut dépouillé par les intrigues de Marguerite ; après diverses négociations, sans bonne-foi & toujours suivies de ruptures, parce que tout traité n'étoit qu'un piège, il reprit les armes pour ne les plus quitter.

Le Comte de Salisbury battit l'armée Royale à Bloreheath ; Marguerite répara cet échec en dissipant sans combat l'armée d'Yorck, en réduisant le Duc & ses amis à la fuite par un mélange de menaces & de promesses , qui intimida une partie de cette armée & séduisit l'autre. Alors le Parlement déclara le Duc d'Yorck & ses adhérens , coupables de haute trahison , & leurs descendants jusqu'à la quatrième génération , incapables de recueillir aucune succession. A peine cet arrêt ridiculement insensé étoit-il rendu , que le Comte de la Marche , fils aîné du Duc d'Yorck , entroit en triomphe dans Londres à la tête d'une nouvelle armée avec Salisbury & Warwick ; la Reine fut battue à Northampton, où elle faisoit toutes les fonctions de Général, tandis que Henri attendoit dans sa tente la victoire ou la captivité. Ce fut la captivité.

1459.

Stovve.
Grafton.
Hollingf-
hed;
Polyd. Virg.

1460.

Henri alors fut gouverné par ses vainqueurs comme il l'avoit été par sa femme, & le Parlement déclara les Yorkistes bons & fidèles sujets. Marguerite, toujours amie des François & de leurs alliés, alla se mettre avec son fils sous la protection du Roi d'Ecosse.

La France parut vouloir prendre sur l'Angleterre les mêmes avantages que l'Angleterre avoit eus sur elle dans le temps des factions des Armagnacs & des Bourguignons. Telle est la réaction perpétuelle de la politique Machiavelliste, & c'est ainsi que la guerre produit toujours la guerre. De concert avec l'Ecosse, les François envoyèrent deux escadres sur les côtes d'Angleterre, l'une pilla Sandwich, l'autre brûla quelques Villages dans le Comté de Cornouaille. Ce fut plutôt une insulte qu'une invasion. Les Ecoissois de leur côté entrèrent dans les Comtés septentrionaux de l'Angleterre, malgré des trêves, qui

n'étoient observées alors que quand on ne croyoit pas pouvoir les rompre. Dans le cours de ces expéditions, Jacques II, Roi d'Ecosse, assiégeant le château de Roxboroug, fut tué de l'éclat d'un canon qui creva. Marie de Gueldres sa veuve continua le siége & emporta la Place. Tant la continuité des guerres avoit rendu guerrières jusqu'aux femmes & aux Reines!

1460.

Des trois Souverains qui fixoient alors l'attention de l'Europe & faisoient sa destinée, Henri VI consuroit sa vie dans les langueurs & dans les fers. Jacques II étoit emporté d'un coup de canon, Charles VII mourroit de faim (1), soit dans la crainte d'être empoisonné par son fils, soit par le

(1) Quelques Auteurs modernes ont réparé du des doutes sur ce fait, rapporté par le Continuateur de Monstrelet & le Chroniqueur de S. Denys, Ecrivains contemporains.

dégoût d'une vie que ce fils remplissoit d'amertume. Annibal avoit été moins ardent à susciter des ennemis aux Romains, que le Dauphin à soulever les voisins de la France contre un père qui l'aimoit. Il avoit épousé, sans le consentement paternel, Charlotte de Savoye, dans l'intention de se faire un appui du Duc de Savoye contre le Roi, & de déconcerter les projets de Charles, qui vouloit faire du second mariage de son fils, le sceau d'une paix avec l'Angleterre ou d'une alliance avec l'Ecosse. La retraite de Louis dans le Dauphiné, la prolongation affectée de son séjour dans cette Province, séjour aussi funeste aux habitans qu'injurieux à son père, les cris des Dauphinois opprimés, obligèrent Charles VII à mettre le Dauphiné *sous sa main*, & à chasser le Prince de cet asyle. Louis se retira dans les Pays-bas sous la protection du Duc de Bourgogne, qu'il arma

contre le Roi , & qui , pressé par Charles VII de lui renvoyer son fils, fit demander avec hauteur à Charles s'il vouloit ou non s'en tenir au traité d'Arras. Le Dauphin portoit par-tout le trouble & la discorde; comme il étoit ennemi de son père, il mit la division entre le Duc de Bourgogne & le Comte de Charolois son fils; il imagina de faire une ligue offensive & défensive avec le Duc de Milan François Sforce, uniquement parce que ce Duc étoit alors dans des intérêts contraires à ceux de la France. Il entretenoit indirectement des intelligences avec l'Angleterre, & comme Charles VII étoit favorable à Henri VI & à Marguerite, c'étoit avec le parti d'Yorck que traitoit le Dauphin. On voit du moins que le Duc d'A-lençon, lorsqu'il conspiroit avec les Anglois Yorkistes pour leur livrer la Normandie, leur promettoit les secours du Dauphin, & c'étoit par une

suite de ses liaisons avec le Dauphin ;
 que le Duc d'Alençon conspiroit.
 C'étoit pour la seconde fois qu'il se
 brisoit à cet écueil , il avoit été l'ame
 de *la Praguerie*. Pareil au rebelle
 d'Artois , comme lui fils & petit-fils
 de Princes morts pour la patrie (1) ,
 il avoit, comme lui , servi l'Etat avec
 gloire avant de le trahir. Prisonnier
 à la bataille de Verneuil & maître de
 recouvrer sa liberté en traitant avec
 les Anglois & le parti Bourguignon ,
 il avoit préféré les fers à l'infidélité ;
 il devint infidèle en s'attachant au
 Dauphin. De-là cette défiance qui
 empoisonna les dernières années de
 Charles VII & qui lui donna la mort ;
 Charles croyoit tous ses Officiers ,
 tous ses serviteurs vendus aux fureurs
 du Dauphin : *A qui me fier*, disoit-il,
quand mon fils & les Princes de mon

Ibid.

(1) Son ayeul avoit été tué à la bataille de Crécy, son père à celle d'Azincourt.

sang me trahissent ? Henri VI apprit la conspiration du Duc d'Alençon ; comment, dit-il, *les Princes François peuvent-ils trahir un Prince si généreux ?* Puis faisant un retour sur lui-même, *hélas ! ajouta-t-il, ceux de mon pays ne me traitent pas mieux.* La différence étoit grande, le Duc d'Yorck avoit des droits au Trône, & il avoit été opprimé ; les droits de Charles VII étoient sans concurrence & son gouvernement étoit juste, la rébellion n'avoit pas même un prétexte.

Le Duc d'Alençon fut le premier exemple d'un Prince du Sang, solennellement condamné à mort, *en présence & en personne*, par le Roi dans sa Cour des Pairs ; le Comte d'Artois, le Roi de Navarre, les Ducs de Bretagne n'avoient été jugés que par contumace. Charles, aussi clément que juste, fit grace de la vie au Duc d'Alençon, mais il le tint enfermé pendant tout son regne ; on

peut croire que le Dauphin Louis parvenu au Trône, s'empresſa de lui rendre la liberté & de le réhabiliter, cela étoit preſque juſte, il étoit ſon complice; mais le plaifir d'offenſer la mémoire du Roi ſon père, entroit pour beaucoup dans les motifs de Louis; on peut en juger par l'emprefſement avec lequel il abolit auſſi l'Arrêt rendu par Charles VII contre le Comte d'Armagnac (1), coupable des plus grands crimes envers la nature & la patrie. Il avoit séduit ſa propre ſœur, en avoit eu pluſieurs enfans, l'avoit enſuite épouſée, en produiſant une fauſſe diſpenſe du Pape; il n'en avoit pas moins une autre femme en même temps, & ce bigame inceſtueux n'en avoit pas moins réclamé,

(1) Jean V Comte d'Armagnac, petit-fils du fameux Bernard d'Armagnac, Connétable de France, tué en 1418 par la faction des Bourguignons.

comme tonsuré, le privilège de cléricature, pour décliner la juridiction laïque, & être renvoyé devant les Juges ecclesiastiques, grande source d'impunité dans ces temps d'ignorance. Non moins coupable envers la patrie, il portoit le trouble dans tous ses Domaines, faisoit élire des Evêques à main armée, arrêtoit le cours de la Justice, commettoit toute sorte de violences, ranimoit contre l'autorité du Roi les restes éteints de l'ancienne faction des Armagnacs, & sur-tout entretenoit avec les Anglois des correspondances plus que suspectes.

Tels étoient les amis du Dauphin, il suffisoit d'avoir déplû au Roi son père pour avoir droit à ses faveurs; mais Charles VII ne haïssoit que les méchans.

Le préjugé le plus fort contre l'innocence du fameux Jacques Cœur, condamné aussi sous Charles VII, se tire de ses liaisons avec le Dauphin,

dont il sembla toujours rechercher l'appui contre Charles VII; ils avoient été unis par leur haine commune pour Agnès Sorel, qu'on accusa même Jacques Cœur d'avoir empoisonnée; il se lava de cette accusation, mais il ne put se laver du crime d'avoir étalé le luxe le plus insolent aux regards de son Maître, qui manquoit de tout, & du peuple, qui étoit malheureux. Il étoit bien difficile d'ailleurs que l'Argentier-Général fût sans reproche, lorsqu'un Financier (1), subordonné à lui, & dont les déprédations n'avoient pas dû lui échapper, avoit mérité une condamnation capitale (2). Louis XI fit revoir le pro-

(1) Jean de Xaincoins, ou de Saincoins, Florentin, Receveur-Général des Finances. Il fut banni & ses biens confisqués.

(2) M. Bonamy dit, d'après Du Cange, que l'Argentier du Roi n'étoit pas le Surintendant des Finances, mais l'homme chargé des dé-

cès de Jacques Cœur , & tout opposé qu'étoit ce Prince à l'administration de Charles VII , tout ami de Jacques Cœur , tout ennemi du Comte de Dammartin-Chabannes, qui avoit présidé à la condamnation de Jacques Cœur , & qui avoit eu part à sa confiscation, Louis ne trouva pas de quoi faire réformer ce Jugement ; il y eut cependant sous Charles VIII une transaction entre les Chabannes & les héritiers de Jacques Cœur , au fujet de la confiscation de ce Ministre, dont l'industrie & les richesses furent d'ailleurs utiles à la France.

Nous venons de dire tout ce que les vraisemblances communes offrent

penfes de la Maison du Roi , & auquel on remettoit pour cet objet une somme annuelle, dont il comptoit à la Chambre des Comptes. Il paroît cependant que Jacques Cœur avoit l'administration des Finances du Royaume.

de plus fort contre lui ; mais nous ne devons pas dissimuler qu'un Savant , qui a fait une étude particulière du procès de cet homme célèbre & de tous les faits qui le concernent , le représente non - seulement comme innocent , mais comme une des plus illustres & des plus respectables victimes que la foiblesse ait jamais sacrifiées à la haine & à l'envie. Charles VII , selon M. Bonamy , fut redevable à Jacques Cœur de l'ordre qui regna dans ses finances , de la suppression des abus qui s'étoient introduits dans la fabrication des monnoies , du rétablissement du commerce , que les guerres contre l'Angleterre avoient entièrement détruit , & auquel il fut donner une étendue & une activité inconnues jusqu'à lui. Jacques Cœur ne fut pas moins utile à son Maître que les Dunois , les La Hire , les Saintrailles , les Chabannes , & ces héros sans

doute auroient été moins heureux dans leurs exploits , s'ils n'eussent été secondés par les soins vigilans de Jacques Cœur , & par son intelligence pour l'approvisionnement des armées qu'ils commandoient. Peut-être auroit-on pu lui objecter que le commerce qu'il faisoit avec les finances de l'Etat , il le faisoit pour son propre compte , & qu'il n'enrichissoit que lui ; on ne voit pas cependant que ce reproche lui ait été fait. Ce commerce étoit immense , il en faisoit plus à lui seul que tous les Marchands de l'Europe ensemble. Il avoit en propre une douzaine de Navires , qui étoient sans cesse en mouvement ; il avoit enlevé aux Génois & aux Vénitiens le commerce de l'Egypte & des Echelles du Levant. L'immensité de ses richesses fit croire qu'il avoit le secret de la pierre philosophale ; ce secret , suivant Borel , lui avoit été communiqué

dans son enfance par Raimond Lulle. Ses richesses & sur-tout sa faveur excitèrent l'envie , son luxe irrita. » Ce fut là son plus grand crime , dit La Thaumasière , » ses richesses » donnèrent envie à des vautours de » Cour d'en poursuivre la confiscation. » Pour le perdre dans l'esprit du Roi , on commença par lui imputer la mort d'Agnès Sorel. Agnès étoit bien éloignée d'un tel soupçon, elle l'avoit nommé un de ses exécuteurs - testamentaires ; il fut avéré qu'elle n'avoit pas été empoisonnée , qu'elle étoit morte en couche , & que son enfant avoit vécu six mois après elle. Jeanne de Vendôme , qui s'étoit portée pour accusatrice de Jacques Cœur , fut condamnée à lui faire amende-honorable ; mais il succomba sous d'autres accusations.

Il avoit, disoit-on , fait sortir de l'argent du Royaume.

Il est clair que par la balance du commerce,

commerce , il arrivoit tantôt que l'argent sortoit , & tantôt qu'il entroit.

Il avoit renvoyé à Alexandrie un esclave Chrétien , qui s'étoit réfugié en France , & qui à son retour en Egypte , avoit abjuré le Christianisme.

Jacques Cœur répondoit qu'il avoit ignoré que cet esclave fût Chrétien ; que d'ailleurs la bonne-foi du commerce avoit exigé qu'il renvoyât un esclave fugitif à son Maître , qui le réclamoit , & que tel avoit été l'avis de tous les Négocians qu'il avoit assemblés exprès à Montpellier pour les consulter sur cette affaire.

Il avoit vendu des armes aux Mahométans , qui les avoient employées avec succès contre les Chrétiens.

Il répondoit qu'il ne les avoit vendues qu'avec la permission du Pape. On lui donna des Commissaires , » qui furent en même temps , dit M.

Bonamy , » ses ennemis , ses geoliers » & ses Juges. » On a encore la liste des gens de la Cour auxquels il avoit prêté de l'argent sans intérêt. Cette liste est longue (1) , & tous ces débiteurs regardant la condamnation de Jacques Cœur comme une quittance pour eux , travaillèrent à sa perte ; ils furent bien secondés par les Juges & par le Gouvernement.

A peine Jacques Cœur étoit-il arrêté , que le Roi avoit déjà prélevé sur ses biens cent mille écus , & ses nombreuses Terres étoient destinées d'avance à ses Juges. On le transféra sans raison dans une multitude de prisons différentes ; les Juges parurent se refuser avec affectation aux preuves de son innocence. Il avoit

(1) Elle contient des Evêques , des Maréchaux de France , des Chevaliers , des Chambellans , Echançons , Secrétaires du Roi , Maîtres des Requêtes , &c.

allégué des permissions des Papes Eugène IV & Nicolas V pour la vente des armes faite aux Infidèles ; il avoit dit que si ces permissions ne se trouvoient pas à Montpellier ou à Aigues-mortes entre les mains de ses Facteurs , elles se trouveroient infailliblement à Rome. Elles ne se trouvèrent ni à Montpellier ni à Aigues-mortes ; on le condamna sur ce fondement , & après la condamnation , elles se trouvèrent à Rome , où l'on n'avoit pas voulu envoyer. Il alléguoit le privilége de cléricature , & son Evêque le réclamoit ; au lieu d'admettre ses Lettres de tonsure , qu'il offroit de produire , on aimoit mieux interroger des Barbiers pour savoir si en le rasant , ils lui avoient fait la tonsure ou s'ils en avoient aperçu des vestiges : enfin on vouloit le perdre , & on le perdit ; ses débiteurs furent quittes , & ses Juges partagèrent ses dépouilles ; on déclara

qu'il avoit encouru la peine de mort ; mais à la prière du Pape , le Roi lui remit cette peine , & se contenta de le bannir. On le retint moitié libre , moitié prisonnier chez les Cordeliers de Beaucaire , sans doute pour tirer de lui les éclairciffemens nécessaires au sujet de ses Facteurs & des fonds qui devoient lui rentrer. Il fit savoir son sort à un de ses Facteurs, nommé Jean de Village , qui lui étoit resté fidèle. Celui-ci vint se loger chez les Cordeliers de Tarascon , Ville située sur la rive gauche du Rhône , vis-à-vis de Beaucaire , & par des intelligences pratiquées entre les Cordeliers de ces deux Villes , il trouva le moyen d'enlever Jacques Cœur , pour lequel il avoit préparé un Navire tout armé , qui le porta en sûreté à Rome. Jean de Village rendit à Jacques Cœur le compte le plus exact de ses fonds & de leur emploi ; ils partagèrent le profit. La

plupart des Facteurs de Jacques Cœur étoient des hommes distingués par les talens , plusieurs d'entr'eux parvinrent à de grands emplois ou acquirent une grande fortune par des travaux utiles , ce qui prouve que Jacques Cœur avoit le mérite d'un homme d'Etat, celui de se connoître en hommes. Quelques-uns de ces Facteurs se piquèrent , comme Jean de Village , d'une fidélité inviolable envers un bienfaiteur & un ami malheureux , la remise qu'ils lui firent de ses fonds , adoucit la rigueur de son sort.

La prise récente de Constantinople par Mahomet II , répandoit alors la terreur dans l'Europe. Calixte III, à son Exaltation , avoit juré de faire la guerre aux Turcs , & de ne rien négliger pour reprendre cette Capitale de l'Empire Grec ; abandonné par tous les Princes Chrétiens , il ne fut presque secondé que par ce même

Jacques Cœur, condamné pour avoir fourni des armes aux Infidèles. Cet homme, propre à tout & capable de tout, se mit à la tête des troupes de l'Eglise, mais en traversant l'Archipel, il tomba malade dans l'Isle de Chio, & y mourut. Jean d'Auton, Historien de Louis XII, & qui avoit vécu avec les enfans de Jacques Cœur, dit qu'il y est enterré dans l'Eglise des Cordeliers. Sa femme, Macée de Leodepard, étoit morte de chagrin dans le cours de son procès. L'histoire du second mariage de Jacques Cœur dans l'Isle de Chypre, & de sa seconde fortune plus grande que la première, & des deux filles qui naquirent de ce second mariage, & qu'il maria & dota richement, n'est qu'une fable impossible. Les dates ne s'accordent point avec cette histoire, puisque l'Arrêt de Jacques Cœur est du 29 Mai 1453, & qu'il mourut en 1455. L'Obituaire de S.

Etienne de Bourges lui donne le titre de *Capitaine - Général de l'Eglise contre les Infidèles* , & Charles VII, auquel il recommanda ses enfans en mourant, déclare dans des Lettres du 5 Août 1457 , que *Jacques Cœur étoit mort en exposant sa personne à l'encontre des ennemis de la Foi Catholique.*

Les enfans de Jacques Cœur , surtout son fils aîné , Archevêque de Bourges, ne cessèrent de solliciter la réhabilitation de sa mémoire & la restitution de ses biens. Dès le vivant de Jacques, ils avoient voulu faire casser l'Arrêt, leurs moyens de cassation avoient été rejettés *comme impertinens & contraires à l'honneur & autorité du Roi* ; mais le Roi, touché des malheurs de Jacques Cœur & de sa famille, rendit à ses enfans une partie de la confiscation, & ils renoncèrent au reste. Mais lorsqu'au commencement du regne suivant,

ils virent le Comte de Dammartin-Chabannes tombé à son tour dans la disgrâce, ils lui redemandèrent la part qu'il avoit eue de la dépouille de leur père, & sollicitèrent de nouveau la révision du procès. Cette affaire fut appointée au Parlement. Geoffroi Cœur, resté seul des enfans de Jacques, se saisit par voies de fait des biens du Comte de Dammartin, & Louis XI parut se déclarer pour lui contre le Comte; mais celui-ci s'étant sauvé de la Bastille, & ayant pris parti contre Louis XI dans les troubles civils, fit Geoffroi Cœur prisonnier, fit trembler Louis XI lui-même. A la Paix, le Comte de Dammartin fut rétabli dans ses biens, Geoffroi Cœur fut abandonné, mais le procès continua; il dura plus & que Louis XI & que Geoffroi Cœur & que le Comte de Dammartin. Enfin les héritiers des deux contendans terminèrent, sous

Charles VIII, ce différent par une transaction du 3 Septembre 1489. Ils partagèrent les biens de Jacques Cœur, & la terre de Beaumont est encore aujourd'hui possédée à titre héréditaire par des descendans de Germaine Cœur, fille de Geoffroi & petite-fille de Jacques Cœur.

Au reste, dans cette petite guerre, moitié de plume, moitié d'épée, entre les Cœurs & les Chabannes, on peut voir l'image de toutes les guerres, où les hostilités ne font que fatiguer & qu'épuiser, sans rien décider, jusqu'à ce qu'elles viennent aboutir à un traité, violé, s'il est injuste; respecté, s'il contient une transaction, c'est-à-dire, si de part & d'autre on a su faire des sacrifices à la paix.

Quant à la transaction particulière des héritiers de Jacques Cœur & du Comte de Dammartin, elle avoit un grand inconvénient, c'est qu'on n'a-

voit pu transfiger sur les biens , sans transfiger en même temps sur l'honneur de ces deux hommes célèbres.

Tous ces fameux procès , dont le regne de Charles VII est l'époque , annoncent dans l'Etat quelques désordres inféparables des conjonctures où Charles VII s'étoit trouvé ; ils annoncent aussi de l'attention à réparer ces désordres. La condamnation de deux hommes , tels que le Duc d'Alençon & le Comte d'Armagnac , montre à la fois l'affermissement de l'autorité Royale à travers tant de troubles , & l'inflexible équité de Charles VII : sa clémence est d'ailleurs connue. *Il détestoit les délateurs , & pardonnoit volontiers , c'est le témoignage que lui rend un Auteur contemporain.*

M. le Président Hénault , si souvent cité pendant sa vie & si digne de l'être après sa mort , a porté sur ce Prince un jugement sévère. » Char-

» les VII , dit-il , ne fut en quelque
» sorte que le témoin des merveilles
» de son regne. » Ce mot paroît au-
torisé à quelques égards par un des
surnoms qui furent donnés à ce Prin-
ce : on l'appella *le bien servi* ; on
l'appella aussi *le Victorieux* , & il
nous semble qu'il eut part à ses vic-
toires ; il nous semble qu'il mérita
les services de ses sujets , & qu'il fut
les récompenser. On peut lui repro-
cher des momens , de longs momens
de découragement & de langueur ,
la mollesse trop souvent mêlée aux
travaux de la guerre & de la politi-
que , des fêtes déplacées , parmi les
plus importantes affaires & les pé-
rils les plus pressans ; La Hire put lui
dire : *on ne sauroit perdre son Royau-
me plus gaiement* : mais tout fut ré-
paré , il étoit toujours aisé de rappel-
ler ce grand Roi à la gloire & au
devoir.

Abr. Chron.
Charl. VII.

De tous nos Rois , Charles VII est

celui auquel Henri IV a le plus ressemblé, quoiqu'il se piquât davantage d'imiter François I. Charles VII & Henri IV, tous deux élevés duement, formés par le malheur, exercés par la pauvreté, proscrits dans leur jeunesse, eurent leur Royaume & tous les cœurs à conquérir; tous deux triomphèrent & de leurs sujets & de l'ennemi étranger; Mayenne fut pour Henri IV ce que le Duc de Bourgogne avoit été pour Charles VII; Catherine de Médicis ce qu'avoit été Isabelle de Bavière; mais du moins Catherine n'étoit que la belle-mère de Henri IV. Charles VII étoit fils d'Isabelle, & le seul fils qui lui restât. Charles VII & Henri IV eurent ce mélange de qualités brillantes & de foibleesses aimables qui fait les caractères intéressans. Tous deux voulurent le bonheur public, & y travaillèrent; tous deux furent chéris de leur peuple, tous deux

eurent des amis. Si Tanneguy du Chatel fut un ami moins utile que Sully, ce fut peut-être un ami plus tendre. Charles VII & Henri IV, pendant que leur gloire remplissoit l'Europe, & que leur Royaume les bénissoit, étoient les plus malheureux des hommes dans leur maison, l'un par son fils, l'autre par sa femme.

Quel spectacle que celui d'une Cour qui attend un mauvais Roi ! L'intrigue s'éveille, le vice triomphe, son affreuse joie annonce ses affreuses espérances ; la vertu va souffrir, déjà elle se tait & se cache. Le premier moment de la mort de Charles VII annonça Tibère arrivant après les belles années d'Auguste.

» *Nous avons perdu notre Maître,*
disoit le brave Dunois ; » *que chacun*
» *songe à se pourvoir.* Chacun n'y songeoit que trop. Tandis que le peuple, qui ne fait rien dissimuler, pleuroit son père & son ami, personne à la

Cour n'osoit plus se vanter d'avoir aimé Charles VII, la crainte de déplaire au Prince ombrageux qui s'avançoit, avoit glacé tous les cœurs, on n'osoit pas même rendre au Roi mort les derniers devoirs, on négligeoit jusqu'aux soins de sa pompe funèbre. Du Chatel seul, indigné de ce lâche abandon, se chargea de tout, fit les frais des obsèques (1), ne les réclama point, & n'en fut remboursé que dix ans après. Une disgrâce fut le fruit de son zèle, il s'y étoit attendu, & l'avoit desirée, content de

(1) Dunois y contribua aussi pour appaiser d'indécentes contestations que les Moines de S. Denys élevoient à tout moment au sujet de leurs droits, & qui avoient fait abandonner le corps au milieu de la marche. Le Tanneguy du Chatel dont il est ici question, est le neveu de celui qui avoit sauvé Charles VII, alors Dauphin, de la fureur des Bourguignons, & qui fut accusé de l'assassinat du Duc de Bourgogne à Montereau.

n'être rien quand son ami n'étoit plus. Le Comte de Dammartin , qui en faiffant le Dauphiné par l'ordre de Charles VII , n'avoit fait que son devoir , fut mis à la Bastille.

Louis XI témoigna auffi son refentiment aux Officiers de fon père , qui , par tendresse ou par devoir , s'étoient crus obligés d'ufer d'une forte de violence pour lui faire prendre ou la nourriture ou les remédes nécessaires ; ils avoient , disoit-il , manqué à la majesté Royale. Ces incroyables indécences étoient les préludes du regne de Louis XI.

Celui de Charles VII est l'époque de plusieurs changemens assez considérables dans l'Administration. Le Concile de Bâle , si conforme à l'esprit du Concile de Constance , & si contraire à l'esprit de la Cour de Rome ; la Pragmatique-Sanction , formée des décrets du Concile de Bâle , rétablirent l'ancienne disci-

pline , & consacrerent les Libertés de l'Eglise. Nos Canonistes appellent tous la Pragmatique , le *Palladium* de la France contre les entreprises de Rome ; Louis XI la révoqua , parce qu'elle étoit l'ouvrage de son père , & elle resta , parce qu'elle étoit sage & juste. Louis XI le reconnut lui-même , & fit céder sur ce point sa haine pour la mémoire d'un père , à ses propres intérêts mieux consultés. En effet , anéantir cette Loi sans rien mettre à la place , c'étoit livrer la France à l'avidité Italienne , c'étoit consacrer toutes les extorsions dont le Clergé de France avoit tant gémi , sur-tout pendant le séjour des Papes dans Avignon & pendant le cours du grand schisme d'Occident. Lorsque François I abolit la Pragmatique , il y substitua le Concordat , il régla & borna les prétentions du Pape , & accrut la puissance Royale , en revendiquant la nomination aux Bénéfices.

Le Concile de Bâle ne fut qu'une longue guerre entre le Pape Eugène IV & les Pères du Concile. La France étoit pour le Concile , l'Angleterre fut pour le Pape , parce que le Concile de Bâle avoit refusé de ratifier le traité de Troyes. Le Concile l'emporta , il déposa Eugène , mit en sa place Amé ou Amedée VIII, Duc de Savoie , qui ayant quitté le Trône , vivoit en habit d'hermite dans la solitude de Ripailles. L'ambition revint le séduire sous cette nouvelle forme , il accepta la Tiare & forma un nouveau schisme sous le nom de Felix V. La France reconnut Felix ; l'Angleterre continua de reconnoître Eugène. Mais à la mort de celui-ci , Thomas de Sarzane ayant été élu , la France détermina Felix à l'abdication , & toute l'Eglise reconnut Sarzane , qui prit le nom de Nicolas V. Le grand objet de contestation entre Eugène & le Concile de Bâle ,

étoit la supériorité du Concile sur le Pape, décidée à Bâle comme à Constance.

Charles VII est le premier de nos Rois & le premier Souverain de l'Europe qui ait eu un Corps perpétuel de troupes réglées, tenues sous le drapeau en paix comme en guerre, assujetties à une discipline exacte, & formées par des exercices assidus.

Les incursions continuelles des Anglois en France sous les regnes précédens, la nécessité de garantir le peuple de leurs ravages, la haine & la crainte qu'inspiroient ces mortels ennemis du nom François, firent naître à Charles VII l'idée de cet établissement utile & dangereux, dont il ne vit que l'utilité. L'expulsion de ces mêmes Anglois facilita son entreprise, qui n'eût pas même pu être formée dans le temps où ils possédoient une partie de la France, encore moins dans le temps où ils y

dominoient ; il falloit des temps paisibles avec le souvenir des temps orageux ; il falloit l'ascendant que donne la victoire pour tenter une révolution qui alloit changer la Constitution de tous les Etats , donner à l'Europe une face nouvelle , emporter par-tout la balance du côté de l'autorité absolue , & asservir les peuples pour les défendre.

On se rappelle que dans l'origine ; les Nations Germaniques étoient purement militaires & ne connoissoient d'autre profession que celle des armes. Lorsque le Gouvernement civil fut formé , ou plutôt lorsqu'il y eut un Gouvernement , les moyens de servir l'Etat étant devenus plus nombreux , les professions se multiplièrent. Si celle des armes fut toujours la première , elle ne fut plus la seule , la défense de l'Etat dans chaque Nation , ne fut plus confiée qu'à une portion déterminée de la Nation. Le sys-

tême féodal avoit pourvu à cet objet important d'une manière bien imparfaite. L'espèce de Service militaire qu'il avoit introduite , n'étoit propre ni aux grandes entreprises , ni aux mesures concertées. Le peu de durée de ce Service , le défaut de discipline , les devoirs mêmes des Vassaux , trop peu constans , trop arbitrairement partagés entre le Seigneur immédiat & le Souverain , ne formoient qu'une anarchie militaire , dont il ne pouvoit rien résulter de grand ni d'utile. Aussi ne voyoit-on que des incursions au lieu d'opérations , l'attaque & la défense étoient également dépourvues de principes ; la guerre étoit un fléau , & n'étoit point un art. D'ailleurs dans les guerres civiles , l'autorité n'avoit point de forces certaines à opposer à la rébellion ; les Vassaux se partageoient à leur gré entre les diverses factions , & si quelques principes de la féoda-

lite étoient favorables au Souverain , l'intérêt des Vassaux lui étoit le plus souvent contraire. Nous avons vu des Rois belliqueux , tels que Henri II & Richard I en Angleterre , & Philippe Auguste en France , frappés de l'insuffisance du Service féodal , chercher à le remplacer par des troupes réglées , qui dépendissent d'eux plus particulièrement ; mais ces troupes , levées pour le besoin présent de chaque guerre , & retenues sous le drapeau en temps de guerre seulement , étoient toujours licenciées à la paix , parce qu'alors les subsides cessoient , & que les Rois n'étoient pas assez riches pour entretenir des troupes réglées en temps de paix. D'ailleurs des Nations encore libres ne l'auroient pas souffert ; les Grands auroient senti qu'on cherchoit à se passer d'eux , en suppléant ainsi au Service féodal ; les moindres Citoyens auroient pu sentir aussi combien cette

institution pouvoit devenir funeste à la liberté. On souffroit ces troupes mercénaires pendant la guerre , parce qu'alors la nécessité forçoit la loi , & que le salut du peuple devenoit la loi suprême. De-là ces bandes d'Aventuriers, ressource équivoque pendant la guerre , fléaux certains pendant la paix , qui mettoient l'Etat en danger , après l'avoir défendu. Le fruit principal que les Rois avoient prétendu en tirer , étoit d'avoir à leurs ordres des troupes plus dociles , plus dépendantes , dont ni l'obéissance ni le temps de service ne fussent bornés par les loix féodales. Ce fruit étoit perdu de plusieurs manières par l'effet du licentiaement à la paix.

1°. Ces soldats , qui n'avoient d'autre métier que la guerre , ne trouvant plus à exercer ce métier , désertoient le Royaume , ou se faisoient brigands. Dans le premier cas , l'Etat

les perdoit ; dans le second , il étoit forcé de les combattre.

2°. Quelque guerre civile venoit-elle à s'allumer , c'eût été le moment de leur plus grande utilité , s'ils fussent toujours restés sous le drapeau , c'étoit le moment au contraire où la liberté qu'ils avoient recouvrée , pouvoit les rendre dangereux , parce qu'alors ils choisissoient le Maître auquel ils vouloient se vendre , & grossissoient aussi souvent le parti des rebelles que celui du Souverain.

3°. Si la guerre se rallumoit avec l'étranger , ces Aventuriers , sans patrie , étoient aussi disposés à servir l'ennemi qu'à revenir sous les drapeaux du Maître qui les avoit renvoyés.

Ces inconvéniens , éprouvés tant de fois pendant le cours de nos discordes civiles & de nos longues guerres contre les Anglois , avoient disposé les esprits au changement que

Charles VII vouloit faire ; l'avantage d'avoir un Corps de troupes exercées , aguerries , prêtes à repousser les Anglois à chaque invasion , parut l'emporter sur tous les inconvéniens qui pouvoient résulter de cette nouveauté. D'ailleurs la puissance de Charles VII, considérablement augmentée par l'éclat de son regne , par la gloire de ses succès , sur-tout par la réunion des Domaines qui avoient appartenu aux Anglois , pouvoit le mettre plus aisément au-dessus de quelques légères contradictions. Ce fut donc sans inquiétude & sans résistance qu'on vit Charles VII, lorsqu'il licencia ses troupes en 1445 , après l'expulsion des Anglois , conserver un Corps de neuf mille hommes de cavalerie & de seize mille d'infanterie , les distribuer dans les différentes Places du Royaume, nommer des Officiers pour les commander & les discipliner. Les plus distingués

tingués d'entre les Nobles , les plus grands Seigneurs de la Cour briguerent l'honneur d'entrer dans cette milice nouvelle , tant la gloire de Charles VII imposoit à la Nation , tant la Noblesse devenoit docile aux volontés du Souverain ! La milice féodale perdit insensiblement sa réputation , elle devint un objet de raillerie & de mépris pour des soldats accoutumés à une discipline régulière , & il ne nous est plus resté qu'une foible image de cette ancienne milice dans la convocation très-rare du ban & arrière-ban.

» En ôtant aux Nobles , dit M. Robertson , » la direction de la force » militaire de l'Etat , Charles VII » porta un coup terrible à l'aristocratie féodale & la blessa profondément dans le principe même de sa » force.

Il paroît que , loin d'augurer mal d'un tel changement, la Nation crut

avoir acquis par-là une supériorité nouvelle sur sa rivale ; mais les innovations les plus heureuses ne peuvent procurer aucun avantage durable. Qu'une Nation se charge de sa propre défense ; que tout citoyen soit soldat pour la patrie, ou qu'on entretienne des troupes réglées ; que ces troupes soient plus ou moins nombreuses , plus ou moins exercées ; qu'elles soient levées pour le besoin du moment à chaque guerre , ou conservées en tout temps ; qu'on parvienne enfin à entretenir toujours , au milieu même de la paix, des armées immenses & ruineuses ; toutes ces variations laissent toujours deux Nations rivales au même point relatif , parce que l'une se règle sur l'autre & fait les mêmes efforts. Tout ce qui en résulte, lorsque ces efforts sont excessifs , c'est l'épuisement de toutes les Nations , c'est l'oppression du peuple dans chaque Etat, c'est la nécessité de

l'accabler d'impôts pour entretenir des troupes , & d'entretenir des troupes pour lever des impôts. Voilà ce que produit la guerre ; c'est elle qui , tenant les esprits dans une fermentation perpétuelle , fait sacrifier toutes les vues lointaines , toutes les prévoyances de l'avenir , tous les intérêts de l'intérieur au desir de se procurer la supériorité du moment sur l'ennemi étranger.

Charles VII n'avoit point vu dans l'avenir tous les abus possibles d'une institution alors utile ; ses intentions étoient pures , il ne vouloit point attaquer , il ne vouloit qu'avoir une défense toujours prête. Pour entretenir ses Compagnies d'ordonnance & ses francs-Archers , il rendit la taille universelle & perpétuelle. Personne n'en murmura , on connoissoit sa modération & sa justice ; la Nation , qui sentoit comme lui la nécessité d'assurer la défense commune , vit dans cet ar-

rangement une précaution prise par un père , plutôt qu'un tribut imposé par un Maître ; elle n'eut point pour lors à se repentir de sa confiance ; jamais cette imposition ne fut augmentée sous Charles VII ; il n'en fut pas de même sous Louis XI. Observons qu'elle prend sa source dans les guerres contre les Anglois. Une Nation Monarchique fait rarement la guerre, sans qu'il en coûte au dedans à la liberté & à la propriété.

Ce regne est aussi l'époque des premières alliances de la France avec les Suisses.

Charles VII étendit ses soins sur les divers objets du Gouvernement ; il fit des Réglemens utiles pour prévenir les abus & les déprédations dans la perception des finances. L'année 1453 est remarquable par le fameux Edit pour la rédaction des Coutumes , pour l'abréviation des procès , pour la réformation de la

Justice dans tous ses points ; Charles VII institua le Parlement de Toulouse & la Cour des Aides de Montpellier.

L'Europe étoit, pour ainsi dire, en travail alors. La Chevalerie tomboit, la guerre devenoit systématique, l'attaque & la défense des Places se perfectionnoient, l'artillerie faisoit des progrès ; Malatesta, Prince de Rimini, inventoit le mortier & les bombes, ou du moins l'usage des *engins volans*, qui en produisoient les effets, découverte ou abandonnée ou négligée depuis, & qui n'a reparu en France qu'en 1634. La destruction de l'Empire d'Orient & la prise de Constantinople faisoient refluer les Sciences vers le Midi & le Couchant de l'Europe ; l'Imprimerie découverte, multiplioit, éternisoit les monumens du Génie, la Navigation s'étendoit ; le Commerce devenoit familier à des Nations jusques là toutes militaires ;

les richesses de Jacques Cœur, comme nous l'avons dit, étoient dues en partie à un commerce inconnu jusqu'à lui ; les Portugais commençoient à chercher une route vers les Indes Orientales par l'extrémité méridionale de l'Afrique. Tout annonçoit un nouvel ordre de choses ; tout tenoit aux découvertes , aux jouissances, à la communication des biens & des lumières ; le systême de guerre auroit dû y perdre, les passions & la cupidité le soutinrent.

Charles VII fut supérieur à tous les Princes de son temps ; son gouvernement fut long-temps proposé pour modèle, ainsi que celui de S. Louis & de Charles V ; la France dans toutes ses malheurs rappelloit les principes & les loix de ces Princes justes, comme l'Angleterre sous la tyrannie des Normands redemandoit les loix d'Edouard le Confesseur ; on regrettoit dans Charles VII cette magnificence

décente qui imposoit à l'étranger sans fouler le citoyen; cette économie qui, retranchant toute dépense superflue & n'appliquant les revenus de l'Etat qu'aux besoins de l'Etat, trouvoit des ressources pour soulager les misères particulières & des moyens pour prévenir la misère publique; cet amour de l'ordre qui rend l'administration juste; cet amour de l'humanité qui rend l'autorité paternelle; ce respect pour ses engagements, qui lui a mérité ce témoignage de l'Histoire, *que sa parole étoit parole de Roi, & tenue pour loi.*

Si l'on considère Charles VII dans ce qui concerne la rivalité des deux Nations, il a plus ôté aux Anglois, que la démence de Charles VI ne leur avoit donné; il a eu sur Henri VI la même supériorité que Henri IV & Henri V avoient eue sur Charles VI. Le contraste de la fortune de Charles VII & de celle de Henri VI

mérite d'être observé. Henri VI au berceau , Conquérant de la France , Roi de l'Angleterre , tyran de l'Irlande , étoit le plus puissant Souverain de l'Europe ; ce bonheur , qu'il n'avoit pu sentir , lui fut vendu bien cher dans la suite. Sa vie fut un tissu d'humiliations & de disgraces. Charles VII à vingt ans n'étoit qu'un banni au milieu de son Royaume ; il finit par être le plus heureux des vainqueurs & le plus grand Roi de son temps.



C H A P I T R E X I.

Louis XI en France ;

Et encore Henri VI en Angleterre.

Depuis l'an 1461 jusqu'en 1471.

LA rivalité de la France & de l'Angleterre , qui avoit été jusqu'ici le principal objet de l'Europe , va se ralentir , & quand elle paroîtra se ranimer par intervalles , elle ne fera plus qu'un accessoire à d'autres intérêts & à d'autres querelles. L'Angleterre , trop occupée chez elle par la querelle des deux Roses , va perdre de vue sa rivale , & les passions de Louis XI, ouvrant à la France une source nouvelle de rivalité avec les Maisons de Bourgogne & d'Autriche , la France ne s'occupera plus de l'Angleterre que relativement à ce dernier objet.

Nous avons laissé la Rose blanche
 d'Yorck triomphante , & la Rose
 rouge de Lancaſtre dans l'oppreſſion.
 Le Duc d'Yorck vient au Parlement,
 il ſe place ſous le dais , poſe la main
 ſur le Trône, n'oſe encore ſ'y aſſeoir.
 L'Archevêque de Cantorbéry lui de-
 mande ſ'il a été rendre ſes reſpects
 au Roi ; le Duc rougit & répond ,
 après un moment de ſilence : *Je ne
 connois point de Roi à qui je doive
 des reſpects.* C'étoit la première fois
 qu'il parloit ſi clairement de ſes pré-
 tentions au Trône ; juſques-là , il
 n'avoit parlé que des abus du Gou-
 vernement , & ſes plaintes mêmes
 excluoiert l'idée d'une réclamation.

Il envoya au Parlement un Mé-
 moire , où il expoſoit ſes droits ; ils
 euſſent été incontestables dans un
 pays où l'ordre ſucceſſif auroit été
 réglé ; mais on oppoſoit au Duc
 d'Yorck le ſilence de la Maïſon de
 Mortemer , lorsq̄ celle de Lancaſ-

Stovve, p.
 409 & ſuiv.
 Hall, fol.
 169 & ſuiv.
 Graſt. p.
 505 & ſuiv.
 Hollings-
 hed, p. 655
 & ſuiv.
 Cotton,
 p. 665 & ſuiv.

tre étoit montée sur le Trône ; la Sanction du Parlement , qui avoit consacré cette révolution ; soixante ans de possession acquise par les Lancastres ; trente ans de possession acquise par Henri VI personnellement. Le Duc d'Yorck répondoit que le silence de la Maison de Mortemer avoit été forcé ; que si le Parlement avoit eu autrefois de bonnes raisons pour transporter la Couronne à la Maison de Lancastre , il en avoit aujourd'hui de meilleures encore pour la rendre au descendant de la Maison de Mortemer ; qu'il n'y avoit ni possession ni prescription contre les droits de la nature. Le Parlement, chargé de juger ce grand procès, fit une transaction entre les Contendants ; il conserva la Couronne à Henri VI pour sa vie , & nomma le Duc d'Yorck son successeur , quoique Henri VI eût un fils. C'étoit le même arrangement qui s'étoit fait

entre le Roi Etienne & Henri II, & cet arrangement avoit eu lieu au préjudice du fils d'Etienne.

Le Duc d'Yorck resta maître de la personne de Henri VI, auquel il étoit indifférent d'être gouverné par sa femme ou par son ennemi. Le Duc fit ordonner par Henri VI à Marguerite, de revenir à Londres, bien sûr qu'elle défobéiroit, & bien résolu, sur cette défobéissance, de la faire traiter en ennemie de l'Etat. Marguerite apporte elle-même sa réponse à la tête de dix-huit mille hommes; elle défait le Duc d'Yorck & le Comte de Rutland son second fils, dans leurs propres Etats, à la bataille de Wakfeild, où ils périrent tous les deux, & fait exposer leurs têtes sur les murs d'Yorck avec celle du Comte de Salisbury, qui, ayant été blessé & pris, fut décapité. On mit par dérision une couronne de papier sur la tête du Duc d'Yorck;

4480.

Polyd. Virg.
p. 510 & suiv.
Hollingf-
hed.
Grafton.

le Comte de Rutland avoit été massacré de sang-froid après la bataille, comme le premier Prince de Condé le fut dans la suite après la bataille de Jarnac, atrocités communes dans les guerres civiles, où toutes les passions cruelles sont en mouvement. Rutland étoit dans l'âge le plus tendre & encore sous la conduite d'un Gouverneur. Ce Gouverneur, nommé Robert Aspalle, voyant la bataille perdue, avoit retiré son élève de la mêlée, ils rencontrent le Baron de Clifford; *Quel est cet enfant?* demande Clifford d'un ton farouche: l'enfant & le Gouverneur tombent à ses genoux; *c'est le Comte de Rutland*, s'écrie le Gouverneur, *ayez pitié de son innocence, & respectez le sang de vos Rois. C'est le sang de mon ennemi*, repliqua Clifford, *son père a tué le mien* (1): *si je tenois*

(1) A la bataille de S. Albans.

la race entière , je l'exterminerois ;
comme celui-ci ; en même temps il
lui plonge un poignard dans le sein.

Il restoit pour la vengeance de ces
Princes le Comte de la Marche , fils
ainé du Duc d'Yorck , & Warwick.
Le Comte de la Marche avoit pour
lui le charme de l'affabilité , l'intérêt
des graces , de la jeunesse , du mal-
heur , & la gloire imposante de War-
wick ; ce Général lui tenoit lieu de
père. Marguerite eut l'honneur de
vaincre Warwick à la bataille de
Barnet (1) , & de mettre Henri VI
en liberté , c'est-à-dire dans sa dé-
pendance. Si elle eût marché droit
à Londres , la guerre étoit peut-être
finie.

Le Comte de la Marche , cher-
chant à joindre Warwick , débuta
par une victoire ; il battit à la Croix
de Mortemer , dans le Comté d'Hé-

(1) Ou seconde bataille de S. Albans.

reford , les troupes de Lancaſtre , & fit priſonnier Owen Tudor. Ce Gentilhomme Gallois ; auquel on a conteſté la nobleſſe , avoit épouſé Catherine de France , fille de Charles VI , veuve de Henri V , mère de Henri VI. Il mourut ſur un échaffaut ; ſa race monta ſur le Trône.

Edouard vainqueur , exécute ce que Marguerite avoit négligé , il marche vers Londres , Warwick le préſente au peuple , il eſt proclamé , c'eſt Edouard IV.

Il affermit ſes ſuccès ; ſecondé de Warwick , il abat le parti de Lancaſtre à la bataille de Towton , où Marguerite avec une armée ſupérieure fut miſe en déroute.

1461.

Cette bataille de Towton eſt une des plus ſanglantes & des plus acharnées que la querelle des deux Roſes ait produites. Elle dura deux jours. La perte fut grande des deux côtés , on la fait monter en tout à trente-fix

mille hommes ; les Historiens ne parlent que de rivières & de ruisseaux teints de sang, que *de ponts de cadavres* sur lesquels on les traverse. Edouard avoit donné l'ordre affreux de passer tout au fil de l'épée, sans faire de prisonniers. Voilà les guerres civiles.

Nous omettons une multitude de combats moins importants, mais toujours très-meurtriers, dans l'un desquels fut tué ce Clifford, assassin du Comte de Rutland.

Ibid. Marguerite ne perdoit jamais le courage & trouvoit toujours des ressources. Le seul intérêt de regner sous le nom de son mari, lui avoit fait tout entreprendre, l'intérêt de faire regner son fils fut encore plus puissant sur son ame. La tendresse maternelle, source de tant de force & de foiblesse, l'élevant au-dessus d'elle-même, fit de cette ambitieuse, une héroïne intéressante. Elle n'avoit plus de parti en

Angleterre , il lui restoit à soulever les ennemis de ce Royaume , elle obtint un asyle en Ecoſſe , c'étoit tout ce que cet Etat pouvoit faire pour elle pendant la minorité de son Roi , il fallut même qu'elle achetât cette faveur , en cédant à l'Ecoſſe l'importante Place de Berwick.

La France pouvoit fournir des secours plus efficaces. Depuis le mariage de Henri VI avec Marguerite d'Anjou , le parti de Lancaſtre , comme nous l'avons dit, s'appelloit en Angleterre *le parti François*; les Yorckistes au contraire avoient toujours montré beaucoup de zèle contre la France. Louis XI devoit donc être l'ennemi d'Edouard & de la Rose blanche ; mais ce système ayant été celui de son père , il étoit à craindre qu'il ne s'en écartât ; les conjonctures servirent les intérêts de Marguerite. Louis XI avoit mis tout en feu dans son Royaume par cet acharnement même.

me à détruire en toutes choses l'ouvrage de son père , à destituer arbitrairement tous ses Officiers, à mettre de la violence & de la fourberie par-tout où son père mettoit de la raison & de la franchise. Tous les Princes, tous les Grands étoient ennemis de Louis XI. Ils formèrent dans la suite contre lui cette *ligue du bien public* dont le malheur public fut le fruit; les Ducs de Bourgogne & de Bretagne (1) en furent les chefs; ils avoient depuis long-temps, du moins Louis les en soupçonnoit, des intelligences avec le parti d'Yorck; cette raison disposa Louis favorablement pour Marguerite, qui vint à Paris implorer ses secours. Louis étoit avare, Marguerite n'en put tirer qu'une

(1) Ce Duc de Bretagne étoit François II, dernier Duc de la Maison de Dreux, père d'Anne de Bretagne, neveu du Connétable de Richemont.

somme de vingt mille écus. Pierre de Brézé, Sénéchal de Normandie, la servit mieux. Enflammé pour elle de ce zèle de Chevalier qu'Isabelle, femme d'Edouard II, avoit autrefois iuspiré à Jean de Hainault (1), il lui fournit des troupes de l'aveu du Roi, & s'embarqua lui-même avec elle pour l'Angleterre. De nouvelles disgraces y attendoient cette Reine infortunée. Repoussée des premières côtes où elle voulut aborder, battue par la tempête, séparée de Brézé, qui ne la rejoignit qu'avec peine à Berwick, s'étant sauvé du naufrage dans une barque de pêcheur, elle alla perdre la bataille d'Hexham. Peu de

ibid.

1462

(1) V. l'Hist. de la Rival. de la Fr. & de l'Angl. t. 3. ch. 15. p. 257 & suiv.

vainqueur, qui l'enferma dans la tour de Londres, vicissitudes ordinaires de la guerre, qui en prouvent l'inutilité. Voici qui en prouve l'atrocité. On lia ce malheureux Roi sur un cheval, on le conduisit ainsi à Londres, où on l'abandonna aux outrages de la populace, & le Comte de Warwick lui-même n'eut pas honte de l'insulter dans cet état.

Pendant que Henri entroit dans sa prison, Marguerite errante, abandonnée, dépourvue de tout, se cachoit dans les bois, s'enfonçoit dans les déserts, insensible à ses dangers, tremblante pour son fils qu'elle tenoit entre ses bras; des voleurs la dépouillèrent, & prenant querelle entr'eux pour le partage du butin, lui laissèrent la liberté de s'échapper avec son fils. A quelque distance de-là, elle rencontre un autre voleur; la fatigue, l'épuisement ne lui permettent plus de fuir; son courage lui fournit une

de ces ressources qui n'appartiennent qu'aux grandes ames , elle s'avance vers cet homme avec une majesté qui l'étonne , elle remet le Prince dans ses mains : *tiens , mon ami* , lui dit-elle , *sauve le fils de ton Roi*. Cet homme saisi d'une pitié respectueuse à la vue d'une telle infortune, flatté d'ailleurs du grand personnage dont il se voit chargé, répond à cette sublime confiance par une noble fidélité ; il oublie que sa fortune pourroit être le prix d'une délation , il porte le Prince , il aide à marcher à la Reine , & les conduit tous deux au bord de la mer , où ils s'embarquèrent pour l'Ecluse.

Le Duc de Sommerfet ayant été pris à la bataille d'Hexham , eut la tête tranchée. Il étoit fils de celui qui avoit été tué à la première bataille de S. Albans , & il lui avoit succédé dans la faveur de la Reine. Il lui restoit deux frères , qui s'en-

fuirent dans les Pays-bas avec Holland, Duc d'Exeter; celui-ci avoit épousé une sœur d'Edouard IV, mais étant petit-fils d'une Lancastre, il avoit préféré la Rose rouge à la Rose blanche. Ils souffrirent toutes les horreurs de la misère. Philippe de Comines raconte qu'il rencontra dans les Pays-bas un mendiant, nuds pieds, couvert de haillons & prêt à mourir de faim, c'étoit le Duc d'Exeter. Ces Seigneurs, ayant tout à craindre, n'avoient osé se faire connoître à la Duchesse de Bourgogne, quoiqu'elle fût petite-fille d'une Lancastre. Le besoin pressant les ayant forcé de se découvrir, ils vécurent quelque temps d'une petite pension qu'elle leur fit donner.

Les malheurs du parti de Lancastre étoient trop grands pour ne pas refroidir le foible intérêt que la France & l'Ecosse avoient pu y prendre. Louis XI se mit à traiter avec Edouard,

& Marguerite alla mettre son fils sous la protection du Duc de Bourgogne (1) , Prince beaucoup plus généreux que Louis XI. Le Duc ne put que donner un asyle à ces infortunés ; mais bientôt des révolutions nouvelles leur envoyèrent un défenseur qu'ils n'attendoient pas.

Edouard IV voulant faire une alliance solide avec Louis XI , demandoit en mariage Bonne de Savoye , sœur de la Reine de France. Warwick négocioit cette affaire à la Cour de Louis , il réussit , & les articles furent arrêtés ; mais pendant que la politique formoit ces nœuds en France , les passions en ordonnoient autrement en Angleterre. Cet Edouard IV , fait pour triompher de toutes les femmes , quand même il n'eût

(1) C'étoit encore Philippe le Bon ; l'Infante de Portugal , son épouse , descendoit du Duc de Lancastre , fils d'Edouard III.

pas été Roi , céda aux charmes d'une de ses fujettes , dont l'adroite vertu fut déterminer ce Prince à l'épouser. Tout fut imprévu & romanefque dans cette aventure. Jaqueline de Luxembourg , veuve du Duc de Bedford , avoit époufé en secondes nôces un fimple Gentilhomme , nommé Richard Woodville ou Videville , comme Catherine de France , veuve de Henri V , avoit époufé Owen Tudor , comme la veuve de Louis XII époufa dans la fuite Charles Brandon. Edouard étant à la chaffe du côté de Grafton , où demeuroit Richard Videville , crut ne pouvoir fe difpenfer de rendre une vifite à la veuve du Duc de Bedford ; il trouve chez elle une jeune femme qui , fe jettant à fes pieds , implore fa juftice ou fa clémence , c'étoit Elizabeth , fille de Richard Videville & de Jaqueline ; elle étoit veuve du Chevalier Jean Gray ,

Gray , tué au service de Henri VI , & dont les biens avoient été confisqués pour son attachement au parti de Lancastre ; sa veuve , qui se trouvoit ruinée par cette confiscation , profita de l'occasion que la fortune lui présentoit , & ses espérances ne furent point trompées. Cette scène inattendue frappa Edouard ; les larmes , l'éloquence , la beauté d'Elizabeth le touchèrent , il l'aima , & n'ayant pu la vaincre , il l'épousa. Cette alliance n'obtint ni l'approbation du peuple , ni le consentement de la Duchesse d'Yorck , mère du Roi. Cette Princesse fit faire opposition au mariage par une maîtresse d'Edouard , nommée Elizabeth de Lucy , laquelle alléguoit une promesse de mariage , qu'elle ne put produire.

Hall , fol.
192.
Fabian , fol.
216.

Le nouveau systême d'union avec la France , & le projet de mariage avec Bonne de Savoye , étoient l'ou-

vrage du Comte de Warwick, il y prenoit tout l'intérêt d'un inventeur; lorsqu'il rendit compte du succès de sa négociation, il trouva que ce succès étoit devenu inutile. Louis XI put être blessé de ce manque de foi de la part d'un Prince qui avoit traité avec lui, il put regretter une alliance propre à terminer ou à suspendre les querelles des deux Nations rivales : mais quel tyrannique orgueil pouvoit persuader au Comte de Warwick que ses services, tout importans qu'ils étoient, lui eussent donné le droit de forcer les inclinations de son Maître, & qu'Edouard n'eût pu satisfaire son cœur sans l'aveu d'un sujet ? Warwick éclata, menaça, offensa, fut humilié, prépara sa vengeance. Il vit tout son crédit passer à la Maison des Vidville. Richard, père de la Reine, fut créé Lord, Comte de Rivers; les frères de la Reine furent comblés

de biens & d'honneurs. Edouard IV, tant que Warwick l'avoit conduit , avoit paru un héros , il ne fut qu'un Roi foible sous les nouveaux favoris qui le gouvernoient. Warwick lutta long-temps contre la disgrâce , tantôt comblé de faveurs équivoques , tantôt en butte à des traits de colère promptement suivis de réconciliations trompeuses. Warwick enfin se déclara , il tendit à Marguerite cette même main qui avoit mis son mari dans les fers , il irrita contre Edouard le ressentiment de Louis XI , qui se contenta cependant de le haïr , sans lui nuire , étant trop occupé chez lui par ses passions & ses intrigues pour se livrer aux affaires du dehors ; mais Warwick porta un coup funeste à Edouard , en soulevant contre lui son propre frere , le Duc de Clarence , auquel il donna sa fille ainée , qu'Edouard avoit tenté de séduire , parce qu'elle étoit belle , & parce

qu'elle étoit fille de Warwick.

Edouard voyant qu'il alloit avoir contre lui Warwick & la France , prit le parti de traiter avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne ; il donna Marguerite sa sœur en mariage au Comte de Charolois , qui fut dans la suite le Duc de Bourgogne , Charles le Téméraire , l'implacable ennemi de Louis XI. Ces alliances étrangères restèrent stériles ; les querelles intestines & de la France & de l'Angleterre furent trop vives pour pouvoir se mêler ; il n'y a qu'un intérêt foible qui puisse s'unir comme accessoire à un intérêt plus fort. La querelle des deux Roses en Angleterre , la rivalité naissante de Louis XI & du Comte de Charolois en France , étoient de ces intérêts principaux qui occupent entièrement une Nation , & ne lui laissent plus d'activité pour les intérêts étrangers. Ainsi Marguerite

n'eut guères d'autre ennemi qu'Edouard , ni d'autre appui que Warwick. La réconciliation de Marguerite avec Warwick fut ménagée par Louis XI , mais elle fut encore plus l'ouvrage des conjonctures & des besoins mutuels.

Il restoit une fille au Comte de Warwick , il la donna au Prince de Galles , fils de Marguerite. De ce mariage & de celui du Duc de Clarence , il résulta une grande complication d'intérêts. Warwick réunissoit les deux Roses dans sa famille ; beau-père à la fois du Prince de Galles & du Duc de Clarence , il avoit un égal intérêt aux succès de la Maison de Lancastre & à ceux de la Maison d'Yorck , il n'avoit d'ennemi que le seul Edouard. Le Duc de Clarence , en quittant le Roi son frère pour le Comte de Warwick , avoit espéré le Trône ; mais quand il vit que la réconcilia-

tion de Warwick avec Marguerite ; avoit pour but le rétablissement de la Maison de Lancastre , il devint très-froid sur les projets du Comte , & le Roi son frère , qui le faisoit observer , profitant de son mécontentement , le ramena peu à peu à son parti , mais ce fut long-temps un secret entr'eux. Voilà tout ce que le Roi fit pour sa propre défense , il s'endormit ensuite au sein des voluptés , laissa ses Favoris & ses Ministres exercer sous son nom toutes les injustices capables de le rendre odieux , & dédaigna stupidement la colère d'un homme tel que Warwick ; il donna plus stupidement encore sa confiance au Lord Montaigu , frère de Warwick , après l'avoir précédemment enveloppé dans la disgrâce de son frère. La révolution n'attendoit plus que Warwick ; avant même qu'il arrivât , son nom seul & *l'Ours blanc* de Warwick , pris pour ensei-

gne par cinq cens payfans à peine enrólés, avoient gagné la bataille de Bambury ; les vainqueurs ayant surpris à Grafton le Comte de Rivers & un de ses fils , (c'étoient le père & le frère de la Reine) leur avoient fait trancher la tête. Warwick paroît, il surprend Edouard & le fait prisonnier , les deux Rois sont en sa puissance ; mais tandis qu'il court à Londres pour délivrer Henri VI, il apprend qu'Edouard a échappé à ses gardes & qu'il est à la tête d'une armée; on ménage entre Edouard, Warwick , & Clarence qui n'avoit pas encore quitté le parti de Warwick, une conférence, qui se passe en reproches & ne fait qu'aigrir les esprits. Warwick & Clarence courent rassembler leurs amis que l'espérance d'une réconciliation avoit dispersés , & cependant ils font marcher une armée sous la conduite de Robert de Wèles; Edouard se saisit

14697

Stovve.
Hollings-
hed.
Hall.
Fabian.
Grafton.
Ph. de Com.

du Baron de Wèles, père de Robert, l'oblige d'écrire à son fils pour l'engager à poser les armes, & sur le refus de Robert, il fait trancher la tête au vieux de Wèles; Robert, battu près de Stafford, est aussi décapité. Warwick & Clarence, restés sans armée, retournent chercher des secours en France; mais lorsqu'ils croient débarquer à Calais, Vauclet, à qui Warwick avoit confié la garde de cette Place en son absence, fait tirer le canon sur eux; pour comble d'embarras, la Duchesse de Clarence fut surprise, dans ce moment-là même, des douleurs de l'enfantement; elle accoucha sur mer d'un fils, qui porta dans la suite, comme son ayeul maternel, le nom de Comte de Warwick, & dont nous verrons la destinée. On eut peine à obtenir que l'enfant fût porté à la Ville pour y recevoir le Baptême & qu'on en fît venir les secours dont la mère avoit

besoin. Cependant Vaucler fit faire , sous main & peut-être à tout événement , des excuses , au Comte de Warwick , sur sa conduite , dont il promit de lui dire les raisons dans un temps plus favorable. Warwick aborda en Normandie , il trouva Louis XI un peu plus zélé pour la cause de Lancastre , depuis que le nouveau Duc de Bourgogne , Charles le Téméraire (1) , par son mariage avec la sœur d'Edouard IV , étoit devenu le défenseur de la cause d'Yorck. Louis combloit d'égards Marguerite & son fils , il avoit voulu que le jeune Prince de Galles fût un des parrains de Charles VIII , qui venoit de naître.

(1) Charles le Téméraire étoit , comme le Comte de Warwick & comme le Duc d'Exeter , Holland , allié aux deux Maisons rivales ; il descendoit , par sa mère , de la Maison de Lancastre , & avoit épousé une Yorck , sœur d'Edouard IV.

Le Comte de Warwick obtient de Louis quelques secours, il s'embarque, & trouve le passage fermé par une flotte nombreuse que le Duc de Bourgogne tenoit en mer pour l'enlever. Cette flotte se dissipe à sa vue, soit faisie d'une terreur panique, soit poussée par les vents contraires; Warwick reparoît en Angleterre, Montaigu lui livre l'armée Royale dont il avoit le commandement, le Roi Edouard s'enfuit dans les Pays-bas à travers mille dangers, sa femme va chercher sa sûreté dans l'asyle de Westminster, où elle accoucha de son fils aîné, qui fut dans la suite Edouard V. Henri VI remonte sur le Trône aux acclamations du même peuple qui avoit insulté à son malheur. Edouard erra quelque temps dans les Etats de son beau-frère, le nouveau Duc de Bourgogne, qui l'avoit averti de son danger, & dont il avoit un peu trop négligé les avis,

il implora ses secours & dévora ses froideurs. Charles , vivement poursuivi alors par Louis XI , avoit besoin de toutes ses forces , & craignoit d'attirer sur lui les armes de l'Angleterre , tandis qu'il résistoit avec peine à celles de la France. Vaincu cependant par les sollicitations de sa femme & d'Edouard , il consentit à secourir son beau-frère le plus secrètement qu'il fut possible.

Edouard rentre en Angleterre , le malheur lui a rendu le courage & la prudence ; il traite plus que jamais & toujours en secret avec le Duc de Clarence son frère , qui trahit Warwick , comme Montaigu avoit trahi Edouard. Ce Monarque heureux & chéri , est introduit dans Londres par ses amis , ses créanciers & ses maîtresses ; Warwick est défait & tué avec le Lord Montaigu son frère à la bataille de Barnet ; l'Archevêque d'Yorck , leur frère ,

14 Avril
1471.

mourut de douleur après avoir langué dans les fers ; la Comtesse d'Oxford , leur sœur , est réduite à vivre du travail de ses mains ; son mari enfermé dans une citadelle , y reste douze ans. Henri est encore précipité du Trône , & pour jamais.

Marguerite connut enfin le découragement , elle trembla pour son fils , elle le cacha dans un Monastère. Les principaux Seigneurs de son parti vinrent ranimer son courage & ses espérances ; ils lui persuadèrent qu'un Prince né pour régner , n'avoit à choisir qu'entre le Sceptre & la mort , maxime qui a perdu bien des Princes & troublé bien des Etats. Marguerite se remit à la tête de son parti presque détruit , & avec quelques foibles secours qu'elle avoit arrachés à l'avarice de Louis XI , elle fit une descente en Angleterre , accompagnée du Prince de Galles , qui commen-

çoit à être en état de s'armer pour sa cause ; elle tenta la fortune à Tewkesbury , ce fut le dernier de tant de revers : Edouard est vainqueur ; on lui amène après la bataille , le Prince de Galles prisonnier : » Jeune téméraire , lui dit arrogamment Edouard , » qui t'a inspiré l'audace d'entrer , les armes à la main , dans ce Royaume ? » J'ai cru , répondit le Prince de Galles avec une fermeté modeste , » pour voir prendre les armes pour faire rendre à mon père un Trône qui n'appartient qu'à lui. » On feignit de trouver de l'insolence dans cette réponse , pour autoriser Edouard à violer un serment qu'il avoit fait de sauver la vie au Prince de Galles. » *Il manque de respect !* s'écrie Richard , Duc de Glocestre , second frère d'Edouard , & que nous verrons bientôt fonder sur le crime les plus affreuses espérances ; Edouard

1471.

Ph. de Com.
l. 3. c. 7.

Hall , fol.
221 & suiv.

Habingt.
pag. 453 &
suiv.

Hollingsf.
pag. 688 &
suiv.

Polyd. Virg.
pag. 530 &
suiv.

indigné , ou voulant le paroître ; d'une réponse qu'il eût dû estimer , frappe avec son gantelet le Prince de Galles au visage , ce fut l'Arrêt du vaincu ; le Duc de Glocestre , le Duc de Clarence & d'autres tigres s'élancent sur le Prince de Galles , qui tombe percé de coups. Marguerite fut trouvée mourante sur le champ de bataille , elle ne revint à la vie que pour pleurer son fils, son mari & sa liberté. Enfermée à la tour de Londres , elle y gémit quatre ans , au bout desquels Louis XI se détermina enfin à payer la rançon d'une Reine de son sang. Marguerite , ayant tout perdu , s'étoit laissée traîner dans la captivité par les Anglois , se laissa mettre en liberté par les François , également insensible aux rigueurs de l'une & aux douceurs de l'autre ; elle passa le reste de sa déplorable vie à regretter ce fils , le principe

de son grand courage , & l'objet de tous ses travaux.

On trouva Henri VI mort dans sa prison , soit de chagrin , quoiqu'il en parût peu susceptible , soit par un nouveau crime du Duc de Glocestre ; cette seconde opinion est la plus vraisemblable & la plus générale.

Les Sommerfets & le Duc d'Exeter étoient revenus en Angleterre offrir leurs services à Marguerite ; les deux premiers , ayant été pris à la bataille de Tewkesbury , eurent la tête tranchée (1) , comme leur frère l'avoit eue après la bataille

(1) Du moins l'ainé de ces deux derniers Sommerfets , nommé Edmond , comme son père , & devenu Duc de Sommerfet , depuis la mort de Henri son frère aîné , décapité après la bataille d'Hexham , eut la tête tranchée , comme son père & son frère ; mais , selon plusieurs Auteurs , Jean son frère puîné fut trouvé sur le champ de bataille , parmi les morts , à Tewkesbury.

d'Hexham. En eux périt la race masculine de Sommerfet, qui descendoit du Duc de Lancastre, troisième fils d'Edouard III. Marguerite, leur cousine (1), avoit porté leurs droits dans la Maison de Tudor, par son mariage avec Edmond, fils d'Owen Tudor & de Catherine de France, veuve du Roi Henri V. Marguerite eut pour fils Henri Tudor, Comte de Richemont, qui seroit infailliblement tombé entre les mains d'Edouard, si le Comte de Pembrock, oncle de Henri & frère d'Edmond, ne se fût embarqué avec lui pour la France après la bataille de Tewkesbury; la tempête les jetta sur les côtes de Bretagne, & le Duc les retint prisonniers; mais s'il les priva de la li-

(1) Elle étoit fille de Jean de Beaufort, Duc de Sommerfet, frère aîné d'Edmond, père des trois derniers Sommerfets.

berté , il les garantit auffi des périls dont cette liberté même eût été la source , & leur prifon devint pour eux un afyle néceffaire contre la perfécution de leurs tyrans.

Le Duc d'Exeter avoit été laiffé pour mort à la bataille de Barnet , il guérit , fe cacha , & du fond d'une retraite ignorée , il implora la clémence du vainqueur , dont il étoit le beau-frère. N'ayant pu obtenir fon pardon , & craignant de mettre fes amis en danger , il les quitte & difparoît entièrement , ne prenant confeil que de fon défefpoir. Deux ans après , il fut trouvé mort fur le rivage de la mer , dans le Comté de Kent.

Henri VI , pour qui tant d'infortunés mouroient ou fouffroient , eut quelques vertus de tempérament ; fon humanité , qui malheureusement n'étoit en général que de la foibleffe & de la douceur fans lumiè-

res, alloit jusqu'à ne consentir jamais qu'avec une extrême répugnance, au supplice des plus grands criminels ; d'ailleurs, il n'eut point de caractère ; il ne mérite d'être remarqué que comme un exemple déplorable des vicissitudes humaines & de l'inconstance du sort. Mais s'il fut incapable de goûter les faveurs que la fortune lui prodigua dans son enfance, il ne paroît pas qu'il ait senti les malheurs dont elle sembla vouloir l'accabler dans l'âge mûr, la nature vint à son secours, en lui faisant le triste don de l'insensibilité. Le P. d'Orléans parle des miracles opérés au tombeau de ce Prince, comme d'un fait qui n'admettroit point de doute ; il paroît regretter que le projet de la Canonisation de Henri ait été abandonné. Henri VI pouvoit être un Saint, mais ce n'étoit pas un Roi ; notre Louis IX avoit su être l'un & l'autre.

D'Orl.
Rév.d'Angl.

Le jeune Edouard , Prince de Galles , fils de Henri VI , arraché aux espérances de la Nation par le fer du barbare Glocestre , promettoit des vertus & montrait du courage ; il paroît que l'ame ardente de sa mère eût vivifié en lui les vertus douces de son père. Nourri parmi les dangers & les malheurs , la sensibilité eût pu en faire un bon Roi. Son dernier mot à son tyran , annonçoit de la grandeur sans orgueil & de la modestie sans faiblesse.

Marguerite , que nulle femme , dit le P. d'Orléans , ne surpassoit en beauté , & que si peu d'hommes égaloient en courage , la sublime Marguerite fut peu regrettée des Anglois ; ses passions pouvoient lui avoir attiré ses revers ; mais observons combien l'équité des jugemens publics devoit alors être altérée par l'esprit de parti. Les An-

glois haïssioient sur-tout dans Marguerite son attachement fidèle à la France , sa patrie , sentiment dont il seroit injuste de faire un crime à cette Princesse.

C'est sous le regne de Henri VI qu'on voit en Angleterre le premier exemple de dettes contractées sur des sûretés Parlementaires. En France , la première constitution des rentes sur la Ville est de 1522 , sous François I. C'est de part & d'autre une confiance qui honore le Gouvernement. On voit sur quoi cette confiance est fondée , dans les Etats où la Nation a part au Gouvernement ; dans les Etats Monarchiques, elle est fondée sur cette maxime : que *la parole des Rois est inviolable* , comme leur personne est sacrée : voilà le principe.

E R R A T A.

T O M E I I I.

- P** Age 21, ligne 6, Edouard , *lis.* Edmond.
- Pag. 134 , lig. 1 , Chancelier , *lis.* Chancelier.
- Pag. 169 , lig. pénult. poata , *lis.* porta.
- Pag. 319 , lig. 15 , les Bouguignons , *lis.* les Bourguignons.
- Pag. 322 , lig. pénult. & dern. consevation , *lis.* conservation.
- Pag. 393 , lig. 1 . dé , *lis.* de.
- Pag. 452 , lig. dern. , & 453 , lig. 1 , féodalite , *lis.* féodalité.
- Pag. 472 , lig. 10 & 11 , toujours , *lis.* toujours.
- Pag. 482 , lig. 4 , négocation , *lis.* négociation.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Second section of faint, illegible text, containing a small dark stain on the left side.

Third section of faint, illegible text, appearing as several lines of bleed-through or ghosting.

Fourth section of faint, illegible text at the bottom of the page.





